Secrétariat d'État / Secretary of State

# RÉFLEXIONS SUR LE RAPPORT SYMONS
# L'ÉTAT DES ÉTUDES CANADIENNES EN 1980

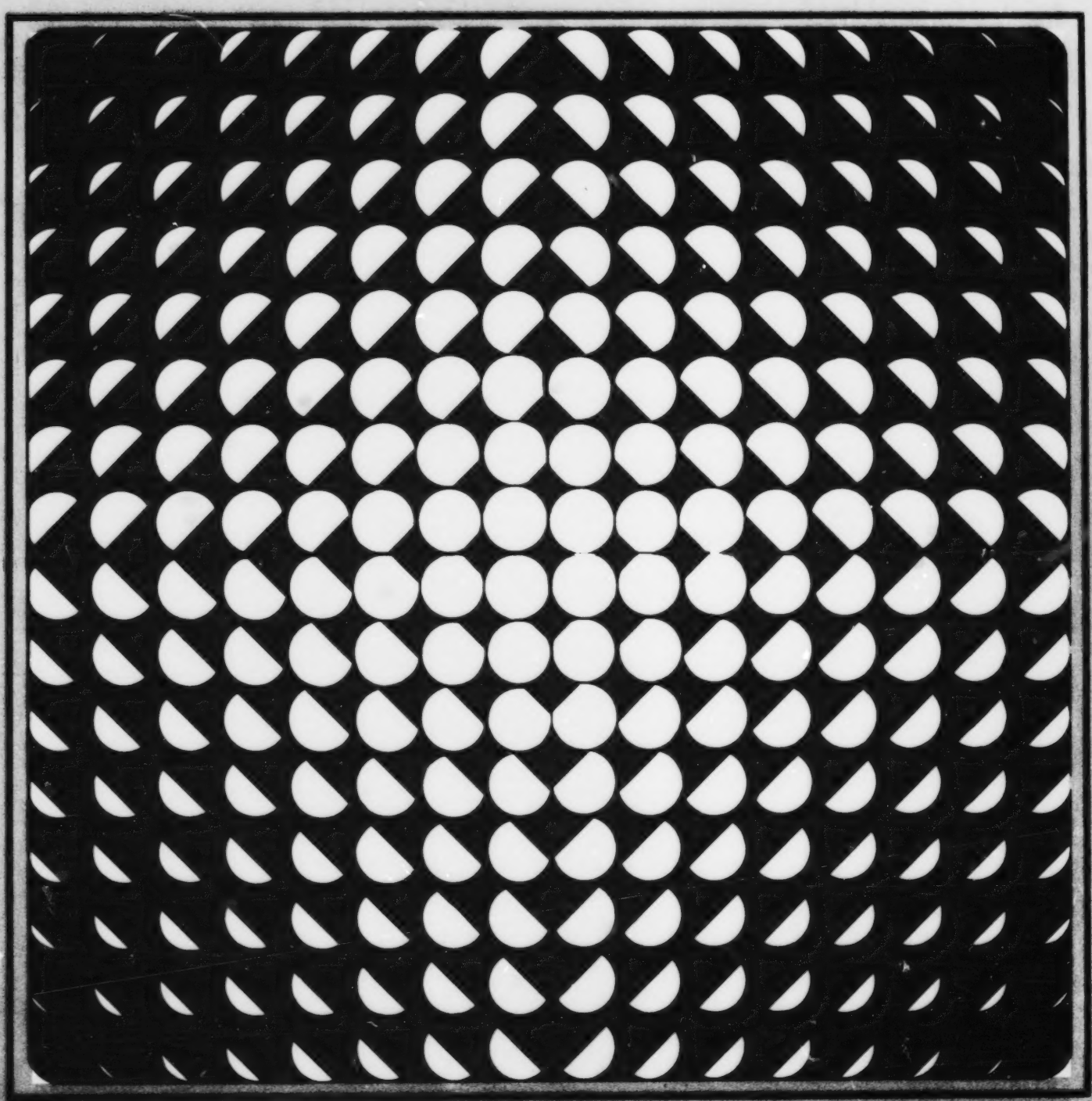

# RÉFLEXIONS SUR LE RAPPORT SYMONS
# L'ÉTAT DES ÉTUDES CANADIENNES EN 1980

Rapport rédigé à l'intention du
Secrétariat d'État du Canada

par

James E. Page
Programme des études canadiennes
collège Seneca

Président de
L'Association pour les études canadiennes

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1981

N° de cat. S2-99/1981F

ISBN 0-662-91233-0

Print Three Inc.

## AVANT-PROPOS

Pour que les Canadiens aient un sens d'appartenance à leur pays, il est essentiel d'accorder plus d'attention à l'amélioration de l'enseignement, de la recherche et des études sur le Canada. C'est dans ce but que la Commission sur les études canadiennes, présidée par le professeur T.H.B. Symons, a inclus dans son rapport, publié en mars 1976, quelque 1 296 recommandations, dont un millier d'ordre général.

La présente étude, préparée à la demande du Secrétariat d'État pour faire suite au rapport Symons, démontre qu'en dépit de tout ce qui a été accompli, il reste encore beaucoup à faire si l'on veut fournir aux Canadiens les moyens de se connaître.

Francis Fox
Secrétaire d'État

# TABLE DES MATIÈRES


| | Page |
|---|---|
| Préface | iv |
| Remerciements | v |
| Introduction | vi |
| Chapitre 1er | |
| Réactions de certains ministères et agences aux défis présentés par les études canadiennes | 1 |
| L'Institut canadien pour la reproduction historique | 5 |
| L'Office national du film | 6 |
| La Bibliothèque nationale du Canada | 13 |
| Le Musée national de l'homme | 17 |
| Le Conseil national de la recherche en sciences naturelles et ingénierie (C.N.R.S.N.I.) | 19 |
| Le Conseil des sciences du Canada (C.S.C.) | 19 |
| Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (C.R.S.H.C.) | 23 |
| Le Secrétariat d'État | 30 |
| Les provinces | 35 |
| Le Conseil des arts de l'Ontario | 40 |
| Conclusions | 43 |
| Chapitre 2 | |
| Les études canadiennes dans quelques universités du Canada | 45 |
| L'Université de l'Alberta (Alb.) | 50 |
| L'Université Bishop's (Qué.) | 53 |
| L'Université de Brandon (Man.) | 55 |
| L'Université de Colombie-Britannique (C.-B.) | 56 |
| L'Université Brock (Ont.) | 58 |
| L'Université de Calgary (Alb.) | 59 |
| L'Université Carleton (Ont.) | 63 |
| Le Collège militaire royal de Saint-Jean (Qué.) | 66 |
| L'Université Concordia (Qué.) | 67 |
| L'Université de Dalhousie (N.-É.) | 69 |
| L'Université de Guelph (Ont.) | 70 |
| L'Université de Lakehead (Ont.) | 71 |
| L'Université Laurentienne (Ont.) | 72 |
| L'Université Laval (Qué.) | 73 |
| L'Université Lethbridge (Alb.) | 75 |

Page

L'Université du Manitoba (Man.) 78
L'Université McGill (Qué.) 82
L'Université McMaster (Ont.) 84
L'Université Memorial de Terre-Neuve (T.-N.) 86
L'Université de Moncton (N.-B.) 86
L'Université de Montréal (Qué.) 88
L'Université Mount Allison (N.-B.) 89
L'Université Mount St. Vincent (N.-É.) 91
L'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.) 92
The Ontario Institute for Studies in Education (O.I.S.E.) (Ont.) 93
L'Université d'Ottawa (Ont.) 94
L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-du-P.-É.) 95
L'Université du Québec (Qué.) 96
L'Université Queen's (Ont.) 98
L'Université de Regina (Sask.) 101
The Ryerson Polytechnical Institute (Ont.) 103
St. Francis Xavier University (N.-É.) 103
St. Mary's University (N.-É.) 104
St. Thomas University 105
L'Université de Saskatchewan (Sask.) 105
L'Université de Sherbrooke (Qué.) 108
L'Université Simon Fraser (C.-B.) 109
L'Université de Toronto (Ont.) 111
L'Université de Trent (Ont.) 121
L'Université de Victoria (C.-B.) 125
L'Université de Waterloo (Ont.) 127
L'Université de Western Ontario (Ont.) 131
L'Université Wilfrid Laurier (Ont.) 135
L'Université de Windsor (Ont.) 136
L'Université de Winnipeg (Man.) 138
L'Université York (Ont.) 140

Conclusions 143

Chapitre 3

Organisations nationales directement intéressées aux études canadiennes 147

L'Association des études canadiennes (A.E.C.) 148
L'Association canadienne des collèges communautaires (A.C.C.C.) 152
L'Association des universités et collèges du Canada (A.U.C.C.) 158
La Fondation d'études du Canada 163

Conclusions 168

Page

Chapitre 4

Réactions de certaines revues savantes et de certains organismes disciplinaires et professionnels au rapport de la Commission sur les études canadiennes 171

Presse populaire 172
Périodiques 174
Radio et télévision 175
Publications savantes 176
Associations et sociétés 185
Groupes d'intérêt spécifique et groupes d'action publique 186
Sociétés savantes et organismes de recherche 189
Professions 194
Études commerciales et administratives 198
Droit 202

Conclusions 205

Chapitre 5

Les études canadiennes à l'étranger 206

Le ministère des Affaires extérieures 209
Associations pour les études canadiennes à l'étranger 215
Réactions additionnelles...et exemples d'activités pertinentes à l'étranger 217
Autres exemples d'activités relatives aux études canadiennes à l'étranger 217
Exemples d'application non canadienne du rapport Symons 225

Conclusions 226

Chapitre 6

Les études canadiennes et les archives 227

L'Association canadienne des archivistes (A.C.A.) 230
Recommandations du groupe consultatif sur les archives canadiennes 238
Les Archives publiques du Canada 242
Quelques recommandations de la Commission sur les études canadiennes 243
Les Archives nationales du Québec (A.N.Q.) 248

Conclusions 250

Chapitre 7

Conclusions générales 252

## PRÉFACE

L'un des objectifs principaux du présent document, commandé par le Secrétariat d'État, était de passer en revue certains des travaux effectués présentement pour promouvoir l'enseignement, la recherche et les publications sur le Canada. Nous espérons que ce document contribuera à développer les connaissances des lecteurs dans ce domaine.

Les Réflexions se veulent également un moyen de documenter les réactions suscitées par la parution de Se connaître: le rapport de la Commission sur les études canadiennes, écrit par le professeur T.H.B. Symons. En soulignant certains des principaux travaux effectués depuis la publication de ce rapport, en mars 1976, le présent document pourra peut-être servir d'étalon pour déterminer le point auquel nous sommes parvenus et ce qu'il reste encore à accomplir pour faire face aux problèmes analysés par la Commission.

Les informations fournies ici visent directement les responsables des décisions touchant l'éducation, ainsi que les éducateurs eux-mêmes, qui s'intéressent aux études canadiennes; elles s'adressent aussi aux organismes ou particuliers qui financent l'enseignement et la recherche au Canada - gouvernements, conseils chargés de l'octroi de subventions, fondations et donateurs privés.

En conclusion, le présent document souligne qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer la robustesse des études canadiennes, en dépit des effets remarquables des recommandations de Se connaître. Les études canadiennes ne continueront de progresser que si nous nous engageons à mieux connaître et comprendre le Canada.

James E. Page
Toronto
Septembre 1980

## REMERCIEMENTS

L'auteur tient à reconnaître la contribution et l'aide précieuses que lui ont fournies l'Association pour les études canadiennes, l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association canadienne des collèges communautaires, la Fondation des études canadiennes, le ministère des Affaires extérieures, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Secrétariat d'État et de nombreux individus qui ont apporté leurs informations, leurs commentaires et leurs suggestions en vue de la réalisation de la présente étude. Nous tenons à remercier tout particulièrement le professeur T.H.B. Symons, qui nous a donné accès aux dossiers de la Commission sur les études canadiennes; Barbara Gallaher, qui a vérifié et dactylographié le manuscrit; et Marcel Caya, qui a aidé à la recherche sur les travaux effectués dans les universités du Québec.

Tout en reconnaissant ces nombreuses contributions, l'auteur n'en assume pas moins l'entière responsabilité de toutes les imperfections de ce travail. Les opinions exprimées par l'auteur ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat d'État.

# INTRODUCTION

La Commission sur les études canadiennes, présidée par le professeur T.H.B. Symons, a été instituée en 1972 par l'Association des universités et collèges du Canada. Le commissaire et son personnel étudièrent durant trois ans l'état de l'enseignement, de la recherche et des publications sur le Canada, avant de publier les deux premiers volumes de leur rapport, Se connaître. Ce document offre aux Canadiens un miroir grâce auquel ils pourront déterminer la mesure dans laquelle leurs propres systèmes d'éducation reflètent les besoins, les circonstances et le potentiel du Canada.

Avant la parution du rapport, la Commission avait tenu des audiences dans plus de 40 communautés, et plus de 2 500 personnes avaient participé aux discussions. Plus de 1 000 mémoires et près de 40 000 lettres furent soumis à la Commission. Des entrevues furent organisées avec les représentants de quelque 200 sociétés professionnelles, universitaires et pédagogiques, ainsi que d'agences telles Radio-Canada, l'Office national du film, le Conseil des sciences du Canada, le Conseil des arts, le Conseil national de la recherche, etc. Il est remarquable de constater que, depuis la publication de Se connaître, l'afflux des demandes de renseignements et des commentaires s'est maintenu au même rythme, et que les travaux poursuivis par la Commission de 1976 à 1980 ont eu, dans certains cas, une influence aussi profonde que le rapport lui-même.

Au début de son rapport, M. Symons fournit la définition suivante du terme "études canadiennes":

> "En général, la Commission a considéré comme études canadiennes l'enseignement ou la recherche dans tous les domaines dont l'un des principaux objectifs consiste à promouvoir les connaissances sur le Canada en traitant de certains aspects de la culture, des conditions sociales, de la disposition physique du Canada ou de la place qu'il occupe dans le monde. Dans cette optique, les études canadiennes incluront tous travaux effectués dans le cadre de disciplines traditionnelles, ainsi que ceux qui s'intéressent à un thème ou sujet unique mais qui mettent à profit les connaissances ou les techniques de plusieurs disciplines."

Partant de cette définition fondamentale, la Commission a examiné le contenu canadien des programmes universitaires; la science, la technologie et les études canadiennes; les composantes canadiennes relatives à l'éducation dans les professions; les études canadiennes à l'étranger; les études canadiennes dans les collèges communautaires; les études canadiennes dans les archives; les ressources audiovisuelles et les autres media dans leur appui aux études canadiennes; et le rôle joué par le donateur privé dans l'appui aux études canadiennes.

Le présent document ne se veut pas une étude détaillée des réactions suscitées par toutes les recommandations du rapport Symons: il serait impossible de documenter avec précision les effets des quelques 1 000 recommandations générales et 295 recommandations spécifiques trouvées dans les volumes I et II de Se connaître. Elles s'adressent d'une façon plus large à "qui de droit" au sein des universités et collèges canadiens, du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des corps éducatifs, des conseils responsables des subventions, des organismes privés et du public en général. Une autre limitation émane de l'impossibilité de déterminer avec précision la façon dont le rapport a été utilisé.

Dans certains cas, il n'y a aucune difficulté, parce que les particuliers et les organisations ont explicitement annoncé que des projets avaient été mis sur pied, que des programmes d'étude avaient été modifiés, des politiques altérées, des recherches entreprises ou des attitudes formulées différemment, en réponse directe à l'analyse ou aux recommandations de Se connaître. Mais il existe d'autres cas où les problèmes soulevés dans le rapport ont été attaqués sans que mention explicite ne soit faite du rapport Symons; dans certains cas, on a expliqué que les changements de politique ou de pratique étaient "évolutionnaires", c'est-à-dire qu'ils étaient appelés à ce produire quelles que soient les conclusions du commissaire et de son personnel. Enfin, certaines institutions, au courant de l'existence de la Commission et de la nature de ses travaux, semblent avoir tenté d'anticiper sur le rapport, afin d'éviter l'embarras qu'aurait pu leur occasionner leur négligence antérieure de l'un ou l'autre aspect des études canadiennes.

Toutes les recommandations de Se connaître n'ont pas été suivies; et le rapport n'a pas été accueilli favorablement dans tous les milieux. On n'a pas tenu compte de certaines de ses recommandations et quelques personnes ont rejeté d'emblée le document. De plus, les portions de l'étude qui ont été puliées n'abordent pas un certain nombre de questions fondamentales et, depuis 1976, des changements sont survenus dans les conditions en vigueur, tant au point de vue national qu'éducatif, rendant parfois caduques, ou tout au moins difficiles à appliquer, certaines recommandations de la Commission. Naturellement, de nouvelles questions on vu le jour qui n'auraient pu être prévues par le professeur Symons et ses collègues.

Néanmoins, je suis d'avis que Se connaître a encouragé l'étude d'un grand nombre de problèmes spécifiques et a contribué à modifier le climat éducatif de notre pays, afin de permettre la progression des études canadiennes. Les conclusions que nous exposons ici documentent la réaction massive qu'a suscitée le rapport et renforce l'opinion selon laquelle la Commission a eu, et a encore, une influence profonde sur de nombreux aspects de l'enseignement, de la recherche et des publications sur le Canada. Il est certain qu'aucune autre commission d'étude des problèmes éducatifs n'a soulevé un intérêt public aussi considérable.

Le présent document souligne la nécessité pour les milieux gouvernementaux et autres, chargés de la prise des décisions en matière d'éducation, de relire la très intéressante étude du professeur Symons. Même si elle a suscité des réactions aussi nombreuses que variées, il subsiste de nombreux problèmes au sujet desquels rien n'a encore été fait. De bien des façons, Se connaître est plus qu'une étude statique de l'état de l'éducation canadienne vers 1975: c'est un plan de l'éducation pour les années 1980.

# RÉFLEXIONS SUR LE RAPPORT SYMONS

# L'ÉTAT DES ÉTUDES CANADIENNES EN 1980

## CHAPITRE 1er

## RÉACTIONS DE CERTAINS MINISTÈRES ET AGENCES GOUVERNEMENTALES AUX DÉFIS PRÉSENTÉS PAR LES ÉTUDES CANADIENNES

"La Commission recommande que l'appui à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des études canadiennes soit clairement considéré comme un aspect important du mandat des agences fédérales responsables des subventions, et que des ressources additionnelles soient fournies à ces agences par le gouvernement, pour leur permettre de prévoir un encouragement financier plus substantiel aux travaux effectués dans ce domaine."

Se connaître
Volume I, page 134B, recommandation 52

Les études canadiennes requièrent des programmes dont les fonds ont été judicieusement prévus pour assurer le succès de l'enseignement, de la recherche et des publications sur le Canada. Le professeur Symons a demandé aux agences publiques et aux ministères d'étudier les moyens de fournir un appui et un encouragement aux études canadiennes dans les écoles, les collèges et les universités. On a demandé à chaque secteur gouvernemental d'étudier les façons dont il pourrait s'attaquer aux problèmes énoncés dans le rapport, en fonction de son mandat et de ses ressources spécifiques.

Le présent chapitre établit qu'un certain nombre de ces ministères et agences ont réagi activement et judicieusement à beaucoup des recommandations de Se connaître. Il reste des questions à régler, cependant, et nous en notons quelques-unes à la fin du présent chapitre et de quelques autres.

La première partie du présent chapitre traite des travaux de certaines agences fédérales représentatives, de certaines organisations subventionnées par le gouvernement fédéral, ainsi que du Secrétariat d'État. La seconde partie consiste en un commentaire général sur les réactions suscitées par le rapport dans les provinces, ainsi que sur les travaux du Conseil des arts de l'Ontario, qui illustrent le genre d'activités entreprises au niveau provincial.

Il ne s'agit ni d'une étude décisive de toutes les réactions gouvernementales au rapport Symons, ni d'un commentaire sur toutes les mesures directes et indirectes adoptées aux niveaux fédéral et provincial à l'appui des études canadiennes. Néanmoins, le chapitre fournit certains exemples représentatifs du genre d'appui accordé par certaines agences gouvernementales à la recherche, à l'enseignement et aux publications sur le Canada.

Les lecteurs ne devront toutefois pas penser que ce sont là les seuls types de réaction gouvernementales. Comme l'a écrit un membre de la Chambre des communes:

> Le rapport n'est rien d'autre qu'un plan relatif à un Canada remodelé, basé sur des conclusions pénétrantes et des recommandations sur la façon dont nous, au Canada, pouvons et devrions accroître substantiellement notre connaissance de nous-mêmes en tant que Canadiens, et de notre pays dans toute sa complexité. Voici au moins un membre du Parlement qui ne se permettrait jamais de s'attaquer à un sujet de recherche ou de causerie sans une bonne plume dans une main et le rapport Symons dans l'autre.

Les lecteurs ne devront pas non plus penser que les ministères qui ne sont pas mentionnés ici ne se sont pas attaqués aux problèmes inhérents aux études canadiennes: le ministère de la Santé et du Bien-être social, le ministère d'État pour la Science et la Technologie et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont tous reconnu les travaux de la Commission et ont contribué d'une façon ou d'une autre au développement des études canadiennes. Dans le même ordre d'idée, nous n'avons inclus ici qu'une seule direction de la société des Musées nationaux du Canada, et aucun musée provincial. C'est simplement que nous ne disposions pas du temps ni des ressources nécessaires pour traiter de tous les ministères et agences.

Les sources utilisées pour la rédaction du présent chapitre incluent les mémoires et la documentation obtenus des organisations mentionnées dans cette étude; dans certains cas, des documents et rapports internes non publiés ont été placés à la disposition de l'auteur, qui a également obtenu du professeur T.H.B. Symons accès aux dossiers de la Commission sur les études canadiennes.

Le 1er juin 1980 a marqué le 29e anniversaire de la publication du rapport de la Commission Massey. Depuis lors, les gouvernements canadiens se sont efforcés de créer une atmosphère d'encouragement aux arts, aux lettres et aux sciences, par le truchement du Conseil des arts, du Conseil national de la recherche, du Conseil des sciences, de l'Office national du film, de la société Radio-Canada et d'autres agences et institutions.

Le rapport de la Commission sur les études canadiennes, toutefois, nous a rappelé qu'il fallait encore faire face à bien des problèmes. En particulier, la Commission a réitéré l'appel lancé par la Commission Massey en vue d'un soutien plus actif à la recherche et à l'accessibilité aux bourses dans le domaine des lettres, des sciences sociales, des sciences physiques et de la technologie. De plus, les dangers qu'a soulignés la Commission sur les études canadiennes en ce qui concerne notre manque de connaissance de nous-mêmes sont inquiétants, non seulement dans le contexte de l'éducation formelle, mais aussi pour la maturation de notre société dans tous les domaines.

L'appui initial aux conclusions du rapport Symons s'est exprimé fortement dans les revues et journaux du Canada tout entier: "Le pays est en retard dans le domaine universitaire" (Chronicle-Herald de Halifax, 7 novembre 1977); "Nous n'en savons pas suffisamment sur nous-mêmes" (Financial Post, 22 mai 1976); "Éducation universitaire - $2,5 milliards" (Chronicle-Herald de Halifax, 26 avril 1976); "Valeurs américaines enseignées en sociologie canadienne" (Times de Victoria, 20 avril 1976); "Le Canada ignoré par les Canadiens" (Université Laval, 17 mars 1976); "Les É.-U. dominent nos universités" (Beacon-Herald de Stratford, 2 avril 1976); "Engageons plus de professeurs canadiens - sinon" (Star de Toronto, 28 avril 1976); "Les francophones sont plus fiers du Canada" (Le Quotidien du Saguenay, Chicoutimi, 12 avril 1976); "Ô Canada, pays ignoré et inconnu" (Maclean's, 5 avril 1976). Comme le montre le chapitre 4, ces premières réactions se sont répétées jusqu'à maintenant à travers le Canada.

De plus, ainsi que nous l'avons déjà noté, la Commission sur les études canadiennes a reçu plus de 40 000 lettres, plus que toute autre commission sur les arts ou l'éducation dans l'histoire du Canada. Considérés ensemble, l'intérêt public et les commentaires de la presse prouvent que les études canadiennes constituent réellement une préoccupation nationale à laquelle il est urgent de porter attention.

Dans plusieurs de ses commentaires, la Commission sur les études canadiennes a souligné que le gouvernement fédéral avait un rôle important à jouer comme catalyseur et garant, ainsi que dans l'affectation directe des fonds au développement des études canadiennes tant sur place qu'à l'étranger. La Commission donne généralement comme raison de cette prise de position le fait que de nombreux aspects des études canadiennes relèvent directement des attributions du gouvernement fédéral, que bien souvent, seuls le gouvernement fédéral et ses agences possèdent l'autorité et les ressources suffisantes pour agir, et que dans certains cas, les problèmes particuliers auxquels il convient de s'attaquer exigent une intervention nationale plutôt que régionale ou provinciale.

Bien que les activités du gouvernement fédéral dans des secteurs désignés en tant qu'"études canadiennes" possèdent évidemment certaines implications d'ordre politique, et que certains milieux s'opposent à une ingérence fédérale dans ce qu'ils considèrent comme un "territoire provincial", il ne fait aucun doute que d'autres éléments sont d'accord avec la Commission et ne considèrent pas qu'il s'agit là d'un domaine exclusivement provincial. Par exemple, on peut lire ce qui suit dans un éditorial du Star de Toronto reproduit à travers le pays:

> Ottawa et les gouvernements provinciaux doivent se charger de rectifier l'état lamentable des études canadiennes dans les universités, si ce pays veut encourager le développement d'une identité propre dans nos institutions de haut savoir.

Le supplément consacré à l'éducation supérieure du Times déclare pour sa part, en parlant de la Commission, que "...son succès dépendra du sérieux avec lequel le gouvernement la considérera". (2 avril 1976).

La première partie du présent chapitre décrit en détail les réactions qu'ont suscitées les conclusions de la Commission de la part de l'Institut canadien pour la microreproduction historique, de l'Office national du film, de la Bibliothèque nationale, du Musée national de l'homme, du Conseil des sciences du Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Secrétariat d'État. Ensemble, elles indiquent que les études canadiennes sont considérées sérieusement au niveau fédéral.

## L'Institut canadien pour la microreproduction historique

Il s'agit d'une organisation sans but lucratif nouvellement créée et indépendante, qui émane du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Le commissaire avait attiré l'attention sur la faiblesse des collections bibliothécaires de documents canadiens et avait souligné la nécessité d'amplifier l'accès à ces ressources. Il avait insisté de plus sur l'importance de rapatrier les documents canadiens entreposés à l'étranger, et de restaurer et préserver ces écrits au Canada.

En se basant sur les observations du professeur Symons, le Conseil des arts engagea les services d'un groupe consultatif sur les bibliothèques de recherche universitaires au Canada. Le groupe s'intéressa à divers problèmes mais particulièrement au fait que de nombreuses collections de documents canadiens étaient incomplètes et que ces ressources étaient en voie de se détériorer.

> "L'une des caractéristiques les plus frappantes, et à notre avis, importantes, des collections de recherche universitaires du Canada est leur faiblesse en éléments canadiens. Les collections de documents canadiens sont minces dans la plupart des bibliothèques et d'une façon générale, incomplètes. De nombreux écrits canadiens ne sont préservés nulle part dans le pays. Non seulement est-il difficile d'obtenir accès à ces éléments, mais les livres se détériorent rapidement par suite d'une utilisation massive - ce qui constitue un problème encore plus sérieux. Il nous faut envisager l'alarmante possibilité que les étudiants des générations futures n'aient à leur disposition que très peu de documents canadiens anciens, à moins que des mesures importantes et positives ne soient prises immédiatement."

L'Institut a été établi par un groupe d'hommes de lettres indépendants agissant sur la recommandation du groupe consultatif du Conseil des arts sur les bibliothèques de recherche universitaires et de la Commission sur les études canadiennes, avec l'aide de membres du personnel du Conseil des arts. Il a pour objectif d'assumer la préservation et la disponibilité des documents écrits par des Canadiens, ou sur le Canada et les Canadiens, essentiellement par l'utilisation, l'entreposage et la dissémination de microreproductions.

Le Conseil des arts a annoncé qu'une subvention de $2 000 000 avait été accordée à l'Institut le 15 mars 1978, date de la première réunion du conseil d'administration de cet organisme. Cette subvention, valable pour une période de cinq ans, permet à l'Institut de rechercher tous les documents canadiens publiés avant 1900 qui sont rares au Canada ou que l'on sait se trouver dans d'autres pays, de les préserver et de les cataloguer au moyen de microreproductions; les livres, brochures et imprimés traitant de toute sorte de sujets relatif au Canada sont ainsi reproduits et mis à la disposition des individus intéressés, des bibliothèques ou d'autres institutions.

Bien qu'il ne soit pas une agence gouvernementale, nous avons inclus l'Institut parce qu'il a été créé avec l'appui du gouvernement fédéral et qu'il promet de constituer une ressource nationale importante pour le développement des études canadiennes.

## L'Office national du film

La première indication de l'intérêt manifesté par l'O.N.F. envers l'étude du professeur Symons a été fournie par la publication de Se connaître: les études canadiennes et l'O.N.F., en octobre 1977. Ce document de 211 pages, rédigé par les soins de Ron Dick, du bureau de recherche sur la production de l'O.N.F., constitue une réaction massive et positive aux travaux de la Commission.

> Nous ne nous excusons pas d'avoir emprunté notre titre à la Commission Symons: il n'existe simplement pas de meilleure description de la raison d'être des études canadiennes, et partant, de tout ce que l'O.N.F. pourra accomplir dans ce domaine.

L'étude de l'O.N.F. se divise en trois parties: observations générales, recommandations et annexes, et elle examine en détail les recommandations de la Commission. L'auteur a interviewé des représentants de l'Association pour les études canadiennes, de l'Association des collèges communautaires canadiens, de la Fondation des études canadiennes, de l'I.E.P.O., ainsi que des enseignants et des chercheurs à travers le Canada.

Le rapport de M. Dick, baptisé "Ancien Testament" au sein de l'Office, a été suivi d'un précis de cette étude, par le même auteur, que certains appellent le "Nouveau Testament": il s'agit d'un sommaire de 25 pages qui a été publié en 1978 en tant que document de base.

Les observations générales contenues dans les deux "testaments" sont aussi étendues qu'analytiques, et leurs conclusions peuvent être résumées comme suit:

(1) Bien que de nombreux problèmes doivent encore être surmontés, les études canadiennes commencent finalement à s'affirmer.

(2) Les études canadiennes sont en mesure d'apporter une contribution précieuse à la connaissance et à la conscience de soi des Canadiens.

(3) Les études canadiennes peuvent nous aider à explorer les divers éléments de nos multiples identités. Leur objectif n'est pas de rechercher un consensus, mais de permettre une meilleure connaissance de perspectives divergentes fondées sur des intérêts communs.

(4) Peut-être jamais, dans l'histoire du Canada, a-t-il surgi une telle occasion de repenser les rapports fondamentaux entre Canadiens et un tel désir de faire enfin face à la dualité essentielle de l'existence canadienne et d'envisager une restructuration de base.

(5) L'Office national du film est apprécié à tous les niveaux du système éducatif pour la contribution d'ordre général qu'il a apportée aux études canadiennes. Mais les recherches ont montré que la maturation rapide des cultures canadiennes a créé de nouveaux besoins, que l'on commence à peine à satisfaire.

Sur la foi de ces conclusions, Ron Dick suggère le lancement par l'Office d'un vaste programme d'études canadiennes en deux volets.

Le premier aspect de ce programme consisterait en une continuation et en une amplification des travaux orientés vers le Canada que l'Office a toujours accomplis, en s'attachant à combler certaines des lacunes qui ont été déterminées par les experts. Au cours de l'été 1979, l'Office a commandé une étude spéciale de 30 pages sur ses lacunes dans ce domaine, à l'intention de ses services de production et de recherche.

Quant au second aspect de ce travail, le "programme spécial sur les études canadiennes", Ron Dick propose qu'il inclue:

- des films traitant de la "crise actuelle" au Canada;
- des films d'ordre général traitant des études canadiennes en tant que champ d'activité;
- les Éléments d'identité canadienne, une série de films à réaliser à l'intention des écoles;
- des films traitant des besoins spécifiques dans diverses disciplines: littérature canadienne, histoire du Canada, études commerciales, etc.

M. Dick s'était déclaré d'avis qu'un tel programme constituerait un défi pour l'O.N.F., "...qui traiterait ainsi constamment et de nouvelles façons d'idées essentielles à l'amélioration de la connaissance de soi des Canadiens. A l'heure actuelle, aucune tâche ne saurait mériter plus grande priorité".

L'O.N.F. a souligné toutefois que les recommandations de Ron Dick étaient survenues à un moment peu opportun, et que rien n'avait été fait à leur sujet. A l'automne 1978, l'O.N.F. avait subi deux coupures de budget dans le cadre du programme de restrictions fiscales du gouvernement; l'Office précise que son pouvoir d'achat s'était ainsi vu réduit de 20% par rapport à l'année précédente.

Dans ce contexte, les recommandations du rapport de Ron Dick quant à l'institution de nouveaux programmes et à l'amplification des programmes existants ne pouvaient même pas être prises en considération.

Un examen des effets de ces coupures sur les programmes de production et de distribution de l'Office montre qu'un grand nombre d'activités très importantes relatives aux études canadiennes ont été soit ralenties, soit annulées. En voici quelques exemples:

- la série Aventures dans l'histoire, des films conçus pour stimuler l'intérêt envers l'histoire et les études sociales relatives au Canada, particulièrement au niveau élémentaire. Des vingt productions prévues à l'origine, huit seulement ont vu le jour, "par suite de restrictions budgétaires";

- l'Axe de perception, une nouvelle projection de la carte du Canada qui montre le pays comme il apparaîtrait depuis un satellite en orbite au-dessus de la frontière canado-américaine. Le concept informatisé initial a été mené à bien il y a plusieurs années et la coloration topographique, terminée en mars 1980. Toutefois, les fonds de production, évalués à $100 000, ne sont pas disponibles;

- le Programme de littérature canadienne est une importante série de films, animés ou dramatisés, basés sur des nouvelles ou des extraits d'oeuvres d'auteurs canadiens, destinés aux professeurs de littérature. Seul The Sweater, basé sur une nouvelle de Roch Carrier, est actuellement en production, mais celle-ci a subi plusieurs délais dus aux coupures budgétaires du programme d'animation;

- la série Enfants du Canada, qui présente des enfants de divers milieux, cultures et modes de vie et appartenant à des régions très diversifiées du Canada, a pour objet de faciliter une appréciation des similarités et des différences qui contribuent au développement de l'identité canadienne. Des seize films envisagés, huit seulement ont été réalisés;

- le Programme d'aide à l'éducation devait comprendre trois éléments principaux, dont chacun est important pour les éducateurs et contribue au développement de programmes cinématographiques utiles pour les études canadiennes. Ces trois éléments étaients les suivants:

  (1) Soutient des programmes de langues anglaise et française en vue de l'utilisation de films et matériaux connexes.

  (2) Procédés de distribution visant à intensifier l'utilisation nationale de la matière audio-visuelle provinciale en existence.

  (3) La direction technique, au moyen de sa division de la recherche, vérifie le matériel nouveau avant sa distribution, fournit ses conseils quant aux spécifications et émet des bulletins techniques à l'intention de tous les usagers provinciaux.

  Le programme d'aide à l'éducation a été annulé, bien que le programme de vérification, décrit à l'alinéa 3, se poursuive.

- le Programme sur les autochtones devait consister en une série de films sur les peuples autochtones du Canada. On se proposait de faire participer les autochtones à la production et de mettre sur pied des programmes de formation pour les aider à produire et à distribuer le matériel audio-visuel.

En plus de tous ces programmes annulés ou réduits, les coupures de budget subies par l'Office national du film lui ont fait perdre de nombreuses occasions: certains projets intéressants n'ont pas été soumis à l'étude du comité des programmes. On peut citer comme exemple Histoire vécue, proposé par le studio de Vancouver en 1978; on projetait de produire des biographies filmées de W.A.C. Bennett et de Grace MacInnis, mais elles furent annulées par suite du manque de fonds. Au nombre des autres personnalités envisagées, mentionnons John Diefenbaker, Tommy Douglas, Donald Creighton, Harold Innis, Northrop Frye, Léon Dion, Barker Fairly, Marcel Rioux et George Grant.

Bien que de nombreux membres de l'O.N.F. aient lu les rapports de Ron Dick avec intérêt et qu'ils aient été disposés à soumettre des recommandations relatives à des programmes spécifiques sur la foi de ces documents, la situation financière a rendu impossible tout travail spécial sur les études canadiennes. Selon l'O.N.F., "de tels programmes ne peuvent pas être lancés à l'aide des fonds existants sans que l'on soit obligé de réduire ou d'annuler les programmes en cours".

Nous voir nous-mêmes: films pour les études canadiennes et Voir le Canada: films pour les études canadiennes

Un autre aspect de la réaction de l'O.N.F. au rapport de la Commission sur les études canadiennes émane de la publication de Nous voir nous-mêmes: films pour les études canadiennes. Ce guide annoté de 210 pages fournit aux enseignants et aux étudiants de tous les niveaux des informations sur certains des matériaux offerts par l'O.N.F. en vue de l'étude des thèmes canadiens suivants: arts et artistes, relations franco-anglaises, histoire, littérature, études sur les autochtones, le processus politique, le Québec, études régionales, les années trente, études urbaines et études féminines au Canada.

L'avant-propos de Nous voir nous-mêmes souligne l'importance du rapport de la Commission sur les études canadiennes et note que le professeur Symons "a mis des institutions telles que Radio-Canada et l'O.N.F. au défi d'intensifier leurs efforts pour produire un matériel audio-visuel adéquat, conscient de ce que, pour nous connaître nous-mêmes, il nous faut être capables de nous voir nous-mêmes".

Après la publication de ce guide, l'Office national du film a commandé une version amplifiée de celui-ci à l'intention des programmes d'études canadiennes à l'étranger. Ce volume, qui compte 268 pages, s'intitule Voir le Canada: films pour les études canadiennes. Il contient les thèmes originaux et en offre trois nouveaux: Introduction au Canada, Le Canada et le monde et Les relations canado-américaines.

Nous voir nous-mêmes et Voir le Canada avaient tous deux été produits à l'intention du défunt Programme d'aide à l'éducation. Nous voir nous-mêmes est distribué au Canada par l'Institut canadien du film, tandis que Voir le Canada est distribué à l'étranger par le ministère des Affaires extérieures, ainsi que par les bureaux de l'O.N.F. au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Mise au point d'un système de classification national pour les matériaux audio-visuels

Dans le chapitre du rapport Symons consacré au matériel audio-visuel, le commissaire recommande l'établissement d'un système de classification standard pour tout le Canada en ce qui concerne les matériaux relatifs aux moyens d'expression. (Recommendation 7, page 104, Volume 2), et conseille aux représentants de la Bibliothèque nationale de discuter de cette question avec ceux de l'O.N.F., de l'Institut canadien du film, des bibliothèques publiques, des Archives publiques, des archives provinciales, etc.

L'O.N.F. a pris l'initiative dans ce domaine, en mettant sur pied des moyens d'assurer, sous diverses formes et par divers réseaux, l'accès aux informations concernants les produits audio-visuels canadiens.

Le système envisagé vise à aider la communauté cinématographique canadienne à entreprendre d'une façon plus efficace la sélection, l'acquisition et la promotion des produits audio-visuels canadiens. Plus précisément, il recueillera les informations sur les produits audio-visuels canadiens pertinents, les organisera selon les normes bibliothécaires et les mettra à la disposition des usagers individuels. Le PRECIS (Preserved Context Index System) est ainsi utilisé pour fournir un accès aux dossiers. Toutes les données doivent être fournies à l'ordinateur central sous une forme d'instruction "canadienne compatible", format modifié du CANMARC créé par la Bibliothèque nationale. Le système prendra en considération les besoins de l'O.N.F., des institutions participantes, des producteurs, des distributeurs et du public utilisant les produits audio-visuels.

Afin de permettre aux usagers de choisir les matériaux audio-visuels adaptés à leurs besoins, ils pourront consulter des dossiers détaillés qui leur indiqueront, par sujet, la matière audio-visuelle pouvant les intéresser, et leur donneront des informations détaillées sur les possibilités de vente, de location ou de prêt. En plus de la sélection du matériel, le système fournira, selon l'O.N.F., des informations sur la programmation, une analyse des données, une assistance à la production, des répertoires et des catalogues. Au nombre des principaux moyens d'accès au système de classification, mentionnons le titre, le sujet, le format, la langue, le producteur et le distributeur. L'Office s'est engagé à mener cette entreprise à bonne fin, pour faire du PRECIS un système de classification national.

Version originale des films destinés aux études canadiennes

Un aspect important du travail de l'Office national du film a trait aux efforts accomplis pour combler le fossé qui sépare les deux principales cultures du Canada. Une façon efficace d'y parvenir est de produire des versions françaises des films anglais et des versions anglaises des films français. La majorité des films de l'O.N.F., à l'exception de ceux qui ont été produits dans le cadre du "programme subventionné", n'ont pas été l'objet de cette mesure. Des quelque 120 films produits chaque année, moins de 20 le sont et en français et en anglais. Il existe actuellement une accumulation de films produits durant la dernière décennie ou même avant, qui méritent d'être traduits; une telle mesure constituerait une addition importante à la liste des matériaux destinés aux études canadiennes offerts présentement dans le catalogue.

Un accroissement du budget destiné à la mise en version fournirait aux anglophones une mine de matériel nouveau sur le Canada français, et permettrait aux francophones d'accroître leur accès aux films anglo-canadiens: les programmes d'études québécoises et canadiennes s'en trouveraient énormément améliorés.

**Projets de l'Office national du film concernant les études canadiennes**

L'Office national du film a laissé entendre que les recommandations suivantes seraient soumises au conseil d'administration vers le milieu de l'année 1980:

(1) En reconnaissance de l'importance des études canadiennes en tant que domaine d'étude:

(a) que l'on établisse, sous la direction d'un producteur de programmes, un programme de haut calibre intitulé "Études canadiennes";

(b) que ce programme soit entrepris selon une production et une distribution conjointes;

(c) que les activités dépendant du programme se déroulent dans les deux langues officielles;

(d) que le programme soit financé "par un vote spécial";

(e) que le financement soit de l'ordre de $2 000 000 par an pour une période de cinq ans;

(f) qu'une liaison étroite soit établie et maintenue avec les éducateurs, les conseillers en programmes et en media, le conseil des ministres de l'Éducation du Canada, ainsi que les organisations, groupements et associations intéressés aux études canadiennnes.

(2) Pour faciliter l'échange d'idées entre enseignants, universitaires et cinéastes, l'Office devrait, après obtention des fonds appropriés:

(a) instituer un programme conçu directement en vue des besoins de l'"éducation", définie dans son sens très large. L'éducation ne se limite pas seulement aux institutions d'enseignements;

(b) faire revivre des publications informatives telles que Pot Pourri, pour donner aux profanes une idée de ce qui se produit au sein de l'Office. Les informations fournies seraient plus détaillées que celles qu'offre un simple bulletin de nouvelles;

(c) produire des matériaux visant à faciliter l'utilisation des films et autres produits audio-visuels;

(d) mettre au point une politique de formation des enseignants à l'usage des media;

(e) organiser des ateliers de travail sur la production des films, et particulièrement leur utilisation par les éducateurs;

(f) établir un budget prévoyant la réalisation des projets dont ont décidé ensemble l'O.N.F. et les éducateurs intéressés;

(g) mener à bien et mettre en pratique le projet Info/Promotion destiné aux produits audio-visuels canadiens.

L'Office national du film a manifesté, par ses réactions à Se connaître et par ses propres propositions, un intérêt et un engagement réels envers les études canadiennes. La valeur actuelle et le potentiel de l'Office pour le développement de ce champ d'activité ne font aucun doute. Il est important, toutefois, de souligner que ce potentiel n'a pu se réaliser, parce que l'O.N.F. ne possède pas les ressources nécessaires pour mettre en pratique les recommandations de la Commission Symons ou celles qu'il a formulées lui-même par suite de l'analyse de Se connaître. De plus, l'Office a dû annuler plusieurs programmes de valeur touchant les études canadiennes, et en reporter d'autres. Bien que les intentions de l'Office soient dignes du plus grand éloge, bien peu d'entre elles se sont traduites par des mesures positives.

Il faut espérer que l'administration de l'Office réagira avec générosité aux propositions avancées actuellement. Mais l'approbation de l'administration restera lettre morte si elle ne s'accompagne pas des ressources nécessaires pour réaliser le programme d'études canadiennes envisagé par l'O.N.F.

## La Bibliothèque nationale du Canada

La Bibliothèque nationale a réagi avec promptitude à la publication des deux premiers volumes du rapport de la Commission Symons. M. Symons a été invité à plusieurs reprises à rencontrer le personnel de la Bibliothèque nationale et, au cours de 1976 et 1977, alors que la Bibliothèque subissait une réévaluation assez délicate, un certain nombre de demandes d'opinions et de documentation de base furent soumises à la Commission.

L'équipe chargée de cette étude rédigea un rapport préliminaire sur les objectifs, les services et l'organisation de la Bibliothèque nationale du Canada. Ce rapport a été placé à la disposition des organisations nationales ayant soumis des mémoires et auxquelles on demanda des commentaires. Le conseil consultatif de la Bibliothèque nationale examina lui aussi le document, et les commentaires émanant de tous les milieux furent utilisés pour rédiger un rapport final.

On s'est efforcé de définir les objectifs de la Bibliothèque nationale pour que cette définition englobe tous ses programmes, présents et envisagés. Elle débute de la façon suivante:

> Recueillir, préserver et faire connaître la littérature de la nation, et fournir des facilités et des services nationaux de recherche, de référence et d'information sur les études canadiennes.[1]

Les études canadiennes occupent une place de choix dans la planification à long terme de la Bibliothèque. Une section importante de L'avenir de la Bibliothèque nationale du Canada est consacrée aux études canadiennes (voir pages 18 à 22), et d'importantes recommandations y sont émises.

Ce document reconnaît que les activités et le mandat de la Bibliothèque nationale visent à la prospérité des publications canadiennes et au développement des études canadiennes, "...envers lesquelles le rapport Symons suscite un intérêt sans précédent" (page 19). Dans cet esprit, le rapport de la Bibliothèque nationale recommande que "...les services bibliographiques, de référence et de prêt de la Bibliothèque nationale soient renforcés et amplifiés pour faciliter le développement des études canadiennes". On propose d'y parvenir au moyen:

(a) de l'extension des dépôts légaux aux micro-imprimés et aux cartes;

(b) de la mise sur pied d'un plan décentralisé à l'échelle nationale pour la préservation des journaux;

(c) de la création d'un registre national des matrices de micro-imprimés;

(d) de l'extension de la bibliographie nationale aux types de matériel dont on ne s'est pas encore occupé;

(e) de l'amélioration du traitement de tous les types de matériel inclus dans la bibliographie nationale pour égaler celui des monographies, afin que toutes les publications, sous toutes leurs formes, puissent être recouvrées par auteur, par titre et par sujet;

(f) de l'établissement de bibliographies rétrospectives portant sur toute la matière canadienne imprimée depuis l'introduction de l'imprimerie au Canada, en 1751;

---

1 L'avenir de la Bibliothèque nationale du Canada, Imprimeur de la reine, Ottawa, 1979, page 5.

(g) de l'extension de la microreproduction de celles-ci à toutes les universités et de leur classification dans des listes annuelles;

(h) de la mise sur pied d'un comptoir pour l'entreposage et la dissémination des rapports non publiés possédant une valeur de recherche;

(i) du financement de projets bibliographiques par des institutions ou des particuliers, afin de faciliter l'établissement de banques manuelles ou informatisées pour étayer la recherche dans certains secteurs significatifs des études canadiennes;

(j) de la mise sur pied d'un programme national de préservation de la matière bibliothécaire au moyen de la désacidification, d'un entreposage adéquat et de la microreproduction;

(k) de l'embauche de spécialistes en disciplines prioritaires, afin que les chercheurs puissent bénéficier plus activement de l'avis d'experts;

(l) de l'entretien et du développement de collections de matériel étranger nécessaire au soutien des études canadiennes ou requis pour desservir des secteurs insuffisamment couverts autrement, tels que le service bibliographique multilingue et la coordination dans le domaine des bibliothèques de droit, ainsi que dans les services aux handicapés.

Ces recommandations sont actuellement étudiées par le gouvernement: il est essentiel qu'elles obtiennent priorité et qu'elles soient mises en pratique, pour que la Bibliothèque nationale soit en mesure de répondre mieux qu'elle ne le fait présentement aux besoins des personnes intéressées aux documents canadiens.

L'intérêt manifesté par la Bibliothèque nationale envers les études canadiennes est amplement illustré dans son plan quinquennal, Vers un réseau de bibliothèques canadiennes. En énonçant le rôle de la bibliothèque, trois secteurs sont décrits comme prioritaires: le réseau bibliographique et de communication; les ressources; ainsi que les études canadiennes et la conservation.

En ce qui concerne le premier point, il convient de noter que le conseil consultatif de la Bibliothèque nationale coopère avec l'Association pour les études canadiennes à l'organisation d'une importante conférence nationale sur l'état de la bibliographie canadienne. Cette réunion, la première du genre depuis 1974, est prévue pour les 1er et 2 juin 1981 à l'occasion du congrès des Sociétés savantes, à Halifax.

Pour le troisième point, mentionnons que le plan souligne l'importance des études canadiennes pour la Bibliothèque nationale du Canada:

> Les études canadiennes constituent une portion fondamentale du mandat de la Bibliothèque nationale, qui est de préserver l'héritage littéraire et culturel du Canada et de promouvoir et disséminer sur place comme à l'étranger les informations sur le Canada.

Dans le plan, le concept "études canadiennes et conservation" englobe: l'intensification de l'inclusion de formes additionnelles de matériel bibliothécaire canadien; l'élimination des lacunes existant dans les collections de matière imprimée canadienne de la Bibliothèque nationale; l'acquisition de matériel autre que canadien pour étayer les études canadiennes en profondeur; l'engagement de spécialistes dans les domaines canadiens; la création d'un réseau de référence; l'encouragement de la bibliographie canadienne; et la mise sur pied d'un programme national de conservation pour la matière bibliothécaire.

L'engagement de la Bibliothèque nationale envers le développement des études canadiennes depuis la publication de Se connaître est évident depuis plusieurs années: par exemple, les recommandations du rapport Symons relatives à l'état des collections musicales canadiennes et de l'étude de la musique canadienne ont été mises en pratique par la Bibliothèque, au moyen d'un relevé des ressources bibliothécaires musicales au Canada effectué en 1978, dans le cadre d'une série de relevés du genre organisés à l'époque. Les bibliothèques de beaux arts ont également été examinées, et, dans le sommaire d'un rapport sur les conclusions de cette étude, les travaux de la Commission Symons ont été reconnus:

> Les politiques relatives aux collections de la majorité des bibliothèques universitaires visitées insistent sur la matière canadienne. On s'efforce de collectionner tout ce qui est publié actuellement sur l'art canadien dans la moitié environ de ces bibliothèques, pour étayer les programmes d'études canadiennes et les cours d'art canadien; on recherche également du matériel rétrospectif sur l'art canadien. On peut ainsi avancer que l'influence du rapport de la Commission sur les études canadiennes se fait sentir.

## Le Musée national de l'homme

La Société des musées nationaux constitue un avoir important pour le Canada, et joue un rôle de premier plan dans le développement des études canadiennes. Le Musée national de l'homme est peut-être le plus important des musées dans ce contexte, en raison, surtout, de la longue contribution qu'il a apportée au savoir canadien.

Ce point est illustré par le fait que le Musée national de l'homme (M.N.H.) a publié plus de 300 ouvrages intéressant les études canadiennes au cours des huits dernières années. Les rapports purement scientifiques sont publiés dans la série Mercure, et 230 d'entre eux, occupant un espace de rangement de quelque 16 pieds, ont été rendus publics. De plus, le M.N.H. est associé, pour la publication d'ouvrages plus populaires, avec un certain nombre de maisons d'édition canadiennes; il y a environ trente titres dans cette catégorie. Le musée publie ses propres catalogues bilingues d'exposition, ce qui reflète le fait que cette institution est le seul grand musée bilingue du Canada. Au nombre des autres publications, petits imprimés et brochures à l'intention des enfants et des jeunes, mentionnons la série Oracle, qui contient un grand nombre de titres, et la Revue des études canadiennes. Il y a également l'impressionnante Histoire visuelle du Canada, conçue spécialement pour l'usage scolaire, et qui comprend actuellement une quarantaine de sujets, traitant essentiellement de l'histoire du Canada.

Les réalisations du musée sont encore plus considérables que ne l'indique cette brève description: il a travaillé à la production de quelque 25 films, dont beaucoup en collaboration avec l'Office national du film. Tout en entretenant des expositions permanentes dans l'immeuble du Musée commémoratif de Victoria et au Musée canadien de la guerre, à Ottawa, le Musée national de l'homme poursuit depuis plusieurs années un remarquable programme d'expositions itinérantes à travers le pays: au cours de la dernière décennie, des expositions ont été organisées dans 577 communautés canadiennes.

Par ailleurs, le M.N.H. a prêté, à court et à long terme, certains éléments de sa collection à d'autres institutions canadiennes aux fins d'exposition. Un autre service, particulièrement important en tant que complément à son travail sur les études canadiennes, est le Programme des trousses du musée. Ce sont des séries de grosses trousses de type multimedia, dont chacune porte sur un sujet différent et qui sont conçues pour l'usage scolaire: elles sont utilisées gratuitement chaque année par plus de mille écoles canadiennes.

En plus de ces publications et de ces travaux de recherche, le musée s'occupe de collection, de conservation et de dissémination dans les domaines de la préhistoire canadienne, de l'anthropologie physique, de l'ethnologie, de l'ethnolinguistique, des études sur la culture folklorique, ainsi que de plusieurs sous-disciplines de l'histoire canadienne. Les travaux relatifs à l'histoire canadienne, dont une partie est effectuée par le Musée canadien de la guerre (une division

du Musée de l'homme), insistent sur les études culturelles, l'histoire sociale, économique, urbaine et militaire. Le musée finance tous ses travaux de recherche, et finance également, ou subventionne sur une base coopérative, les travaux de spécialistes dans les domaines relatifs aux études canadiennes dont il s'occupe - de 80 à 100 projets de recherche par an.

Si l'on considère l'ampleur de cet engagement envers les études canadiennes, il n'est pas surprenant que le rapport de la Commission sur les études canadiennes ait commenté très favorablement l'attitude et les efforts du Musée national de l'homme. La philosophie de la Commission Symons semble être en accord complet avec la façon de procéder du musée.

Il est remarquable que les activités du Musée national aient pu se poursuivre en dépit des difficultés considérables suscitées par les récentes coupures budgétaires qu'il a subies. Il n'est cependant pas douteux qu'à la longue, la capacité du musée de maintenir sa contribution aux études canadiennes se trouvera compromise. Au cours des quatre dernières années, le personnel du musée a été réduit de huit pour cent. Les travaux de sa Division de l'histoire devraient compter parmi ses activités les plus considérables, si l'on considère son importance pour l'étude de l'histoire sociale du Canada; et pourtant, cette division est la plus petite du musée et ne compte que 13 employés. C'est le genre de situation ou un budget d'exploitation de $100 000 et dix personnes de plus pourraient modifier entièrement la capacité du musée de jouer pleinement son rôle. Il ne s'agit pas seulement ici d'une question d'accroissement, mais il semble que cette unité ait également besoin de posséder une certaine "masse critique". Le musée a insisté avec raison sur l'histoire sociale, qui a été plus ou moins ignorée au cours des 50 dernières années, même si elle est cruciale pour permettre aux Canadiens de se connaître eux-mêmes et de comprendre le milieu social dans lequel ils vivent.

Bien d'autres choses pourraient être faites pour aider le Musée national à tenir son engagement envers les études canadiennes: le musée a besoin de meilleurs locaux pour entretenir les collections nationales et les exposer sous un meilleur jour; il a besoin de plus de fonds pour poursuivre son oeuvre: son financement a été réduit à tel point qu'il possède aujourd'hui la même capacité, en termes de dollars, que celle qu'il avait en 1972; il lui faut recouvrer le personnel qu'il a perdu, et même l'augmenter, particulièrement pour ses travaux de recherche et de publication sur l'histoire canadienne.

## Le Conseil national de la recherche en sciences naturelles et ingénierie (C.N.R.S.N.I.)

En mai 1978, le Conseil national de la recherche en sciences naturelles et ingénierie fut créé sous la forme d'un nouvel organisme d'octroi de subventions responsable des activités du bureau des subventions et bourses du Conseil national de la recherche. L'une des responsabilités dont il hérita fut celle des subventions stratégiques du C.N.R.

Les programmes de subventions stratégiques furent créés en 1977, dans le but d'encourager la recherche universitaire dans des domaines nationaux spécialement désignés. Les trois premières catégories choisies furent la toxicologie écologique, l'énergie et les océans. Pour la première année, on réserva $2,4 millions à ces programmes, et pour 1980-1981, on prévoit des dépenses de $17,7 millions pour les trois secteurs originaux ainsi que pour deux autres secteurs qui leur furent ajoutés en 1979, alimentation-agriculture et communications techniques. Une nouvelle catégorie de subventions stratégiques a été annoncée récemment: simplement appelées "subventions ouvertes", elles visent à aider la recherche dans des domaines d'importance nationale non prévus par les sujets spécifiques, et permettent au C.N.R.S.N.I. de s'intéresser à diverses questions d'intérêt national.

Les sujets désignés correspondent aux problèmes déterminés dans les chapitres consacrés à la science et à la technologie, ainsi qu'aux professions, du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Les subventions stratégiques peuvent apporter une contribution significative aux recherches en sciences et ingénierie effectuées dans les universités sur des problèmes d'importance nationale.

Ajoutées à l'étude sur l'éducation scientifique récemment annoncée par le Conseil des sciences du Canada, les subventions stratégiques du C.N.R.S.N.I. signifient que les personnes intéressées pourront désormais obtenir l'aide nécessaire, et que l'on pourra s'attaquer à certains des problèmes d'ordre scientifique déterminés par le professeur Symons et ses collègues, ainsi que par d'autres spécialistes de la politique, de l'enseignement et de la recherche scientifiques au Canada.

## Le Conseil des sciences du Canada

Depuis la publication du rapport de la Commission sur les études canadiennes, le Conseil des sciences du Canada a manifesté un intérêt croissant envers les questions soulevées par cette étude. La conception des sciences que se fait le Conseil est analogue à celle qu'énonce le rapport.

> La science, telle que comprise par l'appellation du Conseil des sciences, peut être définie comme étant l'organisation des connaissances que l'homme a accumulées sur lui-même et sur son environnement.
>
> "Nature de la science et objectifs du Conseil des sciences du Canada - dans le Premier rapport annuel, 1966-67. Conseil des sciences du Canada".

> ...l'argument le plus valide et le plus concluant en faveur des études canadiennes est l'importance de l'autoconnaissance, le besoin de nous connaître et de nous comprendre nous-mêmes.
>
> Pour nous connaître nous-mêmes, il nous faut comprendre et apprécier le rôle extrêmement important que joue la science dans nos vies et dans la formulation de nos valeurs et de nos opinions.

Se connaître, le rapport de la Commission sur les études canadiennes.

Dans son étude, le professeur Symons conclut que les écoliers canadiens "n'apprennent virtuellement rien des réalisations et des effets de la science dans leur propre pays; et la raison en est que ces questions ne leur sont pas enseignées". Ce facteur explique en partie ce que M. David Suzuki, du Conseil des sciences, considère comme un énorme fossé en voie de se creuser entre les hommes de science et le public en général.

> ...l'ignorance collective du public au sujet de la science est effroyable. L'enthousiasme avec lequel ont été acceptés l'astrologie, les O.V.N.I., la P.E.S., Uri Geller, la communication des plantes, le triangle des Bermudes, le pouvoir des pyramides et Présence des extra-terrestres, et la popularité dont ils jouissent, témoignent de l'échec subi par la méthode scientifique dans ses efforts pour pénétrer la vie de tous les jours.
>
> ...cette ignorance se reflète dans les organes d'information si nous devions juger le statut social des hommes de science par leur présence à la télévision, par exemple, force nous serait de conclure que leur rôle est rien moins que trivial. Les hommes de science n'y font leur apparition que dans le but de confirmer l'efficacité des suppositoires, des désodorisants ou des vaporisateurs.

Conscient de ce qu'un certain nombre des questions soulevées dans le rapport sur les "études canadiennes" avaient trait à la science et à l'essor des sciences au Canada, le Conseil décida d'entrer en contact avec la Commission sur les études canadiennes.

La première démarche fut entreprise peu de temps après la publication de Se connaître. Le Conseil demanda au professeur Symons d'étudier la question de la souveraineté technologique et de participer à une entrevue de représentants du Conseil avec le ministre d'État pour la science et la technologie, en guise de prélude à la rédaction d'un document gouvernemental sur cette question.

Peu après, les 15 et 16 juin 1978, le professeur Symons fut invité à assister à une réunion régulière du Conseil des sciences, et à parler des questions soulevées dans le chapitre de son rapport consacré à la science et à la technologie. À la suite de cette réunion, le Conseil décida de commander une étude des implications, pour l'état des sciences au Canada, des observations contenues dans Se connaître.

Pour faciliter ce travail, et pour aider à clarifier ses propres vues sur l'éducation scientifique, le Conseil organisa, le 24 octobre 1978 dans ses bureaux d'Ottawa, un colloque sur le rapport Symons. Des invitations furent adressées à cet effet à des personnalités du monde de l'éducation, du gouvernement et de l'industrie.

Appelé "Conversation sur le contenu canadien de l'éducation scientifique", le colloque donna aux participants l'occasion de discuter de la science et des études canadiennes avec le commissaire. Au nombre des principaux sujets de préoccupation qui furent déterminés lors de cette rencontre, mentionnons le manque d'attention envers les dimensions et les problèmes canadiens dans l'enseignement et la recherche scientifiques, le fait que les Canadiens ne semblent pas comprendre que la science et la technologie font partie intégrante de la culture de notre société, et la nécessité pour le public de se rendre mieux compte du rôle joué par la science et la technologie au Canada. Ces préoccupations s'apparentaient à une quatrième question d'intérêt primordial pour les participants, à savoir l'attitude des jeunes devant la science. Certains se sont dits inquiets de ce qu'ils perçoivent comme un éloignement de la science de la part de jeunes Canadiens sur le point de choisir une carrière, et ont avancé qu'il pourrait être le résultat d'une mauvaise compréhension du rôle réel que la science et la technologie jouent dans notre société; de l'idée que la science est le serviteur des complexes militaires et industriels; qu'elle s'est divorcée de la culture; ou que, des deux grands thèmes de l'activité humaine, la créativité esthétique est plus abordable que la science et la technologie.

Le résultat le plus significatif du colloque a peut-être été la déclaration sans équivoque des participants selon laquelle la reconnaissance d'un certain contenu canadien dans l'éducation scientifique devrait constituer un objectif éducatif fondamental.

Le document commandé par le Conseil, Un contexte canadien pour l'éducation scientifique, a été examiné lors de la réunion que le Conseil a tenue les 19 et 20 avril 1979. Le directeur de la recherche du Conseil des sciences a souligné, dans la préface de ce document, que celui-ci "avait énormément aidé à convaincre les membres du Conseil

de considérer sérieusement une étude de l'éducation scientifique au Canada..."

Un contexte canadien pour l'éducation scientifique constitue un résumé des questions sur l'éducation et la recherche scientifiques soulevées par le rapport de la Commission sur les études canadiennes et des recommandations émises à leur sujet. Le document formulait lui-même deux recommandations: que le Conseil entreprenne une étude approfondie des questions soulevées dans le rapport Symons et que, lors de la publication de l'étude du Conseil, une conférence soit organisée pour en analyser les conclusions.

Le Conseil décida d'instituer un groupe de travail sur l'éducation scientifique; il était constitué de M. H. Rocke Robertson (président) et du professeur T.H.B. Symons, ainsi que de deux membres du Conseil des sciences, son directeur exécutif intérimaire, M. Jorge Meidzinski et son direction de la recherche, M. James Gilmour.

Le groupe de travail fut prié de rédiger un rapport de faisabilité sur les activités que se proposait d'entreprendre le Conseil dans le domaine de l'éducation scientifique, et de lui soumettre son rapport en octobre. Au cours de l'été 1979, le groupe, assisté de l'auteur du "Contexte", effectua une étude axée sur l'éducation scientifique dans les écoles élémentaires et secondaires. Lors de sa réunion d'octobre 1979 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, le Conseil décida d'entreprendre une vaste étude de l'éducation scientifique au Canada.

Cette décision constitue une réaction évidente au rapport de la Commission sur les études canadiennes. A chacune des étapes de son analyse, le Conseil s'est maintenu en contact étroit avec le commissaire, d'abord en l'invitant à lui présenter directement ses vues, puis par sa coopération avec le groupe de travail sur l'éducation scientifique. M. Symons est actuellement membre de la commission instituée pour surveiller les progrès de l'étude.

Le Conseil des sciences est, de façon typique, impliqué en même temps dans deux ou trois études importantes. Il est significatif qu'il ait décidé, cinq ans après la publication de Se connaître, d'affecter des ressources à l'exploration des nombreuses questions relevant de l'éducation scientifique soulevées par le rapport de la Commission Symons et par ses propres délibérations.

Les grandes lignes de l'étude ont été approuvées par le groupe de travail sur l'éducation scientifique du Conseil, et par le Conseil lui-même. Dans Éducation scientifique au Canada: fondements d'une étude sur la recherche, préparé en vue de la réunion de juin 1980 du Conseil à Ottawa, Graham Orpwood, le conseiller scientifique chargé du projet, a étudié les raisons de cette étude, ses divers éléments, et a suggéré la procédure à suivre.

L'étude se fera selon trois phases: la première, baptisée par Orpwood "détermination des questions", prévoit la rédaction d'une série de sujets de discussion présentant chacun une perspective distincte sur les objectifs de l'éducation scientifique. "A mesure que l'enquête progressera, le programme des délibérations devra être suffisamment souple pour que de nouvelles questions puissent lui être ajoutées. En même temps, l'étude devra veiller à ce que des questions légitimes ne disparaissent pas par défaut (c.-à.-d. sans décision consciente)".

La seconde phase de l'étude, le recueil des données, devra débuter avant la fin de la première. Elle portera sur le recueil et l'analyse de documents de politique et d'information statistiques, dans le but de fournir un aperçu général des politiques et pratiques passées et présentes concernant l'éducation scientifique.

La phase finale, la considération des choix pour l'avenir sera menée à bien au moyen de conférences et d'ateliers de travail provinciaux (ou régionaux). "Il est possible qu'une conférence nationale soit également considérée comme offrant un intérêt général, mais elle ne devra pas supplanter les délibérations spécifiques au sein des juridictions provinciales".

Il faut espérer que le Conseil des sciences publiera un document significatif sur l'état de l'éducation scientifique au Canada. Cet effort peut d'ores et déjà être considéré comme une réaction appropriée aux questions cruciales concernant la science au Canada qu'a soulevées le rapport de la Commission sur les études canadiennes.

## Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (C.R.S.H.C.)

Le Conseil des arts et son successeur pour les subventions universitaires dans les domaines des sciences sociales et des lettres, le C.R.S.H.C., ont réagi judicieusement aux recommandations contenues dans Se connaître.

Depuis la création du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, l'appui envers d'importants projets d'études canadiennes tels que le Dictionnaire biographique du Canada s'est substantiellement accru et des développements importants sont survenus dans le domaine des sciences sociales et des lettres, à la suite des recommandations du rapport Symons; nous présentons ici quelques brefs commentaires sur certains des plus remarquables. On trouvera des commentaires additionnels sur les travaux du Conseil des arts et du C.R.S.H.C. aux chapitres quatre et cinq du présent document.

Groupes consultatifs

Au moment de la publication du rapport Symons, le Conseil des arts comptait deux groupes consultatifs oeuvrant à des questions qui intéressaient particulièrement le commissaire. Il s'agit du groupe consultatif sur les enquêtes-sondages et du groupe consultatif sur l'individu, la langue et la société. Le premier s'occupait des problèmes relatifs aux recherches sur les sondages canadiens effectuées dans les universités canadiennes, et le second, des aspects sociaux et psychologiques du caractère multilingue du Canada.

Depuis lors, le C.R.S.H.C. a créé plusieurs autres organismes consultatifs, en réponse directe aux recommandations de Se connaître.

Le groupe consultatif sur les archives canadiennes

Le 20 janvier 1978, le Conseil des arts créait le groupe consultatif sur les archives canadiennes, qui dépend désormais du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le successeur du Conseil des arts.

Sous la présidence d'Ian Wilson, archiviste provincial de la Saskatchewan, le comité de neuf membres a examiné tous les types d'archives canadiennes - municipales, locales, commerciales et ouvrières, ecclésiastiques, provinciales, universitaires et fédérales - et a émis des recommandations sur l'état actuel des archives canadiennes et sur leur développement futur.

Le communiqué de presse publié à ce sujet par le Conseil des arts soulignait que "...le comité avait été institué en réponse aux besoins exprimés depuis longtemps par les archivistes autant que par les chercheurs, et aux préoccupations énoncées par le professeur T.H.B. Symons dans son rapport sur les études canadiennes, Se connaître, à savoir, l'insuffisance des programmes de formation, le manque de coordination des activités relatives aux archives, la nécessité de perfectionner les normes professionnelles, d'accroître la conscience publique de l'importance des archives canadiennes, et d'agir sans délai pour préserver les dossiers historiques périssables".

Le groupe consultatif sur les archives canadiennes remit son rapport au C.R.S.H.C. et à la communauté archiviste lors de la réunion de juin 1980 des Sociétés savantes. On trouvera les détails du travail du groupe et ses recommandations au chapitre six du présent document.

Le groupe consultatif sur la recherche et l'éducation supérieure dans les études de la gestion et de l'administration

En mars 1979, le C.R.S.H.C. créa un groupe consultatif chargé d'étudier les fonctions et l'état de la recherche et de l'éducation supérieure dans la gestion et l'administration dans les universités canadiennes, appliquant ainsi une recommandation de Se connaître.

Sous la présidence de M. Laurent Picard, doyen de la Faculté de gestion de l'Université McGill, le groupe, formé de douze membres, fut chargé de soumettre des recommandations au monde des affaires, aux administrateurs, aux professionnels, aux facultés et administrations universitaires, aux gouvernements et aux conseils chargés des subventions, sur la façon d'améliorer la recherche et l'éducation supérieure axée sur la recherche dans ces domaines.

Le mandat du groupe était assez étendu:

(1) Définir la nature de la recherche dans les études de la gestion et de l'administration, particulièrement dans leurs rapports avec les besoins et aspirations des Canadiens; examiner les effets du statut professionnel de cette discipline sur ladite recherche; et déterminer la possibilité de tirer de cet examen des conclusions générales applicables à toutes les disciplines professionnelles.

(2) Examiner l'état de la recherche sur les études de la gestion et de l'administration, en déterminant son importance, les méthodes employées, son ampleur, sa qualité, ses perspectives théoriques et ses sources de financement.

(3) Analyser l'éducation supérieure en gestion et administration dans ses rapports avec la recherche avancée effectuée par les étudiants et les professeurs.

(4) Soumettre aux membres de cette profession, aux facultés et administrations universitaires, aux gouvernements et aux conseils chargés des subventions, des recommandations visant à améliorer les connaissances, la recherche et l'éducation supérieure axée sur la recherche dans les études sur la gestion et l'administration, particulièrement dans leurs rapports avec les préoccupations nationales.

En plus du président, les membres du groupe étaient les suivants: Richard V. Matessich, U.C.-B.; Richard J. Hand, Queen's; Joseph Kates, Joseph Kates Associates, Toronto; Garfield A. Pynn, Memorial; Jean-Marie Youlouse, École des hautes études commerciales; George S. Lane, Université de Calgary; James D. McNiven, Conseil de la recherche des provinces de l'Atlantique; Max von Zur-Wuehlen, Statistique Canada; G. Alan Blair, Conseil des sciences du Canada; et Max B.E. Clarkson, Université de Toronto.

Le rapport du groupe consultatif a été remis au C.R.S.H.C. lors de son assemblée des 13 et 14 décembre. Il débute par une citation tirée de la Cinquième revue annuelle du Conseil économique du Canada: "...les ressources totales consacrées à l'éducation universitaire en affaires et à la recherche dans ce domaine sont absolument insuffisantes", et par un extrait de Se connaître:

> En dépit du rôle important joué par les affaires dans le développement du Canada, l'éducation en affaires possède une histoire relativement récente dans notre pays...En fait, elle a été négligée dans presque toutes les universités canadiennes jusqu'aux années 1960.

Le groupe conclut qu'il ne pourrait mettre son mandat totalement à profit: une étude exhaustive de l'état de la recherche en gestion n'a pas été jugée nécessaire, le groupe décida de ne pas définir la nature de la recherche dans ce domaine, et de ne pas tirer de conclusions générales de ses travaux en ce qui concerne d'autres disciplines professionnelles.

L'étude émet quatre recommandations fondamentales:

(1) Que l'éducation et la recherche en gestion soient considérées comme prioritaires à l'échelle nationale, et, comme telles, qu'elles reçoivent une subvention stratégique annuelle de $3 000 000 (en dollars de 1980).

(2) Qu'environ $1,8 million de cette somme soit destiné à divers programmes conçus pour accroître le nombre de professeurs possédant un doctorat et enseignant dans les facultés canadiennes de gestion et d'études administratives.

(3) Qu'environ $1,2 million par an soit destiné à soutenir les travaux de recherche des professeurs de gestion et d'études administratives au Canada.

(4) Que l'administration de ces deux programmes de subventions stratégiques devienne la préoccupation primordiale d'un nouveau Conseil de recherche en gestion.

Dans son introduction au rapport du groupe, intitulé Education et recherche universitaires en gestion: une crise en plein développement, le président du C.R.S.H.C., M. André Fortier, souligne que:

> "...le Conseil...ne peut l'approuver entièrement. Il constate avec regret que le groupe consultatif a négligé certaines portions essentielles de son mandat, qui le chargeaient nommément de définir la nature de la recherche sur place, d'inventorier cette recherche, et de déterminer l'état des rapports entre les études supérieures en gestion et en administration et la profession elle-même. Le Conseil juge de plus qu'il ne peut accepter la principale recommandation du rapport - la création d'un nouveau conseil de recherche chargé spécifiquement des études en gestion et en administration..."

Les programmes institués par le C.R.S.H.C. à la lumière de ce rapport sont axés sur la recherche en gestion. Deux aspects de la réaction du Conseil valent d'être soulignés ici: l'adoption d'un programme de subventions en vue du doctorat et une série d'ateliers de travail. Pour 1980-1981, on a prévu l'octroi de dix bourses de ce genre, évaluées à $12 000, plus les frais d'enseignement et de déplacement. Pour sa part, le programme d'ateliers de travail permettra d'évaluer la conception de l'éducation en gestion et en administration, les priorités relatives à la recherche, et la question du contenu canadien de l'éducation en gestion.

Le chapitre quatre du présent document donne des renseignements complémentaires sur la réaction, en ce qui concerne l'éducation en gestion, aux questions soulevées dans Se connaître.

Le groupe consultatif sur l'éducation juridique

Le C.R.S.H.C. s'occupe actuellement de mettre sur pied un groupe consultatif sur l'éducation juridique canadienne, suivant en cela les recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes:

> La Commission désire appuyer la suggestion selon laquelle une étude détaillée de l'état de l'éducation juridique au Canada devrait maintenant être entreprise. Non seulement ne s'est-il fait aucune étude récente sur ce sujet, mais aucune n'a jamais été entreprise à l'échelle nationale. Une telle étude devrait, entre autres, passer en revue les programmes des facultés de droit, les bibliothèques et les archives axées sur les études juridiques, l'état de la recherche et des études supérieures en droit, les problèmes suscités par le financement de l'éducation et de la recherche juridiques, la poursuite de l'éducation par la profession juridique, l'éducation juridique pour la population en général, le droit dans les programmes scolaires et l'appui aux publications relevant du domaine de l'éducation juridique, et émettre des recommandations à leur sujet. L'attention la plus sérieuse devrait être apportée aux questions relatives au contexte canadien de l'éducation juridique.
>
> (Se connaître, Volume 1, page 217)

Le mandat du groupe consultatif n'a pas encore été rendu public, et ses membres n'ont pas été nommés. Ces questions doivent être discutées lors de l'assemblée de juin 1980 du Conseil.

Atlas historique du Canada

Un autre projet important qui doit combler un besoin significatif souligné par le rapport Symons est l'Atlas historique du Canada. Ce projet, annoncé le 20 avril 1979, a été rendu possible grâce à l'octroi à l'Université de Toronto d'une subvention de $3 500 000 pour

lui permettre d'étayer la recherche et la production, sur une période de six ans, d'un Atlas en trois volumes qui sera publié et en français et en anglais.

Le directeur du projet est le professeur William G. Dean, de l'Université de Toronto. Basé sur les travaux d'experts en géographie, en histoire, en anthropologie, en économie, en sociologie, en sciences politiques et en architecture, la mise au point de l'Atlas groupera des spécialistes de l'U.C.-B. de l'Université du Manitoba, de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université de Montréal, des universités Laval, Wilfrid Laurier, McMaster, York, Queen's, Memorial et naturellement de l'Université de Toronto.

Le projet portera sur le développement du territoire canadien depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. On se propose de présenter, sur une série de cartes chronologiques, par l'image plus que par les mots, l'évolution des aspects social, culturel, économique, éducatif et politique de la vie aux époques pré-canadienne et canadienne. Cet Atlas constituera une contribution importante au développement des études canadiennes.

Bourse Jules et Gabrielle Léger

Le Conseil encourage la recherche sur une variété de sujets canadiens au moyen d'un vaste éventail de programmes de subventions: programmes de bourses, subventions négociées, subventions stratégiques, etc. Un excellent exemple de ce genre de contribution est fourni par la nouvelle bourse d'études constitutionnelles de la Couronne et du Gouverneur général, d'une valeur de $25 000.

Annoncé en novembre 1979, ce prix, qui portera le nom de Bourse Jules et Gabrielle Léger, a été créé pour reconnaître la contribution que les Léger ont apportée à la charge de vice-roi. Son but est d'encourager une meilleure compréhension du rôle du Gouverneur général dans le système parlementaire canadien. Le premier lauréat en est M. Jacques Monet, de l'Université d'Ottawa; le professeur Monet étudie depuis trois ans l'histoire politique et constitutionnelle du rôle du Gouverneur général du Canada, de 1840 à nos jours.

Politique du C.R.S.H.C. envers les études canadiennes

Tandis que le présent rapport était en voie de rédaction, le C.R.S.H.C. commençait à envisager un mandat possible en vue du lancement d'un programme spécial de soutien aux études canadiennes. Une étude présentant plusieurs "options" est en voie de préparation, et des consultations ont actuellement lieu avec des spécialistes dans ce domaine. Le Conseil envisage les études canadiennes dans le cadre des programmes existants, et aussi dans le cadre des normes régissant les subventions stratégiques. Il s'agit là d'une réaction directe aux conclusions de la Commission sur les études canadiennes et aux besoins exprimés par des groupes tels que l'Association pour les études canadiennes.

L'idée avait été suggérée au Conseil dans son plan quinquennal, publié en juin 1979, qui souligne que:

> ...dans bien des domaines, les efforts visant à instaurer une compréhension systématique des conditions existant au Canada en sont encore au stade embryonnaire. Se connaître, le rapport de la Commission sur les études canadiennes, offre le premier examen de cette situation secteur par secteur. Le document conclut, en fait, que la recherche canadienne, bien que fidèle à ses engagements envers le savoir mondial, devrait consacrer plus de ressources à la satisfaction de ses propres besoins d'information et de connaissance de soi.

Tout en fixant ses priorités pour la période 1980-1985, le Conseil a gardé à l'esprit les préoccupations exprimées par la Commission. Son premier objectif est de maintenir son soutien à la recherche indépendante dans le domaine des sciences humaines, et son second, "...encourager un accroissement considérable des efforts relatifs aux recherches axées sur des thèmes d'importance nationale", inclut une suggestion relative aux études canadiennes qui se lit comme suit:

> Études canadiennes - Ainsi que l'ont montré la Commission sur les études canadiennes et d'autres experts, nous demeurons mal informés sur notre propre pays. Tous les aspects de la vie canadienne, de la littérature à la politique, exigent une attention accrue. L'assistance fournie à ce sujet aurait pour objet de servir de complément aux programmes d'autres organismes de financement des recherches de cette nature.

Le 5 février 1980, le Secrétaire d'État a annoncé un accroissement de 16,2% du budget du Conseil pour l'année financière 1980-1981. L'approbation de ce budget par le gouvernement constituait l'appui du cabinet à la première année du plan quinquennal du Conseil. Comme nous l'avons souligné, ce plan prévoit d'importants efforts dans le domaine des études canadiennes.

Le secrétaire d'État actuel, M. Francis Fox, a laissé entendre qu'il était prêt à poursuivre ce niveau de financement, et que le Secrétariat était disposé à étudier toute proposition que le Conseil voudrait lui soumettre en vue de l'établissement d'un programme d'études canadiennes.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada semble prêt à réagir encore plus activement aux recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes, et aux tendances qui pourront apparaître dans ce domaine. Il est important que tout programme entrepris, quel qu'il soit, réponde à des besoins spécifiques en matière d'études canadiennes et qu'il fournisse l'appui nécessaire, particulièrement pour l'étude et la recherche interdisciplinaires.

## Le Secrétariat d'État

Dans un bref article intitulé "Soutien fédéral aux études canadiennes", publié dans un numéro récent du Bulletin de l'A.C.C.C., le secrétaire d'État du Canada, l'honorable Francis Fox, expliquait que le gouvernement, et son ministère en particulier, s'intéressait depuis longtemps au développement des études canadiennes. Faisant allusion aux travaux du professeur T.H.B. Symons et de ses collègues, M. Fox louait les efforts accomplis pour parvenir à une autoconnaissance nationale. Selon le ministre, "l'objectif général de l'appui fédéral aux études canadiennes est de fournir des fonds, des bourses et des possibilités d'éducation, afin d'encourager une meilleure compréhension des caractéristiques sociales, culturelles, régionales et linguistiques du Canada". Et il poursuivait:

> Dans cette perspective, le programme de subventions du Secrétariat d'État devient un instrument pour la promotion et l'encouragement d'une perspective nationale dans la conception et la production de matériel d'enseignement et d'activités de recherche et de développement. Les projets et les activités relatifs aux études canadiennes qui sont soutenus par le gouvernement fédéral servent par conséquent de complément aux initiatives provinciales axées sur des études locales ou régionales.

Depuis la publication du rapport de la Commission sur les études canadiennes, quatre secrétaires d'État successifs s'en sont servis comme un important document de référence, et le gouvernement a financé un certain nombre de projets en fonction de ses recommandations. Les ministres Faulkner, Roberts, MacDonald et Fox se sont inspirés du rapport et ont souligné l'important message qui en émane.

Par exemple, l'honorable John Roberts, au banquet marquant l'inauguration de la Faculté de Lettres de Calgary, le 9 février 1978, déclarait:

> ...Beaucoup d'entre vous, le plupart, j'espère, auront lu le rapport de Tom Symons, Se connaître, qui prouve combien nous n'avons pas voulu nous connaître nous-mêmes. Nous courons le danger de perdre la notion de ce que nous avons accompli dans ce pays, et de perdre en même temps notre compréhension de qui nous sommes, et la conscience que le Canada constitue une société particulière et précieuse. Si nous perdons nos convictions de ce qu'est le Canada, si nous perdons la volonté de préserver notre héritage unique, nous risquons en même temps de compromettre l'existence du pays lui-même.
>
> Quelque 25 années après la parution du rapport Massey, Tom Symons souligne, dans son rapport, certains de nos échecs. Nous ne semblons tout simplement pas nous intéresser suffisamment à nous-mêmes; nous savons peu de notre passé; nos institutions

> d'enseignement sont lamentablement faibles dans le domaine des études canadiennes; nous savons trop peu de notre patrimoine, de nos traditions, nous ignorons virtuellement qui nous sommes et qui sont les autres avec lesquels nous partageons cette région géographique appelée le Canada.

Le secrétaire d'État dans le gouvernement conservateur de 1979-1980, l'honorable David MacDonald, a souligné à plusieurs occasions l'importance qu'il attachait aux études canadiennes. Lors de la remise de la première bourse Jules et Gabrielle Léger, le 6 novembre 1979, il déclarait:

> Une commission qui, j'en suis certain, vous est familière, publia en 1975 un rapport qui fournissait de puissants arguments en faveur du développement accéléré des études canadiennes. L'accroissement des connaissances de notre histoire, au moyen de ces nouvelles études du rôle de la Couronne et du Gouverneur général, nous aidera ainsi réellement à "se connaître", selon l'expression de Tom Symons. Ces réflexions sur notre passé - à la fois pénible et heureux - pourront renforcer notre détermination de bâtir ensemble un pays dont nous pourrons être fiers.

De telles remarques prouvent l'importance que le rapport Symons revêtait pour ces ministres.

Peu après la publication de Se connaître, le Programme d'aide à l'éducation chargea Eve Kassirer de rédiger Le rapport Symons: commentaires évaluatifs et implications. Ce document de 47 pages examine, chapitre par chapitre et recommandation par recommandation, les implications, pour le Secrétariat, des conclusions du commissaire et de ses collègues. Il conclut ainsi:

> La force du rapport de la Commission réside dans le fait qu'il fournit des preuves empiriques irréfutables de l'importance des études canadiennes pour le développement de ce pays, et qu'il énonce les possibilités qui existent ou qui devraient exister. Le rapport demeurera, sans aucun doute possible, pour des décennies à venir, une source d'inspiration de toute première importance dans le domaine des études canadiennes.

Des documents de ce genre, conçus en vue d'une utilisation interne, ont servi de contexte à l'examen des demandes de subventions soumises au Secrétariat par divers groupements et individus. Parce qu'il avait étudié en détail les implications de Se connaître, le Secrétariat d'État fut en mesure d'évaluer les projets envisagés puisqu'il connaissait les besoins existant dans le domaine des études canadiennes.

Le 22 novembre 1978, l'honorable John Roberts, parlant à l'occasion de la conférence sur "Les lettres dans notre société: vers une nouvelle coalition", organisée à l'Université Carleton d'Ottawa, annonçait que le Secrétariat avait commandé, et que le gouvernement avait approuvé, trois importantes subventions relatives aux études canadiennes. Le Ministre a expliqué à ce sujet qu'il voyait un rôle important à jouer par le gouvernement dans la mise au point d'une politique nationale sur l'éducation. Se basant sur les conclusions du rapport de l'examinateur externe de l'O.C.D.E. et de l'étude du professeur Symons, il a fait observer que "...selon eux, notre système d'éducation n'est pas orienté vers un but précis; nous n'avons pas su créer le sens de l'identité qui est si nécessaire à notre survivance nationale; nous ne possédons pas de politiques éducatives coordonnées qui puissent assurer la cohésion de nos systèmes éducatifs".

Le Ministre concluait par la déclaration suivante:

> Je voudrais profiter de cette occasion pour annoncer plusieurs subventions que le gouvernement fédéral, en réponse aux conclusions du rapport de la Commission sur les études canadiennes, a décidé d'octroyer en vue d'un projet pilote de trois ans visant à améliorer et à amplifier les études canadiennes dans notre système éducatif tout entier...
>
> La Fondation des études canadiennes recevra $290 000 pour la première année et $210 000 pour la seconde année d'une subvention échelonnée sur deux ans, pour produire et publier de nouveaux matériaux à l'usage du public en général et des écoles, dans les secteurs de l'histoire et du milieu sociaux et culturels du Canada, ainsi que des systèmes économique et politique canadiens. De plus, la Fondation se propose d'intensifier ses activités consultatives, pour venir en aide aux groupements désireux d'améliorer l'état des études canadiennes.
>
> L'Association pour les études canadiennes recevra pour sa part $40 000 par an pendant trois ans, pour organiser des ateliers de travail et poursuivre sa série de conférences nationales annuelles, ainsi que pour mettre au point un programme de publication relatif à une série de biographies canadiennes, et pour aviser les facultés et les étudiants canadiens des conférences et de l'assistance financière prévues.
>
> Enfin, l'Association canadienne des collèges communautaires, qui dessert quelque 160 institutions post-secondaires n'octroyant pas de diplôme, recevra $325 000 par an durant trois ans pour amplifier ses services actuels et fournir aux collèges communautaires de meilleurs matériaux d'enseignement tant au niveau régional que national. De plus, l'Association établira un comptoir d'information et organisera une série de conférences, ainsi qu'un programme d'échanges pour les étudiants et le personnel intéressés aux études canadiennes.

Par la même occasion, le Ministre déclara qu'il "étudiait les moyens d'aider les universités à mettre l'accent sur les études canadiennes". Pour l'instant, aucune formule n'a été mise au point pour fournir cette assistance, mais on veut croire que la chose se fera dans un avenir rapproché.

Les détails des programmes institués par l'Association pour les études canadiennes, l'Association des collèges communautaires canadiens et la Fondation des études canadiennes sont fournis dans le troisième chapitre du présent document. Dans les trois cas, ces organisations citent les recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes dans leurs demandes de subventions, et elles ont toutes trois fourni à leurs membres des occasions de s'attaquer à certains des problèmes décrits dans le rapport.

En plus de ces trois importants programmes de financement, le Secrétariat d'État a réagi d'autres façons au rapport Symons; en voici quelques exemples:

Le 20 avril 1979, le secrétaire d'État John Roberts annonçait une allocation de $330 267 pour assurer la première phase d'un relevé national des ressources archivistiques canadiennes; 138 étudiants furent employés à cette tâche cet été-là. Le Ministre avait souligné:

> Le besoin de localiser et de décrire les ressources archivistiques de toutes les régions du Canada a été souligné par le professeur T.H.B. Symons dans Se connaître: le rapport de la Commission sur les études canadiennes. La Commission a recommandé que l'on entreprenne un inventaire national détaillé des ressources archivistiques, au moyen d'un programme coopératif impliquant les agences archivistiques fédérales, provinciales et privées.

Les travaux entrepris en vertu de ce programme ont été effectués dans vingt villes ou régions canadiennes, y compris le Yukon.

Plusieurs projets ont été financés par la Direction du multiculturalisme du Secrétariat d'État et par le Ministre d'État au Multiculturalisme, qui se sont efforcés de satisfaire certains des besoins énoncés par le rapport Symons au volume 1, chapitre 3, pages 81 et 83; dans cette section, la Commission recommandait fortement l'aide à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des études ethniques et du pluralisme culturel canadien. Par exemple, une somme de $300 000 a été allouée à l'Université de Toronto pour créer une chaire d'études hongroises, "la première subvention de ce genre jamais octroyée à une université canadienne".

Le programme multiculturel du Secrétariat d'État, par son projet sur l'histoire des ethnies, a encouragé l'étude des contributions de divers groupes ethno-culturels au développement de la société canadienne; 24 histoires ont déjà été commandées dans le cadre du programme, à propos des groupes suivants:

| | | | |
|---|---|---|---|
| antillais | écossais | hongrois | norvégien |
| arabe | estonien | irlandais | polonais |
| byelorusse | finnois | italien | portugais |
| chinois | gallois | japonais | scandinave |
| croate | grec | juif | serbe |
| danois | hollandais | lituanien | ukrainien |

Au début de 1980, des soumissions furent demandées en vue de la rédaction de l'histoire des communautés allemande, russe, lituanienne et suédoise en particulier, et l'on demanda des suggestions en vue de l'étude de questions thématiques relatives à l'histoire des ethnies canadiennes.

Le 11 avril 1978, le Secrétariat d'État annonçait le lancement de nouveaux programmes gouvernementaux touchant l'industrie du film. Il laissait entendre qu'il se proposait de soulever la question de la domination du matériel d'éducation audio-visuel étranger dans les écoles canadiennes, devant le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Il proposait la mise sur pied d'un programme de subventions destiné à encourager un accroissement de la production de matériel éducatif par les cinéastes canadiens, et une plus grande utilisation de ce même matériel. Ces suggestions répondaient directement aux recommandations 11 et 13 du chapitre consacré à l'éducation audio-visuelle du volume 2 du rapport de la Commission.

> 11. Le Conseil des ministres de l'Éducation et le Secrétariat d'État, ou le ministère des Communications du gouvernement fédéral, devraient étudier les moyens de soutenir les travaux de l'Association par l'utilisation des moyens d'expression et de la technologie dans l'éducation canadienne.
>
> 13. Une...étude devrait être effectuée afin de déterminer les exigences communes des programmes d'études canadiennes à travers le pays. Les entreprises publiques et privées devraient ensuite être encouragées à accorder à la satisfaction de ces exigences la priorité de leurs programmes de production.

Bien du travail reste encore à accomplir dans ce domaine, bien que les efforts de l'Office national du film, des Archives nationales du film, de la télévision et du son, et de la Bibliothèque nationale du Canada aident d'ores et déjà à réduire le problème du manque d'informations relatives aux sources canadienes.

Le 5 mai 1977, le Secrétaire d'État chargeait la Régie de surveillance de la propriété culturelle canadienne de le conseiller sur les questions relevant de la préservation au Canada de cette partie de notre patrimoine, et, le 9 janvier 1978, le Ministre annonçait l'octroi de la première subvention accordée en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation de la propriété culturelle canadienne: elle fut versée à l'Université Memorial en vue de l'achat, à l'extérieur du Canada, d'un livre rare intitulé "A Short Discourse of the New-Found-Land", publié à Dublin en 1623. Cet ouvrage, qui constitue désormais un précieux avoir canadien, appartient à la demi-douzaine d'écrits du 17e siècle qui cherchaient à susciter un appui en vue de l'établissement d'une colonie anglaise à Terre-Neuve.

L'un des grands problèmes auxquels ont à faire face les professeurs d'études canadiennes est le manque de manuels et de matériel canadiens. Dans une allocution qu'il prononçait à l'occasion de l'exposition "Pour l'amour des livres", à Toronto le 23 septembre 1977, le Secrétaire d'État avait annoncé l'institution de la "Semaine nationale du livre", sous les auspices du Conseil des arts; cette initiative devait donner naissance au Festival national du livre, qui, récemment, a acheté 12 000 exemplaires du rapport Symons à l'intention des administrateurs scolaires, des enseignants et des responsables de la politique éducative. De plus, le Programme d'achat de livres du Conseil des arts a vu son budget porté à $900 000 en 1978-1979 et 1979-1980, pour permettre l'achat de livres canadiens et leur distribution gratuite aux bibliothèques publiques et scolaires.

L'aide en vue de la traduction des livres dans les deux langues officielles a été accrue de $500 000, et l'on a prévu $300 000 pour la traduction de pièces de théâtre durant la période 1978-1980. Enfin, un programme spécial de littérature canadienne pour les enfants, d'une valeur de $1,5 million et établi sur une période de trois ans, a été mis sur pied.

De tout cela, il ressort que le Secrétariat d'État a réagi énergiquement au rapport de la Commission sur les études canadiennes et aux besoins de développement existant dans ce domaine. Le présent document reconnaît que cette réaction a aidé énormément de bien des façons, et émet l'espoir que le Ministère poursuivra ses efforts dans cette voie.

## Les provinces

Contrairement à ce qui s'est produit au sein des divers ministères et agences du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux semblent avoir été moins réceptifs aux recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes, et peut-être aussi moins conscients du besoin de soutenir les études canadiennes. Il n'en reste pas moins que plusieurs ont mis à profit le rapport de la

Commission pour rédiger des documents de politique, pour mettre au point des politiques éducatives, ou pour justifier le financement de nouveaux programmes relevant de leur juridiction.

Par exemple, l'étude de politique culturelle du gouvernement du Québec intitulée "La politique québécoise du développement culturel" cite le rapport dans un important essai sur ce qui constitue la culture canadienne:

> La perception de l'identité canadienne pourra différer sensiblement d'une personne à l'autre, d'une langue ou d'un groupe culturel à l'autre et d'une région du pays à l'autre. Mais la conscience d'être Canadien et l'intérêt envers la nature de cette condition sont essentiels pour parvenir à l'autoconnaissance; car qu'est-ce que l'autoconnaissance, en ce qui concerne un Canadien, sinon la connaissance de son identité?...Il importe de souligner que nous SOMMES distinctifs en tant que peuple. Bien que nous formions un pays hautement hétérogène du point de vue géographique, climatique, linguistique, culturel, économique et politique, le tout constitue une entité unique appelée Canada.
>
> Extrait de Se connaître, Volume 1, page 12. Cité dans: Gouvernement du Québec. La politique québécoise du développement culturel, Volume 1: Perspectives d'ensemble: de quelle culture s'agit-il? page 24.

De la même façon, le rapport est largement utilisé dans les discussions qui ont présentement lieu dans les provinces de l'Atlantique sur le projet de création du Collège vétérinaire régional de l'Atlantique, issue d'une recommandation de Se connaître. Le professeur Symons a écrit:

> Il est clair que beaucoup de jeunes Canadiens souhaitent faire carrière dans cette discipline, mais les trois écoles vétérinaires qui existent ne peuvent absorber tous les postulants, et refusent désormais de nombreux candidats qualifiés, par manque de place. Par exemple, les quatre provinces de l'Atlantique, qui ne possèdent pas leur propre école vétérinaire, sont rarement à même de placer plus de six étudiants par an au Collège vétérinaire de l'Ontario, à l'Université de Guelph, la seule école vétérinaire de langue anglaise de l'est du Canada. Guelph reçoit environ six demandes pour chaque place disponible et refuse désormais les étudiants non Canadiens, à l'exception d'un ou deux qui viennent chaque année au Canada sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international (A.C.D.I.).
>
> La Commission insiste pour que des mesures soient prises sans tarder, particulièrement en ce qui concerne le besoin qu'ont les provinces de l'Atlantique d'une institution de ce genre.

Extrait de Se connaître, Volume 1, page 186. Cité dans R.G. Thomson, A Discussion Paper on the Proposed Atlantic Regional Veterinary College, avril 1979, pages 14-15.

Aucune décision n'a encore été arrêtée sur cette question, mais les dicussions qu'elle a suscitées prouvent que cette recommandation a été prise en considération par les gouvernements intéressés.

En Ontario, M. Harry Parrott, qui était ministre de l'Éducation en 1976, a émis une importante remarque à l'intention des universités ontariennes, à la suite de la parution du rapport de la Commission. Inquiet de la faible proportion de personnel canadien engagé par les universités, M. Parrott a souligné que, durant l'année universitaire 1975-1976, 71.7% des membres de facultés en Ontario étaient Canadiens, une augmentation de 5% sur l'année précédente, mais que cette augmentation était presque exclusivement due au fait que de nombreux professeurs étrangers avaient obtenu la citoyenneté canadienne. M. Parrott s'était dit préoccupé de ce que la Commission ait été informée, par plusieurs sociologues américains travaillant dans des universités canadiennes, qu'ils ne voulaient pas engager de Canadiens dans "leurs" départements, "parce que dès qu'on en aurait embauché quelques-uns, ils insisteraient pour qu'on en embauche de plus en plus".

Peu après la publication de Se connaître, le cabinet de l'Alberta commanda cent exemplaires du rapport, pour usage gouvernemental. En 1977, le gouvernement Lougheed affecta $8 387 000 provenant de la division des projets du Fonds de fiducie d'Héritage-Alberta à la mise au point et à la distribution aux écoles albertaines de livres, films et autre matériel relatifs aux études canadiennes.

Cette somme servit tout d'abord au lancement du programme des Livres d'Héritage-Alberta pour les jeunes lecteurs, collection de 12 ouvrages sur l'histoire et le milieu naturel albertains. Un jeu de classe, allant jusqu'à trente exemplaires de chaque sujet, fut distribué à toutes les écoles élémentaires de la province. Par ailleurs, une collection de dix recueils d'histoires, de poèmes et de pièces traitant de l'ouest du Canada et écrits par des auteurs canadiens devait être mise au point à l'intention des écoles secondaires. Enfin, les livres d'Héritage-Alberta à l'intention des étudiants et des adultes, (collection d'articles traitant de l'histoire, de la géographie et des habitants de l'Alberta) devaient être distribués à toutes les écoles secondaires et à toutes les institutions post-secondaires de la province. Le jeu doit être offert dans les bibliothèques publiques, les maisons de repos pour personnes âgées, les hôpitaux, les centres de convalescence et les centres de passage.

Un bon exemple du genre de matériel nouveau produit en Alberta dans le cadre des études canadiennes est fourni par ALCHEM: le programme ALCHEM prévoit l'intégration de la chimie appliquée et descriptive dans des manuels, des travaux de laboratoire, des démonstrations et des exercices pratiques; la brochure descriptive du programme cite l'extrait suivant du rapport Symons:

> "Au Canada, un programme scolaire qui n'aide pas les Canadiens à comprendre le milieu physique et social dans lequel ils vivent et travaillent...ne peut se justifier ni du point de vue scolaire ni du point de vue pratique. Il est essentiel au bon équilibre de ces deux aspects que l'étude du fait canadien occupe une place appropriée dans le programme scolaire..." ALCHEM, ajoute la brochure, est l'exemple même d'un programme qui applique de nombreuses recommandations du rapport Symons: c'est véritablement un programme scientifique canadien."

Un autre exemple fourni par l'Alberta émane de la subvention de $50 000 accordée par le gouvernement aux Presses de l'Université de l'Alberta: le communiqué de presse émis à ce sujet le 17 octobre 1977 souligne que "...la subvention a été accordée en réponse aux conclusions du rapport Symons". Son but était de permettre une intensification substantielle des publications de matière canadienne aux fins de l'enseignement et de la recherche.

Il existe d'autres exemples de modifications apportées aux programmes scolaires: la décision de rendre obligatoires les études canadiennes dans les écoles de l'Ontario en est un, mais, si l'on peut considérer cette mesure comme un effort pour s'assurer que les étudiants acquièrent une compréhension fondamentale de la société dans laquelle ils vivent, il apparaît trop souvent que les matières enseignées sous la rubrique d'études canadiennes ne constituent que des cours qui existaient déjà et qui ont été désignés, à la suite de l'adoption de ces normes, comme dignes de l'appelation d'études canadiennes. De plus, lorsque fut prise la décision d'imposer des études canadiennes, on ne fit virtuellement rien pour aider les enseignants à appliquer les nouvelles normes: par exemple, aucun programme ne fut mis sur pied pour aider sur place les enseignants à acquérir la formation pertinente. La préparation insuffisante des enseignants, le fait qu'on se soit contenté de jongler avec des programmes existants et les difficultés d'une étude interdisciplinaire au niveau scolaire se sont révélés des problèmes faisant obstacle à ce qui semble constituer, du moins en surface, une tentative positive de satisfaire les besoins relatifs aux études canadiennes.

Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (C.M.E.C.) semble conscient de certaines des préoccupations exprimées par le professeur Symons: en 1976, il institua une commission spéciale sur les études canadiennes formée de sous-ministres adjoints de l'Éducation de chacune des provinces. Cet organisme peut faire beaucoup pour encourager le développement des études canadiennes dans les écoles du pays.

Le Conseil s'est préoccupé du besoin qu'ont les écoles canadiennes de bénéficier du matériel approprié: lors d'une réunion tenue en 1978 à Edmonton, M. George Mitchell, qui était à l'époque ministre de l'Éducation de Nouvelle-Écosse, avait souligné que l'on soulignait de plus en plus, dans la plupart des provinces, l'importance des cours d'études canadiennes. "Nous désirons étudier le Canada dans son ensemble, et non pas seulement son histoire et sa géographie", avait-il dit. Pour sa part, le ministre albertain, M. Julian Koziak, avait souligné l'intérêt manifesté par sa province envers la mise au point des matériaux nécessaires, et envers le partage de certains des programmes des autres provinces. Enfin, M. Jacques-Yvan Morin, élu récemment président du Conseil, a accueilli favorablement l'idée d'échanges de matériaux entre les provinces, et a manifesté l'espoir que les matériaux québecois relatifs aux programmes de langue française seraient envoyés aux écoles francophones du reste du pays.

Le C.M.E.C. a pris récemment certaines décisions relatives à la mise au point de matériaux d'études canadiennes dans le domaine des mathématiques, de la géographie et des sciences physiques. Ces projets, discutés à l'occasion de la réunion de janvier 1980 du Conseil, constituent eux aussi un important développement.

La preuve la plus évidente de l'intérêt manifesté par le Conseil des ministres de l'Éducation réside peut-être dans le financement par le C.M.E.C. de la Fondation des études canadiennes, de 1975 à 1978 inclusivement. A l'issue de cette période, le financement fut interrompu, le Conseil ayant annoncé que sa propre commission sur les études canadiennes, dont nous avons déjà fait mention, assurerait les services de la Fondation. La chose ne s'est toutefois pas produite, mais heureusement, la Fondation des études canadiennes a été à même de poursuivre ses travaux grâce à l'appui financier du Secrétariat d'État, qui, avec le C.M.E.C., avait déjà financé cet organisme au début.

Indépendamment de ces exemples spécifiques de l'intérêt manifesté par les gouvernements provinciaux envers les études canadiennes, il existe d'autres organisations provinciales qui ont aidé à leur développement: les musées provinciaux, grâce à leurs collections, leurs travaux archéologiques et leurs programmes de publications, ont apporté une contribution significative aux progrès dans ce domaine. De plus, les provinces ont assuré, à diverses reprises, un financement spécial pour soutenir le travail accompli dans le domaine des études canadiennes par la communauté universitaire: par exemple, le gouvernement de l'Alberta a fourni $50 000 aux Presses de l'Université de l'Alberta pour publier des matériaux sur les études canadiennes; certaines organisations spéciales, comme le Centre des sciences de l'Ontario, ont également contribué à cet effort: l'automne dernier, par exemple, le Centre des sciences a organisé un colloque de deux jours intitulé "Prophètes et pertes", qui attirait l'attention sur l'histoire des inventions canadiennes, un domaine négligé qui avait déjà été noté par la Commission Symons.

Il y a trop d'organisations de ce genre au niveau provincial pour que nous puissions les nommer toutes: pour cette raison, nous en étudions ici une en détail, le Conseil des arts de l'Ontario. Cet exemple montre la façon dont une organisation possédant un mandat spécifique a su réagir judicieusement aux problèmes mentionnés par la Commission dans les secteurs relevant de ses responsabilités. Nous aurions pu en étudier d'autres; par exemple le très important mouvement de l'Héritage a sans doute précédé la parution de Se connaître, mais les questions auxquelles il s'intéresse ont été soulevées dans le rapport: la Fondation de l'héritage ontarien, par exemple, possède un programme de subventions à la recherche et aux publications concernant l'histoire, l'architecture et l'archéologie ontariennes, et administre présentement le plus important programme individuel de subventions archéologiques du pays, conçu exclusivement en vue de la reconstruction de la préhistoire ontarienne. Ajoutons que l'importance des travaux de la Fondation Glenbow pour le développement des études canadiennes considérées dans leur sens large, est depuis longtemps reconnue.

## Le Conseil des arts de l'Ontario

Le Conseil des arts de l'Ontario (C.A.O.) fournit une excellente illustration de la réaction d'une agence provinciale au rapport de la Commission sur les études canadiennes. Lors de sa réunion du 6 mai 1976, le Conseil décida d'instituer une commission spéciale qui serait chargée d'étudier les recommandations de l'étude du professeur Symons. Appelée "Commission T.K.O.", d'après le nom de cette étude (To Know Ourselves), elle entreprit ses délibérations le mercredi 23 juin 1976, et continue présentement de se réunir.

Les membres originaux de la commission étaient Arthur Gelber (président), Louis Applebaum, Norma Clarke, Ron Evans, Frank McEachern (ex officio), Elizabeth Murray, T.H.B. Symons et Suzanne Rivard-Le Mayne. Sonja Koerner y fut adjointe en février 1977, et succéda plus tard à Arthur Gelber à la présidence, lorsque M. Gelber devint president du Conseil des arts, en 1979.

Au cours de sa première réunion, la Commission décida d'analyser le rapport et ses recommandations, afin de pouvoir soumettre des propositions au Conseil. On convint de plus d'inviter certains individus ou groupements à discuter de temps à autre avec les membres de divers aspects du rapport. Il est intéressant de noter que c'était la première fois que le Conseil nommait une commission composée et de membres du Conseil et d'un personnel distinct.

La commission T.K.O. se réunit à cinq reprises entre le 23 juin et le 15 décembre 1976, consacrant ces séances à la préparation d'un projet de rapport au Conseil: ce rapport lui fut soumis lors de la réunion qu'il tint du 19 au 21 juin 1977. Le Conseil décida que la commission poursuivrait ses travaux, et deux secteurs lui furent assignés: archives et programmes scolaires.

La première mesure adoptée dans le cadre du programme archivistique consista à commander une étude des archives artistiques de l'Ontario à la lumière des conclusions du rapport Symons. L'étude porta aussi sur les difficultés et les possibilités d'instituer un programme et une politique concernant les archives au sein du Conseil des arts de l'Ontario. L'étude, intitulée "The Ontario Arts Council and Archives of the Art" (Le Conseil des arts de l'Ontario et les archives artistiques) fut soumise à la commission le 24 août 1977 par son auteur, John Tagg.

En résumant ce travail, M. Tagg souligna que l'administration des dossiers devrait avoir priorité si le Conseil désirait réellement établir son propre programme archivistique. Un conseiller, expert en administration des dossiers, devrait être engagé pour aider le Conseil, et l'on devrait envisager la mise sur pied d'un inventaire détaillé des dossiers en possession du Conseil. En ce qui concerne les archives artistiques en général, M. Tagg a souligné que le Conseil pourrait contribuer beaucoup à stimuler l'intérêt envers ce sujet; il a recommandé au Conseil d'accorder toute la publicité possible à sa prise de position sur les archives artistiques ontariennes, et d'agir à la manière d'un centre d'information pour les initiatives prises dans ce domaine. Il s'est dit d'avis qu'un conseiller en archives devrait être engagé par le Conseil pour l'aider dans cette tâche.

Il s'ensuivit que le Conseil engagea, à temps partiel, l'archiviste artistique Jim Aikens, qui l'aida à grouper ses propres dossiers et à rédiger une brochure qui serait distribuée dans toute la province par les soins du Conseil; ce fascicule, appelé For the Record: A Guide to Archive Management, fut publié en décembre 1979 et distribué au début de 1980.

For the Record constitue une brève introduction aux dossiers, à l'entreposage et aux archives; il fournit des indications utiles sur la manutention des dossiers relatifs à l'administration, à la publicité et à la production, et les références qu'il contient englobent une bibliographie de base, une liste des organisations archivistiques et une liste des archives consacrées aux arts.

À la suite de la publication de cette brochure, la commission T.K.O. organisa, en coopération avec les Archives de l'Ontario et les Archives publiques du Canada, une conférence de deux jours - "Archives and the Arts" (Les archives et les arts), qui eut lieu les 23 et 24 mai 1980 au Centre national des arts, à Ottawa, et où l'on étudia les meilleures façons de mettre au point et d'entretenir des dossiers détaillés et exacts des activités artistiques en Ontario. L'annonce

de cette réunion soulignait qu'elle constituait "l'aboutissement de l'analyse, par le Conseil, des recommandations du rapport de la Commission Symons sur les études canadiennes; l'une de ces recommandations insistait sur l'urgente nécessité de préserver un dossier de la vie culturelle du pays à l'intention des générations futures, en assurant, tout particulièrement, l'existence de matériaux destinés aux programmes post-secondaires d'études canadiennes.

Le second aspect de la réaction du Conseil au rapport Symons consiste en un projet pilote en éducation artistique mis au point avec la coopération de l'Université de Guelph. Un comité universitaire présidé par le professeur Murdo McKinnon, du département d'anglais, et constitué de représentants de divers autres départements, fut prié par le C.A.O. de soumettre des propositions destinées à "généraliser" les arts. On espérait ainsi que des programmes spéciaux, ne conduisant pas à ces crédits, pourraient être mis sur pied pour fournir aux étudiants en agriculture de l'université une occasion de se familiariser avec les arts.

Après quelques discussions, on approuva trois programmes d'arts visuels et quatre programmes musicaux. Le Conseil des arts fournit $6 800 pour les arts visuels et $5 200 pour la musique, comme "fonds de lancement".

Le programme institué à l'Université de Guelph fut appelé "To Know Ourselves" (Se connaître). La partie musicale était constituée de la série Arboretum Music: The Seasons, qui présentait des programmes d'automne, d'hiver et de printemps; du choeur "Aggie", qui donnait à un groupe de 50 chanteurs la possibilité de pratiquer et de se faire accompagner; de l'orchestre "Aggie"; et de la série "Enjoyment of Music", où l'on utilisait des procédés visuels et d'autres techniques pour illustrer la culture des périodes médiévale, baroque, classique et romantique. Ces quatre programmes furent tous maintenus lors de l'année universitaire 1979-1980 sans l'aide du C.A.O.

La portion relative aux arts visuels possédait trois aspects distincts: le premier, "The Great Aggie Art Vote", était conçu pour atteindre le plus grand nombre d'étudiants possible et les faire participer à une série d'expositions d'art canadien contemporain; seuls 10% des étudiants y prirent part, et le gagnant fut "Wave Image 30 Tropic", de Ron Bolt.

Le second aspect du programme d'arts visuels était intitulé "Topographical Sculpture"; son but était de produire des sculptures qui constitueraient des catalyseurs "pour un autre genre de sculptures fascinantes en hiver". Les étudiants observèrent l'artiste Steven Dryden et l'aidèrent à construire des modèles réduits, à les mettre à l'essai, puis à les reproduire dans une buse; deux grandes pièces furent ensuite construites à l'échelle et placées sur le terrain de l'arboretum. Les étudiants en aménagement paysager, qui avaient appris à détourner et à minimiser l'accumulation de neige dans les secteurs qu'ils devaient aménager autour des immeubles, constatèrent

ainsi comment les principes pratiques qu'ils utilisent dans ce travail pouvaient être appliqués au concept artistique.

Le dernier des trois projets visuels fut appelé "Art and the Microscope"; c'était un cours ne procurant pas de crédits, offert aux étudiants en sciences et aux autres, et qui aboutit à la production d'aquarelles représentant les dessins vus à travers un microscope électronique.

Il semble, d'après les rapports obtenus par le C.A.O., que ce projet pilote ne remporta qu'un succès partiel. La portion musicale du programme fut appréciée et put se suffire à elle-même, mais le programme d'arts visuels fut beaucoup moins réussi, à cause du faible taux de participation, de difficultés d'horaires et, dans le cas des sculptures topographiques, du manque de neige et d'un dégel hâtif.

Le Conseil examine actuellement ces projets, et en prépare un nouveau dans une autre université ontarienne. On pourrait envisager d'utiliser à cet effet un collège communautaire. Le Conseil espère que le prochain projet réussira à intéresser les étudiants aux arts, et les amènera à considérer ceux-ci comme une importante composante de leur vie quotidienne.

Un dernier exemple de l'intérêt manifesté par le Conseil des arts de l'Ontario envers les études canadiennes en général, et la Commission Symons en particulier, est fourni par le fait que le Conseil a contribué à la publication, par le Conseil de développement des livres et périodiques, d'un résumé de To Know Ourselves. Le G.D.L.P. avait chargé Jeffrey Holmes de rédiger un précis de cette étude, et celui-ci fut publié par McClelland & Stuart sour le titre de Symons Report.

Ces exemples prouvent que le Conseil des arts de l'Ontario s'est intéressé à la cause des études canadiennes. Toutefois, les fonds que le Conseil a affectés à ces projets représentent une portion relativement minime de son budget. Nous ne cherchons aucunement ici à dénigrer le Conseil, mais il demeure que les agences provinciales pourraient faire plus pour développer les études canadiennes, si l'on excepte peut-être l'Alberta. En fait, tout semble indiquer que l'appui envers les études canadiennes est allé en diminuant: par exemple, le Conseil des arts de l'Ontario finance depuis plusieurs années le Journal of Canadian Studies, mais en 1979-1980 ce financement a été réduit de moitié, tombant de $8 500 à $4 250, et le Conseil a fait savoir au Journal qu'aucune subvention ne lui serait versée pour 1980-1981.

## Conclusions

Beaucoup des réactions qu'a suscitées le rapport de la Commission sur les études canadiennes de la part d'organisations telles que l'Office national du film, la Bibliothèque nationale du Canada, le Conseil des

sciences du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le Secrétariat d'État sont dignes de louanges. C'est également le cas pour d'autres organismes, tels que l'Institut canadien pour la microreproduction historique, le Musée national de l'homme et le Conseil de recherches en sciences naturelles et ingénierie. Les activités et les programmes décrits dans le présent chapitre prouvent que beaucoup se fait actuellement pour aider les Canadiens à se connaître eux-mêmes.

Mais il reste encore beaucoup à faire. En examinant de près certaines des sections du présent chapitre, on s'aperçoit qu'en dépit des promesses et des bonnes intentions, un certain nombre d'agences ne peuvent réaliser leur potentiel dans ce domaine à cause de problèmes budgétaires et de restrictions de personnel. L'Office national du film et le Musée national de l'homme en sont deux exemples inquiétants: l'O.N.F. possède d'ambitieux projets, mais il ne pourra les mener à bien sans un appui financier additionnel; quant au Musée de l'homme, il produit quantité de matériaux d'une importance vitale pour les études canadiennes, mais son avenir semble compromis par de récentes coupures de personnel, ainsi que par les réductions de son pouvoir d'achat qu'il subit depuis huit ans.

Il importe de souligner que les programmes décrits ici constituent un premier effort pour appliquer les mille recommandations générales et les 295 recommandations spécifiques contenues dans Se connaître. Toutes les organisations dont nous avons parlé, et des douzaines d'autres, ont besoin d'évaluer, et peut-être dans certains cas de réévaluer, les recommandations et les conclusions de la Commission.

La chose semble particulièrement évidente au niveau provincial: même s'il existe des cas où les gouvernements provinciaux ont accordé un appui significatif au développement des études canadiennes, l'effort total paraît moins concluant qu'il ne pourrait l'être.

Toutes les organisations mentionnées ici ont des rôles utiles à jouer dans la mise au point de matériaux ou de programmes susceptibles de profiter au développement des études canadiennes, qu'il s'agisse de programmes interdisciplinaires formels d'enseignement et de recherche à tous les niveaux éducatifs, ou du contenu canadien des diverses disciplines appartenant aux sciences sociales, aux lettres ou aux sciences. Les ressources disponibles, quelque limitées qu'elles puissent être, devraient être organisées pour aider à la réalisation des objectifs relatifs aux études canadiennes.

## CHAPITRE DEUX

# LES ÉTUDES CANADIENNES DANS QUELQUES UNIVERSITÉS DU CANADA

> Ceci (la Commission sur les études canadiennes) ne constitue pas une simple manifestation de chauvinisme...le poids de ses arguments refaçonnera probablement la géographie du programme universitaire.
>
> Michael Fox - "Nous n'en savons pas assez sur nous-mêmes",
>
> Financial Post, 22 mai 1976.

## ÉTUDES CANADIENNES DANS LES UNIVERSITÉS DU CANADA
## QUELQUES RÉACTIONS AU RAPPORT SYMONS

Certaines des réactions des universités au rapport de la Commission sur les études canadiennes semblent avoir été motivées par l'admonition suivante du rapport:

> ...des mesures délibérées...seront requises pour assurer une attention soutenue, dans le programme universitaire, aux matières présentant un intérêt canadien particulier. Il ne suffit plus de compter sur un vague processus d'auto-correction.

Dans plusieurs universités, ces "mesures délibérées" ont pris la forme d'un programme spécifique d'études canadiennes offert dans le cadre du programme d'études de l'institution. Toutefois, l'absence d'un "programme d'études canadiennes" défini spécifiquement ne signifie pas nécessairement un manque d'intérêt envers cette question. Il est important de souligner ce que dit la Commission des diverses façons d'envisager les études canadiennes:

> Il est évident qu'aucune conception uniforme des études canadiennes ne peut exister, ni n'est souhaitable. Les conditions en vigueur varient considérablement d'une université à l'autre, car elles dépendent en partie de l'ancienneté et de l'importance de l'institution, de la région où elle se trouve et de la communauté qu'elle dessert directement, de ses traditions pédagogiques, ainsi que de la force et de la faiblesse de ses ressources pédagogiques et bibliothécaires.

Ce sont là des points importants, qui influent directement sur les conclusions de la présente étude et sur les recommandations qui pourront en émaner en vue du développement futur des études canadiennes; car, comme le souligne la Commission:

> Par conséquent, les besoins de chaque institution varieront: certaines profiteront mieux d'un programme formel d'études canadiennes, alors que d'autres jugeront que des groupes sans désignation spéciale ou des combinaisons non formelles de cours ayant trait au Canada répondront mieux à leurs besoins; pour certaines, une organisation indépendante plutôt qu'interdépartementale sera souhaitable, tandis que l'inverse vaudra pour d'autres; des cours interdisciplinaires ou non disciplinaires pourront être désirables dans une institution, alors qu'une autre préférera conserver les sous-divisions disciplinaires traditionnelles. Tout semble indiquer qu'une telle variété est souhaitable, et même nécessaire.
>
> (Se connaître, Vol. 1, page 35)

Le lecteur ne l'ignore pas: les études canadiennes au niveau universitaire sont complexes. Se connaître ayant souligné l'absence d'un accord général sur ce qui constitue les études canadiennes, certaines clarifications semblent requises.

Dans certains cas, les études canadiennes sont définies simplement comme les travaux relatifs au Canada dans n'importe quelle discipline. Cette description très large inclut de nombreux cours relevant des lettres et des sciences sociales, ainsi que certains cours appartenant au domaine des sciences. Pour les fins du présent rapport, on les qualifiera de contenu canadien. Dans la même catégorie, certains parlent des études canadiennes comme des études ayant un sujet ou une orientation thématique canadiens, ou qui utilisent des exemples canadiens ou de la matière canadienne. Les études écologiques, urbaines, ouvrières et féminines sont des exemples qui s'inscrivent souvent sous cette rubrique, et que nous qualifions également ici de contenu canadien.

D'un autre côté, il existe une description des études canadiennes qui repose sur des considérations méthodologiques et pédagogiques. Le terme "études canadiennes" s'applique généralement à des programmes interdisciplinaires, multidisciplinaires ou transdisciplinaires formels, mais quelques universités, Queen's par exemple, ont mis sur pied des programmes qu'elles appellent formellement "études canadiennes" et qui possèdent une base disciplinaire. Il s'agit là d'exceptions à la règle définitionnelle.

Les divers usages du terme "études canadiennes" peuvent prêter à confusion. Afin de clarifier les choses, le présent chapitre met l'accent sur les programmes d'études canadiennes formels, mais, afin de reconnaître l'importance de l'enseignement, de la recherche et des publications sur le Canada dans nos universités, nous émettons également quelques commentaires sur le contenu canadien, mais d'une façon moins systématique et moins détaillée que ce n'est le cas pour la description des programmes formels.

Le présent chapitre inclut aussi des commentaires sur la façon dont le rapport de la Commission sur les études canadiennes a été accueilli par la communauté universitaire canadienne. Certaines universités n'ayant pas fourni beaucoup de détails sur ce que le rapport avait signifié pour elles, et quelques-unes n'ayant pas répondu aux demandes de renseignements sur les études canadiennes, quelle que soit la définition qu'on leur ait donnée, plusieurs sections du présent chapitre sont lamentablement brèves et peu concluantes. Dans d'autres cas, certaines universités ont fourni des données considérables, et les rapports à leur sujet sont très détaillés. J'espère que le nombre relativement élevé des pages consacrées à certaines ne porteront pas le lecteur à penser qu'elles ont été favorisées aux dépens d'autres institutions, ou qu'elles sont en butte à d'énormes problèmes qui méritent de longs commentaires, ou encore qu'elles ont apporté à ce domaine une contribution étouffant celle de toutes les autres. C'est tout simplement que nous rapportons ici toutes les informations que nous avons pu obtenir.

Par suite de la nature de la matière disponible, le présent chapitre est essentiellement descriptif, plutôt qu'analytique. Les informations émanent de sources variées: nous avons examiné les journaux et périodiques universitaires sur une période de cinq ans à partir de 1975, et demandé leurs commentaires à des membres de toutes les communautés universitaires du Canada; nous avons communiqué avec les personnes qui avaient agi en qualité d'"agents de liaison" pour la Commission sur les études canadiennes; des lettres ont été adressées aux membres du Conseil des administrateurs des programmes d'études canadiennes de l'Association pour les études canadiennes (C.A.P.E.C.); le professeur Symons a mis à notre disposition les propres dossiers de la Commission, et Denise Michaud, de l'A.U.C.C., a partagé avec nous sa documentation sur les réactions universitaires au rapport Symons.

Les résultats, bien que considérables, sont loin de fournir une liste complète des activités entreprises par les divers départements, facultés et écoles appartenant aux universités, ou des travaux individuels qu'a pu occasionner la publication de Se connaître. Par exemple, il a été impossible de documenter les études non formelles qui ont pu être effectuées sur les implications des travaux du professeur Symons. Le présent rapport, bien que son objectif ait été d'inclure toutes les réactions formelles des universités aux recommandations de la commission, peut en avoir omis quelques-unes par inadvertance. Par conséquent, chaque fois que la chose est jugée possible et pertinente, le présent chapitre fournit des commentaires sur les effets de ces études spéciales dans une université donnée.

Il est bon de répéter, toutefois, que le présent chapitre ne fait que décrire les travaux effectés sur les études canadiennes, définies formellement. Il ne reflète pas les modifications des cours sur le contenu canadien qui ne s'inscrivent pas dans le cadre des programmes d'études canadiennes formellement structurés. Il n'évalue pas non plus les travaux effectués, car il serait injuste d'appliquer des critères d'évaluation sans posséder des informations plus détaillées sur ces programmes.

Tout cela souligne le besoin d'une analyse détaillée des études canadiennes dans les universités du Canada. Une telle étude nécessiterait une équipe de chercheurs, un financement considérable, des ordinateurs et un personnel de soutien, et serait d'une immense utilité. Il nous faut recueillir un plus grand nombre d'informations non immédiatement accessibles, et il nous faut trouver la réponse à certaines questions telles que celle-ci: dans quelle mesure les cours et les programmes d'études canadiennes sont-ils simplement le résultat d'une redéfinition des programmes existants et d'une nouvelle appellation des travaux déjà effectués dans les divers départements disciplinaires? Il est évident que, si c'est le cas, ce qui peut apparaître ici comme une augmentation étonnante de l'intérêt envers les études canadiennes ne représentera en fait aucun changement de la situation telle qu'elle a été décrite par la Commission Symons. Il nous faut savoir, de plus, ce que signifie pour les études canadiennes le fait que ces efforts constituent généralement des "programmes" sans statut départemental

au sein d'une université. Ceci pourrait avoir d'énormes implications pour les programmes d'études canadiennes en ce qui a trait à la capacité de leurs administrateurs d'engager des canadianistes, d'influer sur les budgets universitaires, d'obtenir l'appui de l'administration et du personnel et d'avoir une influence sur les dépenses relatives aux acquisitions bibliothécaires et à d'importants services auxiliaires.

Il nous faut savoir combien d'étudiants sont inscrits aux programmes d'études canadiennes, et déterminer l'influence qu'ont eue les études canadiennes sur les carrières des jeunes diplômés: la participation à un programme d'études canadiennes fait-elle progresser une carrière ou élimine-t-elle les possibilités d'avancement? Comment se fait-il que, à quelques importantes exceptions près, les programmes d'études canadiennes sont administrés par un personnel subalterne et que, dans la plupart des cas, ces postes s'adjoignent peu ou pas de temps libre ou de récompenses financières? Il convient aussi de poser un certain nombre de questions relatives aux programmes d'études: en plus de déterminer si les programmes d'études canadiennes possèdent ou non l'autonomie nécessaire pour mettre sur pied leurs propres cours, plutôt que d'être simplement composés de cours extraits des programmes des départements, il nous faut établir si, pour que les études canadiennes soient viables, il convient de créer des "cours de base" offerts en option. Il nous faut comprendre le rapport réel, du point de vue des programmes, entre les cours d'études canadiennes offerts sur le plan interdisciplinaire et les sujets possédant un contenu canadien. Et il existe aussi quantité de questions de méthodologie qui peuvent également être soulevées.

Bien que le présent chapitre ne fournisse pas d'évaluation des faits qu'il mentionne, le lecteur attentif notera qu'il y a un certain nombre d'universités, peut-être six ou sept, qui manifestent un engagement réel envers les études canadiennes. Il est certain que les travaux effectués aux universités de l'Alberta, du Manitoba, Mount Allison, Carleton, Trent, Laval et Simon Fraser sont dignes d'attention. Il existe évidemment dans certaines universités des centres d'études régionales qui contribuent, pour reprendre l'expression de Tom Symons, "à notre fonds d'autoconnaissance", et il convient de les apprécier eux aussi: Laval, St. Mary's, Memorial et l'Université de Regina en sont de bons exemples.

De la même façon, le lecteur notera que dans certains cas, les études canadiennes sont chimériques: dans certaines universités, on a beaucoup discuté du rapport Symons, et beaucoup a été dit sur la valeur des études canadiennes pour les étudiants, mais fort peu de choses ont été faites pour mettre au point des programmes d'études répondant à ces sentiments: une reconnaissance symbolique de l'existence de la "question des études canadiennes" ne constitue qu'un trompe-l'oeil.

Nonobstant ce qui précède, il demeure que de nombreuses universités ont pris au sérieux le rapport de la Commission sur les études canadiennes, et il convient de les en féliciter. Plusieurs universités apportent une contribution réelle au développement des études canadiennes, ce qu'il faut applaudir. Il est à espérer que ces exemples encourageront celles qui ne sont pas à l'avant-garde dans ce domaine à mieux lier leur travaux au contexte canadien. Ce qui ne signifie pas, comme a tenu à le souligner T.H.B. Symons dans Se connaître, que nous devions nous consacrer uniquement ou d'une manière excessive à l'étude du Canada; cela veut dire cependant que les universités de ce pays devraient refléter le fait qu'elles s'y trouvent. Il convient de conserver un certain équilibre à ce propos.

Il est regrettable que certaines universités n'aient pas analysé les conclusions du rapport de la Commission sur les études canadiennes pour en déterminer les implications. En omettant de le faire, elles ont manqué une excellente occasion d'examiner leurs propres efforts et, peut-être, de mettre sur pied de nouveaux programmes d'études et de recherche qui leur seraient utiles. Des examens périodiques de ce genre, effectués d'une manière positive, ont une immense valeur pour obtenir une conception méthodique de l'enseignement et de la recherche sur le Canada.

Nous présentons ci-dessous, par ordre alphabétique, un examen université par université des réactions au rapport et des développements survenus dans le domaine des études canadiennes.

## L'Université de l'Alberta

### L'Université de l'Alberta, Edmonton, Alberta

La réaction de l'université au rapport Symons constitue un exemple du genre d'intérêt qu'a suscité Se connaître. À sa publication, le rapport a été examiné par le vice-président adjoint et par divers départements. Par exemple, le professeur Duncan Campbell, de la Faculté d'éducation permanente, écrivit un mémoire de 16 pages sur le rapport, destiné à l'administration et au conseil pédagogique de son département; il attira l'attention sur les points saillants du rapport tout entier, et décrivit cette étude comme "une analyse consciencieuse de l'université canadienne contemporaine, qui offre à l'Université de l'Alberta l'occasion de réexaminer et de reconsidérer certains aspects tant de son programme que de sa politique".

La réaction de l'université se manifesta essentiellement sous la forme de quatre recommandations: une expansion significative de la publication de matières canadiennes aux fins de l'enseignement et de la recherche par les Presses de l'Université de l'Alberta; la mise au point d'un programme d'études canadiennes sans octroi de crédit qui serait offert au public par la Faculté d'éducation permanente et le Comité sur les études canadiennes de la Faculté des arts; l'étude, au

sein de l'université et de concert avec divers groupements autochtones du nord de l'Alberta, des possibilités d'instituer des cours formels et des programmes d'enseignement et de recherche en études autochtones; et l'étude des moyens d'accroître, sur une base régionale, les échanges d'étudiants et d'enseignants en études canadiennes au sein des universités du Canada. Ce rapport a été approuvé par le Conseil général des facultés, et trois de ces recommandations ont été prises en considération.

Par exemple, les Presses de l'Université de l'Alberta ont reçu $50 000 du gouvernement de cette province, par l'intermédiaire de M. A.E. Hohol, ministre de l'Éducation supérieure et de la Main-d'oeuvre. Le communiqué émis à cet effet le 17 octobre notait que "...la subvention a été octroyée en réponse aux conclusions du rapport Symons". Son objectif était de permettre aux Presses d'intensifier substantiellement la publication des matières canadiennes aux fins de l'enseignement et de la recherche.

Cet engagement des Presses est illustré par deux exemples, signalés par FOLIO, le bulletin du personnel de l'université, dans des articles publiés en novembre 1977 et janvier 1978.

La recommandation 22 du chapitre sur la science et la technologie demandait aux éditeurs d'examiner les besoins et les possibilités de publier des oeuvres scientifiques, et de solliciter et encourager la publication de livres dans ce domaine. À propos de la publication de Truelove Lowland, Devon Island, Canada: A High Arctic Ecosystem, les Presses ont parlé d'une réaction au rapport de la Commission. Ses 735 pages résument les résultats de 33 projets de recherche effectués dans le cadre de la contribution canadienne au Programme biologique international. Il s'agit de l'unique étude d'un écosystème jamais effectuée dans ces îles septentrionales, et, en raison du coût et du niveau de coordination nécessaire, il est peu probable qu'il s'en fasse une autre avant des dizaines d'années.

Le rapport Symons insistait par ailleurs sur le fait que la littérature constituait l'une des clés de la connaissance et de la compréhension du Canada. Notant la chose, les Presses annoncèrent la publication de Unnamed Country: The Struggle for a Canadian Prairie Fiction, par Dick Harrison, paru en décembre 1978.

La recommandation du vice-président concernant un programme d'études canadiennes sans crédits à l'intention du public a été adoptée, en un certain sens, par le département des fondations éducatives de la Faculté d'éducation et par le comité sur les études canadiennes de la Faculté des arts. On organisa pour l'année universitaire 1978-1979 un programme intitulé "Apprendre à nous connaître: retour au rapport Symons". Son but était d'"...examiner les changements survenus dans le domaine des études canadiennes depuis la publication du rapport Symons, et de stimuler de nouvelles discussions et de nouvelles activités dans les divers secteurs relevant des études canadiennes, tant universitaires que non universitaires, dans lesquels sont impliqués les universités et collèges du Canada".

L'auditoire visé était la communauté universitaire, bien que des communiqués à cet effet aient été distribués aux collèges, bibliothèques et bureaux des agences intéressées à ce sujet, à Edmonton. On envisagea dix causeries, mais six seulement furent tenues, toutes à des dates séparées entre le 4 octobre 1978 et le 31 janvier 1979. Les orateurs furent, dans l'ordre chronologique, Sheila Kierans, Margaret Eichler, Wallace Clement, Keith McLeod, T.A. Marsland et Eli Mandel.

Les problèmes financiers que connurent les organisations valent d'être mentionnés, parce qu'ils pourraient avoir des implications pour les politiques de financement des agences, du Conseil et des gouvernements. Des subventions en bloc couvrant le coût de toute la série ne purent être obtenues des agences provinciales ou fédérales contactées (Secrétariat d'État, C.R.S.H.C., Collège d'éducation supérieure de l'Alberta et collège post-secondaire d'Edmonton). Bien que ces causeries aient été conçues sous forme d'une série, on en organisa le financement causerie par causerie avec les départements universitaires, les gouvernements, etc., intéressés à telle ou telle causerie en particulier. Cette méthode rendit la planification plus difficile que ne l'avaient anticipé les organisateurs et, conséquemment, ils décidèrent de consacrer leurs efforts à d'autres activités après l'organisation de six causeries.

Il n'est donc pas surprenant que la série ait été abandonnée pour l'année universitaire 1979-1980. Toutefois, le Comité sur les études canadiennes approuva l'idée de colloques "occasionnels" sur les études canadiennes: on les considéra comme un meilleur "investissement universitaire", parce que, tenus d'une façon non formelle durant la journée, ils attiraient un plus nombreux auditoire universitaire; pour des raisons évidentes, la participation du public s'en trouva réduite.

Le premier de ces colloques fut tenu le 7 février 1980: M. Harry H. Hiller, de l'Université de Calgary, donna une causerie sur "Les changements paradogmatiques, l'indigénisation et le développement de la sociologie au Canada".

Le comité s'est employé à organiser, ou à co-organiser, des conférences thématiques sur des sujets importants ou courants. Les 28 et 29 mars 1980, par exemple, il organisa une conférence intitulée "Fluctuation du pouvoir vers l'Ouest: mythe ou réalité?".

On organisa par ailleurs l'échange des travaux des Facultés générales relatifs au rapport Symons. Bien qu'aucun programme officiel ne soit mentionné, il est évident que la mise au point d'un Répertoire des spécialistes en études canadiennes informatisé à l'université aidera énormément dans ce domaine, ainsi que dans d'autres. On peut le consulter par nom, département ou secteur de spécialisation. Les autres universités devraient examiner de près cette réalisation du Comité sur les études canadiennes: si toutes les universités canadiennes mettaient au point des répertoires de ce genre, les possibilités offertes aux canadianistes en vue de la coordination et de la consultation s'en trouveraient considérablement accrues.

De la même façon, l'organisation des études canadiennes à l'Université de l'Alberta pourrait être examinée par d'autres universités intéressées à prendre des initiatives dans ce domaine. Le Comité sur les études canadiennes est un comité permanent de la Faculté des arts, responsable de l'administration du programme d'études canadiennes et de la coordination des activités pertinentes au sein de la faculté. La recherche et l'enseignement sont effectués par les membres individuels de la faculté sous les auspices des divers départements.

En tant que seule unité sur les études canadiennes de l'institution, le comité, sous la présidence de M. Henry Kreisel, est reconnu officieusement comme l'organisme coordonnateur des études canadiennes pour toute l'université. Il est à espérer qu'en vertu d'ententes appropriées, le comité recrutera ses membres parmi toutes les facultés et qu'il deviendra officiellement le centre de convergence des canadianistes appartenant à toutes les disciplines.

L'intérêt envers les études canadiennes se manifeste également d'autres façons à l'Université de l'Alberta. On peut citer à titre d'exemple les travaux effectués par Alf Chaiton, alors président du département des Fondations éducatives de l'université. En 1977, il effectua un sondage auprès de 262 étudiants, pour déterminer l'étendue de leurs connaissances fondamentales du Canada et de la société canadienne. Les résultats ont été considérés comme confirmant les préoccupations relatives à l'"analphabétisme sociétal" mentionné dans le rapport de la Commission sur les études canadiennes.

L'université offre de plus des diplômes en études nord-américaines, politique canadienne, littérature canadienne comparée et langue et littérature canadiennes-françaises. L'Institut boréal des études nordiques et l'Institut canadien des études ukrainiennes font également partie de l'université. Enfin, on offre des cours d'études canadiennes-françaises.

## L'Université Bishop's, Lennoxville, Québec

Bishop's offre un programme d'études canadiennes qui conduit au baccalauréat. Il fournit une attestation en études canadiennes en combinaison avec un autre programme de la Faculté des arts. Son but est d'accroître la connaissance du développement du Canada et de ses problèmes contemporains. Le programme est administré par un président sous la direction du Comité des études canadiennes. Les étudiants doivent avoir, pour obtenir leur diplôme, une connaissance suffisante du français et posséder 48 crédits, comprenant généralement 24 crédits faisant partie d'une liste de cours désignés dans le "Groupe A" et 24 dans le "Groupe B". La double majeure, un total de 36 crédits, exige habituellement 24 crédits du "Groupe A" et 12 du "Groupe B".

| Groupe A | | Crédits |
|---|---|---|
| Économie 120 | Développement économique du Canada | 6 |
| Géographie 339b | La frontière arctique | 3 |
| Histoire 221 | Le Canada avant la Confédération | 6 |
| Histoire 222 | Le Canada après la Confédération | 6 |
| Sciences politiques 110a | Politique | 3 |
| Sciences politiques 213B | Fédéralisme et régionalisme canadiens | 3 |
| Sociologie 101b | Analyse de la société canadienne | 3 |

| Groupe B | | Crédits |
|---|---|---|
| Économie 120 | Finances publiques | 3 |
| Anglais 274a | Roman canadien I | 3 |
| Anglais 275b | Roman canadien II | 3 |
| Français 215a | Roman québécois I (1939-1955) | 3 |
| Français 216b | Roman québécois II (1955-) | 3 |
| Géographie 229a | Rue principale: l'axe Windsor-Québec | 3 |
| Géographie 230b | Utilisation des terres des autochtones | 3 |
| Histoire 116a | Nouvelle-France, 1535-1713 | 3 |
| Histoire 117b | Nouvelle-France, 1713-1760 | 3 |
| Sciences politiques 211b | Pensée sociale et politique canadienne | 3 |
| Sciences politiques 214a | Administration publique | 3 |
| Sciences politiques 215a | Économie politique canadienne | 3 |
| Sociologie 235b | Structure sociale du Canada | 3 |

Bishop's possède également un programme d'études françaises et québécoises. Les règlements exigent que tout étudiant désireux de se prévaloir de ce programme ait complété au moins quatre semestres de français au niveau du CEGEP ou à un niveau équivalent.

Le programme d'études supérieures exige 60 crédits au sein du département, ou 54 crédits plus 6 crédits provenant d'un secteur connexe. La majeure nécessite 36 crédits dans le département et la mineure, 24. Trente cours sont offerts présentement, comprenant la littérature québécoise, le roman québécois, les poètes du 20e siècle, la grammaire française, la littérature française du 17e siècle, la comédie au 19e et 20e siècles en France, la poésie de Beaudelaire, ainsi que la composition et la stylistique.

Bishop's n'a pas réagi officiellement au rapport de la Commission sur les études canadiennes.

## L'Université de Brandon, Brandon, Manitoba

Le sénat de Brandon a institué un comité officiel pour étudier les implications du rapport Symons. À ma connaissance, le rapport du comité n'a pas été publié.

L'université possède un programme d'études canadiennes, sous forme d'une "majeure complémentaire" où les étudiants peuvent choisir leur spécialisation (par ex. sciences politiques, économie, histoire) et y ajouter en même temps les études canadiennes. Les étudiants ne sont pas tenus d'effectuer une mineure disciplinaire en vue du baccalauréat.

Pour la majeure complémentaire, on exige l'étude des quatre matières suivantes:

1. Poésie canadienne et prose canadienne,
   ou Littérature canadienne-française, stylistique et phonétique pratique,
   ou Narration et littérature autochtone.

2. Histoire économique du Canada ou le Canada depuis 1534.

3. Le gouvernement et la politique du Canada,
   ou Le fédéralisme canadien et l'élaboration de la politique étrangère canadienne,
   ou Le Canada en politique internationale.

4. Au moins douze heures de crédits d'après une liste approuvée de trente cours tirés des disciplines ou des matières suivantes: Études autochtones, Économie, Anglais, Français, Géographie, Histoire et Sciences politiques.

La majeure complémentaire comporte les cinq cours complets habituels dans une discipline, et de trois à cinq cours additionnels dans la partie complémentaire du programme. Le nombre total des cours requis pour la majeure complémentaire dépend de la façon dont l'étudiant choisit ses cours: la plupart devront suivre neuf cours complets ou leur équivalent pour satisfaire aux exigences de la mineure, et six des cours complets sont requis pour remplir les conditions du diplôme.

Des cours appartenant à des disciplines variées peuvent être inclus dans ce programme, pourvu qu'ils s'inscrivent dans le cadre des études canadiennes. On encourage les étudiants à s'inscrire au Français 130, un cours de base.

Outre les études canadiennes, l'université offre les programmes spéciaux suivants, qui reflètent un intérêt envers des questions ou des préoccupations relatives au Canada: le Projet de formation à l'enseignement des Indiens et Métis (conçu pour former des enseignants indiens et métis qualifiés au moyen des programmes de la Faculté d'éducation); le Projet de formation des enseignants autochtones (un programme consistant en cinq sessions d'été et conçu pour répondre aux besoins des enseignants); et le Projet d'éducation des enseignants du Nord, de l'Université de Brandon (un programme de préparation des enseignants dans le nord du Manitoba: des cours sont offerts dans plusieurs localités au nord du 53e parallèle).

L'Université de Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

L'U.C.-B. n'a pas réagi formellement au rapport de la Commission sur les études canadiennes: certains milieux universitaires se sont émus de cette étude, mais la réaction générale a été qualifiée par un professeur de "presque nulle".

À l'Université de Colombie-Britannique, les études canadiennes considérées formellement se limitent à un programme offert par la Faculté d'éducation. "Nous n'avons pas réussi à persuader la Faculté des arts d'instituer un programme d'études canadiennes formel". On avance que les étudiants ont l'occasion de se spécialiser dans l'étude du Canada, s'ils le désirent, au moyen des programmes disciplinaires.

L'annuaire de la Faculté des arts fait une brève allusion aux études canadiennes dans la remarque suivante:

> Les cours suivants, donnés par la Faculté des arts, sont portés à l'attention des étudiants qui s'intéressent spécialement aux études canadiennes, soit dans le cadre d'un programme principal, soit comme matière facultative. Les cours mentionnés ont été décrits par les départements intéressés comme possédant un contenu et un sujet essentiellement canadiens. Les étudiants désireux de s'inscrire à l'un ou l'autre de ces cours sont priés de consulter les conseillers départementaux.

Les cours mentionnés sont l'anthropologie, l'économie, l'anglais, les beaux-arts, le français, la géographie, l'histoire, la linguistique, les sciences politiques, la religion et la sociologie. Le département d'histoire encourage les étudiants à inclure dans leur majeure et leurs études supérieures des cours d'autres départements, et leur offre une série de conférences intitulée "Sujets relevant de l'histoire canadienne"; cette série, qui est également accessible, sur requête, aux étudiants n'appartenant pas au département d'histoire, se rapproche probablement le plus de ce qui pourrait être considéré comme un programme interdisciplinaire d'études canadiennes à L'U.C.-B.

Il existe d'autres facultés, comme celle du Commerce, qui incluent dans leurs programmes un contenu canadien significatif.

À la Faculté d'éducation, la "concentration" en études canadiennes, deux cours avancés se rapprochant d'une majeure, est accessible aux étudiants du programme de quatre ans menant au B.Ed. en vue de l'enseignement élémentaire, ou le programme de cinq ans menant à l'enseignement secondaire. Les enseignants du secondaire peuvent se concentrer sur une majeure régulière en histoire et géographie, avec cours de soutien en sciences sociales et possibilité de se spécialiser en études canadiennes. Les étudiants peuvent également se spécialiser en études canadiennes dans toute discipline relevant du programme scolaire provincial.

Dans les première et seconde années, on exige six unités de cours "ayant une conception et un contenu canadiens significatifs", en même temps que six unités d'anthropologie, d'études asiatiques, d'études classiques, d'économie, d'histoire, d'histoire des beaux-arts, d'histoire de la musique, de philosophie, de sciences politiques d'études slaves, de sociologie et d'études urbaines. Dans les troisième et quatrième années, on exige neuf unités de cours avancés possédant une conception ou un contenu canadiens significatifs, choisies en consultation avec le Comité des études canadiennes, qui doit les approuver.

Tous les cours choisis appartiennent à la Faculté des arts. Pour l'enseignement de la méthodologie, divers cours d'éducation, principalement dans le domaine des études sociales, insistent spécifiquement sur l'enseignement des études canadiennes. Un cours facultatif, Education 339: Canadian Studies in the School Curriculum, est accessible aux étudiants inscrits au programme de concentration et à tout autre étudiant intéressé et qualifié. Se connaître en constitue l'un des sujets de base. Il existe également un cours intitulé Using Canadian Literature in the Classroom, mais il n'est pas enseigné à l'heure actuelle.

Outre ces efforts dirigés vers les études canadiennes, c'est à l'U.C.-B. que s'est tenue en 1979 la conférence nationale annuelle de l'Association pour les études canadiennes; toutefois, bien que l'administration ait fourni son appui à cette réunion, la représentation de l'U.C.-B. a été décevante.

L'université s'intéresse d'une façon significative à certains secteurs négligés dont a fait mention la Commission sur les études canadiennes: par exemple, en avril 1977, l'U.C.-B. a annoncé qu'elle projetait d'ouvrir une école d'architecture navale, qui serait la première du genre au Canada. L'université offre des cours d'architecture navale et de design maritime au niveau de la quatrième année.

## L'Université Brock, St. Catharines, Ontario

Les représentants de l'Université Brock ont souligné que les effets du rapport Symons avaient varié considérablement d'un département à l'autre, "...bien qu'on ait constaté une prise de conscience accrue de la nécessité de s'intéresser aux études canadiennes au sein de l'université tout entière". On a offert aux étudiants un programme interdépartemental en études canadiennes, mais il a suscité peu d'intérêt. C'est essentiellement pour cette raison que le sénat de l'université a décidé d'adopter "un programme (d'études canadiennes) plus énergique", qui doit entrer en vigueur en 1980-1981.

Dans ce nouveau programme, l'étudiant en études canadiennes devra suivre le programme complet en vue d'une majeure dans l'un des départements participants. Au moins cinq des crédits totaux pour le diplôme d'études générales et huit pour le diplôme supérieur devront porter sur des cours "se rapportant au Canada"; le diplôme accordé stipulera ensuite et la majeure et la concentration en études canadiennes. L'étudiant en études canadiennes devra posséder l'équivalent d'au moins un cours complet en français ou sur le Canada français, et pour la réception du diplôme, la capacité de lire couramment le français est "fortement recommandée".

Ce nouveau programme offre 59 cours, et, dans le cadre des paramètres généraux, on recommandera aux étudiants les groupes de cours spécifiques suivants:

1. Studies in Canadian Culture: cours d'études dramatiques et cinématographiques, d'anglais, de français et d'histoire. (Les étudiants seront requis, avant la collation des diplômes, de prouver qu'ils lisent couramment le français).

2. Canadian Government and Public Administration: cours d'administration, d'économie, de géographie, d'histoire et de politique. (La capacité de lire couramment le français sera également exigée).

3. Niagara Land and Land Use: cours de biologie, de chimie, de géographie, de géologie et d'études urbaines et écologiques.

4. The Social Mosaic: cours de géographie, d'histoire, de sociologie et d'études urbaines et écologiques.

5. Canadian and European Community Studies: la description de ce groupe n'a pu être obtenue.

6. Canadian-American Studies: cours d'études dramatiques et cinématographiques, d'histoire anglaise et de politique.

Les programmes individuels d'études canadiennes devront être approuvés par le président du département où l'étudiant prépare sa majeure et par le directeur du Programme d'études canadiennes, W.A. Matheson, qui est le doyen de la Faculté des sciences sociales.

Ce développement sera sans doute le bienvenu pour les personnes intéressées aux études canadiennes à Brock. L'existence de ce genre de programme devrait faire beaucoup pour intensifier le concept canadien au sein des départements d'études dramatiques et cinématographiques, d'administration, de géographie, de politique, de sociologie et d'études urbaines et écologiques.

Le département de sociologie de Brock a mis au point une banque de données accessible à toute personne désireuse d'obtenir des informations sur la péninsule du Niagara. De plus, les études régionales semblent constituer un sujet important pour les départements de géographie, géologie et études urbaines et écologiques.

Les personnes interrogées ont souligné qu'à une époque où "...les ressources diminuent et les demandes s'accroissent, une source spéciale de financement est nécessaire tant pour soutenir les programmes d'études canadiennes existants que pour encourager les initiatives. La structure financière demeure le plus gros obstacle à l'essor des études canadiennes à Brock".

## L'Université de Calgary, Calgary, Alberta

Le 8 avril 1976, le Conseil général des facultés de l'Université de Calgary convenait d'instituer un comité ad hoc nanti du mandat suivant:

> "...étudier les recommandations du rapport Se connaître, (le rapport Symons), recueillir des données sur les progrès des études canadiennes à l'Université de Calgary, faire rapport et émettre les recommandations voulues".

Ce comité de dix membres se réunit en six occasions entre le 16 juin 1976 et le 14 janvier 1977, et soumit son rapport définitif au printemps 1977. Il était "...très positif et sur le rapport Symons lui-même et sur l'état des études canadiennes à l'Université de Calgary".

Durant la période des recherches, le président du comité rencontra les présidents de comités similaires de l'Université de l'Alberta, de l'Université de Lethbridge et de l'Université Athabasca. Ces rencontres "...permirent...d'étudier toute la question des études canadiennes dans une perspective provinciale". Le rapport de Calgary manifestait l'espoir que les quatre universités émettraient une déclaration générale à l'intention du Conseil de coordination des universités de l'Alberta, mais la chose n'a pas été faite.

Le comité ad hoc insista particulièrement sur 24 recommandations émanant des deux volumes de Se connaître. À ce propos, il fit observer que le nombre élevé des recommandations avait sensiblement réduit l'impact du rapport de la Commission sur les études canadiennes.

Néanmoins, le comité fut en mesure d'émettre douze recommandations visant spécifiquement l'Université de Calgary, qui furent approuvées par le sénat et le Conseil des gouverneurs:

1. "L'université devrait adopter les mesures éducatives et financières nécessaires pour passer de la mineure en études canadiennes à un programme menant au baccalauréat en études canadiennes". Cela n'a pas été fait.

2. "L'université devrait nommer immédiatement un coordonnateur des études canadiennes". La chose a été faite: le coordonnateur à plein temps sera le professeur Robert M. Stamp, dont la nomination entre en vigueur le 1er juillet 1980.

3. L'université devrait agir d'une manière positive et rapide pour étayer la suggestion de l'union des étudiants en vue de la fondation d'une chaire annuelle d'études canadiennes. Cela a également été fait: la chaire a été créée grâce à un don substantiel de l'Union des étudiants en 1977, et elle est également étayée par le fonds de dotation général de l'université. "Les normes relatives au poste de professeur externe d'études canadiennes à l'Université de Calgary émanent de la publication de Se connaître, le rapport de la Commission sur les études canadiennes". (Communiqué de presse.) Le professeur Ronald Sutherland, de l'Université de Sherbrooke, fut le premier professeur externe, et passa l'année universitaire 1978-1979 à Calgary; il fut suivi du professeur Morris Zaslow, de l'Université Western Ontario, qui occupa la chaire en 1979-1980.

4. L'université encouragera et organisera des accords officiels entre l'Institut arctique d'Amérique du Nord et les départements pertinents de l'université.

5. Les départements devraient faire en sorte que le contenu canadien de leurs cours soit reflété dans leurs programmes.

6. Les départements possédant des conditions d'études qui empêchent les étudiants de s'inscrire à des cours à contenu canadien devraient envisager les modifications appropriées, afin de limiter ce genre de restriction.

7. Lorsque les circonstances le permettent, les départements devraient exiger l'équivalent d'au moins un cours complet à contenu canadien comme composante d'une majeure ou d'un diplôme d'études supérieures.

8. Tous les départements appropriés (c'est-à-dire ceux dont la discipline possède une composante canadienne), devraient offrir chaque année l'équivalent d'au moins un cours complet à contenu canadien.

9. Les étudiants, quelle que soit leur faculté ou leur unité, devraient être fortement encouragés à inclure les cours à contenu canadien appropriés dans leur programme d'étude, de préférence un cours relevant du domaine des sciences sociales ou de l'éducation, un cours appartenant au secteur de la science ou de la technologie, et un cours relevant du domaine des lettres ou des beaux-arts.

10. Les départements devraient être encouragés à utiliser des sources, de la matière et des manuels canadiens dans leurs cours, si ceux-ci devaient leur servir aussi bien, sinon mieux, que des composantes non canadiennes.

11. Les facultés et départements devraient explorer toutes les possibilités de recruter un personnel canadien qualifié pour combler leurs vacances.

12. Tous les nouveaux membres du personnel devraient être mis au courant des recommandations du rapport Symons qui s'appliquent à l'Université de Calgary.

Il est difficile d'évaluer jusqu'à quel point ces douze recommandations ont été mises en pratique. Il est clair, toutefois, que beaucoup d'entre elles sont extrêmement pertinentes et que certaines peuvent être adressées à d'autres institutions pour étude et adaptation: les commentaires relatifs aux manuels, aux cours offerts, au processus d'embauche et aux instructions au nouveau personnel sont généralement très valables.

L'Université de Calgary s'appuie sur trois points pour justifier les efforts qu'elle accomplit actuellement pour encourager les études canadiennes: la mineure en études canadiennes, dont on a fait un programme cohérent en 1977; la chaire d'études canadiennes, instituée en 1978; et les cours d'études canadiennes interdisciplinaires.

La mineure en études canadiennes est offerte aux étudiants des programmes de majeure et d'études supérieures en sciences sociales et lettres, ainsi qu'aux étudiants participant à un programme d'études générales au Collège universitaire de l'Université de Calgary. La mineure inclut l'équivalent de deux cours complets choisis parmi des sujets à contenu canadien relevant de l'économie, de l'anglais, de la géographie, de l'histoire, des sciences politiques ou de la sociologie. De plus, les étudiants doivent suivre avec succès deux cours interdisciplinaires en études canadiennes et obtenir au moins un crédit complet pour un cours sur le Canada français.

Le programme d'études canadiennes compte quatre cours interdisciplinaires: Interdisciplinary Studies 331 and 333 (appelé Canadian Studies I and II) porte sur certaines questions sociales, culturelles et écologiques contemporaines relatives au Canada, sous un format interdisciplinaire. Les sujets varient d'une année à l'autre, et incluent des questions comme "...le Canada bilingue, le multiculturalisme, le régionalisme, les études autochtones, les rapports entre l'homme et son environnement, la culture et les arts au Canada, la politique étrangère, les sociétés multinationales et la survie de l'État-nation". Interdisciplinary 400, appelé Seminar in Canadian Studies, est un séminaire interdisciplinaire de niveau intermédiaire qui étudie des sujets particuliers relevant des domaines social, culturel et écologique. Interdisciplinary Studies 500: Special Topics in Canadian Studies, est un programme de niveau avancé qui examine des sujets d'intérêt particulier pour les étudiants avancés; il est censé être enseigné par le professeur externe en études canadiennes.

L'intérêt manifesté par l'université envers le contenu canadien ne se limite pas aux sciences sociales et aux lettres: par exemple, en 1974, la bibliothèque de l'université institua les Canadian Architectural Archives, en coopération avec la Faculty of Environmental Design et le Department of Rare Books and Special Collections. On se propose de mettre sur pied une collection nationale reflétant l'architecture canadienne la plus significative du 20e siècle, à l'aide de collections documentant aussi complètement que possible les travaux d'architecture ou de firmes d'architecture, de matériaux relatifs à certain édifices ou projets particuliers, de collections photographiques et d'histoire orale.

Le directeur du programme d'architecture de la Faculty of Environmental Design a écrit que "...l'accueil chaleureux et enthousiaste que nous avons reçu à travers le pays de la part d'érudits, d'architectes et d'autres personnes, est dû pour une grande part à l'intérêt envers les études canadiennes qu'a suscité le rapport de la Commission...". La Faculty of Environmental Design cherche également à obtenir qu'une chaire de design écologique soit fondée à l'université.

Au début de février 1980, la Faculté de droit de l'université créait le Canadian Institute of Resources Law (C.I.R.L.), le seul organisme canadien spécialisé dans la recherche, l'enseignement et la publication de tous les aspects du droit sur les ressources. The Alberta Law Foundation lui a octroyé une subvention initiale de $150 000 pour deux ans, et, au cours de la seconde année, doit lui fournir jusqu'à $100 000 en lui versant l'équivalent des fonds qu'elle aura obtenus d'autres sources. L'Institut cherche également à obtenir un financement du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et du secteur privé. Il se propose par ailleurs d'instituer une programmation éducative insistant sur le droit sur les ressources, qui s'applique particulièrement au pétrole et au gaz naturel.

On constate d'autres efforts orientés vers le Canada à Calgary: la bibliothèque universitaire amplifie sa collection d'études canadiennes; elle a acquis, par exemple, les documents personnels de Bruce Hutchison; la Conférence universitaire sur les études relatives à l'ouest du Canada se poursuit annuellement: en 1978, avec la coopération de l'Université du Nouveau-Brunswick, elle a organisé deux réunions visant à encourager le dialogue est-ouest; et en février de la même année, l'université a organisé la "Conférence sur le roman canadien".

Calgary abrite de plus plusieurs instituts intéressés au Canada: on peut citer The Artic Institute of North America, The Canadian Energy Research Institute, The Petroleum Recovery Institute, The Research Centre for Canadian Ethnic Studies, The Institute for Transportation Studies, The Kananaskis Centre for Environmental Research.

## L'Université Carleton, Ottawa, Ontario

En réponse au rapport de la Commission sur les études canadiennes, l'Université Carleton institua, en mai 1976, un comité sénatorial spécial, composé de R.L. McDougall (English), Blair Neatby (History), Davidson Dunton (Institute of Canadian Studies), J.S. Riordon (Systems Engineering) et Christine Fisher (English). Le comité se réunit à quatre reprises et termina ses travaux le 11 avril 1977. Le rapport définitif a été soumis au Sénat le 2 novembre de la même année.

Le comité se dit d'avis que le rapport Symons était essentiellement correct dans son évaluation de la situation, "...soulignant avec une franchise convaincante une insuffisance culturelle et pédagogique nationale qui doit faire (des Canadiens) un phénomène pour le monde occidental", et justifié de proposer toute une série de remèdes à cette situation. Dans ces conclusions, il indique clairement qu'il a pris le rapport au sérieux, qu'il l'approuve dans son ensemble, et qu'il aimerait que cette attitude se reflète dans l'ensemble de la communauté universitaire.

Le comité se livra à un examen détaillé de l'attitude de l'Université Carleton en fonction de l'analyse de la Commission, notant, par exemple, les pourcentages suivants de cours axés sur le Canada dans certaines disciplines:

| | Université Carleton (1975-1976) | Échelle nationale (1974-1975) |
|---|---|---|
| Sciences politiques | 60% | 28% |
| Histoire | 29% | 20% |
| Littérature canadienne-anglaise | 19% | 8% |
| Littérature canadienne-française | 45% | 17% |

On examina également le pourcentage de la recherche canadienne et "partiellement" canadienne effectuée à Carleton dans le domaine des lettres et des sciences sociales, et l'on analysa les études canadiennes dans le secteur des sciences et du génie.

Lors de la réunion du 2 novembre 1977, le comité soumit une résolution - qui fut approuvée - contenant les recommandations suivantes:

1. Que le rapport du comité sénatorial sur le rapport Symons soit distribué au sein de la communauté universitaire. Cela a été fait.

2. Que le Sénat, par l'intermédiaire des agences pertinentes, s'intéresse activement au développement, à Carleton, d'"études régionales", telles que définies par les recommandations 16 et 17 du chapitre sur les programmes d'études du rapport Symons (Vol. 1, p. 131), et que cet intérêt inclue le développement des ressources archivistiques. Rien n'a été fait à ce sujet parce que, semble-t-il, la question ne relevait pas du mandat du comité sénatorial.

3. Que le Sénat, par l'intermédiaire des agences pertinentes, examine la pénurie apparente de cours du niveau avancé consacrés à une étude sérieuse du Canada français et prenne, le cas échéant, les mesures nécessaires pour remédier à cet état de fait. Des mesures ont été prises et ont abouti, par exemple, à une augmentation du nombre de cours de ce genre dans des départements tels que la sociologie et l'anthropologie.

4. Que le Sénat, par l'intermédiaire des agences pertinentes, encourage l'institution d'un cours de première année, de nature interdisciplinaire, sur l'histoire culturelle du Canada. Cela a été fait, avec une modification, à savoir qu'il s'agit d'un cours de seconde année dépendant du Canadian Studies Program.

5. Que le Sénat, par l'intermédiaire des agences pertinentes, encourage le développement des études ethniques sous une forme interdisciplinaire. Cela n'a pas été fait, pour des raisons, semble-t-il, d'ordre financier et par suite de l'incapacité de l'université de se procurer le personnel approprié.

6. Que le Sénat, par l'intermédiaire des agences pertinentes, encourage la mise sur pied d'un système de liaison efficace avec les écoles secondaires dans le domaine des études canadiennes. La chose se fait actuellement d'une façon régulière grâce au Programme d'études canadiennes, ainsi que par l'intermédiaire de l'Institut pour les études canadiennes, présidé par S.F. Wise. De plus, avec l'appui de ces deux organismes universitaires, l'Association pour les études canadiennes doit tenir, les 25 et 26 octobre 1980, une importante réunion sur la question de la liaison entre l'université et les écoles.

7. Que le Sénat examine, et rectifie s'il y a lieu, les inconvénients professionnels qui pourraient émaner d'une répartition inégale des charges de travail dans les cours d'études canadiennes où la demande des étudiants excède le nombre d'enseignants. Ceci ne constitue pas une question spécifique, car les circonstances actuelles, et particulièrement le déclin de l'embauche, affectent non seulement l'Université Carleton mais la plupart des universités canadiennes.

8. Que le comité, ou un autre du même genre, maintienne un dossier de toutes les questions relatives au rapport du comité sénatorial et de toute autre question qui pourrait être considérée comme étant de son domaine. Un comité sénatorial permanent a été institué, présidé par S.F. Wise: il a fait savoir qu'à son avis, la proportion des programmes canadiens et non canadiens à Carleton est équilibrée.

L'Université Carleton possède à la fois un programme d'études canadiennes préparatoires et supérieures qui dépendent tous deux de la Faculté des arts. The Institute of Canadian Studies, au niveau supérieur, est administré par un directeur et un comité de direction. Le programme préparatoire dépend de l'I.C.S. et relève du directeur. Le président et coordonnateur du programme préparatoire est Patricia Smart, et le comité du programme est constitué d'un groupe interdisciplinaire de dix personnes appartenant à huit départements différents.

Le programme préparatoire, d'une durée de trois ans, mène au B.A. avec une majeure ou une majeure combinée en études canadiennes. On peut combiner la majeure entre les études canadiennes et l'histoire de l'art, l'anglais, la géographie, l'histoire, les sciences politiques ou la sociologie. Le programme, qui fait aujourd'hui partie de la Faculté des arts, a été institué le 16 septembre 1976 et était à l'origine établi au St. Pat's College. Le discours inaugural, prononcé par l'honorable Hugh Faulkner, alors ministre d'État pour la science et la technologie, fait clairement allusion au rôle important joué par la Commission sur les études canadiennes dans l'encouragement d'activités de ce genre. Les brochures originales commencent par un extrait de la "raison d'être" du rapport Symons et soulignent que l'Université Carleton convient elle aussi de la nécessité de fournir aux étudiants l'occasion de se connaître et de connaître leur société par l'étude de l'art, de l'histoire, de la littérature et des sciences sociales du Canada.

The Institute of Canadian Studies de l'Université Carleton fut fondé en 1957, et est longtemps demeuré le centre d'études canadiennes supérieures de la nation. Il n'offre de diplôme qu'au niveau de la maîtrise: il n'existe pas de programmes d'études canadiennes au niveau du doctorat au Canada. Le programme insiste sur l'aspect interdisciplinaire, et offre des options telles que communications, études régionales, études canadiennes-françaises, autochtones, histoire de l'art et musique, et littérature canadienne: les choix sont virtuellement infinis.

The Institute of Canadian Studies a la charge et le contrôle éditorial de Carleton Library, une série de réimpressions brochées et de compilations de matières classiques traitant de l'histoire, du droit, de l'économie de la politique, de l'anthropologie, de la sociologie, de la géographie et du journalisme canadiens. Jusqu'à maintenant, cette série compte 123 volumes.

Malheureusement, MacMillan, l'éditeur de Carleton Library éprouve actuellement des difficultés financières dues à la situation générale de cette industrie au Canada. L'Université Carleton a garanti cependant la continuation de la série, et il est essentiel que cet excellent programme soit maintenu.

Outre ce qui précède, l'université possède The Centre for Northern and Native Studies axé sur la recherche et offrant un diplôme en études indigènes. Il y a également un programme de maîtrise en études canadiennes-françaises, ainsi que des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et politique canadiennes. The Ottawa Valley Regional Centre et The Energy Research Group sont au nombre des autres instituts de recherche faisant partie de l'Université Carleton.

Le Collège militaire royal de Saint-Jean, Saint-Jean, Québec

Le Collège ne semble pas avoir entrepris une étude du rapport Symons, mais son intérêt envers les études canadiennes n'en est pas moins apparent dans le programme du B.A., qui offre une majeure en études canadiennes avec une mineure en administration.

L'objectif premier du programme, offert de concert avec plusieurs départements, est de donner à l'élève-officier une occasion "...de se faire une idée assez détaillée de la civilisation canadienne en tant que culture vivante". Le programme a également pour but de donner au futur officier "...une meilleure compréhension de ses concitoyens, pour lesquels et avec lesquels il sera appelé à travailler...".

La majeure en études canadiennes est enseignée avec la coopération de cinq départements: Administration, Sciences sociales, Anglais, Français, Psychologie et Administration militaires. Les cours offerts appartiennent aux disciplines suivantes: histoire, littérature géographie, sociologie, sciences politiques, finances et droit. Il y a, comme on peut s'y attendre, des cours d'histoire militaire du Canada et de relations internationales. Pour chaque année du programme, les étudiants doivent suivre le cours de littérature québécoise et celui de Canadian Literature in English.

La majeure exige 60 heures de crédit dans ces matières, et la mineure en administration, 30. Le programme, coordonné par le professeur R. Carrier, a été fondé en 1974, une année avant la publication du rapport Symons, et il semble avoir été inspiré par le Conseil consultatif des collèges militaires canadiens, dont les préoccupations se résument le mieux dans la citation suivante:

Les officiers supérieurs doivent posséder une compréhension des gouvernements, des affaires internationales et de l'économie. Il doivent être capables d'exercer une pensée créatrice et d'aller au-delà de leur spécialisation originale. A tous les niveaux, la nécessité de communiquer efficacement exige que l'on attache l'importance voulue à l'étude de la langue maternelle, écrite comme parlée. Parallèlement, l'éducation d'un officier de carrière serait incomplète s'il ne possédait pas une bonne connaissance de l'histoire militaire et de l'histoire de son propre pays.

(Conseil consultatif des C.M.C., 18-20 mars 1978)

L'Université Concordia, Montréal, Québec

Concordia n'a pas fait examiner le rapport de la Commission sur les études canadiennes par un comité universitaire. Toutefois, ce document a été l'objet d'une étude officieuse effectuée en 1977-1978 par les membres des programmes d'études canadiennes de Loyola et Sir George Williams. Aucune mesure spécifique n'a été adoptée, mais le coordonnateur des études canadiennes à l'époque, le professeur Richard Wilbur, distribua huit copies de Se connaître au Comité des études canadiennes. Cette mesure se révéla utile pour la restructuration du programme décidée par la fusion imminente du Collège Loyola et de l'Université Sir George Williams.

Concordia signale que la recommandation 17 du rapport Symons, selon laquelle chaque université "...devrait se livrer à un enseignement et à des recherches sur l'endroit où elle est située", a été suivie dans une importante mesure. Dans le programme d'études canadiennes, par exemple, la situation des cultures majoritaire et minoritaire du Québec est constamment soulignée. Le professeur Howard Fink, du département d'anglais a fait beaucoup pour préserver la matière dramatique radiophonique de Radio-Canada. Par ailleurs, en collaboration avec John Abbott, le Collège Concordia a organisé deux colloques d'une journée sur "la diversité culturelle dans le Nouveau-Québec".

Plusieurs départements ont fourni de longues listes de travaux de recherche et de publications relatifs à cette recommandation: par exemple, le département de sociologie signale les projets suivants, qui constituent "...une réaction au rapport Symons": Les groupes ethniques de Montréal et leurs institutions; le mouvement corporatif au Québec; les taux de conservation dans les écoles secondaires du Québec; les changements démographiques au sein de la population québécoise; les mouvements sociaux urbains; Montréal et Ottawa; le rôle de l'Église dans le mouvement ouvrier québecois; et l'adaptation des réfugiés de la mer dans la région montréalaise.

Le programme d'études canadiennes de Concordia prévoit une "spécialisation en études canadiennes", une majeure de B.A. en études canadiennes et une mineure en études canadiennes.

La spécialisation est un B.A. exigeant 60 crédits. Les étudiants doivent suivre deux cours interdisciplinaires d'études canadiennes de six crédits chacun, six crédits de français à un niveau déterminé par le département de français, et six crédits de matières prescrites d'histoire et d'anglais. De plus, il doivent choisir trente "crédits facultatifs" pour des cours à contenu canadien parmi l'anthropologie, l'histoire de l'art, l'étude des communications, l'économie, l'éducation, l'anglais, le français, la géographie, l'histoire, les études interdisciplinaires, le journalisme, les sciences politiques, la religion, la sociologie et la musique.

La majeure en études canadiennes exige 47 crédits, fondamentalement le même nombre de crédits obligatoires, plus douze crédits facultatifs choisis en consultation avec le coordonnateur parmi le même éventail de départements.

La mineure en études canadiennes consiste en trente crédits émanant d'études canadiennes en français, anglais et histoire. Dans les trois programmes, les cours sont choisis en consultation avec le coordonnateur des études canadiennes.

La place du programme d'études canadiennes au sein de la structure administrative de l'université fait actuellement l'objet de discussions. Le programme a été placé sous la responsabilité d'une division administrative nouvellement créée qui est également responsable des collèges de l'université. Au début, ce nouvel arrangement a causé quelque inquiétude quant à l'avenir des études canadiennes, mais il semble qu'elle n'ait pas été justifiée: non seulement le programme va-t-il se poursuivre, mais il sera à même de redéfinir sa place au sein de l'université, et de le faire en imposant sa présence; le taux d'inscription au programme est satisfaisant et l'intérêt manifesté par le personnel enseignant et par l'administration semble positif.

De plus, Concordia offre des diplômes élémentaires en politique canadienne et en études canadiennes-françaises (langue et littérature), ainsi qu'une maîtrise et un doctorat en histoire du Canada. Les bibliothèques de l'université contiennent un certain nombre de collections canadiennes importantes: la bibliothèque Norris renferme la collection des pamphlets Quinn sur la politique québécoise, les scénarios dramatiques radiophoniques de Radio-Canada, la collection Bidaud, ainsi que la collection la plus complète au Canada d'Irving Layton. La bibliothèque Vanier du campus de Loyola contient des matériaux sur la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme et sur de nombreux groupes ethniques canadiens: il se trouvent dans les archives Rudnyckyj.

L'Université de Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Écosse

Un comité sur les études canadiennes a été établi à Dalhousie quelque temps avant la parution du rapport Symons. Cet organisme, dépendant de la Faculté des arts et sciences, a soumis un rapport au Conseil de la faculté sur les implications de cette étude.

Il y souligne que "... l'enseignement et la recherche à Dalhousie possèdent un contenu canadien important, il en est ainsi depuis longtemps, et une grande partie de ce contenu canadien n'est pas toujours spécifiquement désignée. La chose est évidente pour la Faculté des arts et sciences, mais encore plus pour les Facultés de droit, de médecine et des professions de la santé, ainsi que pour la Faculté d'études administratives".

> ... nous tendons depuis longtemps à penser, peut-être avec un peu trop de suffisance, que ces enquêtes de Tom Symons et de ses collègues, de l'Association pour les études canadiennes, constituent des formes indiscrètes de nationalisme dont la pertinence pour les institutions de l'Ontario et de l'Ouest ne justifie pas qu'on les applique à une institution aussi vénérable pour la vie canadienne que Dalhousie... Cela peut sembler terriblement suffisant mais... la vérité est que nous donnons, et avons toujours donné, une forte orientation canadienne aux disciplines essentielles que sont les arts et sciences, l'anglais, l'histoire, les sciences politiques et l'économie.

Il est intéressant de noter que trois seulement des 28 cours décrits comme s'appliquant au diplôme général d'anglais font explicitement mention du Canada; mais il est évidemment possible que le programme ne reflète pas exactement ce qui se fait en classe.

Le comité sur les études canadiennes a été prié de continuer de conseiller l'université et de lui recommander la politique à suivre au besoin. Il convient de noter que lors de la publication de Se connaître, le président de l'université, M. H. Hicks n'a pas caché son scepticisme quant aux conclusions du rapport.

Dalhousie offre un programme d'études canadiennes aux étudiants effectuant ou envisageant d'effectuer des études dans les départements d'économie, d'anglais, de français, d'histoire, de sciences politiques ou de sociologie. Le programme est conçu de façon à permettre à chaque étudiant de se concentrer sur des sujets canadiens, tant au sein de leur discipline prioritaire que dans les matières facultatives choisies parmi les autres départements: par exemple, un étudiant choisissant l'économie et les études canadiennes devra suivre au moins trois cours d'économie provenant d'une liste désignée de cours à contenu canadien; de plus, il choisira quatre options de la liste à contenu canadien des autres départements participants.

Outre son diplôme d'études canadiennes, l'université offre un B.A. et une M.A. en politique canadienne, ainsi qu'un diplôme élémentaire, une maîtrise et un doctorat en histoire canadienne.

Les études canadiennes, définies dans leur sens large, sont également offertes à Dalhousie grâce au programme d'études gouvernementales, The Institute for Resource and Environment Studies, The Institute of Public Affairs, The Canadian Centre for Marine Transportation et The Bedford Institute of Oceanography.

## L'Université de Guelph, Guelph, Ontario

L'Université de Guelph n'a pas institué de comité d'étude du rapport Symons. Le porte-parole interrogé a déclaré que:

> Même avant la publication du rapport Symons, il aurait été difficile de trouver un seul département, dans l'un des sept collèges de Guelph, qui ne s'occupait pas de recherche axée sur le Canada ou ne dispensait pas des cours sur le Canada ou possédant un contenu canadien. Au début des années 1970, une mineure interdisciplinaire en études canadiennes a été instituée dans le programme du B.A. De plus, notre département des langues possédait déjà un programme d'échanges avec l'Université de Sherbrooke. C'est pourquoi il ne semblait pas impératif, à Guelph, de réexaminer les besoins spécifiquement canadiens.

Malgré ce genre de démenti, l'université a été influencée par le rapport Symons: le Ontario Arts Council's To Know Ourselves Committee a subventionné à Guelph un projet pilote sur les études canadiennes, avec la coopération et l'appui de l'université, projet dont nous parlons au chapitre premier du présent document. On signale de plus que des modifications sont présentement apportées au Canadian Studies Program de l'université, par suite "... d'un mécontement général du caractère amorphe de cette option, et de l'intensification générale des études canadiennes qui résulta du rapport Symons...."

À partir de 1980, les étudiants du B.A. dans le programme général ou spécialisé pourront opter pour une majeure ou une mineure en études canadiennes dans quatre secteurs: littérature française et anglaise au Canada, littérature et histoire canadiennes, histoire et politique canadiennes, et administration publique canadienne. L'université envisage actuellement une cinquième option: la société rurale canadienne.

> "Avec ce nouveau programme, on peut avancer que les études canadiennes se sont formellement affirmées à Guelph en 1980. Le rapport Symons n'a pas engendré par lui-même cette expansion et ce progrès, mais il a inspiré ceux qui ont formulé ce nouveau programme et influé sur son acceptation par l'université dans son ensemble".

L'Université de Guelph a également suivi les recommandations du rapport Symons concernant les archives, qui ont désormais été organisées et cataloguées au sein de la bibliothèque universitaire. Il convient de noter que les archives de l'université renferment les dossiers de l'institution, ainsi que d'autres manuscrits à caractère presque exclusivement canadien. C'est là un début, mais l'université est d'avis qu'on pourrait faire plus, si le financement permettait d'intensifier les collections de matières provenant de l'extérieur et d'accroître l'accès à de tels dossiers. "Dans l'état actuel du financement en Ontario, les universités ne peuvent simplement pas se permettre l'effort nécessaire dans ce domaine vital de la culture canadienne".

C'est la citation suivante, du président du Comité des études canadiennes du programme du B.A. à Guelph, le professeur T.A. Crowley, qui résume le mieux l'influence qu'a eue sur l'université la Commission sur les études Canadiennes:

> Le principal effet du rapport Symons à Guelph a été de rehausser l'importance des études canadiennes dans la recherche et l'enseignement. La profondeur de ce travail, et la publicité qui l'a entouré, ont donné une nouvelle respectabilité aux études canadiennes.

Outre le projet du Conseil des arts de l'Ontario et les modifications au Programme d'études canadiennes, l'université a manifesté d'autres signes d'intérêt envers les études canadiennes, définies dans leur sens large: la création du Macdonald Stewart Community Art Centre et l'organisation, de concert avec The Canadian Historical Association's Urban Studies Committee", d'une importante conférence intitulée "Canada's Urban Past". Le programme de la conférence avait pour objectif de faciliter une conception interdisciplinaire des aspects les plus larges de l'urbanisation passée du Canada, ainsi que du développement historique de certaines villes et municipalités canadiennes. Enfin, c'est à Guelph que se trouve l'institut de recherche connu sous le nom The Centre for Resources Development.

Il n'est pas jusqu'aux anciens élèves de Guelph qui n'aient réagi au rapport Symons: le BIO-Alumni News de l'université a publié en juillet 1976 un précis du rapport, et invité les anciens élèves à le commenter.

## L'Université Lakehead, Thunder Bay, Ontario

Lakehead offre un B.A. (English), avec concentration en études canadiennes. Ce programme de trois ans comporte une proportion importante de cours orientés vers le Canada à partir de diverses disciplines dans chaque année d'étude, en insistant naturellement sur la littérature canadienne-anglaise et canadienne-française: Canadian Literature in English, Studies in Canadian Prose, Studies in Canadian Poetry, Introduction to French Literature, The French-Canadian Novel,

French-Canadian Poets. De plus, les étudiants choisissent des cours à contenu canadien parmi un vaste éventail de disciplines: anthropologie, économie, histoire, philosophie, études politiques et sociologie.

L'Université Laurentienne, Sudbury, Ontario

L'Université laurentienne signale que bien qu'aucun organisme sénatorial spécial n'ait été institué pour examiner le rapport de la Commission sur les études canadiennes, "... le Comité des programmes est conscient des préoccupations manifestées par le professeur Symons".

L'université possède un Programme d'études canadiennes, dont le caractère particulier est sa conception bilingue des problèmes nationaux: le programme s'efforce de donner une compréhension générale, bilingue et intégrée de la société et de la culture canadiennes en les considérant sous diverses perspectives - économique, historique, sociologique, géographique, anthropologique et littéraire. Il insiste sur les études interdisciplinaires, particulièrement dans Canadian Studies 1000, un cours interdisciplinaire de première année axé sur deux aspects essentiels du Canada, la terre et les ressources, et la nationalité et l'identité. La chose est également vraie pour Canadian Studies 2000, les héritages culturels canadiens, qui examine les manifestations sociales, intellectuelles et littéraires d'un certain nombre d'héritages culturels différents au Canada.

Des 15 crédits de cours complets requis pour le B.A. en études canadiennes, entre sept et dix doivent être choisis d'après une liste prescrite de cours émanant d'au moins trois départements. En tout, les étudiants doivent suivre au moins trois cours dans chacun des trois départements, mais il n'est pas nécessaire que tous ces cours soient "à contenu canadien". Avant l'obtention du diplôme, les étudiants doivent manifester une solide connaissance de la lecture et de l'anglais et du français. Ils doivent obtenir une moyenne d'au moins 60% pour les cours à contenu canadien. De plus, lors de la collation, l'étudiant pourra s'être qualifié en vue de l'obtention d'un certificat de bilinguisme attestant de sa compétence dans les deux langues.

L'Université de Sudbury, qui est aff liée à l'Université laurentienne, offre un "cours d'été en études canadiennes et en anglais, langue seconde, pour les étudiants étrangers". Ce cours a été offert à l'été 1977 à 18 étudiants de l'Université Sophia de Tokyo, Japon, de nouveau en 1978 à un autre groupe d'étudiants japonais et, en 1979, à des étudiants de plusieurs continents (Europe, Amérique latine et Asie). Il s'agit essentiellement d'un cours spécial d'un mois en études canadiennes, dont le programme a été modifié chaque année; de plus, les étudiants ont l'occasion d'apprendre l'anglais dans un cadre formel ou non formel. Ce genre de programme, s'il était amplifié, pourrait revêtir une grande valeur pour les universités non canadiennes grâce à des programmes d'échanges d'étudiants. Il pourrait être possible d'organiser des colloques spéciaux sur les études canadiennes dans diverses universités, pour étayer l'excellent travail effectué à

l'étranger dans le domaine des études canadiennes avec l'appui du ministère des Affaires extérieures.

Sudbury offre également un Programme d'études indigènes, et possède un Centre folklorique franco-ontarien, dans le cadre de sa contribution à l'étude du Canada.

Algoma University College, une autre filiale, possède un Programme d'études canadiennes analogue à celui de l'Université laurentienne, coordonné par un comité de nature interdisciplinaire. L'Université laurentienne offre de plus des programmes menant à un diplôme élémentaire dans le domaine des études indigènes, ainsi que de langue et de littérature canadiennes-françaises. The Northern Ontario Institute for Research and Development fait par ailleurs partie de l'université: il a été créé en 1977 par The University College of Hearst.

Enfin, l'Université laurentienne a reconnu la valeur du service public rendu par le professeur Symons en lui décernant un doctorat honorifique en Droit lors de son assemblée du 28 mai 1977. Les remarques émises à cette occasion par M. Lucien Michaud, président de l'Université de Sudbury, soulignaient l'estime dans laquelle l'université tenait les travaux de la Commission sur les études canadiennes.

## L'Université Laval, Québec, Québec

Laval n'a pas institué d'organisme universitaire chargé d'étudier les implications du rapport Symons. Toutefois, le recteur de l'université à l'époque, M. Larkin Kerwin, avait fait circuler le rapport parmi les enseignants et les chefs des divers départements. La Commission avait reconnu, même avant la publication de son étude, que l'enseignement et la recherche sur le Canada étaient déjà bien établis à Laval.

Bien que l'université n'offre pas de programme formel d'études canadiennes, elle soutient de nombreuses études pertinentes: on offre des diplômes et certificats élémentaires, ainsi que des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature québécoise, et les départements de géographie, économie, sociologie et architecture mettent sur pied des projets d'enseignement et de recherche conformes au cadre local et régional de l'université.

Les porte-parole ont souligné que l'université possédait en abondance les ressources nécessaires pour mettre au point des sujets d'études canadiennes en recherche, enseignement, échanges et programmes spécifiques. L'essentiel de ces travaux se fait dans les domaines de la langue et de la littérature, de l'histoire, de la géographie, de l'éducation, des sciences appliquées et des sciences sociales, particulièrement la sociologie et l'économie. Il existe à l'université plusieurs centres qui illustrent ce point.

Par exemple, le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des Francophones en Amérique du Nord (C.E.L.A.T.) a été créé en 1976, sous la présidence de Jean Hamelin: il groupe l'Atlas linguistique de l'est du Canada, les Archives folkloriques, et le Trésor de la langue française au Québec. Il offre des études de B.A., M.A., doctorat et post-doctorat par l'intermédiaire des départements de la Faculté des lettres avec lesquels il coopère. Ses recherches sont axées sur le folklore, la langue, la culture matérielle (art et technologie populaires) et la culture urbaine. Le principe fondamental du C.E.L.A.T. est d'encourager l'étude des arts linguistiques et des cultures populaires de l'Amérique du Nord francophone dans leurs origines, leur état contemporain et leurs rapports avec les cultures européennes, amérindiennes et anglosaxonnes.

Un autre organisme important de Laval est le Centre international de recherche sur le bilinguisme (C.I.R.B.), créé en 1967. Aidé financièrement par le ministère de l'Éducation du Québec et le Secrétariat d'État, le C.I.R.B. étudie les langues sous diverses perspectives, mais en souligne l'aspect social, politique et psychologique. Les projets se déroulent en Gaspésie, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, et le C.I.R.B. publie un bulletin.

Le centre le mieux connu de Laval est peut-être le Centre d'études nordiques, qui a été créé en 1961. Au-delà de ses objectifs généraux, l'acquisition et la diffusion des connaissances relatives aux régions septentrionales, le Centre se livre à la recherche interdisciplinaire et à la formation de jeunes chercheurs, principalement dans la péninsule du Québec-Labrador, mais aussi dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les régions nordiques du monde. Une trentaine de professeurs, et leurs étudiants, sont associés à ces travaux, soit à l'intérieur même du Centre, soit depuis leurs propres facultés ou départements. Le Centre possède deux stations de recherche dans le Nouveau-Québec, l'une à Poste-de-la-Baleine, qui fonctionne toute l'année, et l'autre à Kuujjuaq (Fort Chimo), ouvert durant les mois d'été. Ces deux stations fournissent un appui logistique aux équipes de recherche du Centre qui travaillent près de la baie d'Hudson et de la baie de l'Ungava: elles sont également utilisées occasionnellement par les chercheurs d'autres universités ou par des équipes gouvernementales.

Le Centre d'études nordiques possède son propre centre de documentation, mis sur pied dans le cadre de projets de recherche spécifiques. Toutefois, la bibliothèque principale de Laval, en collaboration avec le Centre, a réuni depuis 1964 une collection substantielle de livres et périodiques nordiques. La collection de cartes de la bibliothèque principale contient par ailleurs de nombreuses publications (cartes, atlas, photographies aériennes) relatives aux régions nordiques, particulièrement celles du Québec. En ce qui concerne la documentation nordique, le Centre se tient prêt à répondre aux demandes d'informations bibliographiques, en autant qu'elles se rapportent à son programme de recherche.

Les porte-parole de Laval, interrogés sur l'institution éventuelle de programmes formels d'études canadiennes à l'université, ont souligné que l'un des problèmes émanait de ce que les universités canadiennes, prises collectivement, semblaient manquer de la motivation nécessaire pour mettre sur pied une méthodologie précise pour ce genre de travail. Néanmoins, le rapport Symons est considéré comme le début de ce processus essentiel.

L'Université de Lethbridge, Lethbridge, Alberta

Le Conseil général des facultés de l'université a institué un comité ad hoc des études canadiennes à la suite de la publication des deux premiers volumes du rapport Symons. Constitué le 10 mai 1976, il soumit son rapport au Conseil général des facultés le 3 janvier 1978, et, les 23 janvier et 20 février de la même année, le Conseil examina les recommandations du comité et en approuva un certain nombre.

Toutes les recommandations de Se connaître furent analysées et fusionnées en onze recommandations fondamentales considérées comme applicables à l'Université de Lethbridge. Aucune des recommandations soumises par le comité n'a été appliquée, mais il est intéressant de les passer en revue et d'émettre quelques conjectures sur leur échec, car elles soulignent plusieurs préoccupations d'ordre pédagogique et administratif. Ces recommandations étaient les suivantes:

1. Que le Conseil général des facultés adopte l'attitude selon laquelle les diplômés de l'Université de Lethbridge possèdent une connaissance fondamentale du Canada. Ceci a été accepté, mais une motion suggérant que cette recommandation soit soumise à la considération des diverses facultés et que celles-ci fassent parvenir leurs commentaires au Conseil a été défaite.

2. Que le Conseil général des facultés demande aux Facultés des arts et sciences et de l'éducation de charger leurs comités des programmes de déterminer ce qui est fait et ce qui peut être fait pour intensifier l'ampleur et la qualité des possibilités offertes dans leurs programmes relativement aux études concernant le Canada. Adopté.

3. Que le Conseil général des facultés demande à la Faculté des arts et sciences d'envisager l'institution d'une majeure en études canadiennes. Cette résolution a été adoptée, mais rien n'a été fait à son sujet, à cause, semble-t-il, de l'organisation de la Faculté des arts et sciences. Après que cette recommandation eut été émise, la Faculté a été scindée en divisions, et il semble que cette réorganisation ait fait obstacle aux efforts visant à instituer un programme. On propose que si cette expérience se poursuit, on choisisse l'endroit approprié pour mettre cette recommandation en vigueur. L'intérêt envers un programme d'études canadiennes paraît exister depuis longtemps dans certains milieux universitaires, et on recueille l'impression qu'un tel programme

aurait dû entrer en vigueur dès 1979; malheureusement, la chose ne s'est pas produite.

4. Que le contenu canadien de la bibliothèque demeure la responsabilité de celle-ci. Adopté.

5. Que le Conseil général des facultés demande à la Faculté des arts et sciences d'envisager l'inclusion dans son modèle de programme d'une déclaration avisant les étudiants de l'importance du français dans leur éducation universitaire. Adopté.

6. Que le Conseil général des facultés demande à l'administration de rechercher un financement spécial qui permettrait d'offrir des cours de français écrit et parlé aux enseignants et au personnel de soutien intéressés. Adopté. Cette recommendation pourrait également être considérée ailleurs. Il est à espérer que l'administration de l'Université de Lethbridge y donnera suite.

7. Que le Conseil général des facultés demande aux services aux étudiants d'envisager la création d'un comité qui examinerait les divers aspects de la vie scolaire et sociale des étudiants francophones sur le campus, dans le but de leur prêter assistance durant leur séjour à l'université. Adopté.

8. Que le Conseil général des facultés demande à la Faculté des arts et sciences d'étudier la possibilité d'enseigner des langues additionnelles. Adopté.

9. et

10. Que le Comité de la recherche de l'Université de Lethbridge accorde la considération voulue aux projets de recherche traitant de certains aspects du Canada et que le Conseil général des facultés crée un "comité sur l'isolement" qui proposerait des moyens de réduire le problème de la communication universitaire dans un campus isolé. Ces deux motions ont été défaites.

11. Que le Conseil général des facultés recommande à la Faculté des arts et sciences et à la Faculté d'éducation d'envisager l'institution d'un comité permanent dans chacune d'elles, pour coordonner les études canadiennes. Adopté.

Comme nous l'avons mentionné, pour autant que la chose a pu être établie, aucune de ces recommandations n'a été appliquée. Nous ignorons si la raison en est que le Conseil général des facultés a négligé de transmettre les demandes pertinentes aux différents organismes, tels que la Faculté des arts et sciences, la Faculté d'éducation, l'administration, ou que ces demandes ont été transmises mais qu'on les a rejetées.

Il semble que l'aspect le plus décevant de cette situation soit le non établissement d'un Programme d'études canadiennes par l'université, en dépit de l'intérêt considérable qui semblait exister à ce sujet au niveau des enseignants: la possibilité en avait été mentionnée même avant la publication du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Il est certain que Se connaître a ajouté à cet intérêt, qui a abouti au rapport du comité ad hoc sur les études canadiennes. Malheureusement, par suite de l'expérience divisionnaire que nous avons mentionnée plus haut, aucun programme de ce genre n'a encore été institué. Un autre facteur semble avoir été l'interruption de l'embauche engendrée par des contraintes financières au sein de l'université: on a avancé que les études canadiennes en ont particulièrement souffert parce que, par exemple, cette mesure empêcha le remplacement d'un spécialiste en littérature canadienne qui quitta l'institution en 1978.

Les porte-parole de l'Université de Lethbridge ont laissé entendre qu'il serait très utile pour cette institution, et peut-être pour un certain nombre d'autres, que des fonds soient alloués en vue de l'accueil de professeurs en études canadiennes invités, selon un principe analogue aux subventions accordées par le Secrétariat d'État dans le domaine du multiculturalisme. On ajoute que des bourses aux étudiants intéressés aideraient également beaucoup; il est intéressant de noter que l'Université de Lethbridge a laissé entendre que de telles bourses pourraient "... prévenir la nécessité pour les étudiants canadiens de se rendre dans des universités américaines ou britanniques pour suivre les excellents programmes d'études canadiennes offerts par les universités de ces pays".

Le rapport initial du comité ad hoc sur les études canadiennes, en date du 18 avril 1977, contient une liste plus complète de recommandations que le comité jugeait pertinentes pour le milieu local. Leur effet, "... disons-le ouvertement, a été minime". Néanmoins, le fait d'avoir:

> examiné l'état des études canadiennes dans cette université aura au moins eu l'avantage d'accroître la conscience du problème. Il est probable que l'échec le plus sérieux aura été la non institution du comité inter-facultés de coordination des études canadiennes qui avait été accepté par le Conseil général des facultés...; nous ne pouvons nous attendre à ce que les problèmes soulevés par Symons disparaissent simplement parce qu'ils ont été révélés au grand jour. Il est nécessaire qu'un organisme officiel voie à l'application des recommandatoins qui ont été approuvées et en soumette de nouvelles au fur et à mesure des besoins.

On peut peut-être voir un signe encourageant dans le fait que l'université ait demandé à M. H. Skolrood, professeur d'éducation, de représenter Lethbridge aux délibérations et aux réunions de l'Association pour les études canadiennes, et de son sous-comité, la C.C.S.P.A.

## L'Université du Manitoba, Winnipeg, Manitoba

Le 24 juin 1976, le Conseil des gouverneurs de l'Université du Manitoba adoptait une motion demandant au Sénat, à l'administration, aux facultés, aux départements et aux écoles de l'université d'examiner les rapports de l'étude du professeur Symons avec celle-ci, et la façon dont les principes fondamentaux du rapport - l'enseignement et la recherhe sur le Canada - pouvaient être appliqués. La motion demandait à chacun de ces groupes de soumettre leurs propositions ou suggestions au plus tard le 15 octobre 1976.

Lors de son assemblée du 3 août 1976, le Sénat institua un comité ad hoc chargé d'étudier les réponses des doyens et des directeurs, auxquels on demanda non seulement de passer en revue le rapport Symons, mais de répondre aux questions spécifiques suivantes:

- Quels sont les cours et programmes que votre faculté ou école identifie présentement avec les études canadiennes?

- Quels sont les aspects de votre programme de recherche qui s'associent à des sujets se rapportant particulièrement au Canada?

- Au cours des cinq dernières années, l'importance attribuée aux études canadiennes au sein de votre faculté ou de votre école a-t-elle connu des changements significatifs?

- Existe-t-il dans vos programmes d'enseignement ou de recherche un besoin ou une possibilité d'insister plus fortement sur les études canadiennes? Quels sont les problèmes ou les obstacles qui préviennent une intensification de l'importance accordée aux sujets se rapportant particulièrement au Canada? Avez-vous des suggestions sur la façon dont l'université pourrait s'attaquer à ces problèmes?

- La possibilité d'une conception interdisciplinaire des études canadiennes existe-t-elle dans votre faculté ou votre école, ou entre celle-ci et d'autres? Cette attitude interdisciplinaire est-elle présentement adoptée dans vos programmes d'enseignement et de recherche?

Le comité ad hoc obtint des réponses de toutes les facultés sauf deux, et en inclut un résumé dans son rapport au Sénat.

Le comité ad hoc "... approuve une grande partie de ce qui est écrit dans le rapport Symons, et en particulier les trois remarques suivantes:

> L'argument le plus valide et le plus irrésistible en faveur des études canadiennes est l'importance de la connaissance de soi, le besoin de nous connaître et de nous comprendre ...

> Un programme pédagogique qui n'aide pas d'une façon ou d'une autre les Canadiens à comprendre le milieu physique et social dans lequel il vivent et travaillent, milieu qui affecte si profondément leur vie quotidienne et qui, à son tour, est affecté par leurs actes, ne peut se justifier ni en termes pédagogiques ni en termes professionnels ... La fonction de l'université est de former l'intellect critique, et non d'inculquer une croyance. Les universités trahiraient leur fonction essentielle si elles pourvoyaient ou encourageaient une perception particulière de la réalité canadienne à l'exclusion de toutes les autres..."

Des détails relatifs aux programmes et des réponses aux questions posées par le Sénat émanèrent des Études administratives, de l'Agriculture, de l'Architecture, de la Faculté des arts, de l'Administration pédagogique, de la Psychologie pédagogique, des Lettres et des Sciences sociales, de l'Éducation physique, du Droit, de la Musique, du Nursing, de l'Institut des ressources naturelles, de l'Éducation permanente, de l'Économie ménagère, de la Médecine, de la Pharmacie, du Travail social et de six départements scientifiques. D'une façon générale, ces rapports défendaient le statu quo et ne se prévalaient pas de l'occasion d'envisager des changements ou de planifier l'avenir. Il est certain que la quatrième question posée par le Sénat, que nous citons à la page précédente, fournissait une occasion unique de proposer de nouveaux programmes ou de développer certains des excellents travaux orientés vers le Canada qu'accomplissent plusieurs de ces départements.

Le comité présenta son rapport le 26 avril 1977: il y soumettait six recommandations à la considération du Sénat. Le comité exécutif du Sénat les approuva, avec une légère modification à la seconde. Nous les rapportons ici telles qu'amendées:

1. L'Université du Manitoba devrait fournir aux étudiants et, dans une mesure aussi large que possible, au public en général, l'occasion d'obtenir des informations exactes sur une analyse objective des phénomènes sociaux, économiques, politiques, historiques, physiques, artistiques et autres se rapportant au Canada.

2. Un coordonnateur des études canadiennes devrait être nommé, qui serait responsable auprès du vice-président universitaire.

3. Le coordonnateur des études canadiennes devrait être nommé au Conseil de la recherche.

4. Au sein de chaque unité universitaire où les études canadiennes ont une raison d'être, un comité devrait être institué pour surveiller les activités et faire rapport annuellement au doyen (ou à un autre bureau) et au Conseil, avec copie du rapport au coordonnateur.

5. Que le plan quinquennal prévoie des dépenses et des activités associées aux études canadiennes.

6. Que la situation concernant le Centre des études sur le peuplement et le Centre d'Agassiz soit réexaminée dans le but de restaurer leurs activités.

La principale recommandation, proposant la nomination d'un coordonnateur des études canadiennes, a été appliquée: le professeur William Néville, adjoint du vice-président universitaire, a été nommé à ce nouveau poste le 1er juillet 1978. Ses responsabilités englobent l'établissement, le maintien et la dissémination d'un inventaire de cours, programmes et recherches en études canadiennes à l'université, ainsi que la coopération avec les doyens, directeurs, chefs de département et enseignants pour déterminer les secteurs où il existe un potentiel de développement des études canadiennes, et les moyens de faciliter ce développement.

D'autres recommandations ont également été appliquées: la session universitaire de l'été 1979 était axée sur les études canadiennes, "... afin de souligner l'importance des études canadiennes à l'Université du Manitoba". Il s'agissait clairement d'une réponse à la première recommandation du comité ad hoc, suggérant que l'on fournisse aux étudiants et au public en général l'occasion d'acquérir des connaissances sur le Canada. Ce programme offrait des séries de causeries, des déplacements, des films, des programmes spéciaux et des cours. Un programme similaire, "Canadian Studies Focus", a été annoncé pour 1980: il est basé sur le même modèle que celui que nous décrivons ci-dessous, bien qu'il soit axé sur le mouvement ouvrier.

Il y a eu trois séries de causeries différentes. La première intitulée "Canadian Identity-Revisited", offrait quatre présentations, sur "The Canadian Identity through History, Economics and Canadian Identity, Identity through the Arts et The Search for Identity". Le second groupe de causeries, au nombre de cinq, était consacré au "travailleur canadien" et fut présenté à l'heure du midi: il incluait "The Trade Union Movement in Canada, Workers and Politics, The Image of the Worker in School Texts, The Strike as Labour's Weapon, Women in the Work Force". Enfin, il y eut une série de causeries du lundi midi qui examinaient les options systématiques et organisationnelles pour les institutions actuelles dans la société canadienne; ces quatre causeries étaient intitulées "Canadian Economic Systems, City Planning, Education: Visions for the Future, Medicine and Health Care".

La série filmée, intitulée "Visions of Canada", se composait de neuf programmes de l'Office national du film dépeignant le Canada par les yeux d'artistes, d'écrivains, de chorégraphes et de musiciens. On montra en tout 19 films, couvrant un vaste éventail de sujets et de personnalités.

On organisa un programme spécial: de Summer Saturday Tours, cinq excursions spéciales menèrent les participants aux trois stations où l'université effectue ses recherches écologiques. Les sujets de ces excursions, dont chacune coûtait la modeste somme de $23, étaient "Ecology at Delta Marsh, Geologic Processes at Grand Beach, Astronomy and Agriculture at Glenlea, 2 600 Millions Years of Whiteshill Geology History et The Delta Marsh Prepares for Winter". Une sixième excursion, "Evolution of Land-Use Patterns in Winnipeg", examinait le développement des terrains à usage commercial, industriel et résidentiel dans cette ville.

On offrait également cinq programmes spéciaux: "The Manitoba Artists", une série de quatre causeries sur la scène artistique manitobaine, "Prairie Folk", un cours de fin de semaine étudiant le mode de vie dans les Prairies réflété dans les lettres et les arts; "Study Canada", une série de cours résidentiels proposés pour les adultes d'âge plus avancé et d'autres personnes: les matières incluaient l'histoire du Canada, les arts au Canada et les problèmes canadiens contemporains; "Art Barn", un cours d'été sur les arts donné du 9 au 27 juillet; le dernier "programme spécial" était consacré aux "Perspectives canadiennes en gérontologie", et se basait sur les travaux de deux professeurs externes appartenant à l'Université de Toronto et à l'Université McMaster.

Ce genre de programme d'été est conforme aux principes fondamentaux du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Il est doublement intéressant en ce qu'il constitue une façon créatrice d'utiliser au maximum les ressources de l'université et de fournir au public des occasions d'étudier leur pays autrement qu'en suivant des cours formels. L'idée de programmes du midi est très intéressante et pourrait probablement trouver sa place dans l'année scolaire régulière, non seulement pour le public en général, mais aussi pour les étudiants appartenant à des facultés ou départements n'ayant pas généralement accès à des programmes de ce genre. Il est intéressant de noter que la brochure de l'été 1980 cite directement des passages de Se connaître.

Outre leur rapport au Sénat, certains départements ont réagi d'autres façons à l'étude du professeur Symons: par exemple, la Faculté d'architecture a acheté douze exemplaires du rapport à l'intention de ses départements, et les sections pertinentes du rapport ont été distribuées à chacun des membres de la faculté.

Il y a eu d'autres réactions au rapport, directes ou indirectes, au sein de l'université: par exemple, la Faculté d'éducation a lancé une série intitulée Monographs in Education; quatre numéros sont parus; le premier, appelé Issues in Higher Education, examine un certain nombre de questions ayant un rapport direct avec l'étude de la Commission; il inclut par exemple la reproduction d'une causerie prononcée à l'université par le professeur T.H.B. Symons: Nationalism and Higher Education, dans le cadre de la Conference on Higher Education in Canada, qui constituait en elle-même une réaction de l'université au rapport. Les autres titres des monographies publiées jusqu'à maintenant sont:

Higher Education in Canada: Historical perspectives; The Education of Native Peoples in Manitoba et Hard working, Temperate and Peaceable - The Portrayal of Workers in Canadian History Textbooks. Les éditeurs de cette série, Keith Wilson et Alexander Gregor, mettent actuellement la dernière main à un manuscript en vue d'un ouvrage qui portera le titre: Education in Manitoba: A Social History.

En conformité avec l'argument fondamental du chapitre sur le "donateur privé" de Se connaître, l'Université du Manitoba a donné son accord de principe au début de 1977, à la création d'un département du financement privé; il semble qu'il s'agisse ici d'une réaction directe aux recommandations de ce chapitre, particulièrement les recommandations 13, 17, 18 et 19.

L'Université du Manitoba abrite enfin un certain nombre d'organismes orientés vers la recherche, qui s'occupent de questions canadiennes ou de secteurs d'étude canadiens. Ce sont: The Northern Studies Committee, The Taiga Biological Station, la Station de recherche d'Agriculture Canada, The Aquatic Biology Research Unit, The Delta Marsh Field Station, The Delta Water Fowl Research Station, The Freshwater Institute et The Natural Resources Institute.

L'Université McGill, Montréal, Québec

McGill a institué un Programmes d'études canadiennes en 1971-1972, dans le cadre du Programme d'études nord-américaines. Il possédait un comité directeur de six membres: Jean-Pierre Duquette (Département de français), Alec Lucas, Hugo McPherson et Ronald Ruban (appartenant tous au Département d'anglais), ainsi que Thomas Veok et Michael Stein (Économie). En 1972-1973, les études canadiennes devinrent un programme séparé sous la présidence d'Alec Lucas. Les membres du groupe reconstitué étaient James Gilmour (Géographie), James R. Mallory (Sciences politiques), Peter McNaly (Sciences bibliothécaires), Carman Miller et Tom Taylor (Économie) et Bruce Trigger (Anthropologie). Le président actuel du Comité des études canadiennes est John Thompson (Histoire) et, outre les professeurs Lucas, McNally et Miller, qui en font toujours partie, il est maintenant formé de P.T. Davenport (Économie), L. Dudek (Anglais), F. Kunz (Sciences politiques), Y. Lamonde (Études canadiennes françaises), Y. Rivard (Français), M.R. Smith (Sociologie) et J. Bradbury (Géographie).

Le Programme d'études canadiennes s'efforce de fournir aux étudiants un aperçu détaillé et interdisciplinaire de la nature et de la croissance de la civilisation canadienne. Les étudiants qui s'y inscrivent choisissent 54 crédits parmi un vaste éventail de sujets, mais six doivent appartenir à l'histoire, six à la littérature et six aux sciences sociales. Depuis le lancement du programe, le comité a fréquemment discuté de l'opportunité d'instituer un programme supérieur, mais il s'est constamment prononcé contre une telle mesure, en donnant pour raison que "... le diplôme ne satisferait pas aux exigences d'entrée de nombreuses écoles, où les étudiants doivent s'inscrire à un département et se spécialiser dans une discipline distincte".

En ce qui concerne les études canadiennes définies dans un sens plus large, McGill offre un diplôme en études nordiques qui exige une année additionnelle après le B.A. ou le B.Sc. Il existe un programme préparatoire sur le Canada français: littérature et langue, ainsi que des programmes d'études sur l'Amérique du Nord et le Canada français.

Le "Centre d'études canadiennes-françaises" est une unité interdisciplinaire d'enseignement et de recherche qui insiste surtout sur la société québécoise. L'étude de cette société, essentiellement selon la perspective des sciences sociales, a fourni au Centre des occasions de recherche sur l'histoire et les gouvernements du Québec. Une bibliothèque de référence contenant un important matériel de recherche sur le Québec est à la disposition des étudiants et des professeurs. Le maintien de contacts avec des universités situées au Québec et dans le reste de l'Amérique du Nord permet au Centre de profiter du matériel de recherche d'autres centres d'étude sur le Canada français.

Avec l'appui des départements pertinents, le Centre offre une majeure interdisciplinaire en études canadiennes-françaises, conçue pour permettre une compréhension approfondie de la société québécoise dans un contexte canadien et international. On exige un minimum de 54 crédits, répartis parmi les disciplines disponibles au Centre ou parmi les départements participants; au moins 30 crédits doivent s'appliquer à l'histoire, aux sciences politiques, à la littérature, à la sociologie et à l'économie, avec un minimum de six crédits dans chaque discipline; dans la dernière année du programme, les étudiants doivent suivre un cours de recherche d'une valeur de six crédits; les 18 crédits restants sont répartis entre les départements participants, selon une proportion approuvée par un conseiller pédagogique.

Le Centre des études et de la recherche nordiques de McGill a été créé en 1973 pour encourager et coordonner la recherche sur les problèmes socio-économiques et écologiques du Nord et pour servir de base à l'échange d'idées et à la dissémination des informations sur le Nord. Une soixantaine de membres du corps enseignant appartenant à au moins sept facultés et à une quinzaine de départements sont associés aux travaux du Centre; celui-ci aide à la formation d'équipes de recherche interdisciplinaires capables de répondre à des besoins spécifiques, et offre un appui logistique et d'autres services aux usagers de ses stations nordiques de Schefferville, dans le nord du Québec et de l'île Axel Heilberg, dans les Territoires du Nord-Ouest.

La Bibliothèque des études nordiques et le Service d'information sur le Nord sont rattachés au Centre: ils fournissent une collection détaillée et sans cesse croissante de livres, rapports et documents gouvernementaux (plus de 10,000 en juin 1979), journaux (environ 250 titres), microfilms et microfiches, atlas, cartes, photographies, diapositives, enregistrements sonores et coupures de journaux concernant le Nord. Les travaux de référence et les bibliographies sur la littérature polaire, y compris les catalogues publiés par plusieurs bibliothèques polaires, sont également accessibles. Dans le recueil des matériaux, priorité est accordée à la péninsule du Québec-Labrador

et au nord du Canada en général, y compris le Moyen-Nord, puis à l'Alaska et au Groenland, au Nord soviétique, à la Scandinavie et à l'Islande, et aux régions polaires méridionales.

La Bibliothèque de McGill représente une ressource importante pour les canadianistes de la région de Montréal. Elle renferme la collection Lande de matériaux canadiens, et le musée McCord abrite la collection canadienne de l'université. De plus, les archives de McGill s'emploient à collectionner des matériaux relatifs à l'histoire de l'université, et travaillent à un projet spécial sur les archives Grierson.

Durant l'année universitaire 1980-1981, le Programme d'études canadiennes de McGill subventionnera deux importantes séries de causeries. Le programme des "séminaires" portera sur "les régions canadiennes et le régionalisme canadien"; il est étayé par McGill dans le cadre d'un projet interdisciplinaire intéressant la communauté. Les causeries seront données par le professeur Daniel Latouche, sur Quebec - A Region on Its Own?; le professeur John Richards, Prairie Capitalism; M. Lawrence Copthorne, Newfoundland - From Dependency to Self-reliance; et par M. Peter Usher, The Canadian North: Our Uncertain Heritage. Parmi les autres sujets, mentionnons Machines and Dreams in the Mountains, par le professeur Cole Harris; Regional Disparities in a Resource-based Economy, par le professeur Paul Phillips; Maritime Regionalism - 1862-1927, par le professeur Ernest Forbes; Structuralism Versus Culturalism in the Rise and Fall of Industrial Pictou County, Nova Scotia, par le professeur L. Anders Sandberg; Prince Edward Island, par le professeur Gary Webster; et Ontario, par le professeur H.V. Nelles.

Par ailleurs, l'honorable Paul Martin parlera à l'occasion d'une visite qu'il fera à l'université du 22 octobre au 12 novembre; les causeries envisagées porteront sur The High Commissioner and Canada's Relationship with Britain; The Evolution of Cabinet Government in Canada; Mediating Regional Conflict within Cabinet and Party; Being a Cabinet Minister; Working with King, St. Laurent, Pearson and Trudeau.

Bien que McGill n'ait pas effectué une analyse formelle du rapport Symons, l'université s'est intéressée aux travaux de la Commission: le Programme d'études canadiennes, par exemple, a soumis un mémoire à la Commission et a tenu plusieurs séances non formelles sur le rapport de celle-ci. L'intérêt envers les études canadiennes à l'université se manifeste par les programmes que nous venons de décrire et par le fait que, par exemple, sur vingt bourses d'études supérieures accordées chaque année par l'université, trois ont trait aux études canadiennes.

### L'Université McMaster, Hamilton, Ontario

Aucun comité n'a été mis sur pied par le Sénat de McMaster pour analyser les conclusions de la Commission sur les études canadiennes, mais celui-ci a chargé un comité ad hoc d'envisager l'institution d'un programme d'études canadiennes à l'université.

Il semble que les délibérations du comité ad hoc aient été supplantées par d'autres activités survenues à l'université. Les comités des programmes de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences sociales ont soumis une proposition en vue de l'institution d'un Programme d'études canadiennes, et ce programme a été lancé en septembre 1979.

McMaster offre un programme combiné d'études spécialisées impliquant les Départements de langues romanes, de sciences politiques, d'anglais, de sociologie, de géographie, d'économie, d'anthropologie, d'études ouvrières et d'histoire. Les cours et les programmes individuels en études canadiennes sont contrôlés et coordonnés par un comité d'instruction interdisciplinaire. Les étudiants qui désirent s'inscrire au programme combiné doivent obtenir l'autorisation préalable du président du comité.

Les étudiants abordent la portion relative aux études canadiennes du programme combiné à la fin de leur première année. Pour être admis, ils doivent obtenir une moyenne de 70% pour douze unités dans la première année. À la fin de la seconde année, ils doivent être en mesure de lire couramment le français. Afin d'assurer le caractère interdisciplinaire du programme, certains cours interdisciplinaires prescrits en études canadiennes sont enseignés par des membres des départements participants. Le caractère multidisciplinaire est également assuré par le fait que les cours à contenu canadien requis pour l'obtention du diplôme doivent être indépendants des cours à contenu candien du département particulier de l'étudiant: par exemple, un étudiant en études canadiennes et histoire ne pourra utiliser l'histoire canadienne pour satisfaire aux exigences du contenu canadien.

M. Carl Ballstadt, président du Comité d'instruction, a souligné que le Programme d'études canadiennes constituait une réponse de l'université aux allégations voulant que les étudiants aient une connaissance insuffisante des caractéristiques et des problèmes canadiens. Dans une certaine mesure, M. Ballstadt se fait l'écho de la préoccupation fondamentale exprimée dans les deux premiers volumes du rapport de la Commission sur les études canadiennes. De la même façon, les organisateurs du programme semblent anxieux de permettre une étude des rapports entre divers aspects de la société et de la culture canadiennes, pour mieux faire comprendre les intérêts communs des Canadiens, leur diversité, leurs problèmes et leur place dans le monde.

La recommandation 17 du chapitre sur les programmes d'études du rapport Symons encourage chaque université à se livrer "... à un enseignement et à des recherches sur la région dans laquelle elle se situe". Grâce à une subvention de $50 000 du ministère du Travail de l'Ontario, McMaster a lancé une série de programmes destinés à fournir aux leaders syndicaux "... un aperçu détaillé de la structure, des objectifs, des politiques et des responsabilités du mouvement ouvrier canadien". Ces fonds ont été utilisés pour améliorer la recherche dans ce domaine, pour aider l'éducation aux niveaux préparatoire et

supérieur et pour accroître l'accès des étudiants aux facilités de recherche de l'université. Malgré cela, la réaction de McMaster à la recommandation 17 semble assez hésitante. Les démissions récentes des professeurs Grant et Clement n'auront certes pas manqué d'accroître la conscience de l'importance de cette question au sein de la communauté universitaire.

Ce qui ne veut pas dire que l'université ne s'intéresse pas au domaine canadien au-delà des études canadiennes formelles: par exemple, en février 1978, McMaster a organisé un Canadian Confederation Forum dont la documentation a par la suite été publié. Le professeur T.H.B. Symons, l'un des conférenciers, a remis son traitement à l'université en vue de la création d'une bourse d'études canadiennes, et l'université a contribué dans la même mesure à la réalisation de ce projet.

L'Université Mémorial de Terre-Neuve, Saint-Jean-de-Terre-Neuve

Le Sénat de Memorial a chargé un comité d'étudier les implications, pour l'université, du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Le comité n'a pas soumis de rapport formel, bien que son président ait avisé l'A.U.C.C., au début de 1978, que le comité attachait la plus haute importance à la recommandation 60 du chapitre trois (Programmes d'études), sur les échanges d'inscriptions et le besion d'améliorer les communications entre les Facultés d'éducation, des arts, et des sciences et les programmes des écoles de Terre-Neuve.

Memorial possède le Centre for Newfoundland Studies qui renferme une importante collection de matériaux relatifs à la colonisation de l'île. En 1978, l'université a acquis A Short Discourse on New-found-land, imprimé à Dublin en 1623, grâce à une subvention du Secrétariat d'État accordée dans le cadre de la Loi sur l'importation et l'exportation des biens culturels. Le Centre a acquis par ailleurs trois des quatre documents du début du 17e siècle les plus significatifs sur Terre-Neuve.

The Maritime History Group, The Folklore and Language Archives, The Centre for Research in Labrador et The Centre for Cold Ocean Resources Engineering sont au nombre des instituts de recherche de Memorial qui contribuent au développement des études canadiennes. Au printemps 1980, Memorial a organisé une importante conférence sur "La violence dans le roman canadien". Présentement, des membres du corps enseignant envisagent la production d'un Atlas de Terre-Neuve et d'une Histoire de Terre-Neuve.

L'Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick

Le rapport de la Commission sur les études canadiennes a été examiné lors de réunions du corps enseignant, pour en déterminer les principales recommandations disciplinaires. Beaucoup des cours offerts par l'université semblent posséder un contenu canadien ou acadien

significatif. Bien que l'université n'offre pas de programme d'études canadiennes, on envisage présentement l'institution d'une M.A. en études acadiennes.

Le Centre d'études acadiennes illustre l'intérêt qui existe à Moncton envers le développement des études locales. Depuis sa création, le Centre est devenu un service de documentation et de recherche renfermant des archives, des collections de périodiques, livres, revues, journaux, articles folkloriques, ainsi qu'une collection photographique. Les résultats de la recherche sont publiés périodiquement. Jusqu'à maintenant, quinze ouvrages traitant d'aspects importants des études acadiennes ont été publiés, couvrant un certain nombre de disciplines, dont l'histoire, la démographie, les sciences politiques et le théâtre. Le dernier s'intitule Les Acadiens des Maritimes: études thématiques; parmi les autres, on peut citer Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens; Population totale et population acadienne des provinces maritimes de 1871 à 1971; Inventaire de "L'Évangéline"; et Le glossaire acadien.

L'intérêt envers les études acadiennes se manifeste d'autres façons à l'université: par exemple, on envisage la création d'une chaire d'études acadiennes, et "Télé-Acadia" et le "Musée acadien" contribuent tous deux au développement de ces études. Télé-Acadia, sous la direction d'Antonio D'Amour, fonctionne depuis 1978 à partir du Centre universitaire de Shippigan; son studio principal est situé à Bathurst, d'où il diffuse des bulletins de nouvelles et des documentaires sur la vie en Acadie; il y a aussi les émissions de "Télé-éducation", dont les programmes sont conçus pour intéresser les Acadiens de toutes les régions des provinces maritimes, ainsi que du Québec et de l'Ontario.

Le "Musée acadien", sous la direction de la muséologue Deborah Robichaud, renferme une collection de quelque 10 000 objets traitant de l'histoire et de la culture matérielle des Acadiens; il est ouvert à tous les chercheurs.

Dans les Facultés des lettres, des beaux-arts et des sciences sociales, il existe un certain nombre de cours à orientation canadienne. La Faculté des sciences et de l'administration envisage un nouveau programme consacré à la gestion des pêcheries dans la région atlantique. Les départements d'économie et d'administration mettent leurs experts à la disposition des petites entreprises locales, dans le cadre des efforts accomplis pour se rapprocher de la communauté locale. La recherche, à l'université, est axée sur les principales activités de la région - forêts, pêche et exploitation minière.

Les porte-parole de Moncton ont souligné les difficultés éprouvées par les institutions les moins importantes pour obtenir des fonds de recherche et pour concurrencer dans ce domaine les grandes universités du centre du Canada. Ils ont insisté par ailleurs sur le besoin d'amplifier la recherche canadienne sur les questions d'intérêt régional et les groupes ethniques.

L'Université de Montréal, Montréal, Québec.

Les porte-parole de l'Université de Montréal, ainsi que certains rapports publiés par cette institution, ont laissé entendre que Se connaître n'avait donné lieu à aucune réaction formelle. Ce qui ne veut pas dire que l'université ne s'intéresse pas à l'étude du Canada: le contraire serait plutôt vrai. À l'instar des universités de l'Ouest ou du Canada atlantique, les institutions québécoises se sont engagées d'une façon significative envers la recherche, l'enseignement et les publications relatifs à leur province ou à leur région.

L'un des développements les plus importants survenus dans le domaine des études canadiennes à l'Université de Montréal a été l'institution d'une mineure en études québécoises, à l'automne 1980. Au coeur de ce programme se trouvent deux options multidisciplinaires, Introduction au Québec et Synthèse sur le Québec. Ces cours obligatoires, d'une valeur totale de neuf crédits, fournissent le cadre dans lequel évoluent les autres éléments du programme.

Pour la mineure, les étudiants doivent suivre les deux cours obligatoires et obtenir 18 crédits d'après une liste prescrite de cours. Trois crédits "à option ouverte" doivent également être choisis. La liste prescrite est divisée en trois sections, et les étudiants doivent obtenir au moins six crédits dans chacune d'elles. La première section inclut des cours d'anthropologie, de démographie, de géologie, de géographie, d'histoire et de religion; la seconde porte sur l'économie, les sciences politiques, les relations industrielles et la sociologie, et la dernière sur la littérature anglaise et française, l'histoire de l'art, la linguistique, la musique et les études urbaines.

Les cours suivants présentent un intérêt particulier pour les canadianistes: Aire culturelle: ethnologie du Canada français; Aire culturelle: Indiens et Inuit; Population canadienne; Histoire du Canada et du Québec; Les deux nationalismes; Le Canada; Les Canadiens; Institutions économiques canadiennes; Histoire économique du Canada; Structure économique canadienne; Systèmes politiques: le Québec, le Canada; Institutions politiques canadiennes et québécoises; Partis politiques; Relations intergouvernementales; Relations extérieures du Canada et du Québec; Relations ethniques; Sociologie des productions culturelles; Sociologie du langage; Architecture et sculpture anciennes au Canada français; et Histoire de la musique au Canada. Tous ces cours, émanant des départements participants de la Faculté des arts et sciences, indiquent un niveau élevé de "contenu canadien"; bien que la plupart d'entre eux soient axés sur la situation au Québec, il est intéressant de noter que beaucoup incluent l'étude du contexte canadien dans son ensemble. On a avancé, cependant, que l'accessibilité du matériel de base en français limite ces options. Il convient de noter par ailleurs que le Département d'histoire a engagé récemment un spécialiste en histoire du Canada anglais, afin d'ajouter une autre dimension au programme pour le semestre de l'automne 1980.

Le directeur du Programme est Marcel Rioux, du Département de sociologie. Il explique la philosophie de la mineure de la façon suivante:

Il est important que les étudiants réguliers de nos départements spécialisés, les étudiants étrangers ainsi que les adultes qui poursuivent leurs études, aient une vue d'ensemble du Québec; il leur sera loisible de relier des points de vue particuliers, ainsi que de mettre en perspective historique des phénomènes contemporains. Toute société, quelles que soient ses transformations, possède une continuité et une cohérence qu'il faut sans cesse élucider et rendre explicite.

Le professeur Rioux est assisté d'un comité de huit membres appartenant aux départements participants, qui coordonne les politiques pédagogiques du programme. Pour l'automne 1980, 50 étudiants sont inscrits au programme.

Outre le Programme d'études québécoises, l'université offre une maîtrise et un doctorat en littérature canadienne. Le Centre de recherches écologiques de Montréal, le Centre de recherche sur les transports, le Groupe de recherche en traduction automatique, le Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec et l'Observatoire astronomique du Québec constituent quelques-unes des autres composantes du programme universitaire possédant une orientation canadienne.

À l'École des hautes études commerciales, le "Centre de gestion des coopératives" vise à organiser, diriger et coordonner la recherche et les conférences sur la gestion des coopératives. Ces objectifs, ainsi que la composition des membres de son comité directeur, l'assurent de demeurer proche du contexte québécois.

Le Centre de recherche en histoire économique du Canada français a été créé en coopération avec l'Université Concordia; de plus, des chercheurs appartenant à plusieurs départements de Laval, de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Carleton ont participé à ses travaux. Il se livre à la recherche en histoire économique et a publié des rapports sur l'histoire sociale et économique du Québec et des Cantons de l'Est, sur le commerce extérieur, sur les transports et sur l'exploitation forestière.

## L'Université Mount Allison, Sackville, Nouveau-Brunswick

En octobre 1979, le Programme d'études canadiennes de Mount Allison célébrait son dixième anniversaire. L'université organisa une assemblée spéciale pour marquer l'événement et pour inaugurer officiellement le Centre d'études canadiennes.

Avec l'établissement de la chaire Edgar et Dorothy Davidson d'études canadiennes, en 1969, Mount Allison était devenue la première université canadienne à instituer un programme d'études canadiennes au niveau préparatoire.

Le programme a continué de croître. The Winthrop Pickard Bell Chair of Maritime Studies a été créée en 1977 grâce à une subvention provenant du Marjorie Young Bell Endowment Fund; elle avait pour objet de permettre à des personnalités appartenant à divers secteurs d'étude sur les provinces maritimes de résider à l'université pendant des périodes de temps variées. Les titulaires de cette chaire se livrent à des recherches et, au moyen de causeries et de conférences, encouragent l'enseignement et la poursuite des travaux relatifs à l'étude des provinces maritimes. Le premier titulaire de la chaire est M. Henry Halpert, ancien directeur du Département de folklore de l'Université Memorial de Terre-Neuve.

La même année, le capitaine et Mme R.V. Bennett faisaient don à l'université d'une maison qui abrite depuis le Centre des études canadiennes.

À l'occasion de l'assemblée spéciale de 1979 sur les études canadiennes, on inaugura officiellement la chaire Bell et la nouvelle demeure du Centre, Bennett House. Ces activités furent précédées par l'octroi de diplômes honorifiques à Dorothy Davidson, Antonine Maillet, H.E. Bailey et T.H.B. Symons, par une allocution du gouverneur général, et par une discussion académique sur les études canadiennes à laquelle prirent part les nouveaux lauréats.

Le Programme d'études canadiennes et le Centre des études canadiennes sont administrés par un directeur, le professeur Douglas Lochhead, qui est aussi titulaire de la chaire Davidson en études canadiennes. Il est secondé par un comité représentant les départements participants, à savoir l'Économie, l'Anglais, les Beaux-arts, le Français, la Géographie, l'Histoire et les Sciences politiques.

Le diplôme de B.A. en études interdisciplinaires avec "secteur de concentration en études canadiennes" exige 11 cours obligatoires, appartenant aux disciplines suivantes: anglais, français, histoire, économie, géographie et sciences politiques. Les étudiants doivent suivre de plus le cours Canadian Studies 3000, un cours inter-disciplinaire en culture canadienne. Enfin, quatre cours additionnels doivent être choisis sur une liste de quelque 22 options à contenu canadien.

Le diplôme spécialisé en études canadiennes s'accompagne de certaines exigences supplémentaires: Canadian Studies 4990 (thèse), un sujet anglais et un cours français. La moyenne doit être obtenue dans dix des cours, huit du niveau 3000-4000 et les deux principaux au niveau 1000-2000.

Le programme insiste de plus en plus sur le caractère interdisciplinaire des études. Une nouvelle option - Canadian Studies 4600: Major Canadian Issues, est actuellement mise au point et doit être incluse dans le programme pour 1981-1982. Ce cours sera obligatoire pour tous les étudiants de quatrième année.

Mount Allison offre également de temps en temps une M.A. et une M.Sc. Bien qu'aucun diplôme supérieur n'ait été accordé en études canadiennes à l'université, le Centre manifeste un intérêt croissant envers un programme de ce genre: il existe en effet des ressources évidentes, telles le folklore et l'histoire des provinces maritimes, pour justifier ce genre d'activité.

Le Sénat de Mount Allison a chargé un petit comité d'examiner les implications pour l'université du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Institué en 1976, ce comité est toujours en fonction, et il doit soumettre son rapport dans quelque temps. On est généralement d'avis, à l'université, que celle-ci a toujours fonctionné, avant comme après la publication de Se connaître, en insistant sur les études canadiennes; néanmoins, le programme d'études cite Se connaître comme le principal instigateur de ce concept.

Outre son Programme d'études canadiennes, Mount Allison offre un programme préparatoire en Études nord-américaines et un programme préparatoire de spécialisation en Histoire nord-américaine. L'université possède par ailleurs trois collections spéciales dignes de mention: la Collection Davidson d'articles canadiens; la Collection Mary Mellish Archibald de folklore, ballades, drames musicaux et poésie moderne; et la Collection Winthrop Bell d'articles acadiens.

## L'Université Mount St. Vincent, Halifax, Nouvelle-Écosse

Un comité d'étude du rapport Symons a été institué à Mount St. Vincent en octobre 1976, mais le décès de son président a retardé la rédaction de son rapport.

L'université offre un programme de majeure et de mineure en études canadiennes, coordonné par Soeur Patricia Mullins.

Les étudiants désireux d'obtenir un B.A. interdisciplinaire avec majeure en études canadiennes doivent suivre le cours Canadian Studies 100: Shaping Visions of Canada (deux semestres); Canadian Studies 305: Contemporary Canadian Issues (deux semestres); et soit Canadian Studies 400: Canadian Studies Seminar (programme interdisciplinaire flexible de deux semestres), soit Canadian Studies 402: Independant Study (deux semestres), qui s'accompagne d'une étude approfondie d'une question ou d'un problème particuliers. Études canadiennes 305 et 400 ne seront pas offerts durant l'année universitaire 1980-1981. Les étudiants spécialisés doivent suivre trois cours additionnels choisis sur une liste approuvée de 33 sujets à contenu canadien appartenant à l'anthropologie, à l'économie, à l'écologie, à l'anglais, au français,

à l'histoire, aux sciences politiques et à la sociologie. Bien que le fait de lire couramment le français ne soit pas requis, on encourage les étudiants à choisir le français dans le cadre de leur majeure.

La mineure consiste en Études canadiennes 100 et 305 ou en d'autres cours de substitution approuvés, ainsi qu'en un autre cours provenant de la liste approuvée.

L'université offre également un programme menant à un diplôme élémentaire en littérature canadienne.

L'Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Nouveau-Brunswick

Un comité sénatorial sur le rapport Symons a été institué à l'université, mais il n'a jamais soumis de rapport formel. Il semble, selon l'une des personnes interrogées, que le rapport n'ait pas eu d'influence directe sur l'Université du Nouveau-Brunswick. "Les études canadiennes étaient déjà bien développées à l'Université du Nouveau-Brunswick avant la parution du rapport, et ce développement se poursuit. Occasionnellement, le rapport est mis à contribution pour justifier certains changements, mais il constitue rarement la raison de ces changements".

Bien qu'il n'existe pas de programme officiel d'études canadiennes dans cette institution, on affirme que son orientation canadienne est très réelle: tous les départements, particulièrement ceux de la Faculté des arts, "... offrent des cours axés sur des questions régionales ou locales". Dans le Département d'histoire, par exemple, "... nous offrons des cours au niveau préparatoire comme au niveau supérieur sur l'histoire des provinces de l'Atlantique; deux des facultés effectuent toutes leurs recherches sur des sujets régionaux, et trois ou quatre autres y consacrent une portion importante de leurs activités; presque toutes les thèses de maîtrise et de doctorat portent sur des sujets locaux ou régionaux".

Outre la Faculté des arts, certains des départements d'autres facultés (particulièrement l'Éducation et l'Administration des affaires) ont été mentionnés comme ayant une orientation canadienne.

L'université signale qu'elle met actuellement au point un programme préparatoire formel d'études sur le Canada atlantique; elle offre déjà une maîtrise en études nord-américaines.

Les bibliothèques de l'université constituent une ressource particulière dans ce domaine: la Bibliothèque Harriet Irving renferme des documents sur la littérature canadienne et le Nouveau-Brunswick, des journaux sur microfilms, la collection Beaverbrook et des livres rares; de son côté, la Bibliothèque Ward Chipman, sur le campus de Saint-Jean, contient des documents relatifs aux gouverneurs généraux du Canada.

L'Université du Nouveau-Brunswick publie la revue Acadiensis: A Journal of the History of the Atlantic Region, qui est considérée, avec raison, comme une importante contribution aux études canadiennes.

The Ontario Institute For Studies In Education, Toronto, Ontario

L'O.I.S.E. est une école spécialisée, dont l'essentiel du programme a trait à la théorie et à la pratique pédagogiques: c'est pour cette raison que la recommandation du professeur Symons suggérant l'établissement, dans chaque institution, d'un comité d'étude des implications directes du rapport pour celle-ci, ne fut pas jugée pertinente dans ce cas précis. Elle n'en a pas moins été prise au sérieux dans certains départements, particulièrement ceux d'Histoire, de Philosophie et d'Éducation des adultes, qui semblent avoir été influencés par certaines des conclusions du rapport Symons: par exemple, le Département d'éducation des adultes a mis sur pied, il y a trois ans, un projet intitulé Héritage de l'éducation des adultes, qui constitue une réaction directe au rapport.

L'O.I.S.E. possédait un Bureau des études canadiennes, mais l'aide dont il bénéficiait a été supprimée avant même la publication des deux premiers volumes de Se connaître. Le Bureau n'était pas relié au programme d'études ou à l'enseignement à l'Institut, mais il joua un certain rôle dans la création de la Fondation des études canadiennes et a organisé, en 1971, une importante conférence sur les études canadiennes dans les universités du Canada; et en 1973, il avait parrainé une analyse des études canadiennes dans les collèges communautaires.

L'O.I.S.E. n'a pas réagi d'une façon précise à l'une ou l'autre des recommandations du rapport Symons, mais certaines de ses activités s'inscrivent clairement dans l'esprit du rapport, par lequel elles ont été influencées indirectement. Il a tenu plus de conférences que jamais sur des sujets relatifs au Canada ou à Toronto; ces conférences, séminaires et activités de recherche se sont associés à un enseignement sur le milieu local et ont englobé des secteurs tels que les études féminines, le vieillissement, les enfants d'âge pré-scolaire, l'éducation des handicapés, et l'éducation dans ses rapports avec l'ethnologie et le multiculturalisme.

En janvier 1978, l'O.I.S.E. organisa un important colloque sur des questions relevant de l'éducation supérieure au Canada; en mars 1979, il parraina, en coopération avec la Canada Studies Foundation, The Ontario Teacher's Federation et The Canadian Foundation for Economic Education, une conférence multidisciplinaire intitulée "Teaching Canada for the Eighties".

Les participants à la session plénière finale de la conférence adoptèrent une résolution soulignant que les autorités pédagogiques devraient être encouragées à promouvoir les études canadiennes sur une base nationale et coopérative; ils demandèrent que la résolution soit enregistrée et envoyée à toutes les autorités pédagogiques pertinentes.

L'O.I.S.E. souligne qu'une telle mesure est essentielle dans le domaine des études canadiennes: "L'appui à la recherche et au développement (y compris les conférences régionales et nationales, pour permettre l'aboutissement des efforts accomplis par les facultés, étudiants, chercheurs, enseignants à tous les niveaux pour produire les programmes d'études, recueils historiques, romans, pièces de théâtre et matétiel audiovisuel qui constituent le fondement des études canadiennes) serait des plus utiles. Une politique visant à l'amélioration des collections des archives et musées est également essentielle". Au cours de la dernière décennie, on a assisté à une réduction substantielle des fonds destinés à l'étude, dans le milieu canadien, de problèmes généraux tels que le développement et l'apprentissage tout au long de la vie, la rééducation des émigrants, les changements affectant les femmes, les changements démographiques et l'éducation des personnes âgées, les rapports entre l'éducation et le stress physique ou social, et bien d'autres sujets. Les projets visant à déterminer et à souligner le développement historique, au Canada, de l'éducation des femmes, ou du matériel pédagogique destiné aux Indiens, ont parfois été frustrés par la diminution des ressources et de la reconnaissance officielle que requiert ce genre de travail.

La réponse de l'O.I.S.E. aux demandes de renseignements en vue de la rédaction du présent rapport conclut en soulignant l'importance, pour les organismes de financement, de ne pas perdre de vue que:

> "L'appui envers une culture vibrante, humaine et indigène - et pas uniquement étrangère ou exotique - représente une nécessité, et non pas une affectation".

## L'Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario

L'Université d'Ottawa abrite un centre d'études canadiennes très important, le Centre de recherche en civilisation canadienne-française. Dirigé par Pierre Savard, cet organisme constitue une ressource d'importance nationale et internationale.

Il insiste sur la recherche relative au Québec et à la communauté franco-ontarienne, particulièrement en ce qui concerne l'histoire, la littérature et les arts du Canada français. Par exemple, ses archives sont constituées pour environ 40% de matériel relatif à la littérature et aux beaux-arts du Québec, le reste traitant de l'Ontario francophone. Il est ouvert aux chercheurs de la Faculté des arts de l'université et de la communauté universitaire en général. Il possède au sein de l'université, un comité consultatif de 14 membres appartenant

aux neuf départements qui participent à ses travaux, depuis les mathématiques jusqu'à la musique.

Le Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française a été créé en 1970 et est publié deux fois par an. Consacré à l'origine aux travaux du centre, il s'est graduellement élargi pour inclure des informations sur les travaux interdisciplinaires accomplis au sein de l'université et ailleurs sur la question générale de la culture et de la civilisation canadiennes-françaises. Son objectif est de servir de véhicule à l'échange d'information entre chercheurs sur tous les aspects du Canada français.

L'université souligne que ses principaux départements insistent sur un contenu canadien substantiel, particulièrement en histoire, littérature française et littérature anglaise. Le Département de littérature organise toute sorte d'activités relatives à la littérature canadienne, y compris des réunions et des publications spéciales.

Il existe d'autres aspects des activités de l'université qui ont trait aux études canadiennes en général et à l'étude du professeur Symons en particulier: par exemple, en décembre 1977, la section du Droit commun de la Faculté de droit a organisé une conférence sur l'énergie, les droits des autochtones et le développement du Nord, questions décrites comme requérant une attention immédiate par le rapport Symons.

De plus, comme nous le mentionnons au chapitre quatre de la présente étude, l'Université d'Ottawa s'est efforcée de donner suite à la section du rapport de la Commission sur les études canadiennes relative à la philosophie, en organisant une importante conférence sur la "philosophie nationale" et en créant le Centre d'études de la philosophie canadienne. Par ailleurs, l'université a apporté une contribution substantielle au domaine des études ethniques au Canada.

En conclusion, bien que l'université n'ait pas réagi formellement au rapport de la Commission sur les études canadiennes, les travaux de son Centre de recherche en civilisation canadienne-française ont été décrits par la Commission comme un développement très important dans le domaine des études canadiennes, et sont certainement en accord avec l'esprit du document du professeur Symons.

L'Université de L'Île-du-Prince-Édouard, Charlottetown, I.-du-P.-É.

L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard envisageait depuis l'été 1975 l'institution d'un programme d'études canadiennes. À cette époque, le comité interdisciplinaire de la Faculté des arts avait mis au point une proposition en ce sens à l'intention du doyen des Arts, K. Ozmon, mais elle ne fut jamais mise en pratique. En 1978, une proposition différente fut étudiée et approuvée par le Sénat de l'université, après avoir été acceptée par le Conseil de la Faculté. Toutefois, son application a été retardée par des changements survenus au sein du personnel administratif de l'université.

Néanmoins, un programme a été institué pour cet automne (1980); son financement n'a pas encore été approuvé par la Commission de l'éducation supérieure des provinces maritimes, mais on espère cet appui pour l'année universitaire 1981-1982. En attendant, l'université va de l'avant en utilisant des fonds provenant de son budget courant.

Le nouveau programme consiste en une majeure en études canadiennes. Les étudiants devront réussir leur première année pour s'inscrire au programme; la seconde année insistera sur l'étude du Canada atlantique et exigera des étudiants qu'ils suivent un cours de base sur le Canada atlantique; la troisième année sera consacrée aux études canadiennes prises dans leur sens national, et un cours de base sera également nécessaire; la dernière année examinera la place du Canada dans le monde, avec, ici aussi, un cours de base, plus un cours individuel de recherche en études canadiennes. En tout, 20 cours seront requis pour la majeure.

Le programme sera administré au début par un coordonnateur à temps partiel: le premier détenteur de ce poste est le professeur Andrew Robb. Un comité d'études canadiennes est en voie d'établissement, dont les membres appartiendront aux divers départements participants: Économie, Éducation, Anglais, Histoire, Langues modernes, Sciences politiques, Sociologie et Anthropologie. Il est possible que la biologie soit incluse à l'automne 1980.

Le programme comportera une exigence concernant le français, définie comme étant "une compétence raisonnable en français parlé et écrit". Les étudiants qui ne manifesteront pas cette compétence seront requis de suivre deux cours de français comme condition de l'obtention de leur diplôme.

On exigera une moyenne générale de 65% pour les étudiants du B.A. en études canadiennes.

Outre ce nouveau programme d'études canadiennes, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard offre un programme accéléré de français conçu pour les étudiants sérieusement intéressés à devenir bilingues: il prévoit 15 heures de français au cours du premier trimestre, de septembre à décembre, suivies de cours réguliers de français à partir de janvier.

L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas institué de comité d'étude du rapport Symons.

## L'Université du Québec, Chicoutimi, Montréal, Québec, Rimouski, Trois-Rivières

L'Université du Québec est constituée de quatre organismes universitaires, situés à Montréal, Chicoutimi, Rimouski et Trois-Rivières, de trois Écoles supérieures, de deux instituts de recherche et de la

Télé-Université, qui fonctionnent tous en tant que centres généraux et spécialisés d'enseignement et de recherche. Cette répartition géographique à travers la province a été conçue pour permettre à l'université de répondre aux besoins des divers milieux et des diverses communautés.

L'Université du Québec n'a pas réagi officiellement au rapport Symons, bien que beaucoup des cours qu'elle offre et une grande partie de la recherche effectuée par ses membres s'appliquent directement aux études canadiennes ou québécoises. L'Université du Québec à Trois-Rivières, par exemple, offre un programme de maîtrise en études québécoises; conçu essentiellement en vue de la formation interdisciplinaire de chercheurs en études québécoises, ce programme est surtout axé sur l'étude de la province entre 1850 et 1950; il insiste sur la recherche dans le domaine du développement culturel et requiert six cours de base en histoire, littérature et philosophie; l'étudiant doit en outre choisir deux séminaires de recherche parmi six options en philosophie, littérature et sociologie. La présentation d'une thèse complète le programme.

Les autres campus offrent des programmes multidisciplinaires variés: le Centre de recherche du Moyen-Nord, par exemple, vise à encourager et à appuyer la recherche scientifique, technologique et socio-économique sur le Moyen-Nord québécois; son service de documentation se consacre à la dissémination et à l'échange d'informations non publiées sur ce sujet.

L'Université du Québec à Rimouski abrite un Centre de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'est du Québec, conçu non seulement pour stimuler la recherche sur cette région, mais aussi pour assurer la dissémination des résultats et des informations relatives au développement régional aux niveaux local, national et international. À plus long terme, il vise à mettre sur pied une théorie de développement relative aux régions périphériques telles que l'est du Québec.

L'Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.) groupe six centres de recherche consacrés à des domaines variés tels que l'eau, l'éducation, l'énergie, la santé, les télécommunications et l'urbanisation. Chacun d'eux possède sa propre conception interdisciplinaire de l'étude de domaines spécifiques, et le tout assure une perspective dynamique en vue du développement économique du Québec. L'I.N.R.S.-Énergie, par exemple, a été fondé en 1970 pour se consacrer essentiellement à l'étude de la conversion, du transport, du contrôle et de l'entreposage de l'énergie thermonucléaire et solaire. Étant situé à Varennes, c'est-à-dire à peu de distance de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, il est en mesure de se maintenir en contact avec les progrès de la recherche sur l'énergie électrique.

D'autres activités répondant aux besoins particuliers de telle ou telle région présentent également des perspectives intéressantes: le Certificat en linguistique ou inuit offert par l'Université du Québec à Chicoutimi par l'intermédiaire du Collège Manitou en est un exemple,

de même que la Maîtrise en pâtes et papiers qui fait partie du programme scientifique de l'Université du Québec à Trois-Rivières; ce programme forme les étudiants, à un niveau avancé, aux problèmes et aux techniques particulières d'une industrie bien établie dans la région; il permet de plus la recherche sur l'usage, la fabrication, l'écologie et l'économie de la pâte et du papier.

L'université publie le magazine Québec-Science, qui oeuvre depuis 10 ans à la popularisation des effets de la connaissance scientifique, en insistant particulièrement sur la santé écologique et les problèmes énergétiques du Québec. Son succès contraste totalement avec l'échec de Science Forum.

Tous ces exemples prouvent que les études canadiennes, conçues dans leur sens large, sont prises au sérieux par l'Université du Québec. On pourrait en signaler beaucoup d'autres encore pour étayer ce fait, par exemple le programme de techno-linguistique ethnique de Chicoutimi ou le programme préparatoire de littérature québécoise de Trois-Rivières. Une liaison entre ces programmes québécois et des efforts similaires accomplis dans d'autres régions du Canada aiderait à réduire l'écart existant entre les communautés scolaires francophone et anglophone et à intensifier le développement des études canadiennes.

## L'Université Queen's, Kingston, Ontario

En 1971, Queen's créa un "groupe de travail sur les études canadiennes" au sein de sa Faculté des arts et sciences, pour examiner l'état des études canadiennes à l'université et émettre des recommandations à ce sujet. Le groupe s'est occupé de plusieurs questions intéressant ce domaine en général, et de la mise au point d'un programme d'études canadiennes à Queen's en particulier.

L'expérience de Queen's vaut la peine d'être examinée, parce que cette université possède des traditions disciplinaires tenaces. Les études sectorielles, telles les études canadiennes, représentent une nouvelle conception de l'enseignement et de la recherche qui soulève des problèmes tant philosophiques que logistiques pour l'institution. Le professeur James B. Cannon, du Département de géographie, a rédigé un document intitulé: Canadian Studies at Queen's: Form, Structure and Contribution, qui explique la façon dont le programme a été mis sur pied et les problèmes qu'il a connus.

M. Cannon discute du développement des études canadiennes à Queen's en partant d'une série d'événements possédant certains rapports entre eux. L'encouragement initial a été fourni par un examen général de la structure des diplômes à l'université. En 1971, le Sénat approuvait le Report on the Structure of Degree Programs, Regulations and Academic standards for Degrees. Une importance particulière doit être attribuée à l'encouragement accordé aux études interdisciplinaires par l'approbation d'un diplôme axé sur un "domaine spécial" traitant d'une période particulière (études sur la Renaissance), d'une culture

particulière (études françaises) ou d'un problème particulier (études urbaines).

"Bien que les règlements aient permis une certaine liberté dans la conception des programmes, on a manifesté une forte préférence envers une conception disciplinaire."

Le second événement significatif qui a influencé le développement des études canadiennes à Queen's a été la conférence Canadian Studies in the Canadian Universities tenue en novembre 1971 sous les auspices du Projet sur les études canadiennes de l'O.I.S.E. "Cette conférence a attiré l'attention des délégués de Queen's sur l'intérêt que manifestent nos universités envers l'institutionnalisation des études canadiennes."

On aboutit ainsi à la mise sur pied du groupe de travail sur les études canadiennes, qui fut chargé d'étudier les moyens d'améliorer les informations accessibles aux étudiants et au public sur les études canadiennes existant au sein des programmes de Queen's; l'établissement éventuel d'un programme dans le cadre des nouvelles dispositions visant les programmes spéciaux; les possibilités d'améliorer les occasions de collaboration entre les représentants de divers départements s'occupant de recherche en études canadiennes; et les moyens d'adapter les installations physiques afin de faciliter la collaboration entre les personnes intéressées aux études canadiennes.

Le quatrième facteur fut "l'établissement de la Commission Symons, en septembre 1972". Cette mesure retarda l'étude par le groupe de travail de l'institution éventuelle d'un programme spécial, parce qu'il fut chargé de préparer la soumission de Queen's à la Commission Symons. Le groupe de travail fut amplifié à cet effet pour inclure des représentants d'organismes autres que la Faculté des arts et sciences. "La préparation de la réponse à la Commission Symons se révéla utile pour le groupe de travail, car elle attira son attention sur l'opportunité d'un programme formel d'études canadiennes. Tout en lui fournissant une base d'informations, elle faisait en sorte que la première série de discussions sur les études canadiennes se déroule dans un contexte se dissociant quelque peu de la question directe de l'établissement d'un programme formel à Queen's. Lorsque cette question fut soulevée, par la suite, les conditions nécessaires à un débat raisonné et s'appuyant sur des faits et sur des opinions réfléchies se trouvaient réunies".

Le Programme d'études canadiennes de l'Université Queen's est disciplinaire quant à son orientation. Ce fait reflète les traditions de l'université, et le distingue de la plupart des autres programmes formels d'études canadiennes. Les étudiants peuvent suivre un programme insistant sur des sujets canadiens, ou incluant de tels sujets, de deux façons: au moyen d'une concentration en économie, anglais, français, histoire, géographie, sciences politiques ou sociologie dans le cadre d'un programme possédant un contenu canadien ou une orientation canadienne; ou au moyen d'une concentration "spéciale" en études canadiennes consistant en un minimum de 14 cours (à l'exclusion de

certains cours obligatoires) répartis en une concentration primaire, une concentration secondaire et une exigence linguistique. La concentration primaire consiste en huit cours complets dans l'un des départements suivants: Économie, Anglais, Français, Histoire, Politique et Sociologie. La concentration secondaire doit se conformer à l'un des modèles suivants: (A) quatre cours dans une discipline et deux dans une autre, (B) trois cours dans une discipline et trois dans une autre, et (C) trois cours dans une discipline, deux dans une seconde et un dans une troisième. Au moins quatre des cours de la concentration secondaire doivent être du niveau de la seconde année ou au-dessus. La concentration secondaire n'inclut pas les cours suivis dans le département de la concentration primaire. L'exigence en français porte sur des notions fondamentales du français écrit et sur une compétence orale, et les étudiants ne peuvent entrer en quatrième année avant que cette condition n'ait été remplie.

Le programme d'études canadiennes est administré par un comité de conseillers, un pour chacun des départements participants. Les membres actuels du comité sont les professeurs K.F. Stegemann (Économie), J.G. Moss (Anglais), A.M. Hayward (Français), J.B. Cannon (Géographie), J.S. Pritchard (Histoire), G.C. Perlin (Sciences politiques) et P.M. Pike (Sociologie).

Outre le mémoire à la Commission et la réponse rédigée par le groupe de travail, les bibliothèques de l'Université Queen's ont réagi en approuvant certaines des recommandations du rapport Symons: elles ont manifesté un appui général "... aux recommandations de la Commission suggérant aux gouvernements qu'ils assurent une publication et une dissémination adéquates de la matière qu'ils produisent". "Nous appuyons fermement, de plus, la suggestion de la Commission que les archives régionales et provinciales soient disséminées dans des dépôts régionaux autant que provinciaux." Et l'archiviste de Queen's, écrivant au professeur Symons, a noté "... combien j'ai trouvé ce rapport utile en tant que document de travail pour réaliser nos objectifs".

Une autre réaction au document s'est traduite par la décision du principal Watts de soumettre le rapport Symons à l'examen de tous les départements de l'université. Les diverses facultés devaient soumettre leurs commentaires au vice-chancelier pour l'automne 1977.

De plus, le Conseil de l'Université Queen's a invité le professeur Symons à s'entretenir avec les conseillers à l'occasion de l'assemblée annuelle générale de 1976 du groupe. Lors de cette session, des ateliers de travail ont été établis pour examiner les implications du rapport Symons pour l'université, et des commentaires ont été émis en session plénière. Le Conseil a noté que Queen's était généralement satisfaite du contenu canadien de l'institution, et qu'il était possible d'avoir trop d'études canadiennes"; de vigoureux arguments ont été émis en faveur d'un juste équilibre des programmes et de la recherche. "Le Conseil s'est dit par ailleurs préoccupé de la pénurie de textes canadiens et d'autre matériel d'étude" à l'appui des études canadiennes.

Comme cela a été le cas pour bien d'autres universités, on a également enregistré de nombreuses réactions individuelles: le professeur J.W. Berry, par exemple, a fait allusion à l'impact du rapport Symons dans un article publié dans la Canadian Psychological Review et intitulé "Psychologie sociale: comparaison sociétale et universelle", et il s'est également inspiré du rapport dans un document soumis à l'Association psychologique canadienne à Ottawa en 1978, sous le titre provisoire Teaching Social Psychology In and Of Canada. Par ailleurs, le Queen's Quarterly (Volume 83, no 4, hiver 1976) a publié un compte rendu détaillé de Se connaître en termes généralement positifs, qui soulignait que, de l'avis de l'auteur, Rosemary Sullivan, la principale lacune du rapport est qu'il "avait omis de citer des noms". Ce document était considéré comme une incrimination radicale du système universitaire et une offre de reconstruire ce que les universitaires canadiens avaient aidé à détruire.

Outre son Programme d'études canadiennes, Queen's offre des diplômes préparatoires et supérieurs (maîtrise et doctorat) en études canadiennes-françaises, qui insistent autant sur la langue que sur la littérature. L'université abrite de plus un certain nombre d'instituts et de groupements orientés vers la recherche, qui contribuent à la connaissance de soi des Canadiens: The Northern Studies Group, The Canadian Institute of Guided Ground Transport, The Centre for Resource Studies, The Institute of Intergovernmental Relations, The Institute of Local Government.

Enfin, il convient de remarquer que le professeur Symons a reconnu la contribution spéciale apportée aux travaux de la Commission par le regretté John Deutsch, principal de Queen's. M. Deutsch avait conseillé la Commission sur sa méthodologie générale, et avait relu et commenté des brouillons de rapport.

### L'Université de Regina, Regina, Saskatchewan

Le comité des doyens de l'université a étudié en 1977 les implications du rapport Symons pour cette institution, et a demandé par la suite à toutes les facultés de reviser leurs programmes et d'y apporter les modifications qu'elles jugeraient nécessaires. Aucun rapport n'a été publié sur les résultats de cette révision.

Regina possède un Canadian Plains Area Studies Program qui offre des cours menant à des diplômes de B.A. et M.A. Il prévoit une étude structurée portant sur un certain nombre de disciplines, et le programme peut être conçu en vertu des intérêts particuliers de chaque étudiant à tous les niveaux d'étude, de la première année jusqu'à la maîtrise.

Le programme de B.A. peut être organisé soit sous la forme d'une "majeure de groupe", qui inclut l'étude des Plaines, soit sous celle d'une "double majeure", qui est la forme recommandée. Dans chaque cas, les étudiants doivent bâtir un programme cohérent d'après des listes de matières désignées appartenant aux domaines de l'anthropologie, de la biologie, de l'économie, de la géographie, de la géologie,

de l'histoire, des sciences politiques, de la sociologie et des études ukrainiennes. De plus, quatre cours fondamentaux sont requis: Canadian Plains Studies 200 - The Natural History of the Canadian Plains; History 234-235: History of the Prairie West; Canadian Plains Studies 300: Canadian Plains Seminar.

Le programme de spécialisation requiert un minium de 32 heures de crédit, outre les 96 nécessaires au B.A. On offre un vaste éventail d'options, mais les cours suivants sont obligatoires: Canadian Plains Studies 401: Seminar; Canadian Plain Studies 490-495: Directed Reading (portant sur les intérêts particuliers des étudiants), Canadian Plains Studies 496-497: Selected Topics (projets de recherche contrôlés), et Canadian Plains Studies 498 and 499: travaux de spécialisation.

Le programme de maîtrise, d'une durée normale de deux ans, implique une recherche adaptée aux intérêts des étudiants et portant sur les disciplines appropriées. Les étudiants possédant des antécédents disciplinaires variés et effectuant des recherches diverses, le programme d'étude n'est pas défini d'une façon rigide. Les cours requis sont Canadian Plains Studies 801, séminaire interdisciplinaire axé sur un thème choisi relatif à la société de la région des Plaines, et trois cours "à crédits variables": CPS 890-895:Directed Readings; 896-899: Selected Topics, 902: Research.

Les membres du corps enseignant des départements suivants de la Faculté des arts et sciences participent au programme: Anthropologie, Biologie, Economie, Anglais, Géographie, Histoire, Français, Sciences politiques, Psychologie, Sociologie et Etudes sociales. Des professeurs possédant des intérêts et des compétences spéciales dans le domaine de l'étude des Plaines et appartenant aux facultés de l'Education, de Génie et des Travaux sociaux, ainsi qu'au Human Justice Program, fournissent leur assistance pour certains cours et projets de recherche.

Le Canadian Plain Research Centre a été fondé en 1973 dans le but de coordonner et d'amplifier la recherche sur cette région et ses problèmes; il s'agit d'un centre de ressources interdisciplinaires sur tous les sujets relatifs aux Plaines. Un important système informatisé de données est par ailleurs placé à la disposition des chercheurs appartenant à tous les domaines. Le service de publication du Centre a publié plusieurs ouvrages spécialisés, ainsi que des comptes rendus de conférences, et l'on a organisé des conférences, séminaires et ateliers de travail sur des sujets intéressant la recherche. Le Centre a offert gratuitement ses locaux à l'Association des études canadiennes lorsque celle-ci a tenu son premier atelier de travail sur le développement des programmes universitaires, en mars 1979.

Outre son programme d'étude des Plaines, Regina offre une majeure et une spécialisation interdisciplinaires en études canadiennes-françaises sur son campus principal, ainsi que dans ses collèges Campion et Luther. L'université et le collège Campion offrent par ailleurs un programme préparatoire en études indigènes. L'université

offre enfin un programme bilingue de trois ans menant au B.A., un programme bilingue de quatre ans menant au B.Ed., des programmes préparatoire et de maîtrise en littérature canadienne et un programme préparatoire en littérature canadienne-française.

The Energy Research Institute et The Regina Water Research Institute de Regina constituent deux autres sections de l'université fortement orientées vers la recherche canadienne.

### Ryerson Polytechnical Institute, Toronto, Ontario

En 1977, le bureau du président fit parvenir à tous les doyens de Ryerson une copie du rapport Symons, en leur demandant de discuter de ses implications avec les administrateurs de leurs départments respectifs et de l'aviser des travaux accomplis dans les secteurs visés par les recommandations de Se connaître. La chose a été faite.

Par ailleurs, on projetait de mettre sur pied un comité général et, en 1976, le président déclarait: "... J'ai bon espoir que les études canadiennes occuperont une place importante dans l'élaboration de nos programmes dans un an ou deux".

Cet intérêt se manifesta de nouveau en 1977, lorsque le comité du développement professionnel de l'Association des enseignants invita le professeur Symons à participer à un séminaire spécial pour l'automne de cette année-là.

Malheureusement, aucun rapport n'a été publié sur l'état des études canadiennes à Ryerson.

### St. Francis Xavier University, Antigonish, Nouvelle-Écosse

Un comité a été formellement établi à l'université pour examiner les implications du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Il a soumis son rapport en avril 1977, mais il n'a pas été possible d'évaluer l'application de ces recommandations. Par ailleurs, l'Association des étudiants a organisé une discussion du rapport, à laquelle des représentants de la Commission ont été invités à participer.

Le Comité a recommandé que les conditions d'inscription des étudiants en arts soient examinées pour déterminer s'il existait ou non deux types distincts d'étudiants dans cette faculté, ceux qui suivaient deux cours à contenu canadien ou plus, et ceux qui n'en suivaient aucun. On effectua une étude comparative des inscriptions aux divers cours à contenu canadien, pour déterminer les charges de travail. Des recommandations furent émises pour assurer l'accès, chaque année, aux principaux cours à contenu canadien dans chaque département. Des listes des cours à contenu canadien devaient être mises à la disposition des étudiants lors de leur enregistrement. Le comité recommanda par ailleurs qu'un effort particulier soit accompli pour encourager

la recherche orientée vers le Canada au sein de l'université, et que l'on mette sur pied un petit programme traitant du développement historique de l'est de la Nouvelle-Écosse.

On recommanda également, parmi les autres suggestions, l'adjonction au corps enseignant d'un géographe canadien; l'institution d'une série de causeries sur le Canada; l'aménagement d'une salle d'étude où seraient exposés des livres, peintures, cartes et articles canadiens; et la détermination du nombre des étudiants en sciences qui avaient suivi des cours à contenu canadien durant la période 1974-1977.

St. Mary's University, Halifax, Nouvelle-Écosse

L'Université St. Mary's est la seule université canadienne qui offre un diplôme d'études sur le Canada atlantique. Ce programme préparatoire, institué en 1975, comporte une majeure interdisciplinaire menant au B.A. On projette d'amplifier plus tard ce programme pour y inclure un diplôme supérieur, un institut de recherche, un conseil de publication et un centre de ressources à l'usage du public. Le programme actuel est offert par le département de l'Éducation permanente dans des centres répartis à travers la province.

La majeure en études sur le Canada atlantique requiert de l'étudiant qu'il satisfasse aux exigences usuelles de l'université en ce qui concerne le diplôme de bachelier ès arts, et qu'il obtienne au moins six crédits complets d'après une liste prescrite comprenant des cours relevant des Départements d'anthropologie, d'économie, d'anglais, de français, de géographie, de géologie, d'histoire, de sciences politiques et de Sociologie, ainsi que des études sur le Canada atlantique; les options dans ce dernier secteur sont: The Culture of Atlantic Canada, Selected Topics in Atlantic Canada Studies et Atlantic Canada Senior Seminar.

Le séminaire est le seul cours obligatoire pour la majeure: il est habituellement réservé aux étudiants de quatrième année. Ce sujet interdisciplinaire fait largement appel à des conférenciers invités et porte sur des sujets divers, tels que la pêche, l'agriculture, l'industrie et la main-d'oeuvre, les entreprises, la tradition de protestation régionale et la culture ethnique.

Le directeur du programme est M. Dan MacInnes, professeur associé du Département de sociologie. Le comité d'études sur le Canada atlantique qu'il préside est constitué de 17 enseignants effectuant des recherches sur cette région. Ce groupe interdisciplinaire oeuvre actuellement dans quatre secteurs principaux: aspect culturel, y compris la religion, le caractère ethnologique, la littérature et le folklore; aspect commercial, incluant le développement des ressources, l'économie et la main-d'oeuvre; aspect gouvernemental, incluant la politique gouvernementale et la disparité régionale; et enfin, éducation, qui comprend l'enseignement de sujets relatifs au Canada atlantique dans le programme scolaire.

St. Mary's n'a pas réagi formellement aux recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Les discussions qui se sont déroulées au sein du Sénat à ce sujet ont abouti à la nomination d'une personne qui a été chargée de mettre sur pied un comité à cette fin, mais la chose n'a pas été faite, et aucun rapport n'a été rédigé.

St. Thomas University, Fredericton, Nouveau-Brunswick

St. Thomas n'a pas créé de comité d'étude du rapport Symons, mais chacun de ses départements a été requis d'analyser son contenu canadien à la lumière des conclusions de la Commission.

St. Thomas partage la Bibliothèque Harriet Irving avec l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle renferme d'importantes collections, dont les documents Beaverbrook, des journaux du Nouveau-Brunswick sur microfilm, ainsi que de substantielles collections de littérature canadienne, de périodiques et de livres rares.

L'université a mis sur pied un comité ad hoc sur les exigences relatives à la langue seconde, et elle étudie la possibilité d'instituer le bilinguisme comme l'un des objectifs d'une éducation libérale au Canada.

L'Université de Saskatchewan, Saskatoon, Saskatchewan

L'Université de Saskatchewan n'a pas formé de comité spécial pour examiner les implications du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Néanmoins, un rapport a été rédigé par un membre du Département de sociologie, le professeur Gertrude H. McPherson. Intitulé Some Comments on the Report of the Commission on Canadian Studies: To Know Ourselves, ce document constitue une analyse brève mais réfléchie des principaux buts visés par le professeur Symons. Mme McPherson écrit:

> J'ai été impressionnée par la qualité et la profondeur de ce travail, qui couvre un grand nombre de sujets avec beaucoup de précision. J'ai également été frappée par l'impartialité avec laquelle les problèmes ont été définis, ainsi que par l'habileté de l'auteur à traiter les nombreuses questions délicates et controversées que soulève une telle entreprise - qu'il s'agisse de la canadianisation, du zèle national ou du provincialisme.

Mme McPherson a loué l'importance attachée tout au long du rapport au besoin d'intensifier la recherche historique dans tous les domaines, ainsi qu'à la nécessité d'une recherche tant fondamentale qu'appliquée sur les problèmes internationaux et nationaux. "L'insistance sur la valeur de la recherche transdisciplinaire est un aspect très positif, et il est à espérer qu'elle portera ses fruits. En tant que

sociologue j'ai noté avec plaisir la suggestion relative à l'intensification des études descriptives axées sur les régions et les problèmes: une lacune existe à ce sujet dans mon secteur d'étude."

L'auteur a néanmoins souligné certaines imperfections, se demandant par exemple "quel auditoire ce document se proposait d'atteindre". Elle se dit d'avis que peu de gens le liront en entier, et elle regrette l'absence d'un index. Elle note par ailleurs que de grouper la recherche et l'enseignement dans le chapitre sur les programmes d'études a réduit l'insistance, tout au long du rapport, sur le besoin d'intensifier la recherche en sciences sociales, tant fondamentale qu'appliquée, en tant que condition de tout développement des programmes d'études canadiennes.

> Dans le rapport Symons, le besoin d'étayer, d'encourager et de financer la recherche en sciences sociales est beaucoup moins clair que lorsqu'il s'agit des sciences naturelles, puisque ces dernières bénéficient d'un chapitre distinct. J'aimerais voir quelqu'un grouper les matériaux relatifs aux exigences de la recherche canadienne dans toutes les sciences sociales, outre les exigences pédagogiques spéciales de disciplines particulières. Dans ce cas également, on pourrait insister encore sur la nécessité d'une recherche transdisciplinaire.

Dans un autre domaine, Mme McPherson a souligné que le dénombrement des Canadiens au sein des divers départments ne rend pas exactement compte de la situation: la durée de résidence au Canada, l'intention d'y demeurer et de s'engager envers ce pays, le soutien des administrations et des organismes de financement en vue de la recherche canadienne, l'atmosphère dans certains départements sont tous des facteurs, et il en existe d'autres, qui peuvent avoir plus de pertinence qu'un simple dénombrement, a-t-elle affirmé.

À son avis, c'est pour des raisons de prestige et de mobilité que les Canadiens (au moins en sociologie) cherchent à faire publier leurs livres et articles aux États-Unis. Il s'agit là, selon elle, d'une situation qui ne se modifiera qu'avec le temps et avec un appui plus généreux envers la publication et la recherche canadiennes de la part des organismes de financement et des administrations. C'est sur ce point que l'on devrait insister, plutôt que sur la citoyenneté.

> Je pense qu'il est important d'insister sur le fait que d'être Canadien procure une compréhension du Canada que les non Canadiens ne possèdent pas, mais il n'est pas nécessaire de l'être pour connaître le Canada. Il existe différentes sortes de connaissances - celle qui vient de l'intérieur et celle qui émane de l'extérieur, et l'une ne devrait pas être poussée au point d'éliminer l'autre. Nous pouvons apprendre beaucoup sur le Canada de ceux qui y viennent avec une perspective et une orientation différentes. Ces deux sortes de connaissances sont toutes deux importantes, et insister seulement sur ce que nous pouvons apprendre sur nous-mêmes pourrait faire montre d'un esprit étroit et régressif.

Mme McPherson conclut en disant que, d'une façon générale, elle a réagi d'une façon "plus positive que négative à ce rapport".

L'Université de Saskatchewan et son collège fédéré, St. Thomas More, possèdent un Programme d'études canadiennes-françaises menant à un B.A. avancé de quatre ans. Il est possible, en choisisant soigneusement les options, de réaliser une majeure en études canadiennes-françaises ou une majeure en français, histoire et sciences politiques, tout en satisfaisant aux exigences de ce programme.

Le programme est administré par un comité formé de Monique Genuist, du Départment de français, Jean-Guy Ouenneville, Économie et Sciences politiques, D. Miquelon, Histoire, et M. Black, du bureau du doyen des Arts et Sciences. Les cours sont enseignés par des membres des Départements de français, histoire, sciences politiques et sociologie.

La première année prévoit des cours de grammaire française, de sciences politiques et d'histoire et offre deux options. Les cours de base de la seconde année consistent en French 202: Oral Practice et French 223: French Canadian Civilization ainsi que Political Science 203: Government of Canada. Les étudiants peuvent choisir entre trois cours d'histoire (ils doivent en choisir un) et un cours facultatif. Les troisième et quatrième années suivent un modèle similaire, incluant French Canadian Studies 400: Interdisciplinary Seminar, qui étudie le développement de la société canadienne-française après 1960, selon une perspective axée sur les sciences sociales et l'histoire.

Les étudiants qui participent à ce programme peuvent suivre des cours d'été offerts à Saskatoon et Trois-Rivières, et pour lesquels des bourses sont prévues. À Saskatoon, l'université offre un programme d'immersion française accéléré aux étudiants désireux d'accroître leur aisance en français; à Trois-Rivières, les étudiants avancés peuvent suivre des cours de littérature et de civilisation canadiennes-françaises, qui sont également recommandés à ceux qui désirent améliorer leur français parlé dans un milieu francophone.

L'université offre de plus un Programme de formation des enseignants indiens qui examine les problèmes et les intérêts des communautés autochtones. On peut citer par ailleurs les programmes d'études juridiques pour les autochtones et de formation des enseignants dans le Nord. L'Institut des études nordiques dépend de l'Université de Saskatchewan: il en est fait abondamment mention dans le chapitre de Se connaître intitulé La science, la technologie et les études canadiennes. Depuis la publication du rapport, des contacts ont été établis entre l'Institut et la Commission, et le professeur Symons a été avisé que le rapport s'était révélé une source constante d'encouragement et d'appui pour l'Institut.

L'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec

Sherbrooke n'a pas formé de comité spécial sur le rapport Symons. Cette université se concentre, presque depuis sa création, sur le contenu canadien et sur les études québécoises, si bien qu'une analyse spéciale n'a pas été jugée nécessaire.

Depuis la publication de Se connaître, les Départements d'anglais et de français ont institué un programme de doctorat en littérature canadienne comparative. Sherbrooke offre une maîtrise dans ce domaine depuis 1962.

L'université s'est intéressée à l'enseignement et à la recherche dans leurs rapports avec le milieu local. Des programmes coopératifs d'internat auprès d'entreprises et d'industries locales existent depuis longtemps au sein de la Faculté d'administration et de celle des sciences appliquées. Le Départment de français administre plusieurs projets intéressant les dialectes locaux, et le centre de recherche en administration régionale effectue des travaux à tous les niveaux du gouvernement et utilise des chercheurs appartenant à plusieurs autres départments.

Outre ces efforts, Sherbrooke offre un certain nombre de programmes spécialisés portant sur l'étude du Canada: on peut citer, par exemple, l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives (I.R.E.C.) fondé en 1978; il étudie les coopératives du Québec du point de vue théorique et pratique en coopération avec la Faculté d'administration, la Faculté de droit et les Départements d'économie et de psychologie.

Le Centre de recherche en aménagement régional (C.A.R.) a été fondé en 1970: des chercheurs appartenant aux Facultés d'administration et des sciences appliquées et aux Départements de géographie, d'économie et des services sociaux s'occupent de recueillir des données sur les problèmes administratifs de la région, tant urbains que ruraux.

Le Programme de recherche sur l'amiante, fondé en 1976, implique les facultés de médecine, des sciences et des sciences appliquées. Il se consacre à l'étude de la technologie de l'amiante (nouveaux produits, utilisation des résidus, etc.) de ses effets sur la santé et, moins directement, de ses aspects économiques.

Le projet de recherche sur la tourbe, institué en 1968, implique plusieurs départments de la Faculté des sciences, particulièrement le génie chimique, dans l'étude des applications industrielles de la tourbe; l'une de celles-ci a porté sur l'utilisation de la tourbe dans l'élimination des déchets industriels.

Le Centre d'entreprises, institué en 1978, dépend essentiellement de la Faculté d'administration: il œuvre à l'établissement de relations avec les petites et moyennes entreprises, afin de les aider à surmonter leurs problèmes administratifs. Des apprentis conseillers sont envoyés à certaines firmes pour en étudier les problèmes, grâce à un programme coopératif prévoyant des internats semestriels.

## L'Université Simon Fraser, Burnaby, Colombie-Britannique

Depuis la publication de Se connaître, des changements significatifs sont survenus dans le domaine des études canadiennes à l'Université Simon Fraser. L'intérêt envers le rapport s'est manifesté très tôt: SFU Week, par exemple, a publié un débat assez libre sur la citoyenneté, les programmes universitaires et le rapport Symons dans ses éditions du 13 mai, du 20 mai, du 3 juin et du 17 juin 1976.

Un an plus tard environ, le Continuing Studies Office de l'université organisait une conférence intitulée Quebec and the future of Canada, sous la rubrique générale: To Teach Canada: To Know Ourselves. Participaient à cette conférence d'une journée, tenue le 13 mai 1977, le professeur Wallot, de l'Université de Montréal et M. Jean-François Bertrand, membre péquiste de l'Assemblée nationale du Québec.

Il semble que les comités préparatoire et universitaire du Sénat étudient (ou aient étudié) le rapport Symons et ses implications pour le programme d'études de l'institution, mais ils n'ont pas publié de rapport à ce sujet. Il est cependant évident que des changements significatifs ont été opérés au sein du programme d'études canadiennes depuis 1975 et que les deux comités ont accepté de prendre en considération les principales recommandations du rapport Symons.

Par exemple, en septembre 1977, l'université nomma un directeur à plein temps des études canadiennes pour un mandat de trois ans. Les responsabilités pédagogiques du directeur ont été réduites de moitié, et il bénéficie d'un soutien additionnel. Le programme possède de plus un directeur adjoint - poste non rémunéré pour l'instant - et une secrétaire à plein temps.

Le directeur du programme, Parzival Copes, souligne que parmi les diverses suggestions soumises à l'université en vue du développement des études canadiennes, le rapport Symons a été mentionné, mais qu'"il est difficile d'évaluer dans quelle mesure le rapport a contribué aux pressions exercées dans ce domaine".

Depuis le 1er novembre 1978, le programme d'études canadiennes de Simon Fraser a organisé une série de séminaires sur les études canadiennes, ouverts à tous les membres du corps enseignant et à tous les étudiants. Ce procédé semble constituer un moyen utile d'accroître l'intérêt envers une conception intra-universitaire des études canadiennes. Depuis lors, et jusqu'au 24 mars 1980, 28 séminaires différents ont été tenus sur un grand nombre de sujets relevant de l'histoire, des sciences sociales et des arts.

À l'heure actuelle, Simon Fraser offre une mineure en études canadiennes. Toutefois, le comité directeur du programme d'études canadiennes a approuvé et soumis au Sénat trois propositions en vue de l'année universitaire 1980-1981.

Deux de ces propositions ont été approuvées et par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs de l'université, mais elles requièrent encore l'approbation du Conseil des universités de Colombie-Britannique: si

elles l'obtiennent, on espère qu'elles seront appliquées en septembre 1981.

La première consiste en un programme menant à un diplôme (B.A.) en études canadiennes et comportant une majeure, une spécialisation, une majeure combinée et une spécialisation combinée. On y inclut la reclassification du Programme d'études canadiennes de l'université, qui deviendrait un "Centre d'études canadiennes".

La seconde proposition porte sur un French Canadian Studies Certificate. Elle a aussi été approuvée par l'université et doit encore obtenir la sanction du Conseil des universités de Colombie-Britannique, mais elle devrait entrer en vigueur pour septembre 1980. Elle a pour objet d'encourager les étudiants qui choisissent un groupe de cours donnant une compréhension générale de la situation de la communauté canadienne-française à travers le pays et de son patrimoine culturel. Afin de bénéficier d'un vaste matériel de base dans le domaine des études canadiennes-françaises, les étudiants devront posséder une connaissance fondamentale du français.

L'université envisage par ailleurs l'institution d'un "programme bilingue", qui permettrait aux étudiants de suivre des cours universitaires en français dans des domaines s'ajoutant à l'enseignement du français lui-même. Pour y être admis, un étudiant devrait acquérir au moins 30 heures de crédits pour des cours dispensés entièrement en français; de ce total, il n'aurait pas droit à plus de six heures de crédits pour des cours dont l'objectif est d'accroître la connaissance de la langue, à l'exception des cours de linguistique française ou de littérature française; de plus, l'étudiant devrait suivre au moins trente heures de cours en anglais, afin d'obtenir la "mention bilingue". Cette proposition modifiée doit être soumise au Sénat à une date ultérieure. Aucune explication de la décision du Sénat n'a pu être obtenue.

Outre ces diverses considérations, l'université travaille actuellement à un important projet de recherche interdisciplinaire portant sur les communautés côtières de Colombie-Britannique; le Programme d'études canadiennes espère obtenir un financement extérieur pour le mener à bien.

L'Université Simon Fraser semble se conformer à la recommandation du rapport Symons selon laquelle "les universités devraient se livrer à l'enseignement et à la recherche sur la région où elles se situent". Il existe des cours, dans plusieurs disciplines, qui possèdent un contenu significatif sur la Colombie-Britannique, et quelques-uns se consacrent même entièrement à l'étude de cette province, par exemple, The Economy of British Columbia, Introduction to the Ethnography of B.C., B.C. Government and Politics et Plants and Animals of British Columbia. Enfin, il existe des programmes préparatoires et de maîtrise en politique canadienne.

## L'Université de Toronto, Toronto, Ontario

L'état des études canadiennes à l'Université de Toronto soulève certains problèmes complexes et certains points importants, et le présent rapport est par conséquent assez long.

Le groupe de travail sur les études canadiennes de l'Université de Toronto a été institué en octobre 1976 par le Comité des affaires universitaires du Conseil des gouverneurs. Il s'agissait d'une réaction directe à l'étude du professeur Symons, et le mandat du groupe était le suivant:

1. Recueillir et évaluer les données sur l'état de l'enseignement et de la recherche relatifs au Canada dans divers secteurs d'étude à l'Université de Toronto.

2. Déterminer quel devrait être, selon le groupe, l'état de l'enseignement et de la recherche à l'Université de Toronto.

3. Émettre des recommandations sur les meilleurs moyens d'en arriver à l'état désiré.

4. Soumettre un rapport au comité des affaires universitaires le plus rapidement possible, de préférence pour le 1er mars 1977.

Le groupe de travail s'est réuni 15 fois entre novembre 1976 et mai 1977. Présidé par le professeur W.G. Saywell, ce groupe de neuf personnes a demandé et obtenu des mémoires et des commentaires de principaux, doyens et directeurs des divisions universitaires, de conseils et organisations d'étudiants, de centres et d'instituts et de représentants des départements. Deux assistants en recherche ont effectué des interviews personnelles auprès de membres du corps enseignant et d'étudiants, et réuni des données sur les cours en études canadiennes, les subventions de recherche accordées en vue de projets orientés vers le Canada, et les thèses portant sur des sujets canadiens. Il soumit son rapport définitif au comité des affaires universitaires en juin 1977.

Le groupe de travail de l'Université de Toronto a réalisé une étude significative sur l'état de l'enseignement et de la recherche orientés vers le Canada à l'Université de Toronto. Ce document de 53 pages fournit un excellent aperçu général de la réaction de l'université au rapport Symons et de l'état des études canadiennes dans la plus grande université de langue anglaise du Canada. Ses 22 recommandations donnent une indication très claire de la situation des études canadiennes à l'Université de Toronto en 1977. Une analyse du degré auquel ces recommandations ont été mises en pratique donne une bonne idée de l'état actuel des études canadiennes dans cette institution et de l'effet réel du rapport Symons sur celle-ci.

En réponse aux demandes d'informations formulées en vue de la rédaction du présent document, l'administration de l'université a effectué un relevé auprès de ses divers départements pour y déterminer le degré

d'application des recommandations du groupe de travail. Ces informations sont trop abondantes pour que nous ayons pu les inclure toutes ici, et nous donnons ci-dessous un résumé de la plupart des recommandations et une brève évaluation de leur effet. Nous incluons par ailleurs un aperçu du programme d'études canadiennes du Collège universitaire, pour donner un exemple de ce qui est accompli à l'université en ce qui concerne les études canadiennes considérées dans leur sens "formel".

Le groupe de travail de l'Université de Toronto a accepté "... les principes fondamentaux du rapport... implicites dans son titre, Se connaître. Nous approuvons le point de vue selon lequel 'le besoin d'auto-connaissance... constitue la meilleure justification pour des études canadiennes'". Citant des extraits de mémoires et de commentaires adressés au groupe par Francis Sparshott et C.B. Macpherson, le groupe note "... les responsabilités qui sont les nôtres, en tant qu'université, non seulement de "se connaître" tels que nous avons été et tels que nous sommes, mais de nous aider dans cette tâche en 'connaissant les autres', et de développer notre propre identité nationale dans un contexte international". Le groupe a par ailleurs émis l'opinion qu'en ce qui concerne les études canadiennes, "la quantité ne signifie pas nécessairement la qualité, et que l'absence d'un centre, d'un institut ou d'une école d'études canadiennes dans cette université ne signifie pas que l'Université de Toronto néglige l'étude du Canada".

Recommandations du groupe de travail:

Recommandations 1 et 2:

La recommandation 1 proposait que l'Université de Toronto impose une exigence d'admission du français de XIIIe année ou son équivalent pour toutes les demandes d'entrée à la Faculté des arts et sciences à l'automne 1982, et que cette exigence soit publiée dans toutes les écoles de l'Ontario entre 1977 et 1982. La recommandation 2 proposait que cette condition soit également appliquée aux étudiants de l'extérieur de l'Ontario, en exigeant qu'ils suivent avec succès les cours de French 101 ou 121 avant l'obtention de leur diplôme.

Ni l'une ni l'autre de ces deux recommandations ne fut acceptée. Un rapport interne à leur sujet précise que 59% des membres du corps enseignant de l'université s'y sont opposés parce qu'ils ne la jugeaient pas valable "du point de vue philosophique ou pédagogique". On soulignait que l'université devrait accorder la préférence aux étudiants possédant certaines compétences, telles le français et les mathématiques, l'histoire canadienne ou l'anglais.

Il n'est pas surprenant que cette question ait provoqué un débat assez amer à l'université, et que la presse en ait eu vent. Un membre du Conseil des gouverneurs a été cité par le Toronto Star comme ayant déclaré que cette décision "... favorisait une institution anglophone sectaire". Les éditorialistes du Globe and Mail ont fortement appuyé les recommandations du groupe de travail, notant que "ce rapport

souligne l'absurdité de dépenser du personnel et de l'énergie à un programme d'études canadiennes lorsque virtuellement aucun élève sortant de l'école secondaire ne possède une compétence suffisante pour étudier la matière française. Il vaudrait mieux les appeler études anglaises ... Il est surprenant qu'un Canadien puisse brandir un B.A. et se déclarer instruit, lorsqu'il est incapable de communiquer avec le tiers de ses concitoyens".

Recommandation 3:

De la même façon, la recommandation 3, qui proposait que "les exigences de français actuelles du programme d'études canadiennes soient graduellement intensifiées pour englober un minimum de deux cours de niveau universitaire en français durant les deux premières années" n'a pas été acceptée, bien que le Collège universitaire rapporte que des règlements viennent d'être adoptés pour inclure dans son programme d'études canadiennes Practical French 1 et Language Practice 1 ainsi que Aspects of Quebec Society et Aspects of Quebec Culture comme cours obligatoires à partir de septembre 1980. "Strictement parlant, ce ne sont pas des cours de français, et la question de savoir si la lettre de la recommandation est appliquée est peut-être discutable... mais son esprit l'est". La recommandation n'a été appliquée nulle part ailleurs au sein de l'université.

Recommandations 4a et 4b:

Elles proposaient que le Department d'anglais reconnaisse le besoin, aux niveaux moyen et avancé, de professeurs s'intéressant à la littérature canadienne-anglaise et pouvant diriger la recherche dans ce domaine; et que l'administration de l'université accorde une haute priorité aux nominations de titulaires dans ce secteur. Un professeur de littérature canadienne-anglaise du "niveau moyen" a été nommé à Erindale: cette personne doit demander sa permanence en 1980, et si elle lui est accordée, elle enseignera à l'école supérieure.

Recommandation 5:

Elle proposait que l'université examine les besoins dans le domaine de la littérature canadienne-française et canadienne-anglaise comparée et "... qu'elle suggère les moyens de combler cette lacune du programme universitaire". Des suggestions ont été émises, mais le département des Études supérieures a reporté sa décision sur l'engagement d'un spécialiste en littérature canadienne comparée. Les demandes de financement à ce sujet ont été rejetées par le gouvernement fédéral parce qu'elles "concernaient l'aspect pédagogique de l'étude littéraire, l'éducation étant une responsabilité provinciale" et par le gouvernement provincial parce que la personne postulant au nom de l'université "n'était pas qualifiée", n'étant pas un spécialiste en littérature canadienne comparée. Il semble s'agir là d'une situation classique, dont les implications devraient être étudiées par les deux niveaux de gouvernement.

Il est tragique que l'Université de Toronto ait à faire face à ce genre de dilemme: la nécessité d'une nomination dans ce secteur est évidente. "Il n'existe pas le cours de littérature canadienne comparée au niveau préparatoire enseigné par une personne qui soit à la fois un comparatiste compétent et un spécialiste en littérature canadienne-française et anglaise". "Il existe un manque presque total de coordination dans les départments de l'université dans ce secteur... Nous avons des étudiants... qui commenceraient immédiatement à travailler avec un spécialiste... nous avons deux étudiants au niveau du doctorat qui travaillent en littérature canadienne comparée".

Cette lacune possède des implications encore plus sérieuses: comme nous le signalons dans un autre chapitre du présent document, l'intérêt envers les études canadiennes ne fait que croître à l'étranger; mais l'Université de Toronto, la plus grande université de langue anglaise du Canada, se voit forcée de signaler que "... nous avons eu des demandes d'Allemagne de l'Ouest et d'Italie en vue d'un échange de personnel enseignant, afin de faire connaître la littérature canadienne à leurs étudiants. Notre problème est que nous ne possédons personne qui soit spécialisé en littérature canadienne". Ce genre de chose se produit-il seulement au Canada?

Recommandation 6:

Le groupe de travail a recommandé que la nomination d'un titulaire se fasse au sein du département d'Histoire de l'art "au moyen d'une réadjudication des ressources du département... étayée au besoin par des fonds universitaires supplémentaires". Rien n'a été fait au sujet de cette recommandation, parce que "le département ne possède pas de fonds qui puissent être réaffectés dans ce but".

Le 28 février 1980, le département proposait la création et le financement d'un "Centre d'excellence pour l'étude de l'histoire canadienne de l'art à l'Université de Toronto". Il s'agit d'un projet pilote qui nécessite des fonds de recherche et une nomination limitée par contrat, plutôt que la nomination permanente recommandée par le groupe de travail.

Recommandation 7:

Elle proposait la remise en vigueur de l'ancien programme du Département d'économie politique prévoyant des visites de professeurs du Québec, programme "abandonné par suite de contraintes budgétaires", et l'examen de la possibilité de créer une chaire d'études canadiennes-françaises "dont pourraient profiter à tour de rôle les divers départements des facultés des lettres et des sciences sociales". Ni l'une ni l'autre de ces suggestions n'a été appliquée. "Comme par le passé, les contraintes budgétaires empêchent le département d'agir dans ce domaine".

En décembre 1977, six mois après que le groupe de travail eut émis ses recommandations, le ministre d'État au Multiculturalisme d'alors, l'honorable Norman Cafik, annonçait qu'une subvention de $300 000

avait été accordée à l'Université de Toronto en vue de l'institution d'une chaire d'études hongroises. Le ministre avait noté que "... c'était la première subvention du genre accordée à une université canadienne". Sans vouloir critiquer le gouvernement, il semble pertinent de souligner l'opportunité d'un financement analogue en vue de l'établissement d'une chaire d'études canadiennes-françaises dans une grande université anglophone du Canada et d'une chaire d'études canadiennes-anglaises similaire au Québec. Si le gouvernement du Canada peut consacrer $300 000 à des études hongroises, que ne pourrait-il pas faire pour les études canadiennes? Et si l'Université de Toronto envisage sérieusement l'institution d'une chaire d'études canadiennes-françaises, on est en droit de se demander pourquoi elle a demandé "la première subvention du genre" pour des études hongroises.

Recommandation 8:

Le groupe de travail proposait que le Département de sociologie, avec l'aide de l'université, "effectue des nominations additionnelles ou de remplacement de titulaires aux niveaux élémentaire et avancé dans le domaine des études canadiennes".

En réponse aux demandes de renseignements sur cette question, le département a souligné que "son intérêt traditionnel envers la société canadienne" était toujours aussi vivant. Six des sept ouvrages publiés par des membres du corps enseignant du département en 1979 portaient spécifiquement sur des sujets canadiens.

Le département n'en a pas moins noté que le nombre de ses canadianistes avait diminué de trois personnes depuis l'émission de cette recommandation: quatre enseignants ont pris leur retraite, sont morts ou ont été mutés, et deux autres ont quitté l'institution. Trois personnes ont été engagées, dont deux manquent encore d'expérience, et ces nominations "... ne peuvent remplacer la contribution apportée par ces six personnes, dont quatre étaient des professeurs chevronnés et très distingués... À l'heure actuelle, nous craignons de ne pouvoir offrir à nos étudiants un séminaire sur la société canadienne l'an prochain, simplement à cause d'un manque de personnel".

Recommandation 9:

Elle proposait la nomination d'un "directeur des Études canadiennes" ainsi qu'une coordination entre les divers secteurs d'études canadienne, de l'université. Ni l'une ni l'autre de ces suggestions n'a été appliquée.

Le St. George Campus, le plus important de l'université, possède un directeur et un coordonnateur des études canadiennes, mais "... le premier ne semble pas avoir les pouvoirs proposés par la recommandation 9". Le New College et l'Université de Victoria n'ont pas de directeur ou de coordonnateur; University College possède un coordonnateur du programme d'études canadiennes, "... mais il ne bénéficie ni du budget, ni du personnel de bureau, ni du temps nécessaires pour lui permettre d'agir au niveau proposé par la recommandation. Et,

évidemment, il dépend d'University College, et non de l'université dans son ensemble".

Il n'existe pas de comité de coordination des programmes des collèges: en fait, l'une des personnes interviewées a souligné qu'"il n'y avait aucune liaison entre eux". Tout au plus partage-t-on certaines brochures ou avis de réunions, mais pas d'une façon officielle.

Recommandation 10:

Elle soulignait la nécessité d'établir des contacts avec le public, afin de renforcer les liens entre les études canadiennes et la communauté multi-ethnique. Rien n'a été fait au sujet de cette recommandation: "L'appel à la 'communauté multi-ethnique' a été considéré comme ... une question d'importance secondaire".

Recommandation 11:

Le campus du Collège d'Erindale "jouit d'une situation naturelle unique et irremplaçable pour l'enseignement et la recherche". Le groupe de travail affirmait "... qu'il serait catastrophique que cet avantage soit affaibli ou éliminé" et suggérait que "... l'Université de Toronto fasse l'impossible pour s'assurer que cela ne se produise pas".

Erindale signale que, jusqu'à maintenant, l'université ne lui a fourni aucune aide spéciale pour préserver ces installations. "Le collège a fait de son mieux, en dépit de ressources allant en diminuant, pour préserver la situation naturelle du campus, mais c'est là une tâche difficile". "Il est évident qu'il nous faut des fonds pour préserver cette caractéristique unique des études canadiennes".

Recommandations 12 et 12b:

Elles portent sur l'accroissement de l'engagement de l'Institut d'histoire et de philosophie de la science et de la technologie envers les études canadiennes. Le groupe de travail recommandait que l'institut accorde priorité aux nominations dans les secteurs relatifs au Canada, et que l'université étaye ces nominations par les fonds appropriés. Dans la recommandation 12b, on encourageait l'institut à envisager des moyens d'intensifier sa coopération avec le Royal Ontario Museum.

Aucune nomination relative à l'histoire de la science et de la technologie canadiennes n'a été effectuée à l'institut. Il existe deux cours supérieurs, l'un sur l'histoire de la science canadienne et l'autre sur l'histoire de la technologie canadienne; de plus, un projet de recherche sur la communauté scientifique ontarienne (1914-1939) a été mis sur pied.

En ce qui concerne 12b, il convient de noter que le programme d'études sur les musées établi conjointement par l'Université de Toronto et le Royal Ontario Museum dépend désormais, physiquement comme administrativement, de l'Institut. Avec l'aide des étudiants participant à ce programme, un inventaire de la matière historique concernant la science et la technologie au sein de l'université est en voie de réalisation, et un rapport préliminaire a été soumis au président. On a proposé de transformer l'ancien observatoire de Hart House Circle en musée pour abriter ces articles. L'institut espère par ailleurs mettre au point, avec l'aide d'autres départements, une série de cours sur le thème général de la culture matérielle du Canada "... un sujet qui est présentement négligé à l'université".

Recommandation 13:

Elle proposait aux Départements d'histoire et d'économie politique de réaffecter leurs propres ressources afin d'effectuer des nominations aux niveaux élémentaire et supérieur dans les domaines de la politique extérieure canadienne et des relations canado-américaines. Le groupe de travail recommandait spécifiquement que les Associés de l'Université de Toronto envisagent la nomination à la chaire Claude T. Bissell de Relations canado-américaines, pour plusieurs années, d'un historien distingué, économiste ou expert en sciences politiques, pour enseigner et diriger la recherche des étudiants dans ces domaines.

Le Département d'économie politique signale qu'une nomination au niveau préparatoire a été effectuée dans le secteur de la politique canadienne. Pour sa part, le Département d'histoire souligne que "... la Commission (sur les études canadiennes) semble avoir présumé, incorrectement, que rien n'était fait dans ce domaine au sein du Département d'histoire". L'opportunité d'effectuer des nominations est rejetée d'emblée, avec renvoi aux travaux des professeurs Craig Brown, P.C.T. White et Robert Bothwell et mention du fait que les professeurs Michael Bliss et William Eccles "... tous deux professeurs à plein temps, donnent des cours touchant à certains aspects des relations canado-américaines". Il y a deux cours d'une année, quatre séminaires d'une année et un séminaire conjoint avec le Département d'économie politique.

Le titulaire de la chaire Claude Bissell pour 1980-1981 a été nommé en avril 1980: il s'agit du professeur John W. Holmes, qui enseignera un cours avancé de politique extérieure canadienne insistant sur les relations canado-américaines. Le Département d'économie politique a souligné qu'il serait "... souhaitable que la chaire soit offerte à un spécialiste en une discipline pertinente pour plusieurs années, mais une telle mesure exigerait une décision de politique de la part du

comité consultatif Bissell". Le Département d'histoire note de son côté qu'"il n'a jamais joué de rôle officiel dans le processus de sélection", et recommande que la politique régissant ce processus soit modifiée afin que la responsabilité des nominations "... alterne entre plusieurs départements" et qu'ils soient chargés de trouver le candidat voulu.

Recommandation 14:

Relative au "Programme de recherche sur l'histoire du théâtre canadien", elle suggérait que, si les efforts en vue de trouver un financement extérieur échouaient, le Fonds Connaught continue d'étayer cette activité. Ces efforts ont échoué, et le Fonds Connaught a continué de soutenir ce programme durant l'année universitaire 1978-1979. La structure du programme a pris un nouvel aspect par la création d'une revue, Theatre History in Canada, lancée grâce à une subvention de $7 500 de l'École supérieure de l'Université de Toronto et d'une subvention de $4 500 de Queen's pour 1979-1980. Leur renouvellement n'est toutefois aucunement assuré pour 1980-1981, et un soutien est urgent.

Recommandation 17:

La Faculté des sciences appliquées et du génie n'offrait qu'un cours, comptant peu d'inscriptions, sur l'étude des effets technologiques actuels sur la société. Le groupe de travail recommanda que des efforts soient accomplis pour encourager les inscriptions à ce cours, et que la faculté envisage d'en faire une exigence pour l'obtention du diplôme.

La faculté offre actuellement deux options sur l'impact social de la technologie, mais les inscriptions demeurent limitées.

L'an dernier, le doyen de la faculté a chargé un groupe de travail d'examiner tout le programme non technique du Génie. Ce groupe "... étudie en détail les implications sociales du Génie et doit soumettre en 1980 des suggestions visant à la mise sur pied d'un projet majeur pour cette importante portion de notre programme d'études, qui représente le huitième de celui-ci. Il insistera tout particulièrement sur les aspects ethnique, juridique, social, économique et écologique du Génie.

Il est intéressant de noter par ailleurs que la faculté a pris plusieurs mesures importantes pour accroître la pertinence de ses activités vis-à-vis de l'industrie canadienne, et particulièrement du secteur technologiquement autonome de celle-ci. On doit annoncer sous peu l'institution d'un programme de maîtrise en ingénierie, ainsi que d'un programme d'expérience professionnelles où les étudiants du cours préparatoire effectueraient un stage industriel de 16 mois entre la deuxième et la troisième années. Par ailleurs, la Fondation des innovations assurera un lien entre la faculté, en particulier, et l'industrie de l'innovation par l'octroi des permis pour les nouveaux produits et la création de nouvelles industries. Enfin, la faculté se

propose d'intensifier l'éducation continue après la réorganisation de ce programme, dans le courant de l'année. Au moyen de ces divers programmes, la faculté espère accroître l'intérêt des étudiants envers les problèmes de la société et de l'industrie canadiennes et contribuer beaucoup plus, par la recherche, aux entreprises canadiennes. Toutes ces initiatives ne peuvent qu'être applaudies avec enthousiasme.

Recommandation 22:

Le groupe de travail proposait que l'administration de la bibliothèque centrale et le bibliothécaire du Collège Massey obtiennent les moyens administratifs et financiers nécessaires pour inscrire les collections de manuscrits et de matière imprimée de Massey dans le catalogue de l'Union, afin d'en faciliter l'utilisation.

À partir de la fin de septembre 1978, Massey a commencé de participer au catalogue automatisé de l'Union des campus; toutefois, pour des raisons financières ou autres, Massey n'a pu qu'y enregistrer ses acquisitions courantes, qui représentent quelque 00 articles par an; le reste, c'est-à-dire toutes les acquisitions antérieures à 1978, n'a pas été ajouté à la liste de l'Union.

Recommandations 15, 16, 18, 19, 20 et 21:

Aucune information n'a pu être obtenue de l'Université de Toronto sur le traitement réservé à ces recommandations, qui portent sur les points suivants:

Recommandation 15 - poursuite du financement du Dictionnaire biographique du Canada.

Recommandation 16 - amplification, particulièrement dans les Arts et Sciences, des programmes relatifs aux libertés civiles et aux droits humains des autochtones, des groupes ethniques, des immigrants, des femmes et des indigents.

Recommandation 18 - organisation d'un historique canadien et de lectures en études administratives.

Recommandation 19 - recommandations de l'université au ministère ontarien de l'Éducation quant à une négligence possible des études canadiennes dans le programme scolaire.

Recommandation 20 - concerne l'érosion du fonds affectés aux manuels.

Recommandation 21 - insiste en faveur d'une meilleure coordination dans l'achat des manuels par les divers départements, afin d'éviter la duplication inutile des commandes.

Il semble évident, d'après ce qui précède, qu'il subsiste à l'Université de Toronto des lacunes sérieuses dans le domaine des études canadiennes, qui ont été soulignées par le groupe de travail de l'université sur le rapport Symons.

En dépit de ses succès et de ses projets, et en considération de certains des problèmes et des échecs signalés ici, il est évident que l'université a besoin de s'attaquer à la question générale de la coordination des études canadiennes, et que ses priorités de financement devront être réexaminées à la lumière des recommandations du groupe de travail. De plus, le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario devraient envisager des moyens de régler les sérieux problèmes de financement des études canadiennes évidents à l'Université de Toronto comme dans d'autres institutions ontariennes; cette recommandation vaut aussi pour les autres systèmes universitaires provinciaux.

Il semble exister deux causes fondamentales aux problèmes que connaît l'université, qui ont toutes deux été clairement énoncées en réponse aux demandes d'informations formulées en vue de la présente étude. La première est que les collèges fédérés de l'université ne peuvent plus être tenus responsables du contenu canadien de ses cours de français et d'anglais, par exemple, parce que le protocole d'entente conclu par l'université avec ces collèges a modifié la structure des programmes: les sections sont affectées aux collèges par les départements universitaires, ce qui, naturellement, doit avoir des implications sérieuses pour les études non disciplinaires et coopératives à l'université.

D'autre part, il semble y avoir une sorte de crise de conscience en ce qui concerne les études canadiennes à l'Université de Toronto. Comme l'a souligné l'une des personnes interviewées, "les intérêts canadiens dans cette université (à l'exception d'un petit groupe) sont poliment loués et discrètement négligés".

Il existe des programmes d'études canadiennes au University College ainsi qu'aux Collèges Victoria, Erindale, Innis, New et Scarborough. Les travaux effectués à University College constituent un exemple des efforts "officiels" accomplis dans le domaine des études canadiennes à l'Université de Toronto.

University College possède un coordonnateur des études canadiennes qui est membre de l'Association pour les études canadiennes. Il examine les cours dispensés par le collège et conseille les étudiants quant au programme; il organise par ailleurs les activités publiques, telles que conférences occasionnelles et séries d'ateliers de travail. On peut citer à ce propos un programme de six conférences et tables rondes organisé en 1977 sous la rubrique To Know Ourselves, où furent analysées les principales sections du rapport de la Commission sur les études canadiennes.

Le programme du Collège participe aux programmes de mineure et de spécialisation en études canadiennes de l'Université de Toronto. Les cours sont de deux sortes, sujets disciplinaires à contenu canadien et cours multidisciplinaires pour la spécialisation: pour 1980-1981, ces derniers sont intitulés: Introduction to Canadian Studies; Selected Topics in Canadian Culture; Intellect and Imagination in English Canada; Introduction to Quebec Studies; Quebec Society and Culture; Popular Culture in Canada I and II; The Political Economy of Canadian Sport.

L'Université Trent, Peterborough, Ontario

Les études canadiennes représentent une haute priorité à Trent depuis la fondation de cette institution. Le lancement de Journal of Canadian Studies illustre l'intérêt que l'université porte à ce domaine, et, naturellement, l'institution d'un important programme préparatoire en études canadiennes constitue un autre aspect évident de l'engagement de cette université.

Comme le souligne le rapport Symons, la croissance et le développement universitaires au Canada reflètent diverses traditions et conceptions qui illustrent un certain nombre de caractéristiques locales complexes et particulières. L'orientation du programme d'études canadiennes à Trent, fondé en 1972, est étroitement liée à la nature de cette université relativement nouvelle, à son importance et à ses objectifs. Les personnes interrogées ont signalé que "persuadée qu'une éducation libérale ne devait pas être l'apanage de départements séparés, Trent a créé un programme largement interdisciplinaire sans fondement départemental".

Les membres du corps enseignant et les étudiants appartenant à des départements désignés spécifiquement constituent le comité du programme d'études canadiennes. Leurs décisions sont examinées par le Sénat de l'université, et le comité travaille en coopération étroite avec les départements réguliers; le partage du financement et le développement commun des ressources d'enseignement et de recherche sont d'importantes caractéristiques du programme de Trent. Le fait qu'il s'agisse d'une petite institution, et l'importance qu'attachent aux études canadiennes de nombreux membres chevronnés du corps enseignant, ainsi que les administrateurs, "... ont aidé à créer un milieu généralement favorable à la croissance et au développement du programme".

Le comité des études canadiennes de Trent, qui administre le programme d'études canadiennes de l'université, a publié une "Déclaration" sur Se connaître: ce document de 85 pages, avec annexes, donne un aperçu détaillé des travaux accomplis dans ce domaine à l'université; en plus de l'historique du programme, il décrit diverses activités accomplies dans le domaine des études canadiennes formelles et dans celui du contenu canadien; deux sections importantes de cette étude sont "The Impact of the Symons Report on Curriculum" et "Canadian Studies Needs".

La première section note que le professeur Symons, en sa qualité de président fondateur de Trent, a fortement contribué à faire des études canadiennes une réalité dans cette université; en fait, la préface de la "Déclaration" est un extrait du discours prononcé par le président Symons à l'occasion de l'inauguration officielle de l'université:

> Tous ceux qui sont associés à l'Université Trent espèrent vivement qu'elle deviendra, avec le temps, un centre utile et significatif d'études canadiennes. Par là, je veux dire l'étude de notre civilisation canadienne - car celle-ci existe certainement - dans sa totalité: son histoire, sa littérature, son art et ses institutions, son peuple et sa science.
>
> (17 octobre 1964)

L'expansion et le développement des cours dans le cadre du Programme d'études canadiennes, ces huit dernières années, se sont poursuivis en conformité avec les divers intérêts des enseignants participant aux études canadiennes, et aussi avec le désir de fournir aux étudiants une série de cours équilibrés et cohérents sur l'étude interdisciplinaire du Canada, reflétant principalement les thèmes du régionalisme et de la diversité culturelle. "Dans cette entreprise" note le directeur intérimaire du Programme, "le rapport Symons a agi et comme guide et comme source d'encouragement".

> Et en même temps, nous osons croire que nos innovations dans les domaines de la politique scientifique, du Nord et des questions écologiques, pour ne citer que trois exemples, ont précédé beaucoup des principales recommandations du rapport Symons visant l'enseignement des études canadiennes dans d'autres universités. D'une façon moins directe, l'effet le plus important du rapport sur notre programme a peut-être été la prise de conscience qu'il a suscitée, tant au sein du gouvernement que parmi la population en général, de la nécessité d'intensifier l'étude du Canada au niveau universitaire. En ce qui a trait à l'accroissement de l'intérêt des étudiants et à l'accessibilité de l'aide gouvernementale pour les conférences, les ateliers de travail et l'organisation des cours relatifs aux études canadiennes, nous avons profité substantiellement du climat favorable créé au sein de l'opinion publique par la publication du rapport Symons.

La "Déclaration" inclut également un certain nombre de commentaires sur les besoins existant dans le domaine des études canadiennes en général, et à Trent en particulier.

> Notre programme possède un problème commun avec les autres universités en ce qui concerne l'enseignement des études canadiennes: dans un secteur qui se développe aussi rapidement que le nôtre, comment peut-on accroître le nombre des cours offerts, le matériel nécessaire et les activités du programme à une époque où les contraintes financières sont si sévères?

À Trent, ces problèmes ont affecté les acquisitions bibliothécaires en réduisant la capacité du Programme d'acheter des livres et revues, de maintenir les abonnements courants, ou d'accroître le matériel fondamental de recherche, tel les documents gouvernementaux, les journaux sur microfilm ou les collections d'archives telles que les documents Leslie Frost ou les dossiers de la Commission sur les études canadiennes. Il s'agit là d'un problème particulièrement fâcheux pour Trent, puisque cette université avait formé des projets pour accroître l'importance des études canadiennes dans son programme d'études.

Le second besoin essentiel porte sur un appui aux projets spéciaux et aux activités particulières indispensables au succès des études canadiennes à Trent: en tant que programme interdisciplinaire, les études canadiennes s'adjoignent des responsabilités additionnelles qui ne peuvent pas être aisément assumées dans le cadre du financement courant des départements. On peut citer comme exemples le financement du programme relatif aux conférenciers invités, un problème que connaissent également d'autres universités, comme celle de l'Alberta; les déplacements à travers l'Ontario pour familiariser les étudiants avec des collections spéciales, comme la collection McMichael, à Kleinburg; et l'achat ou la location d'une quantité croissante de films utiles pour l'enseignement des études canadiennes. L'appui financier à l'organisation de conférences sur les études canadiennes est également très faible. Trent soutient financièrement le Journal of Canadian Studies, mais cette activité devient sans cesse plus onéreuse à mesure que l'appui financier diminue et que les coûts d'impression et de publication augmentent. Ce fardeau a encore été accru par la récente décision du Conseil des arts de l'Ontario de cesser de financer la Revue.

Le travail de liaison, au sein de la communauté comme à l'étranger, constitue également un aspect sans cesse plus important des études canadiennes à Trent. Ces dernières années, l'université a organisé avec beaucoup de succès des journées d'études canadiennes dans les écoles élémentaires du sud de l'Ontario, et a su persuader des professeurs européens intéressés aux thèmes canadiens de venir étudier dans le cadre de son programme. Ces deux activités constituent des formes de liaison que l'université aimerait amplifier, afin d'encourager les études canadiennes tant au Canada qu'à l'étranger, mais elle se trouve limitée par des contraintes financières.

Enfin, selon les personnes interrogées, l'aide financière privée visant à l'établissement d'un fonds permanent pour les études canadiennes est considérée comme une contribution importante pour permettre au Programme de poursuivre des activités et projets spéciaux du genre de ceux que nous venons de mentionner.

L'annuaire de Trent pour 1980-1981 décrit le Programme d'études canadiennes comme le produit de la coopération de douze départements et programmes dépendant de l'université. Au moins un membre de chaque département - et souvent plusieurs - aide à l'organisation et à l'exécution du Programme. Les départements impliqués sont l'Anthropologie, la Chimie, l'Économie, la Littérature anglaise, les Études françaises,

la Géographie, l'Histoire, les Études autochtones, les Études politiques, la Philosophie, la Sociologie et le Programme d'étude de l'environnement et des ressources. À tous les niveaux, le Programme encourage l'étude interdisciplinaire. Les études canadiennes offriront 18 cours en 1980-1981, et seuls les étudiants qui auront obtenu au moins quatre crédits universitaires pourront s'inscrire.

Après avoir suivi un minimum de quatre cours, les étudiants peuvent s'inscrire à des cours d'études canadiennes, soit par intérêt général, soit avec l'intention déclarée d'effectuer une concentration en études canadiennes en même temps que leur sujet de majeure. Un étudiant désireux de choisir les "études canadiennes" pour un programme de diplôme de trois ans doit s'inscrire à une discipline traditionnelle et satisfaire à toutes les exigences formelles en vue du diplôme; il doit de plus suivre deux cours de base d'études canadiennes (Canadian Studies 200 et 300) et deux cours d'études canadiennes parmi les options. Les étudiants spécialisés doivent par ailleurs suivre le cours Canadian Studies 400 et trois autres cours approuvés par le Programme, en plus de posséder une connaissance "suffisante" du français.

Tous les cours de base en études canadiennes (Canadian Studies 200, 300 et 400) sont enseignés par les professeurs Wadland et Struthers, qui sont les deux seuls professeurs nommés à temps complet au sein du programme. Alan Wilson, qui préside le Programme d'études canadiennes, partage sa nomination avec le Département d'histoire.

Outre les 18 cours d'études canadiennes, un nombre important d'options à contenu canadien, appelées Cours supplémentaires, sont accessibles par l'intermédiaire des programmes départementaux.

Comme nous l'avons déjà noté, le programme d'études canadiennes englobait depuis le début beaucoup des concepts qui furent recommandés par la suite par le rapport Symons. Il comprend des cours orientés vers les régions, des cours sur l'éducation canadienne, l'art et l'architecture, la main-d'oeuvre, la politique scientifique, la littérature autochtone, l'étude comparative de la littérature canadienne-anglaise et de la littérature québécoise, etc. Toutefois, les restrictions générales de personnel d'une petite université ont empêché la considération d'autres secteurs importants, comme par exemple les études féminines. En 1981, on doit mettre sur pied des études sur la main-d'oeuvre, et le programme d'études religieuses actuel est en voie de révision. Les cours alternés d'une année à l'autre, les échanges d'enseignants, les conférences sans octroi de crédit, les conférenciers invités et les visites de professeurs constituent tous des solutions possibles: à la fin de l'année universitaire 1978-1979, le Programme d'études canadiennes avait parrainé plus de 175 visites à l'université.

Trent possède un certain nombre de programmes et de secteurs d'études qui se rapportent directement à son orientation vers les études canadiennes. Tout récemment, l'université a créé un Programme d'études administratives s'inspirant plus ou moins du Programme d'études

canadiennes: comme lui, il tend à insister sur le contenu canadien de ses cours. Il existe un rapport étroit entre le Programme d'études canadiennes de Trent et le Programme de formation des enseignants de Trent-Queen's. Le programme du département des Études autochtones et le Programme d'étude de l'environnement et des ressources sont tous deux étroitement associés aux études canadiennes. En mars 1978, le Programme d'études canadiennes a organisé le premier de ses "Canadian Images Film Festival": des orateurs appartenant à tous les domaines de l'industrie cinématographique et de la photographie se réunissent à l'université pour quatre jours, au mois de mars, pour discuter de divers aspects de leur travail. De plus, cette année, le public en général a pu visionner plus de 160 heures de films. Près de 20,000 personnes ont participé au programme de 1980. Un certain nombre d'autres conférences portant sur des sujets canadiens ont aussi été organisées, entre autres la publication en langue anglaise, Margaret Lawrence and Friends, High School-University Liaison and Biogeography, et la conférence 1980 de l'AEC.

Plusieurs membres du corps enseignant sont par ailleurs directement impliqués, à l'extérieur de l'université, dans des projets qui contribuent à la connaissance du Canada: le professeur Denis Smith était, jusque récemment, l'éditeur du Canada Forum; le professeur T.H.B. Symons a présidé la Commission sur les études canadiennes et est présentement un professeur Vanier à Trent, et vice-président du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada; le professeur Joan Vastokas vient d'achever son mandat de présidente de la société des publications artistiques, qui publie Arts Canada; des membres du corps enseignant de Trent font partie des conseils éditoriaux de Journal of Canadian Studies et Alternatives: perspectives on Society and Environment; et le professeur R.J.D. Page a été président du Comité pour un Canada indépendant.

## L'Université de Victoria, Victoria, Colombie-Britannique

L'Université de Victoria a réagi de diverses façons à la publication du rapport de la Commission sur les études canadiennes: son président a fourni un exemplaire de Se connaître à chacun des présidents de département, doyens, doyens adjoints et membres du Conseil des gouverneurs et du Sénat; le Conseil a considéré les implications du rapport lors de son assemblée d'octobre 1976, et le 20 décembre de la même année, il instituait une nouvelle politique d'embauche fondée sur des concepts émanant de l'étude de la Commission; enfin, le Comité des normes universitaires du Sénat fut chargé d'analyser le rapport.

Ces mesures aboutirent à l'institution par le Sénat, en mars 1977, d'un "comité ad hoc des études canadiennes" qui fut chargé d'étudier cette question département par département, et d'obtenir les commentaires de chacun d'eux sur certains points particuliers. Il reçut pour instructions de rédiger un résumé des réponses à l'intention du Sénat, et de recommander à l'université les mesures à adopter. Le comité soumit son rapport en mai 1979.

Dans ce document, il souligne que les réponses obtenues permettent d'avancer qu'il existe au sein de l'université "un climat favorable aux études canadiennes... Bien que cinq départements aient dit considérer que les études orientées vers le Canada possèdent un rapport limité avec leurs disciplines, nous n'avons constaté nulle part une attitude négative sur cette question... En fait, 87 pour cent des départements ont déclaré qu'ils s'efforçaient déjà d'appliquer les recommandations du rapport Symons, ou qu'ils étaient même allés au-delà de celles-ci". Le comité a souligné qu'il n'était pas suffisant de proclamer un appui général au développement des études canadiennes: "La mesure exacte de l'engagement de l'Université de Victoria envers les études canadiennes se manifestera par son désir de prendre des mesures concrètes pour préserver la vitalité des programmes existants et le développement imaginatif de nouvelles orientations universitaires".

On a soumis six recommandations, étayées de remarques tirées du rapport Symons; ce sont les suivantes:

1. Les présidents de département et autres chefs de division devraient aviser chaque année le bureau du président des développements relatifs aux études canadiennes survenus dans leurs programmes d'études et des travaux de recherche effectués par leurs enseignants dans ce domaine, et un résumé de ces remarques devrait paraître dans le rapport annuel du président.

2. Les cours offerts et la description des programmes préparatoires et supérieurs devraient mentionner plus spécifiquement leur part de contenu canadien.

3. Une liste des cours que les départements considèrent s'appliquer directement aux études canadiennes devrait paraître dans l'annuaire de l'université, afin de servir de guide aux étudiants recherchant des options canadiennes.

4. Un comité interdisciplinaire permanent d'enseignants et d'étudiants devrait être institué pour coordonner le développement des programmes et de la recherche orientés vers le Canada.

5. Un coordonnateur des études canadiennes devrait être nommé pour conseiller le comité permanent.

6. Un programme d'études canadiennes devrait être institué pour fournir des cours interdisciplinaires spécifiques non accessibles au niveau du département, dans des domaines tels que la littérature canadienne et la société canadienne.

Des exemplaires complets du rapport de 122 pages du comité ont été confiés au secrétaire du Sénat.

Lors de l'assemblée du 2 mai 1979 du Sénat de l'Université de Victoria, on décida que les quatre premières recommandations méritaient considération. Le président Howard Petch aurait déclaré, dans une remarque citée par The Ring, qu'il avait recueilli l'impression que le Sénat n'était pas, à l'époque, favorable aux deux autres recommandations, la nomination d'un coordonnateur des études canadiennes et l'institution d'un programme interdisciplinaire. Le débat porta sur la quatrième recommandation, la nomination d'un comité interdisciplinaire permanent d'enseignants et d'étudiants sur le contenu canadien des programmes d'études et les priorités de recherche; un accord fut conclu, et le nouveau comité fut chargé de reprendre l'étude des recommandations 1, 2 et 3; son mandat fut spécifié dans le rôle du Sénat pour le 19 septembre 1979.

Outre l'étude du Sénat et l'application de la recommandation relative au comité sur les études canadiennes, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 20 décembre 1976, une politique d'embauche spécifique: elle énonce les critères généraux présidant aux nominations universitaires et précise ce qu'elle veut dire par le terme "postulant canadien": "... un citoyen canadien ou un immigrant reçu au Canada au moment de sa demande d'emploi, ou une personne possédant une formation ou une expérience universitaires approfondies acquises au Canada". La procédure exige que les offres d'emploi soient publiées dans des revues telles que University Affairs ou le CAUT Bulletin. Quant à la sélection, elle se base sur le principe selon lequel, de plusieurs postulants canadiens clairement qualifiés, celui qui l'est le plus obtiendra le poste. "Toutefois, s'il peut être clairement prouvé qu'un postulant non canadien est susceptible de fournir une contribution supérieure à celle de n'importe lequel des postulants canadiens, le poste sera offert à ce postulant".

L'Université de Victoria offre un programme de diplôme en langues indiennes et un diplôme en gestion du secteur public: le Centre des études du secteur public de l'université constitue un important institut de recherche.

## L'Université de Waterloo, Waterloo, Ontario

L'Université de Waterloo a institué un groupe de travail sénatorial sur le rapport Symons peu après la publication de Se connaître. Son étude, publiée en juin 1976, fut le premier document du genre produit par une université.

Connu à Waterloo sous le nom de "Rapport Scott", du nom du président du groupe de travail, le professeur D.S. Scott, ce rapport engendra de vives discussions à l'université. Il appuyait l'essentiel de la philosophie de la Commission: "... En fait, les membres du comité sont unanimes à affirmer que l'Université de Waterloo commettrait une très grave erreur en ne reconnaissant pas les principales implications pour les universités canadiennes, et pour celle-ci en particulier, des recommandations du rapport Symons". "Nous... considérons comme valide la philosophie qui sous-tend Se connaître".

Le groupe de travail soumit cinq recommandations générales et onze recommandations spécifiques, dont la plupart ont été appliquées à un certain degré; il convient d'ajouter que les activités subséquentes de l'université ont dépassé plus d'une des recommandations du groupe de travail.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES:

1. Le vice-président universitaire devrait enjoindre à chaque département et à chaque faculté de déterminer le contenu canadien de leurs programmes et de leurs recherches.

2. Le vice-président universitaire devrait enjoindre à chaque département et à chaque faculté d'émettre une déclaration spécifique, dans le cadre de leur plan à long terme de la "troisième décennie", sur l'importance qui sera attribuée à l'orientation canadienne dans leur enseignement et leurs recherches.

3. Chaque doyen adjoint aux études préparatoires devrait évaluer la capacité de son personnel de répondre efficacement aux besoins régionaux, provinciaux et nationaux, au moyen de l'enseignement, de la recherche ou de services publics, et aviser durant l'année le Sénat du résultat de cette évaluation.

4. Le vice-président universitaire devrait déterminer les capacités de l'université dans le domaine de la politique publique, et recommander aux facultés et départements, le cas échéant, les mesures susceptibles d'accroître ces capacités.

5. L'Université de Waterloo devrait s'efforcer, dans ses prochaines nominations au corps enseignant, d'obtenir un personnel au courant des problèmes et des besoins du Canada et capable de se livrer à l'enseignement et à la recherche dans des secteurs intéressant le Canada.

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES:

1. Le Conseil des études préparatoires du Sénat devrait immédiatement évaluer tous les cours traitant spécifiquement ou essentiellement de sujets canadiens, pour déterminer si les assertions du rapport Symons concernant les rapports entre les étudiants et les professeurs, les compétences des enseignants chargés de ces cours, l'attitude des étudiants en ce qui concerne la valeur des cours offerts actuellement, etc., s'appliquent également à l'Université de Waterloo.

2. Le Conseil des études préparatoires du Sénat devrait charger un groupe de travail de faire rapport sur l'état actuel du travail extérieur en tant qu'outil d'enseignement à Waterloo et sur la satisfaction ou le mécontentement des étudiants et des professeurs à ce sujet, et recommander une utilisation plus efficace du travail extérieur dans l'enseignement.

3. Le Conseil des études supérieures du Sénat devrait examiner les cours offerts, afin de déterminer s'il existe, au niveau supérieur, des occasions raisonnables d'effectuer des études avancées sur des sujets de nature canadienne; là où ces occasions sembleront faire défaut, des recommandations devraient être soumises en vue d'un accroissement des options dans ce domaine.

4. Les travaux du groupe actuel sur les études canadiennes devraient être encouragés et amplifiés. Le financement actuel est inadéquat et devrait être considérablement augmenté, en puisant peut-être au début à même le Fonds de développement universitaire. Les responsabilités du groupe sur les études canadiennes devraient être accrues pour lui permettre de s'intéresser plus activement aux cours avancés et à la recherche.

5. Le vice-président universitaire devrait accueillir les suggestions relatives à l'institution et au financement de groupes dans d'autres disciplines, qui s'inspireraient du groupe sur les études canadiennes existant actuellement dans le secteur des sciences sociales et des lettres.

6. Les administrateurs de l'université devraient accroître leurs efforts pour convaincre les agences de financement de la recherche extérieure du besoin d'accueillir plus favorablement les propositions concernant la recherche axée sur les aspects culturel, économique, social ou technique du Canada.

7. L'université devrait encourager le développement des programmes concernant la recherche, la créativité et l'enseignement canadiens dans le domaine des beaux-arts et des arts représentatifs. Les départements pertinents devraient être spécifiquement avisés par le vice-président universitaire de lui soumettre des projets à long terme détaillés, pour la "troisième décennie", en vue d'accroître les connaissances et les talents canadiens dans ces secteurs; ces projets devraient insister particulièrement sur l'intensification des travaux au niveau supérieur.

8. La librairie de l'Université de Waterloo devrait insister plus fortement sur les publications canadiennes et augmenter ses stocks de matière canadienne.

9. Les départements et facultés de sciences appliquées devraient s'assurer que les étudiants soient en mesure d'appliquer leurs disciplines aux questions relevant de la politique publique, en leur fournissant un enseignement pertinent sur des sujets tels que l'évaluation et le transfert de la technologie, la politique scientifique, l'économie sociale, les études écologiques, etc. De la même façon, ils devraient s'efforcer de concevoir, pour les étudiants en sciences sociales ou en lettres, des cours permettant d'appliquer la technologie aux intérêts et à la politique publics.

10. Le Conseil des études préparatoires du Sénat devrait exiger immédiatement de la bibliothèque universitaire et des services audio-visuels des précisions sur la signification pour l'université des recommandations émises dans le volume II du rapport Symons, à la fin des chapitres sur "Les archives et les études canadiennes" (page 81-85) et "Les ressources audio-visuelles" (pages 104-106).

11. Dans tous ces rapports, groupes de travail ou études de comités qui constituent l'objet de ces recommandations, les membres individuels du corps enseignant ou les groupes universitaires devraient être habilités à soumettre des mémoires détaillés, ou à comparaître personnellement devant les comités appropriés.

APPLICATION

1. Le vice-président universitaire fera rapport au Sénat, au plus tard lors de l'assemblée de janvier 1977, sur les mesures prises pour appliquer ces recommandations.

Il semble qu'il n'y ait pas eu d'application directe de ces recommandations; toutefois, plusieurs d'entre elles ont été appliquées indirectement: par exemple, la recommandation spécifique 4 a été appliquée par le transfert du Programme d'études canadiennes au Collège St. Paul's et l'obtention d'un certain financement externe pour ce programme. La recommandation 1 a été appliquée par un certain nombre de départements: le Département d'histoire, par exemple, a évalué les implications du rapport Symons le concernant. La recommandation spécifique 8 a été pleinement appliquée elle aussi.

Le Programme d'études canadiennes de Waterloo rapporte que les inscriptions d'étudiants sont demeurées stables, mais que l'on s'attend à un accroissement pour l'année universitaire 1980-1981. Comme nous l'avons mentionné, l'administration du Programme a été transférée au St. Paul's United College en 1979, et ce pour trois raisons: le collège s'était engagé envers les études canadiennes et s'était vu offrir un appui financier de l'Église Unie du Canada en vue de leur développement; le Programme d'études canadiennes, administré à l'origine par la Faculté des arts, était en voie de devenir un programme à l'échelle universitaire, auquel participaient les facultés des arts et des études écologiques: le transfert à St. Paul's lui assurait un plus grand dégagement, et dix départements continuent d'en faire partie; enfin, St. Paul's offrait plus d'espace administratif et pédagogique. Le transfert ne modifia en rien le format du programme.

Cette décision eut d'importantes conséquences, au nombre desquelles on peut noter une meilleure publicité du programme, la création de deux bourses d'études canadiennes, un effort pour enseigner les études canadiennes à l'extérieur du campus, la participation à la campagne de souscription de fonds de l'université et l'institution d'un programme d'écrivains résidents. On projette enfin l'établissement d'une maîtrise en études canadiennes, le financement de bourses additionnelles, la mise sur pied d'un Centre d'études ontariennes et le lancement d'un vaste programme publicitaire.

Dans la Planification en vue de la troisième décennie, un rapport du comité de planification du Sénat universitaire adopté en décembre 1979, les études canadiennes occupent une place prédominante. Sa recommandation 43 exhorte l'université à insister en vue d'une participation plus active des départements et des facultés aux études canadiennes; la recommandation 45 souligne que "les départements universitaires devraient utiliser des problèmes et des exemples canadiens dans les cours où les projets et les productions des étudiants, la résolution des problèmes et les études de cas font partie du programme pédagogique; là où la matière canadienne n'est pas disponible pour ces cours, un département devrait s'employer à l'acquérir"; la recommandation 45, dont l'application est prévue pour l'automne 1980, propose que l'université demande des fonds en vue de l'institution d'un programme d'artistes résidents.

L'université offre un diplôme en études canadiennes nanti de trois options: dans le programme de B.A. spécialisé, un étudiant peut choisir une simple ou une double spécialisation; on peut aussi choisir un diplôme général en arts avec une majeure combinée incluant les études canadiennes, ce qui requiert cinq cours dans une discipline principale et six sujets portant sur les études canadiennes, sur un total de quinze cours; enfin, on offre une mineure en études canadiennes, où l'étudiant suit cinq cours d'études canadiennes, dont deux sont obligatoires et les trois autres sont choisis parmi une liste de sujets à contenu canadien approuvés.

Il existe d'autres exemples de l'intérêt manifesté par Waterloo envers les études canadiennes: les 3 et 4 novembre 1978, l'université a organisé la conférence intitulée "Light in Dark Corners", colloque sur les aspects négligés des études canadiennes. Outre les programmes formels de diplôme en études canadiennes, Waterloo offre enfin des cours dramatiques canadiens au niveau préparatoire et supérieur.

## L'Université Western Ontario, London, Ontario

Lorsque parut le rapport de la Commission sur les études canadiennes, le président de l'université, D.C. Williams, prit la parole lors de l'assemblée universitaire annuelle, à l'automne 1976. Un résumé de ses remarques fut publié dans U.W.O. Alumni Gazette sous le titre: "The Symons' Report: A Rebuttal. M. Williams y notait que le rapport avait provoqué de nombreuses discussions publiques en raison de la publicité que lui avaient accordée les journaux. "On donna au public en général l'impression que les universités canadiennes laissaient à désirer dans le domaine des études canadiennes, et que tous les campus étaient envahis par des professeurs américains. Il convient de souligner que tel n'est pas le cas". Ceci dit, il souligne que le rapport Symons valait qu'on l'examine de plus près.

> "... Je suis d'avis qu'il importe de souligner que beaucoup de ses recommandations ont déjà été appliquées à Western, et que d'une façon générale, une bonne partie de ce document a été dépassée par les événements".

Le président compara ensuite, discipline par discipline, les observations du rapport et la situation à Western. Il ne jugea pas Western en défaut, et conclut ses observations en ces termes: "Que savent-ils du Canada, ceux qui ne connaissent que le Canada?". Selon lui, l'essentiel du système politique canadien ou de la géographie canadienne est enseigné plus en profondeur aux niveaux primaire et secondaire, et ces études ne devraient pas être l'apanage du petit nombre bénéficiant d'une éducation universitaire. Les étudiants universitaires devraient être capables d'appliquer cette connaissance non seulement aux études canadiennes, mais à la situation dans le monde. Le rôle de l'université est de former l'esprit critique, et non d'inculquer des croyances: l'université ne fait pas partie d'une campagne politique visant à endoctriner les étudiants.

Tous ceux qui travaillent et étudient à Western n'étaient pas aussi convaincus que M. Williams du bon état des études canadiennes dans cette université: en novembre 1977, on publia le document intitulé Western in the Looking Glass; il s'agissait d'un rapport "... du groupe de travail d'été sur le contenu canadien à l'Université Western Ontario" qui se voulait "la réponse du Bureau de l'éducation du Conseil des étudiants au rapport de la Commission sur les études canadiennes". Son éditeur et rédacteur-chercheur en chef était W.R. Marshall, qui était assisté de Christopher McKillop.

L'étude consistait en une analyse des réponses des départements à l'enquête du Sénat sur leur contenu canadien, des entrevues avec des membres du corps enseignant et des étudiants, un examen des cours offerts et de leur contenu, des commentaires sur les recommandations de Se connaître et une analyse des "monceaux de soumissions à la Commission sur les études canadiennes émanant d'autre universités canadiennes".

Le rapport contenait huit recommandations, axées sur ce que l'on considérait des "secteurs problématiques". La recommandation 1 soulignait que "le Département de sociologie nécessite un remaniement: l'énorme pourcentage d'enseignants formés aux États-Unis suscitera des problèmes dans les années à venir; comment le départment sera-t-il capable d'engager des sociologues formés au Canada?". Les autres recommandations insistaient sur le besoin d'effectuer des échanges, principalement avec le Québec, la nécessité d'avoir un Bureau de recherche plus actif, et les besoins concernant le français et l'anthropologie. Le rapport concluait par une recommandation proposant que l'Annuaire universitaire comprenne une section spéciale sur les options et les possibilités d'études interdisciplinaires: "Nous recommandons à la communauté universitaire tout entière de ne pas oublier qu'elle éduque et qu'elle fait partie de la société; parfois, cette simple réalité est oubliée".

Ce rapport fut suivi, en 1978, par une évaluation de la connaissance et de la conscience du Canada que possédaient les étudiants: on choisit deux groupes d'étudiants, un premier formé de 261 étudiants de la Faculté d'éducation, diplômés récents de diverses universités de la province, et un second constitué de 115 étudiants de première année en sciences politiques, la plupart, de récents diplômés d'écoles secondaires de la province. Ce sondage était analogue à celui qu'avait effectué Alf Chaiton à l'Université de l'Alberta, et ses résultats furent comparés à ce dernier: à Western, les étudiants de la Faculté d'éducation obtinrent des notes supérieures à celles des étudiants de première année sur six des 25 questions, mais les étudiants de première année l'emportèrent sur douze autres questions, tandis que les deux groupes étaient ex-aequo pour les sept dernières. Les différences entre Western et Alberta ne furent pas concluantes.

Entre-temps, l'université se livrait à une évaluation formelle de Se connaître: en 1976, lorsque parut le rapport Symons, le Sénat de Western avait demandé un examen du contenu canadien du programme d'études de l'université; le vice-président universitaire avait adressé une note de service à tous les doyens, leur demandant d'obtenir des rapports de tous les départements à ce sujet. Les résultats furent soumis à l'étude du Sénat à l'automne 1977, à peu près à l'époque où paraissait Western Through A Looking Glass.

Selon les réponses des départements, 24 cours offerts par les Arts visuels, le Français et l'Anglais possédaient un contenu canadien significatif; le département de Philosophie mentionnait quatre cours dont la matière canadienne était partie intégrante et deux autres où elle était utilisée; les Études classiques, le Russe, l'Espagnol et l'Italien n'avaient aucun contenu canadien, bien qu'un texte russe ait été produit au Canada et que Classics and the Contemporary Scene se soit servi d'incidents historiques canadiens comme base comparative. Dans les Affaires, la plupart des cas utilisés dans l'enseignement étaient produits par les enseignants. De 1971 à 1977, l'École d'administration a produit environ mille études de cas. L'Éducation a signalé que tous les cours traitant de l'enseignement de la méthodologie possèdaient un contenu canadien; de plus, on offre à l'heure actuelle onze cours spéciaux dont le contenu est presque totalement canadien. La faculté de Génie a fait remarquer que les discussions sur le contenu canadien ne la concernaient pas. La faculté de Journalisme a rapporté que son programme était à caractère presque exclusivement canadien, et la Faculté de droit a approuvé avec enthousiasme la principale recommandation du rapport Symons sur l'éducation juridique. La faculté de Médecine a noté qu'elle utilisait abondamment la matière et les données canadiennes, ainsi que les orateurs et les textes canadiens, et que son cours d'histoire de la médecine et de la science possèdait une orientation fortement canadienne. Un examen de l'annuaire de 1980 de l'Université Western Ontario montre une augmentation du nombre des options à contenu canadien dans la plupart de ces départements et programmes.

Dans le domaine des sciences sociales, le contenu canadien, dans le sondage de 1977 comme dans l'annuaire de 1980, varie de "rare à abondant" d'un département à l'autre. À la Faculté de géographie, par exemple, un étudiant peut se concentrer sur les études canadiennes, et l'on envisage l'institution d'un Programme d'études géographiques canadiennes; la Faculté de psychologie offre un contenu canadien limité; dans le Département des études de secrétariat et d'administration, la majorité des textes sont canadiens, et le porte-parole de l'U.W.O. a noté que les cours étaient conçus "... pour préparer les gens au marché canadien"; à la Faculté d'histoire, seize des soixante-neuf cours préparatoires sont canadiens, et beaucoup d'autres comprennent de la matière canadienne; la plupart des travaux avancés portent sur l'histoire canadienne.

Outre ces données sur le contenu canadien à l'Université Western Ontario, les personnes qui répondirent aux demandes de renseignements en vue de la rédaction du présent rapport ont souligné qu'il n'existait pas de programme formel d'études canadiennes à l'université, si l'on fait exception de ceux de certains départements. On a tenté d'intensifier les options et les activités générales dans le domaine du contenu canadien dans certains départements plus que dans d'autres, pour accroître l'utilisation de la matière canadienne "... mais il ne s'est rien produit de révolutionnaire". L'Annuaire de l'université n'insiste pas particulièrement sur le genre de cours qui permettraient à un étudiant de bâtir un programme d'études canadiennes d'après les diverses options disciplinaires, bien qu'une brochure ait été publiée à cet effet, intitulée An Education for Life.

En ce qui concerne le rapport Symons, le principal porte-parole de l'université a noté ce qui suit:

> La négligence des études canadiennes n'est plus aussi à la mode que par le passé, mais j'aimerais que ceux qui ne se consacrent pas à l'enseignement et à la recherche sur le Canada fassent au moins l'effort de lire l'introduction et les sections générales du rapport Symons, ou peut-être sa version abrégée. La discussion portant sur l'importance de se connaître, et de l'à-propos pédagogique des études canadiennes, devrait aider à éliminer l'attitude d'ignorance dédaigneuse et satisfaite des questions canadiennes qui subsiste parmi certains éléments qui devraient pourtant être mieux avisés. Les canadianistes se sentent moins sur la défensive qu'auparavant, mais on continue quand même à penser, dans certains milieux, qu'ils perdent leur temps.

Ces remarques reflètent des sentiments exprimés dans plusieurs universités autres que Western.

L'Université Wilfrid Laurier, Waterloo, Ontario

Le rapport Symons a été examiné par cette université, mais on décida qu'il n'était pas nécessaire d'établir un comité formel pour en analyser les implications. L'université signale une "forte orientation canadienne" dans la plupart des secteurs, et note que la recherche des étudiants et des enseignants est axée sur le contexte canadien. Aucune mesure spéciale n'a été adoptée suite à la publication du rapport Symons, bien que celui-ci semble avoir encouragé l'intensification du contenu canadien dans certains domaines, la biologie par exemple. De plus, le personnel de certains départements a été encouragé à orienter son travail vers les sujets canadiens dans la mesure du possible. Les cours portant sur un aspect quelconque du Canada mentionnent clairement ce fait dans leur description, ce qui constituait l'une des recommandations du rapport Symons.

Le Programme d'études canadiennes à Wilfrid Laurier semble s'être fortement inspiré de l'étude de la Commission: la brochure l'annonçant porte la mention To Know Ourselves en grosses lettres rouges et dans son préambule, on cite une remarque du rapport:

> "La connaissance de soi de l'individu ne peut se dissocier de la connaissance de la société dans laquelle il vit. Ces deux sortes de connaissances ne sont pas seulement interdépendantes, mais elles se conforment finalement l'une à l'autre".

Le Programme d'études canadiennes fut inauguré en septembre 1975, six mois environ avant la parution du rapport de la Commission. On offre une majeure interdépartmentale dans le cadre du programme général de B.A. Les étudiants qui choisissent une majeure en études canadiennes peuvent également en choisir une dans une autre discipline, par exemple l'anthropologie, la musique, le français, la géographie, les sciences politiques, l'anglais ou histoire.

Pour obtenir une majeure en études canadiennes, l'étudiant doit suivre le cours fondamental Canadian Studies 200, ainsi qu'un second cours, Canadian Studies 300. Des treize cours additionnels de deux sessions requis pour le B.A., quatre doivent appartenir à un groupe recommandé de sujets canadiens mentionnés dans l'annuaire, et ces cours doivent être choisis dans deux départements différents.

Canadian Studies 200: Canadian Society and Culture constitue une introduction aux aspects littéraire, politique, économique, sociologique, historique et géographique de la société canadienne; les enseignants et les professeurs invités choisissent des thèmes intégrant ces divers aspects.

Canadian Studies 300: Interdisciplinary Seminar assure l'étude en profondeur d'au moins deux thèmes, par exemple le fédéralisme canadien, l'autonomie canadienne, les perspectives relatives au régionalisme, ou le Nord. Ces thèmes sont traités par divers

enseignants appartenant à différents départements. On doit au préalable avoir suivi le cours Canadian Studies 200.

Le programme est administré par un comité actuellement coordonné par le professeur Richard Christy, du Département de sociologie. Ses 15 membres appartiennent aux Départements de sciences politiques, anthropologie, histoire, anglais, géographie, sociologie, philosophie, économie, langues romanes et archéologie.

Depuis sa création, le programme a eu quatre coordonnateurs différents: il peut sembler n'y avoir là rien d'extraordinaire, mais il est important de noter qu'il s'agit d'une nomination d'une durée de trois ans, et que personne n'a complété son mandat. Les raisons de cette situation sont nombreuses, mais les principales semblent émaner de considérations financières et d'une question de moral: il importe que la rémunération du coordonnateur soit adéquate, et peut-être aussi qu'il bénéficie du temps nécessaire pour accomplir son travail. Plusieurs membres du corps enseignant ont clairement laissé entendre par ailleurs que l'un des problèmes auxquels le programme est en butte est le manque de prestige des travaux associés aux études canadiennes, et le mauvais moral qu'engendre une appréciation insuffisante; c'est là un problème que semblent partager plusieurs autres universités, et auquel chacune se doit de s'attaquer: les enseignants canadiens ne doivent pas se sentir désavantagés dans les universités canadiennes à cause de leur intérêt envers les études canadiennes.

L'Université de Windsor, Windsor, Ontario

Le rapport de la Commission sur les études canadiennes n'a pas été porté à l'attention du Sénat ou du Conseil des gouverneurs de l'université, mais, en 1976, le président de Windsor, M. J.F. Leddy, demanda aux départements de lui fournir des informations sur le contenu canadien de leurs cours et sur la nationalité de leurs enseignants, par suite de la publication du rapport.

Bien qu'aucun département ni aucune école dépendant de l'université n'ait entrepris d'appliquer directement des recommandations de la Commission, les porte-parole ont fait remarquer que "l'esprit du rapport avait été appliqué dans une certaine mesure". Par exemple, Windsor étudie activement l'institution d'un programme d'études canadiennes. "Ce projet pourra être mis en pratique, bien que les discussions à son sujet viennent à peine de commencer".

Ces dernières années, des efforts non coordonnés ont été accomplis par différents secteurs de l'université pour s'intéresser au domaine local, en conformité avec la recommandation 17 du rapport Symons, Volume 1, page 131: par exemple, le Département d'histoire est en voie de mettre sur pied un programme d'administration historique ou d'histoire publique; ce projet implique des recherches considérables sur l'histoire locale, les techniques archivistiques et la préservation des structures historiques. Afin de mener un tel programme à bien, les enseignants doivent aider à créer les ressources nécessaires, si

bien qu'ils se sont intéressés de très près au développement des archives et des musées locaux.

Par ailleurs, dans le cadre de cette stratégie générale, on a organisé une conférence sur l'histoire locale: intitulée Conférence historique du district ouest, cette réunion, tenue les 12, 13 et 14 octobre 1979, groupa les représentants de diverses organisations, ainsi qu'environ 400 résidants des comtés d'Essex, Kent et Lambton. Afin d'éviter toute friction possible entre professionnels et amateurs dans des domaines connexes, on créa une Association du district ouest, formée de représentants des organisations participantes des trois comtés en question - sociétés historiques, musées et bibliothèques publiques, sociétés généalogiques, groupements d'autochtones et autres. Une preuve du succès remporté par cette conférence est fournie par le lancement de plusieurs projets impliquant l'université et les autochtones de la région - possibilité de mise sur pied d'un programme spécial pour les chefs de la communauté autochtone, enseignement et recherche à contrat par l'université au profit des bandes autochtones, et cours pour les autochtones à l'extérieur de l'université.

Le Département de géographie a entrepris de coordonner les diverses études portant sur la santé publique, afin d'entreprendre une exploration détaillée des problèmes de santé dans la région des Grands Lacs. Un membre du corps enseignant organise depuis trois ans des programmes d'été sur l'Arctique, conçus pour profiter aux populations locales de l'Arctique autant qu'aux étudiants universitaires.

La Faculté de droit, avec l'appui d'une subvention de $10 750 de la Fondation Donner, a mis sur pied un programme de droit communautaire et administre l'organisation d'aide juridique de Windsor.

On peut encore citer comme exemples les travaux accomplis par l'École des travaux sociaux et par l'Institut des relations industrielles de l'université.

Actuellement, les études canadiennes à l'Université de Windsor sont définies en termes d'options disciplinaires à contenu canadien dans les diverses facultés - Arts, Sciences sociales, Sciences et Mathématiques, Administration, cinétique humaine et Droit. En tout, 87 cours ont été décrits comme constituant la composante en études canadiennes de cette université; ils appartiennent aux disciplines suivantes: anglais, français, beaux-arts, linguistique, musique, philosophie, communications, économie, géographie, histoire, sciences politiques, travaux sociaux, sociologie, anthropologie, zoologie, géologie, administration et droit.

Selon l'une des personnes interrogées, les études canadiennes à Windsor sont probablement en butte aux mêmes difficultés que dans d'autres universités: l'un des problèmes signalés par la plupart de celles-ci est l'impossibilité d'obtenir une proportion plus grande des ressources universitaires par suite de contraintes financières.

Une seconde difficulté réside dans l'absence relative d'un soutien interne à la recherche à Windsor même. Habituellement, l'appui à la recherche se trouve dans les programmes avancés, mais à Windsor, il n'existe pas de programmes de doctorat à la Faculté des arts, et il n'y en a qu'un dans celle des sciences sociales. Presque tous les départements possèdent des programmes de maîtrise, mais ils ne sont pas suffisamment développés pour pouvoir contribuer substantiellement à la recherche dans le secteur local. La proposition relative aux études canadiennes que l'on étudie actuellement à l'université pourrait constituer le catalyseur qui modifiera cette situation.

Une troisième préoccupation émane de l'opinion de la Faculté des sciences selon laquelle la science n'est pas nationale, mais internationale; ce sentiment ne semble pas s'être modifié depuis la parution de Se connaître, si l'on en croit les rapports provenant de cette université, et les contacts interdisciplinaires avec ces départements s'en trouvent limités.

Signalons par ailleurs que la biliothèque de Windsor possède une collection importante de documents provinciaux et fédéraux, ainsi que des collections de publications d'organisations internationales; elle agit en tant que centre de ressources en matériel canadien pour plusieurs autres institutions. L'université offre enfin un programme préparatoire en politique canadienne.

L'Université de Winnipeg, Winnipeg, Manitoba

Cette université a réagi officiellement au rapport Symons en analysant les implications des recommandations de Se connaître. Des discussions se déroulent actuellement à ce sujet au Sénat et au sein de divers organismes universitaires, mais malheureusement, nous n'avons pu obtenir leurs conclusions en vue de la présente étude.

En 1974, Winnipeg créa The University Pictorial Index. Selon un article publié par la revue universitaire Inside Info', cette mesure "... anticipait sur le rapport Symons". Le professeur Symons et ses collègues avaient exhorté les universités à s'employer plus activement à enregistrer les événements locaux, régionaux et nationaux.

En 1977, grâce à une subvention de $40 000 de la Fondation Mrs. James Richardson, ainsi qu'à la contribution de l'imposante collection photographique Richardson sur le développement des transports dans l'Ouest, on créa le Western Canada Pictorial Index. En expliquant l'origine de ce projet, son éditeur, Éric Wells, cita de nombreux passages de Se connaître et nota la remarque suivante extraite du rapport Symons et parue dans un article publié par MAST en mars 1979:

> L'utilisation judicieuse des media électroniques peut supprimer un peu l'ennui qui caractérise trop souvent la façon dont est enseignée l'histoire du Canada.

Le Western Canada Pictorial Index est disposé sous forme de cabinet, dans lequel 5 000 photographies peuvent être montées à la fois.

En 1978, 725 photos provenant de la collection des Pères oblats y furent ajoutées. Cette collection décrit les activités de ces missionnaires dans l'ouest du Canada de 1880 à 1940. En sa qualité de service d'archives, ce répertoire utilise un procédé informatisé pour cataloguer ses photos, et 15 000 photographies sont actuellement cataloguées et exposées.

Dès février 1980, le Western Canada Pictorial Index éprouvait des difficultés sérieuses: aux tarifs de 1980, le coût du projet était d'environ $50 000 par an - $15 000 environ pour le matériel et $35 000 pour le personnel. Il subsiste grâce au produit des ventes, mais ces fonds sont insuffisants, si bien que son avenir est douteux.

L'Université de Winnipeg possède un programme d'études canadiennes dont on a entrepris la réorganisation à long terme: la première mesure consista en l'adoption d'une série de cours de base; à l'heure actuelle, on offre huit cours, représentant les départements participants (de l'Anthropologie aux Études religieuses). Les étudiants sont requis d'en suivre au moins trois, par exemple Canadian Social History, Quebec Literature, Canadian Political History en vue de l'obtention du diplôme. Le Programme d'études canadiennes et le Département de français envisagent la création d'un cours de français spécial pour les étudiants choisissant les études canadiennes ainsi que l'établissement d'un cours accéléré pour la session intermédiaire. Le coordonnateur du Programme, le professeur Arthur Kroker, s'est dit confiant qu'il en résulterait, dans quelques années, un programme bilingue.

Le second stade de la réorganisation du programme porte sur le projet d'établissement de deux ou trois cours interdisciplinaires sur l'expérience historique canadienne, et sur l'organisation du programme en fonction de plusieurs considérations thématiques importantes: on se propose de faire du programme un centre vital pour l'étude de l'histoire sociale et de l'économie politique des Prairies. L'influence du rapport Symons sur ces développements a été reconnue.

Le Programme d'études canadiennes de Winnipeg est coordonné par un comité exécutif qui inclut des représentants des départements participants. Le concept d'un comité exécutif, dont l'application date de novembre dernier, est considéré comme "excellent, car il fournit une base en vue de discussions, dans toute la communauté universitaire, sur le développement des études canadiennes, et qu'il stimule les représentations intellectuelles à ce sujet".

En mars et avril 1980, le programme a organisé trois tables rondes sur la Western Canadian Fiction, Problems of Regional Political Economies et The Crisis of Legitimacy in Canadian Political Life. En collaboration avec les Départements d'histoire et de sciences politiques, le programme a organisé d'importantes causeries, données par le professeur R. Whitaker: Liberalism and Nationalism: Contradictions of the Parti Québécois et par le professeur R. Harney: Emigration in

History: Italians on Frontiers. Pour l'automne prochain, le Programme envisage une série régulière de tables rondes qui grouperont tout un éventail interdisciplinaire de participants et pourront être diffusées par Radio-Canada.

Enfin, il convient de noter que le président de l'université, Harry Duckworth, parla de la Commission à l'occasion d'une réunion du Canadian College of Teachers, le 8 juillet 1976. Il déclara à ce propos que "... ma propre université avait réagi... en offrant pour l'automne deux nouveaux cours - l'un sur l'histoire de l'art canadien et l'autre sur l'histoire de l'art des Inuit".

L'Université York, Downsview, Ontario

Le Sénat de York n'a pas institué de comité officiel d'étude des recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes, mais des réactions moins formelles ont été émises par la Gazette de l'université, ainsi que par Michael Horn dans le CAUT Bulletin.

On relève peu d'indices, à York, d'un effort systématique pour appliquer les recommandations du rapport Symons. On signale cependant que ces dernières ont pu exercer une influence indirecte, (a) en intensifiant la prise de conscience des étudiants, et (b) en modifiant l'opinion des professeurs impliqués dans la prise des décisions. "D'une façon générale, nous considérons que notre université se classe à un niveau élevé en ce qui concerne les disciplines des études canadiennes qui forment partie intégrante des activités des départements pertinents, et qu'elle soutient avantageusement la comparaison avec les moyennes publiées par le rapport Symons".

York possède trois facultés des arts qui sont autonomes (la Faculté des arts du campus principal, et celles du Collège Atkinson et du Collège Glendon). Chacune a ses propres départements d'Histoire, d'Anglais, de Sciences politiques, etc. Il n'est donc pas surprenant qu'il existe trois programmes d'études canadiennes indépendants: celui de la Faculté des arts a été établi en 1975, et ceux d'Atkinson et de Glendon en 1972. En 1977, on créa un comité interfacultés, que l'on chargea d'examiner les moyens par lesquels l'université pourrait institutionnaliser les activités relatives aux études canadiennes dans ces trois secteurs; on pensait qu'une coordination générale procurerait certains avantages. En 1978, le Sénat approuva à l'unanimité le projet de création d'un Centre des études canadiennes, qui jouerait un rôle de soutien pour les programmes d'enseignement et organiserait et financerait des conférences et séminaires portant sur des sujets canadiens. Ce projet n'a pas encore été financé.

La plupart des discussions qui aboutirent à l'établissement des trois programmes de York se déroulèrent avant la publication du rapport Symons. "Néanmoins, il ne fait aucun doute que les activités de la Commission nous ont apporté un certain stimulant, ... et qu'elles ont engendré des discussions avec nos collègues tant ici même que dans d'autres universités".

Étant donné qu'il existe trois programmes à York, il pourrait être utile de les examiner séparément: le programme des Arts (école de jour), sur le campus principal, a été mis sur pied afin de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance et une compréhension approfondies du Canada et de certains problèmes canadiens; il a également pour but de donner aux étudiants une bonne compréhension d'une matière particulière, choisie au sein des départements participants suivants: Anthropologie, Économie, Anglais, Français, Géographie, Histoire, Sciences politiques et Sociologie. Le programme consiste en une spécialisation combinée en études canadiennes et en l'une des disciplines mentionnées ci-dessus; il est divisé en trois parties: étude intensive d'un sujet principal, comprenant des cours sur le sujet et sur le Canada; cours sur le Canada dans d'autres disciplines choisies; et cours sur le Canada d'un point de vue interdisciplinaire. Normalement, les étudiants choisissent six cours pour leur sujet principal, dont deux au moins doivent appartenir au domaine canadien et trois, se situer hors de ce domaine. Au moins 60 cours sont considérés comme appropriés au Programme d'études canadiennes; les cours interdisciplinaires fondamentaux en études canadiennes sont: Approaches to the Study of Canada: A Critical Enquiry et Canadian Studies Seminar.

À Atkinson, les étudiants peuvent choisir entre un diplôme ordinaire ou un diplôme spécialisé en études canadiennes: pour le diplôme ordinaire, les étudiants doivent suivre quatre cours généraux, dont deux, un cours de sciences sociales de niveau 100 et un cours de lettres de niveau 100, sont obligatoires pour être admis au cours fondamental d'études canadiennes de niveau 200; les étudiants doivent de plus suivre le cours fondamental de niveau 300, ainsi que trois options ne faisant pas partie du Programme; en tout, on doit suivre avec succès 15 cours. Pour la spécialisation, on exige cinq cours additionnels, dont un second cours fondamental de niveau 300, un cours fondamental de niveau 400 et deux options de niveau 400 à contenu canadien élevé.

À Glendon, l'étudiant peut suivre un programme interdisciplinaire en études canadiennes aux niveaux ordinaire ou spécialisé, mais ces niveaux sont limités aux étudiants du programme bilingue. Le but ultime de ce programme est d'aider les diplômés à apprendre à communiquer aisément dans les deux langues, à devenir des membres éduqués de la société canadienne, à être conscients du patrimoine culturel canadien et de la structure sociale, politique et économique du Canada. Les études canadiennes sont décrites comme étant "... le programme qui se développe le plus rapidement dans ce collège".

Glendon offre une "spécialisation" en études canadiennes, une "spécialisation générale" en études canadiennes, une "spécialisation combinée" et un "diplôme ordinaire en études canadiennes". Soixante-deux cours sont offerts, choisis parmi l'économie, l'anglais, le français, l'histoire, les lettres, les sciences naturelles, les sciences politiques, les sciences sociales et la sociologie.

En 1978, Shell Canada a fait don de $50 000 à la bibliothèque de l'université en vue de l'établissement d'une Collection en études canadiennes. C'est à York que s'est tenue, du 3 au 5 octobre 1977, la première réunion au Canada de l'Association française des études canadiennes; cette conférence, intitulée Ideology and Political Life, était l'aboutissement d'une visite du président d'York, Ian Macdonald et du professeur C. Edward Rathé à Bordeaux, en 1976, pour signer un accord d'échanges entre les universités d'York et de Bordeaux.

Il existe à York un certain nombre d'autres études et d'autres activités orientées vers le Canada: le projet de recherche Quality of Life, où une équipe de sociologues utilisent les données disponibles pour mettre sur pied un vaste modèle théorique, en fait partie, de même que beaucoup des études coordonnées par le Programme de recherches ethniques. Par ailleurs, plusieurs membres du corps enseignant d'York travaillent au Canadian Historical Atlas Project, et le Fonds de développement pédagogique de l'université a été mis à contribution pour intensifier l'enseignement sur le Canada, en aidant par exemple à enseigner l'anglais comme langue seconde aux étudiants suivants des cours de langues portant sur certains aspects de la culture canadienne, ou en entreprenant l'application d'un programme amélioré en français, ou encore en finançant une révision du Programme d'administration publique de la Faculté des études administratives au moyen d'une évaluation comparative des écoles canadiennes et américaines.

En octobre 1978, une équipe de géographes et d'écologistes d'York entreprit un important projet de recherche intitulé Canada's Changing Ports; le sujet est traité selon une conception interdisciplinaire, et deux importants rapports sont prévus.

C'est également à York que se trouve le Centre de recherche sur la qualité de l'environnement, et, en coopération avec l'Université de Toronto, York a entrepris un programme de recherche sur les transports.

Les porte-parole d'York ont souligné, en conclusion, que l'influence du rapport Symons sur cette université ne pouvait être délimitée d'une façon précise:

> "... essentiellement à cause de l'engagement antérieur de l'université envers les objectifs énoncés par la Commission. S'il semble regrettable qu'à l'époque où nous répondons à cette enquête, un comité permanent n'ait pas été institué par le Sénat pour recueillir ce genre d'informations, cette situation est généralement conçue comme illustrant le fait qu'à notre avis, il n'y avait pas grand-chose à remédier en ce qui concerne les suggestions du rapport. Notre propre développement s'est souvent poursuivi parallèlement aux travaux de la Commission, s'il ne les a pas anticipés, et l'abondance des études canadiennes à York, ajoutée à notre

curieuse structure à plusieurs facultés, ne se prêtait pas à l'examen d'un petit comité ...

Quoi qu'il en soit, il semble que les travaux de la Commission, dans leur ensemble, aient étayé nos propres délibérations."

## Conclusions

Des développements significatifs sont survenus dans le domaine des études canadiennes depuis la publication des deux premiers volumes du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Sept nouveaux programmes officiels d'études canadiennes ont été mis sur pied, et quatre autres sont en voie de préparation. Il semble que les activités relatives au contenu canadien soient plus abondantes qu'au moment de la parution du rapport, et l'on peut conclure que depuis la publication de Se connaître, le climat des études canadiennes est devenu plus positif qu'il ne l'était et que l'intérêt envers ce sujet s'est développé.

Des quarante-huit universités(1) examinées dans la présente étude, vingt-neuf(2) possèdent des programmes d'études canadiennes formels (nous y incluons le rôle du coordonnateur à l'Université du Manitoba, le Programme d'études atlantiques de St. Mary's, le Programme d'études sur les Plaines de Regina et les études acadiennes de Moncton). Trois autres programmes sont prévus à Brock, Guelph et à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Dix-huit universités ont institué des comités officiels pour examiner les implications, en ce qui a trait à leurs programmes et à leurs politiques, des recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes; onze de ces comités ont soumis un rapport, dont l'examen permet de conclure que les recommandations on eut un effet bénéfique sur l'état des études canadiennes dans certains de ces établissements.

---

(1) Nous n'avons pu obtenir d'informations en ce qui concerne les établissements suivants: Acadia, Athabasca, Atlantic Institute of Education, Atlantic School of Theology, College of Cape Breton, Collège Sainte-Anne, University of King's College, Nova Scotia Agricultural College, et Nova Scotia Technical College.

(2) Le nombre des programmes serait plus élevé si les collèges fédérés et les universités étaient inclus dans ce relevé. Par exemple, l'Université de Toronto apparaît une seule fois, bien qu'il y existe sept programmes d'études candiennes distincts, ceux de St. George, New College, University College, Erindale, Scarborough, Innis et Victoria. York possède pour sa part trois programmes.

Vingt-six des universités incluses dans la présente étude n'ont pas examiné formellement le rapport, et quelques-unes d'entre elles, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de la présente étude, n'en ont tenu aucun compte. Dans d'autres, le rapport a été examiné par des comités existants, ou bien il a eu plus d'effet sur une faculté ou un département particulier que sur l'université dans son ensemble. Dans une université (Western), l'absence d'un examen universitaire formel incita le Conseil des étudiants à organiser sa propre étude, dont les résultats n'ont pas toujours confirmé les déclarations initiales officielles de Western sur l'état des études canadiennes dans cette université.

Cette étude, université par université, des réactions au rapport Symons engendre la conclusion évidente que la Commission sur les études canadiennes a exercé et continue d'exercer une influence substantielle sur les programmes et les politiques du niveau post-secondaire: il semble que loin de s'amenuiser avec le temps, le rapport Symons demeure important pour le monde universitaire.

Beaucoup des activités signalées dans le présent chapitre à propos des études canadiennes sont dignes d'éloges; toutefois, comme nous l'avons laissé entendre au début de cette analyse, des problèmes sérieux n'ont pas encore été résolus, et il existe un certain nombre d'universités qui font fi de l'importance d'études de ce genre ou qui, pis encore, ne s'y intéressent que superficiellement.

Un examen du présent chapitre permet de souligner certains facteurs: tout d'abord, il n'existe pas de programmes de doctorat en études canadiennes au Canada; les étudiants intéressés se voient obligés de s'adresser à des universités américaines. L'argument invoqué habituellement contre ce genre de programme est qu'il ne favorise pas l'emploi, ou que les programmes interdisciplinaires de doctorat ne jouissent pas d'une haute considération. Ces deux remarques soulèvent d'autres problèmes, et toutes deux valent d'être examinées.

En ce qui concerne les occasions d'emploi, il existe des difficultés sérieuses pour les détenteurs de doctorats dans la presque totalité des sciences sociales et des lettres, mais ce facteur n'a pas abouti à l'élimination de ces programmes. Néanmoins, les postes relatifs aux études canadiennes sont rares dans les universités, et ils le demeureront aussi longtemps que les programmes d'études canadiennes n'auront pas obtenu leur autonomie en ce qui concerne l'emploi. Les traditions disciplinaires rigides de nos universités militent à l'encontre de cette autonomie, et répugnent de plus à admettre la "respectabilité" des études interdisciplinaires à tous les niveaux. La Commission Symons a eu beaucoup à dire sur ce point. En ce qui a trait à l'emploi hors des universités, un certain nombre de secteurs comme la politique et le gouvernement, la planification générale, les musées et la recherche pourraient bénéficier de la formation d'individus possédant les facultés d'intégration que les programmes interdisciplinaires sont susceptibles d'inculquer.

Une autre conclusion générale que l'on peut tirer du présent chapitre est que les matériaux nécessaires au soutien de l'enseignement et de la recherche concernant les études canadiennes sont insuffisants sinon inexistants. Une crise se prépare actuellement dans le domaine des communications relatives aux études canadiennes, par suite des difficultés survenues récemment dans l'industrie de la publication en général et dans la presse universitaire en particulier. Les problèmes que connaît actuellement Macmillan mettent en danger Carleton Library Series, et l'avenir incertain de McGill-Queen's University Press souligne la fragilité des publications universitaires canadiennes.

De plus, comme l'ont souligné plusieurs des personnes interrogées, les contraintes financières auxquelles sont soumises les universités, ajoutées aux effets de l'inflation, perturbent grandement les budgets consacrés aux acquisitions bibliothécaires et la mise sur pied de collections qui seraient fort nécessaires dans certains secteurs relatifs aux études canadiennes.

Par ailleurs, il existe une pénurie de fonds pour le lancement de programmes de conférenciers invités, de séminaires, de conférences, de déplacements et d'échanges. Les exemples fournis à ce sujet par deux universités possédant d'importants programmes d'études canadiennes, Trent et l'Université de l'Alberta, sont probants.

Dans certaines universités, l'infrastructure de soutien des études canadiennes est très faible: les coordonnateurs ne sont pas rémunérés pour leur travail, il n'existe pas de soutien administratif et peu ou pas de soutien de secrétariat ou de bureau. Dans quelques institutions, la situation a même empiré dans ce domaine depuis la publication du rapport Symons.

En l'absence d'informations contraires, une autre conclusion évidente est que les universités de langue française du Québec ne possèdent pas de programmes d'études canadiennes, alors que la plupart des universités de langue anglaise du Canada mentionnent certaines activités relatives aux études canadiennes-françaises ou québécoises. La presque totalité des programmes d'études canadiennes manifestent un certain intérêt envers les études québécoises, et la plupart possèdent une exigence linguistique française - souvent même assez stricte.

Six universités qui ont institué des comités d'étude de Se connaître n'ont pas produit de rapport, même si l'étude du professeur Symons a été publiée il y a plus de quatre ans; on ne peut qu'espérer que ces documents seront produits dans un avenir rapproché. Qui plus est, plusieurs des études universitaires effectuées à propos du rapport Symons n'ont pas été prises très au sérieux par les universités concernées; on est en droit de se demander pour quelle raison une université commanderait un examen interne, pour l'ignorer ensuite.

Un certain nombre de lacunes importantes restent encore à combler en ce qui concerne les efforts accomplis dans le domaine des études canadiennes et du contenu canadien. Par exemple, des travaux plus approfondis devraient être effectués en littérature canadienne

comparée: l'établissement d'un important centre d'études canadiennes-anglaises dans une grande université francophone semblable au centre d'études canadiennes-françaises de l'Université McGill ferait peut-être beaucoup pour créer un lien universitaire entre les deux communautés. Il conviendrait d'accroître les activités de recherche et les ressources de certains des centres d'études régionales du Canada et d'établir de nouveaux centres au besoin en Ontario, par exemple, où il n'existe pas, à l'heure actuelle, de centre d'études ontariennes. Un financement approprié devrait être considéré, afin de relier les centres d'études régionaux et provinciaux pour permettre des études collaboratives spéciales inter-régionales et nationales.

Enfin, comme nous l'avons mentionné au début du présent chapitre, il importe de renforcer la place des études canadiennes dans le programme universitaire, et de porter attention à un certain nombre de questions essentielles; parmi celles-ci, citons la place des études canadiennes dans la communauté universitaire, l'autonomie et l'importance relatives des programmes d'études dans les universités fonctionnant sur le modèle départemental, l'effet de l'intérêt envers les études canadiennes sur les carrières universitaires, la mise au point de cours fondamentaux dans les programmes, ainsi qu'un certain nombre de questions d'ordre pédagogique et méthodologique relatives aux études interdisciplinaires, transdisciplinaires, collaboratives et coopératives.

# CHAPITRE TROIS

## ORGANISATIONS NATIONALES DIRECTEMENT INTÉRESSÉES AUX ÉTUDES CANADIENNES

Il existe un certain nombre d'organisations pédagogiques et universitaires qui s'intéressent aux études canadiennes; toutefois, quatre d'entre elles jouent un rôle particulier dans le développement des études canadiennes en tant que secteur de préoccupation reconnu pour les programmes scolaires et la recherche. Chacune d'entre elles possède sa propre façon de procéder et son propre champ d'activité. Dans l'ordre alphabétique, ce sont l'Association pour les études canadiennes (A.E.C.), l'Association canadienne des collèges communautaires (A.C.C.C.), l'Association des universités et collèges du Canada (A.U.C.C.) et la Fondation des études canadiennes (F.E.C.).

Trois de ces organisations ont été l'objet de subventions de la part du Secrétariat d'État le 22 novembre 1978: l'A.E.C. a reçu $120 000 pour trois ans, l'A.C.C.C. $975 000 pour trois ans et la F.E.C. $500 000 pour trois ans.

Une preuve de l'intérêt manifesté par l'A.U.C.C. envers les études canadiennes est fournie par le fait qu'elle a créé la Commission sur les études canadiennes, en 1972. Depuis la publication des deux premiers volumes du rapport de la Commission, l'A.U.C.C. a entretenu un comité ad hoc spécial sur le rapport Symons.

## L'Association des études canadiennes (A.E.C.)

L'Association des études canadiennes (A.E.C.) est une organisation interdisciplinaire dont les membres représentent des écoles, des collèges communautaires et des universités. Présentement, elle compte 84 institutions membres, pour la plupart des universités et des bibliothèques, et plus de 370 membres individuels appartenant aux domaines des sciences, des sciences sociales et des lettres. De plus, l'Association compte des représentants de ministères fédéraux et provinciaux, ainsi qu'un petit nombre de canadianistes appartenant à l'Allemagne, à l'Australie, aux États-Unis, à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Italie et au Japon.

L'Association a été fondée à l'Université Queen's de Kingston, Ontario, durant la réunion de 1973 des "Learned Societies", une organisation interdisciplinaire bénévole dont l'objectif est d'encourager l'enseignement, la recherche et les publications sur le Canada à tous les niveaux éducatifs.

Le programme original de l'A.E.C. insistait sur les conférences et les publications. Les conférences nationales annuelles d'une semaine en constituaient l'activité principale: elles se sont déroulées à l'Université de Toronto, à l'Université de l'Alberta, à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, à l'Université du Manitoba, à l'Université de Colombie-Britannique, ainsi qu'à l'Université Trent de Peterborough, en 1980.

Il s'agit habituellement de discussions thématiques interdisciplinaires: par exemple, la conférence de 1979 a été consacrée à un examen interdisciplinaire du thème "Le Canada et la mer"; il englobait le droit de la mer, la mariculture, la souveraineté, la pêche, les questions ouvrières, le milieu et l'écologie côtiers, ainsi que la littérature et les coutumes côtières canadiennes. La conférence de Trent, en 1980, a eu ceci de différent qu'elles s'est intéressée à plus d'un thème principal: cinquante personnes, réunies en 24 tables rondes, ont discuté de quatre sujets - films historiques et contemporains pour les études canadiennes, histoire ethnique et multiculturalisme, science, technologie et société canadienne, et réunion du conseil des administrateurs de programmes d'études canadiennes de l'Association.

L'Association possédait également un modeste programme de publications représenté par Canadian Issues, une publication universitaire. Ouatre numéros ont été publiés, sur The Canadian Urban Experience, Mackenzie King, le Symons' Report et le Canadian North. Un cinquième, sur Canada and the Sea, est en voie de préparation et devrait paraître avant la publication du présent rapport.

L'Association pour les études canadiennes a réagi vigoureusement à la publication de Se connaître. Une importante conférence sur cette étude fut organisée à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard en 1977, dans le cadre de la réunion nationale annuelle; elle dura une semaine et attira 130 canadianistes appartenant à toutes les disciplines. Les résultats de cette réunion furent publiés dans Canadian Issues sous le titre What Did Symons Say?. Le rapport de la Commission Symons a joué également un rôle dans la mise sur pied des politiques de l'Association: par exemple, l'A.E.C. a examiné chacune des recommandations de Se connaître la concernant, et les a incluses dans sa programmation générale.

Au nombre des décisions prises par l'A.E.C. à la suite de la parution du rapport Symons, citons la proposition qui a été soumise au Secrétariat d'État en vue d'une expansion de ses travaux. Le professeur Symons avait insisté sur "la nécessité d'avoir une Association pour les études canadiennes forte et active", et, avec l'appui du commissaire, l'Association a soumis au Secrétariat d'État une suggestion en ce sens.

Le 22 novembre 1978, le Secrétariat d'État annonçait que l'A.E.C. venait de se voir octroyer $40 000 par an pour trois ans; cette subvention était destinée à étayer les activités de l'Association, à permettre la publication d'un Association Newsletter, le lancement d'un projet biographique, la poursuite du programme de conférences nationales annuelles, ainsi que la mise sur pied d'une série d'ateliers de travail spéciaux sur des sujets intéressant les études canadiennes.

Grâce à ces fonds, l'Association a institué un modeste secrétariat d'un membre pour venir en aide à l'exécutif; son bureau se trouve dans l'une des institutions membres de l'A.E.C., le Collège Seneca, où le président actuel de l'Association est chargé de cours en études canadiennes.

L'Association a développé tous les aspects des programmes financés par le Secrétariat d'État. Le Projet biographique, par exemple, était considéré comme un moyen d'encourager les travaux dans certains secteurs négligés de la biographie canadienne. Utilisant les $15 000 qu'elle avait reçus à cette fin, l'Association a institué un comité des prix biographiques composé de Frances Halpenny, éditeur du Dictionary of Canadian Biography, de Michael Bliss, un historien canadien auteur d'une biographie primée de Sir Joseph Flavelle, et du professeur Elizabeth Waterston, membre du comité biographique de l'Association pour la littérature canadienne et québécoise. Le comité recommanda à l'exécutif le lancement d'un programme de prix nationaux, qui fut annoncé par les presses universitaires, par le Bulletin de l'Association, et au moyen d'une attrayante affiche. On reçut 47 demandes de subventions, et lorsque les experts soumirent leurs recommandations finales à l'exécutif, ils firent remarquer qu'au moins dix de ces soumissions méritaient un prix. Toutefois, on ne pouvait en accorder que trois, et les candidats choisis furent Marion Fowler pour une biographie de Sarah Jeannette Duncan, Donald J. Horton pour un projet sur André Laurendeau et David R. Williams, C.O., pour une biographie de Lyman Poore Duff, ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada. Les manuscrits définitifs, qui sont la propriété de leurs auteurs, seront offerts à des maisons d'édition canadiennes en vue de leur publication.

Le Programme d'ateliers de travail entrepris par l'A.E.C. visait à répondre à certains besoins particuliers existant dans ce domaine et à encourager d'autres organisations à agir dans les secteurs intéressant les études canadiennes. Deux ateliers ont été organisés: le premier a porté sur l'administration des programmes d'études canadiennes dans les institutions post-secondaires; trente universités y ont participé. Les résultats aboutirent à la création par l'A.E.C. d'un nouveau comité, le conseil des administrateurs de programmes d'études canadiennes, dont les membres doivent être des institutions appartenant à l'A.E.C.; le président en est le professeur Sydney Wise, directeur de l'Institut des études canadiennes de l'Université Carleton; il est, ex-officio, membre du comité exécutif de l'A.E.C.

Le second atelier, tenu au Collège Seneca à l'automne 1979, a été consacré à l'examen des matériaux de formation aux études canadiennes. Cette réunion a abouti à la création d'un Book Information Centre sur les livres en Saskatchewan et à la mise sur pied, par l'Association canadienne des administrateurs scolaires, d'un plan d'action visant à intensifier l'enseignement de la littérature canadienne dans les écoles.

Les ateliers de travail prévus pour 1980 doivent porter sur la politique culturelle canadienne et sur la mise au point d'un système de liaison entre les programmes scolaires et universitaires portant sur les études canadiennes.

L'Association a également organisé deux colloques sur les études canadiennes, qui ont permis à l'Association canadienne des collèges communautaires, à la Fondation des études canadiennes et à l'Association des universités et collèges du Canada d'échanger des points de vue avec l'A.E.C., avec la Commission sur les études canadiennes et avec le Journal of Canadian Studies. Ces réunions, qui se sont déroulées en janvier et avril 1979, étaient toutes deux présidées par le professeur T.H.B. Symons.

Le Newsletter de l'Association paraît tous les trimestres depuis le 1er mars 1979. Il donne des précisions sur les travaux de l'A.E.C., des commentaires sur des questions intéressant les experts en études canadiennes, annonce les conférences à venir et fournit des nouvelles sur les études canadiennes tant au Canada qu'à l'étranger. De plus, le conseil des administrateurs de programmes d'études canadiennes de l'A.E.C. a mis au point une brochure non officielle qui fournit des informations détaillées sur une trentaine de programmes universitaires d'études canadiennes; c'est une source précieuse de renseignements pour les personnes oeuvrant dans ce domaine, ainsi que pour les universités qui songent à mettre sur pied des programmes d'études canadiennes.

Un groupe de 27 universitaires, hommes politiques et membres du public en général conseille l'A.E.C. sur la politique à suivre et les programmes à entreprendre; il inclut M. Davidson Dunton, Mme Andrée Désilets, MM. Claude Fortier, George Grant, Marshall McLuhan, A.B. Hodgetts, les députés Pauline Jewett et Thomas MacMillan, ainsi que le professeur T.H.B. Symons.

Le Conseil de recherches en sciences humaines a consulté l'A.E.C. sur des questions ayant trait aux études canadiennes, de même que l'Office national du film, la Bibliothèque nationale et d'autres agences gouvernementales. Le C.R.S.H. a demandé à l'A.E.C. de nommer des candidats à ses principaux comités, y compris le Comité consultatif universitaire.

L'A.E.C. entretient également des rapports avec les associations ou sociétés pour les études canadiennes d'Allemagne, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Japon. Elle doit publier sous peu International Directory to Canadian Studies décrivant les travaux effectués dans ces pays, ainsi qu'au Canada. Il sera distribué aux canadianistes résidant à l'étranger par les soins du ministère des Affaires extérieures. Grâce à l'aide du ministère, l'A.E.C. a pu envoyer des représentants aux récentes réunions de l'Association pour les études canadiennes des États-Unis, de la Société pour les études canadiennes d'Allemagne et de l'Association britannique pour les études canadiennes.

À l'heure actuelle, l'Association des études canadiennes se trouve en quelque sorte à une croisée de chemins: depuis qu'elle a reçu la subvention du Secrétariat d'État, le nombre de ses membres est passé de 110 à plus de 450, une augmentation considérable. Le financement du projet pilote par le Secrétariat d'État lui a permis de progresser, et la réaction de la communauté universitaire a été extraordinaire: l'A.E.C. reçoit actuellement entre 50 et 100 lettres par semaine, et les demandes portant sur ses travaux, sur les possibilités d'emploi dans ce domaine, les travaux effectués dans d'autres pays, la possibilité de devenir membre, etc., ne cessent d'affluer, tandis que le nombre des autres organisations qui entrent en contact avec l'A.E.C. ne fait que croître. Toutes ces demandes, toutes les publications et toutes les activités relatives aux conférences sont traitées par des bénévoles et par une secrétaire, mais leur volume est en voie d'atteindre le point de saturation.

L'Association des études canadiennes se trouve désormais dans l'impossibilité de saisir toutes les occasions qui se présentent à elle de faire progresser la cause des études canadiennes. Pour cette raison, le Secrétariat d'État pourrait envisager d'accorder à l'A.E.C. un financement intérimaire additionnel pour les quelques mois précédant l'expiration de sa subvention courante, ainsi qu'un financement accru après cette date.

## L'Association canadienne des collèges communautaires (A.C.C.C.)

L'Association canadienne des collèges communautaires (A.C.C.C.) a été fondée en 1970 à Ottawa, à l'occasion d'une conférence à laquelle participaient 300 délégués de collèges répartis dans les dix provinces. Ses objectifs étaient d'établir un "centre de triage" pour les services aux collèges, d'assurer la liaison entre les divers collèges, et entre ceux-ci et d'autres institutions, associations et organisations du genre, et d'entreprendre des recherches à l'intention des collèges du Canada. À l'heure actuelle, 70 des 160 collèges communautaires du Canada sont membres de l'A.C.C.C., dont la conférence de 1980 a attiré 1 000 délégués.

L'Association a entrepris ses premiers travaux dans le domaine des études canadiennes avec le lancement de Communiqué: Canadian Studies, une revue bibliographique trimestrielle qui a vu le jour grâce à une subvention de $1 000 émanant de la Fondation des études canadiennes, et qui réussit à s'autofinancer immédiatement après la publication de son premier numéro (le second s'est vendu à plus de 28 000 exemplaires). Devant cette réaction des collèges, l'Association a pris contact avec divers organismes de financement, afin d'obtenir les fonds nécessaires au lancement d'un véritable projet d'études canadiennes.

En 1976, la Kellogg Foundation, de Battle Creek, au Michigan, répondit au moyen d'une subvention qu'elle appela "Project Breakthrough"; son but était d'aider à la mise sur pied d'un projet d'études canadiennes et d'un bureau international, et à l'entretien de ceux-ci pendant deux ans.

Durant cette période, le projet sur les études canadiennes publia Communiqué: Canadian Studies, établit un réseau de liaison entre représentants de 51 collèges communautaires, organisa des conférences nationales, des ateliers de travail et des colloques sur les études canadiennes, et servit de point de réunion en vue de l'intensification des études canadiennes dans les institutions post-secondaires canadiennes sans octroi de diplômes.

Se connaître, le rapport de la Commission sur les études canadiennes, a consacré un chapitre au développement des études canadiennes dans les collèges communautaires: il souligne qu'on a constaté "... de nombreux développements nouveaux et passionnants sur les études canadiennes dans les collèges communautaires du Canada", et félicite l'A.C.C.C. de son travail.

Le rapport de la Commission a été considéré avec sérieux par l'A.C.C.C. et son projet sur les études canadiennes. L'A.C.C.C. a félicité l'A.C.C.C. d'avoir commandé ce travail, et a publié son propre document, intitulé: Implications of the Report of the Commission on Canadian Studies with Particular Emphasis on the Community College Recommendations, qui constitue le résultat des délibérations d'un groupe de travail spécial sur le rapport Symons, des consultations avec le réseau de liaison du projet sur les études canadiennes, des discussions avec le conseil d'administration de l'A.C.C.C. et des réunions tenues au sein de son personnel.

Le document soulignait, entre autres, que l'A.C.C.C. approuvait les recommandations de l'étude du professeur Symons et qu'elle s'efforcerait de les mettre en pratique. Lors de la réunion de novembre 1976 du projet de l'Association, à laquelle 54 collèges étaient représentés, on adopta une résolution insistant sur la nécessité pour les collèges d'entrer en contact avec les ministères et agences pertinents, pour demander un financement spécial en vue de l'encouragement des études canadiennes "... en tant que partie intégrante et essentielle de l'éducation formelle des étudiants dans les collèges communautaires". La résolution manifestait par ailleurs l'appui de l'A.C.C.C. envers l'esprit et l'objectif des 20 recommandations contenues dans le chapitre du rapport Symons traitant des collèges communautaires.

L'un des objectifs du "Project Breakthrough" était de permettre à l'A.C.C.C. de recueillir des fonds additionnels en vue de la poursuite de son projet. En conséquence, l'Association soumit au Secrétariat d'État une importante proposition qui reflétait son intérêt envers le rapport Symons et son désir d'aider les collèges à mettre au point des programmes et des matériaux adaptés aux situations et aux circonstances canadiennes.

Le 22 novembre 1978, le Secrétariat d'État annonçait l'octroi à l'A.C.C.C. d'une subvention annuelle de $325 000 pour trois ans, destinée à la mise au point de matériaux d'enseignement conçus à l'usage des collèges, à la dissémination des informations par la publication d'un journal bibliographique et d'un bulletin de nouvelles, à l'établissement d'un répertoire des ressources humaines et physiques, à l'organisation d'un programme de liaison et de conférences, et au paiement des salaires du personnel, ainsi que des frais généraux.

Comme nous l'avons dit, cette subvention fut octroyée en novembre 1978, au milieu de l'année scolaire, et, le personnel devant être recruté dans les collèges, le travail ne put débuter avant l'été 1979. Le bureau des études canadiennes de l'Association compte présentement un personnel de six membres.

L'aspect du travail portant sur les matériaux d'enseignement prévoit l'octroi de fonds en vue de la publication et de la dissémination de matière imprimée et non imprimée visant à intensifier les études canadiennes et le contenu canadien dans les collèges. Au 1er octobre 1979, délai fixé pour la réception de la première tranche de suggestions, onze avaient été reçues, et une somme de $27 952 fut octroyée à six d'entre elles. La seconde tranche, totalisant $37 853, fut annoncée au début de mai: des 22 suggestions offertes, dix-sept furent financées. Les recommandations à ce sujet ont été effectuées par le comité consultatif sur les projets, et les décisions furent prises par le personnel du projet. Grâce à ces subventions, les documents suivants furent publiés: une bibliographie des ressources ethniques de Colombie-Britannique, le 1er volume de The Annotated Bibliography of Canada's Major Authors; et le manuscrit Education on the Road: A Guide to Study/Travel and Student Exchanges for Canadian Community Colleges.

Les fonctions relatives aux échanges d'informations du projet sur les études canadiennes de l'A.C.C.C. sont réparties parmi quatre secteurs: le "centre de triage", Communiqué: Canadian Studies, le Bulletin des études canadiennes et College Canada.

Le concept du centre de triage utilise le bureau du projet pour le recueil et la dissémination des informations et des matériaux intéressant les personnes qui enseignent les études canadiennes ou qui utilisent un contenu canadien dans leurs cours. Il encourage aussi les autres à utiliser ces techniques. Le réseau de liaison groupe 102 institutions participantes; un relevé par province indique que 19 sont établies en Colombie-Britannique, 15 en Alberta, 17 en Saskatchewan, 3 au Manitoba, 22 en Ontario, 10 au Québec, 8 au Nouveau-Brunswick, 4 en Nouvelle-Écosse, une dans l'Île-du-Prince-Édouard et 3 à Terre-Neuve.

Communiqué: Canadian Studies a été fondé en 1974 et est paru tous les trimestres jusqu'à l'expiration de la subvention Kellogg. Sa publication vient de reprendre: le premier numéro porte sur les archives et est co-édité par Marcel Caya, archiviste de l'Université McGill et ancien chercheur associé de la Commission sur les études canadiennes, et Marion Beyea, archiviste provincial du Nouveau-Brunswick. La

subvention du Secrétariat d'État prévoyait la mise au point d'un répertoire des ressources humaines et physiques, mais il a été intégré au nouveau format du Communiqué avec l'approbation du Secrétariat d'État, afin d'assurer une base de ressources plus étendue. Le numéro de l'automne 1980 du guide bibliographique sera consacré à une étude multidisciplinaire de l'Alberta. On prévoit ensuite des numéros sur les femmes, la main-d'oeuvre et les affaires.

Le Bulletin des études canadiennes est publié tous les mois durant l'année scolaire. Dix numéros sont sortis jusqu'à maintenant: les trois premiers furent postés, à des fins publicitaires, par quantités de 3 000 à 5 000, et les destinataires furent priés de renvoyer un coupon, afin d'être places sur la liste d'envoi permanente. Cette liste compte présentement 2 600 noms et inclut 2 000 membres du personnel enseignant et administratif collégial, tous les députés fédéraux, tous les administrateurs des collèges, les ministres de l'Éducation et leurs sous-ministres, le conseil d'administration de l'A.C.C.C., un certain nombre d'agences du gouvernement canadien ou d'agences internationales, et des groupements étrangers intéressés aux études canadiennes.

En plus de ces publications, le projet publie des articles, sur une base périodique, dans la revue mensuelle de l'A.C.C.C., College Canada.

La troisième fonction essentielle du projet consiste à encourager la liaison et à organiser les conférences. Le projet de l'A.C.C.C. entretient des rapports étroits et efficaces avec l'Association pour les études canadiennes et l'A.U.C.C. De plus, les membres du projet ont établi des contacts avec un certain nombre d'organisations canadiennes et étrangères intéressées à l'étude du Canada. Sept réunions régionales ont été organisées jusqu'à maintenant - une en Colombie-Britannique, en Alberta, dans l'Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse et deux au Manitoba - qui ont attiré au total 184 délégués de quarante collèges. Chaque réunion avait été organisée par des effectifs de liaison locaux, sur des thèmes tels que "L'art canadien et les études canadiennes" et "Le Canada au-delà des symboles".

Un comité consultatif national représentant toutes les régions du pays a été institué pour prêter assistance au projet d'études canadiennes: trois de ses 17 membres ont été nommés au conseil d'administration de l'A.C.C.C. et les autres ont été élus lors de réunions régionales. Le comité s'est réuni lors des conférences nationales tenues par l'A.C.C.C. à Montréal en mai 1979 et à Wolfeville, Nouvelle-Écosse, en juin 1980. Il s'occupe de la préparation des budgets, des recommandations concernant l'octroi des subventions, et de l'établissement des politiques et des priorités du projet.

Au cours de sa première année, le projet a insisté sur la nécessité d'augmenter le contenu canadien dans tous les secteurs des programmes des collèges communautaires. On a encouragé les professeurs de collège à relier leur travail aux questions canadiennes et à utiliser

des matériaux et des exemples canadiens dans leur enseignement. Il s'agit là d'une conception intéressante pour les collèges qui s'occupent de formation technique et vocationnelle autant que de programmes de transferts universitaires, de cours d'arts appliqués et d'éducation professionnelle.

Bien qu'il ne fasse pas partie de cette subvention, l'A.C.C.C. a organisé un important programme d'échange d'étudiants avec l'appui d'Hospitalité Canada. Cette année, l'Association a reçu $250 000 de cette section du ministère, et a organisé plus de 700 échanges à court terme - habituellement de dix jours - impliquant des étudiants de collège d'une extrémité à l'autre du Canada.

L'A.C.C.C. a participé généreusement aux recherches qui ont abouti à la rédaction du présent document: le personnel du projet a demandé aux 160 collèges communautaires du Canada des informations sur leurs études canadiennes et le contenu canadien de leurs travaux, et il s'est enquis des réactions des institutions aux conclusions du rapport de la Commission sur les études canadiennes. On a obtenu des réponses dans 15% environ des cas, en particulier des collèges Algonquin, Bay St. George, Camosun, Capilano, Conestoga, Fanshawe, Georgian, Humber, Keyano, Mount Royal, Northern, de l'Institut Kelsey, The Nova Scotia Land Survey Institute, The Nova Scotia Institute for Technology du Olds Community College, du Pacific Vocational Institute, des collèges St. Clair et Seneca, et The Saskatchewan Institute of Technology. Il existe par ailleurs un certain nombre de collèges qui possèdent des programmes d'études canadiennes mais qui n'ont pas répondu à cette enquête.

Aucune des institutions qui ont répondu n'avait effectué d'étude formelle du rapport Symons, mais plusieurs d'entre elles n'en ont pas moins été influencées par ce document. Par exemple, le Collège Camosun rapporte que depuis 1976, son programme d'études canadiennes a été intensifié dans les secteurs suivants: histoire de l'ouest du Canada, étude des groupes minoritaires, études féminines, histoire féminine, sociologie canadienne et "questions intéressant la société canadienne".

Le Collège Capilano a appliqué les recommandations du rapport en incluant un contenu canadien dans un plus grand nombre de cours et en mentionnant dans l'annuaire du collège les cours possédant un contenu canadien. On a commencé à s'intéresser au contenu canadien dans les programmes techniques et vocationnels, et "le programme scolaire en a tenu compte". Capilano a créé au cours de l'année passée un Comité officiel sur les études canadiennes.

Le Collège Conestoga rapporte qu'à la suite des travaux de la Commission, il a révisé beaucoup de ses programmes d'études et a travaillé à la mise au point de matériaux d'enseignement axés spécifiquement sur le Canada.

Le Collège Mount Royal, de Calgary, a appliqué plusieurs des recommandations du rapport en organisant une conférence sur l'identité culturelle et en étudiant la possibilité d'entreprendre divers projets en coopération avec l'Université de Calgary et son programme d'études canadiennes. Il encourage activement les programmes de voyages et d'échanges et a déjà organisé cinq échanges sous l'égide d'Hospitalité Canada.

Le Collège Northern signale qu'il a intégré les études canadiennes à tous ses programmes et cours, et que les cours appliqués se basent tous désormais sur les études canadiennes.

Olds College, qui avait organisé la conférence sur l'identité culturelle avec Mount Royal, rapporte que les travaux de la Commission ont ravivé l'intérêt envers les études canadiennes, et que cette situation s'est traduite par des efforts plus positifs en ce qui concerne l'organisation de conférences et d'échanges, et par la mise en oeuvre de programmes de voyages d'étude.

Le Collège St. Clair a entrepris "une étude systématique du contenu canadien des cours actuels" qui a permis d'établir que 18 cours offerts pouvaient être classés comme "études canadiennes", et que beaucoup d'autres possédaient un contenu canadien important. Les programmes de voyages et d'échanges existent en tant que crédits en études canadiennes, ou comme section du programme touristique. Le développement professionnel du personnel inclut des programmes linguistiques. Enfin, en coopération avec l'Université de Windsor, St. Clair a mis au point une collection archivistique collégiale, des colloques sur les relations canado-américaines et des conférences sur l'histoire régionale.

L'Institut technologique de la Saskatchewan a "pris des mesures... pour appliquer un certain nombre des recommandations émises en 1975 par la Commission Symons sur les études canadiennes". Le personnel enseignant et administratif a été avisé de ces recommandations, et l'on s'est efforcé de déterminer et d'améliorer le contenu canadien des cours existants, plutôt que d'instituer un programme d'études canadiennes proprement dit. La bibliothèque a été chargée d'insister plus fortement sur l'acquisition de matière canadienne. Enfin, un programme d'échange d'étudiants a été institué avec plusieurs collèges de l'est du pays sous l'égide de l'A.C.C.C.

Plusieurs des institutions qui ont répondu ont fait savoir qu'elles se proposaient d'intensifier les études canadiennes: par exemple, le Collège du Cap Breton a l'intention d'instituer un programme d'études canadiennes; le Collège Camosun envisage de formaliser son contenu canadien en un programme menant à un certificat; à l'Institut Kelsey, le conseil des enseignants a été chargé de créer un comité sur les études canadiennes; et le Collège Mount Royal a entrepris d'établir des liens avec le programme d'études canadiennes de l'Université de Calgary.

Le fait que si peu d'institutions aient répondu aux demandes de renseignements relatives aux études canadiennes pourrait indiquer que beaucoup d'entre elles considèrent les études canadiennes comme relevant du domaine des Sciences humaines. Pour de nombreux collèges, les études canadiennes représentent une matière superficielle, qui ne relève pas de leur responsabilité de fournir une formation technique et vocationnelle.

Pour cette raison, il est essentiel pour l'A.C.C.C. d'entretenir un projet d'études canadiennes qui s'intéresse non seulement aux études canadiennes définies dans leur sens formel, mais également au contenu canadien. Comme l'a noté le rapport Symons, les collèges communautaires ont une responsabilité spéciale, dans leurs programmes d'études, envers les besoins et les préoccupations communautaires.

L'Association canadienne des collèges communautaires a reçu $975 000 pour accomplir ce travail durant les trois années de la subvention actuelle que lui a fournie le Secrétariat d'État, et la première année touche à sa fin. Il est à espérer que cet effort initial aidera les collèges à tenir leurs importants engagements et que, lorsque des subventions additionnelles seront requises, le ministère prendra en considération la contribution très réelle que les collèges peuvent apporter à la cause des études canadiennes.

## L'Association des universités et collèges du Canada (A.U.C.C.)

L'Association des universités et collèges du Canada (A.U.C.C.) institua, en 1972, la Commission sur les études canadiennes et chargea le professeur T.H.B. Symons d'examiner dans quelle mesure l'enseignement, la recherche et les publications émanant des universités et collèges accordant des diplômes, au Canada, répondaient aux préoccupations et aux intérêts canadiens. L'A.U.C.C. réagissait ainsi à des pressions qui existaient au sein de la communauté universitaire canadienne depuis la fin des années 1960, à la suite de la publication de l'étude de Mathew et Steele, The Struggle for Canadian Universities: A Dossier, en 1968, qui avait déclenché un débat national sur la "décanadianisation des universités canadiennes, débat qui fit rage durant plusieurs années.

L'A.U.C.C. représente les institutions post-secondaires octroyant des diplômes. Elle administre un système de comités assez important qui comprend, par exemple, le Conseil canadien sur les soins aux animaux, le Comité des programmes internationaux, le Comité sur le statut de la femme dans les universités, le Comité consultatif sur les affaires des étudiants, le Comité sur l'étude et l'enseignement universitaires et le Comité sur le système métrique.

À la suite de la publication de Se connaître, l'A.U.C.C. institua, le 4 novembre 1976, un comité ad hoc sur le rapport Symons, qu'il chargea d'"étudier les recommandations émanant du rapport Symons" et de "recommander au conseil d'administration l'adoption de mesures appropriées à la lumière de ces recommandations". Institué à l'origine pour un an, le comité vit son mandat renouvelé en 1977, 1978, 1979 et 1980. Les membres actuels en sont H. Ian Macdonald (président), Paul Fleck, Roger Bernier, Warren Kitts et T.W. Acheson; la secrétaire du comité est Denise Michaud.

La création du comité constitue une réponse directe de l'A.U.C.C. à la recommandation 5 du chapitre sur les programmes d'étude de Se connaître. À sa première réunion, il établit ses priorités, et depuis, il a appliqué systématiquement plusieurs des recommandations du rapport Symons concernant l'A.U.C.C.: il s'agit des recommandations 54 et 60 du chapitre sur les programmes d'étude et 41 du chapitre sur les sciences.

La recommandation 54 insistait auprès de l'A.U.C.C. pour qu'elle travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat d'État et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (C.M.E.C.) "à la mise au point et à l'application d'un programme substantiel conçu pour encourager les étudiants, diplômés, enseignants et administrateurs à acquérir une connaissance suffisante des deux langues officielles du Canada". Le 20 juin 1978, le conseil d'administration de l'A.U.C.C. décida de demander à l'Université Laval d'entreprendre une étude destinée à déterminer les exigences linguistiques universitaires courantes, et à établir si les universités étaient en mesure de respecter ces exigences. Le rapport de l'Université Laval fut discuté lors de la réunion de mars 1980 du conseil d'administration de l'A.U.C.C., et le comité ad hoc sur le rapport Symons fut chargé d'y donner suite. La question est actuellement à l'étude.

La recommandation 60 demandait à l'A.U.C.C. d'entreprendre, avec l'appui du Secrétariat d'État et du C.M.E.C., les démarches nécessaires à l'organisation d'un échange d'enregistrements au sein des universités canadiennes, qui permettrait aux étudiants de suivre un programme menant à un diplôme dans plusieurs universités. L'idée fut soumise aux membres de l'A.U.C.C. et des discussions eurent lieu à ce sujet avec l'Association des secrétaires des universités et collèges du Canada (A.S.U.C.C.); cette dernière proposa qu'on entreprenne une étude détaillée, non seulement de la question de l'échange d'enregistrements, mais aussi de celle de la transférabilité des crédits entre universités et entre collèges et universités.

Cette suggestion fut transmise par le comité ad hoc sur le rapport Symons au comité exécutif de l'A.U.C.C. au début de l'automne 1979, et la question est actuellement à l'étude.

La recommandation 41, au chapitre quatre, s'énonçait ainsi:

> Les universités, par le truchement de l'A.U.C.C., devraient examiner les problèmes que pourrait susciter la tendance des gouvernements à exiger de plus en plus des accords et des contrats de recherche orientés vers un but précis, afin d'assurer le maintien de la suprématie de la liberté académique et de la qualité de la recherche universitaire sur les besoins légitimes mais pas nécessairement concordants des ministères requérant ces accords et ces contrats.

Considérant qu'il s'agissait là d'une question importante, le comité avec l'accord du conseil d'administration de l'A.U.C.C., demanda l'avis de l'Association canadienne des administrateurs de la recherche universitaire (A.C.A.R.U.). Le président de l'A.C.A.R.U. réitéra la nécessité d'assurer qu'une portion significative de la capacité de recherche des universités demeure disponible et proprement financée en vue de la recherche pure, particulièrement devant l'accroissement de la recherche orientée vers des objectifs gouvernementaux.

Le comité choisit de laisser le soin de décider de la recommandation 41 au Conseil des présidents d'universités, qui en discuta en mars 1979; le Conseil adressa ensuite à tous les gouvernements et à toutes les agences d'octroi de subventions du Canada A Brief on the Role of Canadian Universities on Research and Development. Ce document soulignait la détérioration de la recherche universitaire et exhortait les gouvernements à considérer l'urgence d'une amélioration générale du climat de la recherche dans le secteur universitaire, en particulier l'intensification de la recherche de base et l'exploitation des possibilités de travaux d'application.

Le comité ad hoc s'est également saisi de trois recommandations "à priorité secondaire". La première, 7d du chapitre trois de Se connaître, encourageait l'A.U.C.C. à appuyer un certain nombre de propositions visant à accroître l'importance des études canadiennes dans les programmes universitaires; au nombre de celles-ci, notons la recherche de nouvelles façons d'intensifier les études canadiennes en agissant sur le contenu des cours, l'orientation des programmes, les méthodes d'enseignement et les cadres organisationnels. On suggérait également la réunion de petits groupes de travail dans chaque région du pays, pour étudier les besoins des programmes en études canadiennes.

Le comité décida d'adopter une attitude descriptive et stimulatrice dans ce domaine, plutôt qu'un rôle d'évaluateur. De plus, plutôt que de surveiller annuellement les progrès des études canadiennes et du contenu canadien, il écrivit, avec l'accord du conseil d'administration, à toutes les sociétés savantes en janvier 1980, pour les aviser qu'il se proposait de communiquer avec elles au milieu de 1981, afin d'en obtenir des informations sur les modifications apportées aux

programmes, dans les domaines les concernant, relativement aux études canadiennes et au contenu canadien.

La recommandation 17, de priorité secondaire elle aussi, demandait à l'A.U.C.C. de coopérer avec les gouvernements pour effectuer un inventaire des centres, instituts et programmes de recherches transdisciplinaires au Canada, y compris une évaluation de l'état actuel et des besoins futurs dans ce domaine. La liste des centres et instituts de recherche est publiée dans l'Annuaire 1979 des universités canadiennes de l'A.U.C.C.

La recommandation 21, au chapitre neuf, une autre "priorité secondaire", demandait à l'A.U.C.C. et à l'A.C.C.C. de travailler en coopération étroite avec les musées et galeries d'art nationaux et provinciaux à la mise au point d'une procédure grâce à laquelle toutes les universités et tous les collèges communautaires seraient informés régulièrement des matériaux d'expression disponibles. Ces informations seraient ensuite fournies à tous les départments d'enseignement. Le directeur exécutif de l'A.U.C.C. fit savoir le 6 décembre 1978 au comité ad hoc que l'A.U.C.C. s'occupait d'établir des liens avec ces organismes; il souligna toutefois que les musées et galeries d'art n'étaient pas nécessairement organisés de façon à fournir des informations sur les matériaux d'expression d'une manière normalisée, et que l'on n'avait obtenu aucune donnée sur la disponibilité de matériel audiovisuel convenant aux niveaux universitaire et collégial. Les musées nationaux du Canada, a-t-il précisé, ont laissé entendre qu'ils ne possédaient pas d'informations de ce genre.

Le comité ad hoc de l'A.U.C.C. s'est occupé de quatorze autres recommandations adressées à l'Association par la Commission Symons. Voici les points saillants de certaines d'entre elles:

La recommandation 11, chapitre trois, suggère la publication d'une revue annuelle qui fournirait des informations statistiques et des analyses sur les études canadiennes au niveau post-secondaire, et inclurait des listes de cours et de programmes à tous les niveaux, des informations sur la recherche, et une liste des subventions et des prix accordés dans ce domaine aux étudiants et aux membres du corps enseignant. Le comité ad hoc jugea cette recommandation trop vaste pour être utile et applicable dans une limite de temps raisonnable. On demanda à l'Association pour les études canadiennes si elle désirait entreprendre cette tâche, et l'A.E.C. étudie actuellement la question.

Dans le chapitre six, consacré aux études canadiennes à l'étranger, plusieurs recommandations s'adressaient à l'A.U.C.C.: la recommandation 14, par exemple, louait les travaux de la division des programmes et prix internationaux de l'A.U.C.C. et proposait que le coût total de ce service soit assumé au moyen d'une subvention annuelle du ministère des Affaires extérieures. La chose a été faite.

Dans le chapitre consacré aux matières audiovisuelles, la recommandation 9 suggère à l'A.C.C.C. et à l'A.U.C.C. d'instituer un comité permanent conjoint sur les ressources audiovisuelles et les autres moyens d'expression. Le comité prit connaissance de la publication, par l'Office national du film, d'un guide annoté des films axés sur les études canadiennes, et souligna la nécessité d'avoir accès aux matériaux provenant de toutes les sources. Il recommanda à son conseil des gouverneurs de demander à chaque Société savante de créer un comité qui serait chargé d'étudier la disponibilité des matériaux relatifs aux études canadiennes dans leurs disciplines respectives, de souligner les lacunes évidentes et de communiquer leurs besoins à l'Office national du film. Le comité suggéra de plus que l'on adresse cette même requête aux directeurs de l'éducation continue des universités canadiennes. Le conseil de l'A.U.C.C. adopta une résolution amendée proposant que les sociétés savantes communiquent leurs besoins directement au secrétaire d'État et que l'on entre en contact avec l'Association canadienne pour l'éducation continue dans les universités plutôt qu'avec les directeurs de l'éducation continue. On prépare actuellement un résumé des réponses des Sociétés savantes reçues par l'A.U.C.C., qui doit être remis aux membres du comité ad hoc.

La recommandation 23, dans le même chapitre, demande au Secrétariat d'État et au C.M.E.C., travaillant en coopération étroite avec l'A.U.C.C., l'A.C.C.C. et les agences de financement privées et publiques intéressées,

> "... d'entreprendre un examen complet des programmes et cours consacrés à l'étude et à la formation en moyens d'expression au Canada... pour évaluer les besoins présents et futurs dans ce domaine, et l'efficacité des procédés de financement existant actuellement pour la production, la formation et l'étude relatives aux moyens d'expression".

Lors d'une réunion tenue le 17 juin 1979, le comité ad hoc passa en revue les programmes d'étude en communications, films, radiotélévision et procédés audiovisuels dans les collèges communautaires et les universités. Il nota qu'il n'existait pas de cours de ce genre dans certaines régions des provinces maritimes et que l'on éprouvait certaines difficultés à évaluer les besoins du marché pour les diplômés de ces programmes. Le comité décida de recommander au conseil des gouverneurs de l'A.U.C.C. de demander leurs commentaires aux associations universitaires régionales et provinciales avant de poursuivre cette question. Le conseil accepta cette suggestion.

Le chapitre dix du rapport Symons, consacré au donateur privé, contient trois recommandations auxquelles s'est intéressé le comité:

> Recommandation 21: l'A.U.C.C., en coopération avec d'autres organismes intéressés, devrait organiser des sessions d'information et des ateliers de

travail sur la question du recueil de fonds à des fins d'études.

Recommandation 22: la Commission félicite l'A.U.C.C. du service utile qu'elle a assuré en publiant A Canadian Directory to Foundations, et lui recommande de poursuivre cet effort en publiant progressivement et à intervalles réguliers des éditions plus complètes de cet ouvrage.

Recommandation 23: les futures éditions de cet annuaire devraient inclure plus d'informations sur les domaines intéressant spécifiquement les fondations, un répertoire de ces domaines et une analyse statistique des dons des fondations et des agences.

Le comité a fait savoir que la première partie d'une version nouvelle et amplifiée de cet annuaire devait être publiée par l'A.U.C.C. au printemps 1979, et a souligné que cet ouvrage répondrait aux exigences du rapport Symons.

En conclusion, le comité ad hoc de l'A.U.C.C. a appliqué certaines des recommandations de la Commission Symons, mais il semble y en avoir quelques-unes qui n'ont pas encore été considérées en détail.

L'orientation de l'A.U.C.C. sur la question des études canadiennes s'est axée vers le contenu canadien plutôt que vers des études canadiennes formelles. Il semble que la question des études canadiennes, définies en termes de programmes interdisciplinaires spéciaux, ait été laissée à l'Association pour les études canadiennes. En ce qui concerne le contenu canadien, le comité semble préférer travailler par l'intermédiaire des Sociétés savantes plutôt que directement avec les départements universitaires: il peut s'agir d'une sage stratégie, car elle aide à sensibiliser des organisations disciplinaires qui, sans ce genre d'encouragement, pourraient négliger ce domaine ou l'ignorer totalement.

## La Fondation d'études du Canada

La Fondation d'études du Canada, une organisation indépendante sans but lucratif, a été incorporée en février 1970, et constitue l'aboutissement direct de la publication de What Culture? What Heritage? L'auteur, Birnie Hodgetts, y soulignait que "dans nos salles de classe, les jeunes acquièrent tout au plus une appréciation limitée du milieu canadien dans son entier, et sont peu conscients des caractéristiques distinctives de notre société urbanisée, multi-ethnique et régionalement divisée".

L'objectif général de la Fondation, tel que défini par elle-même, est "... de déterminer et mettre au point de nouvelles méthodes

d'enseignement qui donneront aux jeunes Canadiens une meilleure compréhension d'eux-mêmes et des autres en tant que Canadiens". Pour y parvenir, les activités de la Fondation se sont réparties en trois phases.

La première phase a insisté sur la mise sur pied de programmes d'études pour les écoles élémentaires et secondaires du Canada: la Fondation a encouragé des individus d'éducation différente et de groupes régionaux et linguistiques différents à travailler collectivement à la production de matériaux canadiens, persuadée que le partage et l'utilisation des programmes mis au point par elle s'en trouveraient facilités.

Les projets envisagés par la Fondation couvraient un vaste éventail de sujets et faisaient appel à un certain nombre de procédés différents. The Laurentian Series permit à des équipes de professeurs et d'étudiants de travailler au développement de programmes, à l'expérimentation et à des programmes d'échange. L'"équipe Peterborough-Québec" s'occupa, par exemple, de la technologie et de ses effets sur la société canadienne, du point de vue historique comme présentement; les enseignants de Peterborough produisirent une unité intitulée "Canadians and Their Environment, qui fut traduite en français et étudiée par le groupe québécois avant qu'il n'effectue une visite d'échange à Peterborough; l'équipe de Québec produisit une unité traitant de l'histoire et de la géographie de sa ville; plusieurs autres unités furent mises au point, traduites et échangées. La matière émanant du côté francophone ne fut jamais publiée.

On peut citer également, dans The Laurentian Series, le "projet de l'Outaouais"; son thème, "Vers une compréhension mutuelle de la région de la capitale nationale", a été développé par 16 enseignants appartenant à la Commission scolaire francophone de Hull, ainsi qu'à la population anglophone et francophone et aux systèmes séparés d'Ottawa et Carleton. L'une des unités mise au point par ce groupe, "Une question de capitale", constitue un recueil de matériaux et de méthodologies relatifs à l'étude du rôle et des fonctions des capitales nationales; une autre, "Schools in Crisis", traite de la question de l'éducation francophone à Ottawa.

The Montreal-Toronto History Project

Le "Projet historique Montréal-Toronto", qui fait lui aussi partie de Laurentian Series, impliquait des enseignants et éducateurs des deux villes dans l'étude d'événements historiques canadiens importants qui avaient été traités différemment par l'historiographie canadienne-française et canadienne-anglaise. Au nombre des matériaux mis au point, citons la brochure New-France, 1750-1760, qui fut produite à de nombreux exemplaires dans les deux langues et utilisée par plusieurs centaines d'étudiants dans l'une et l'autre villes.

The Literature and Art Project, le dernier de Laurentian Series, débuta par une importante conférence sur les possibilités d'enseigner le Canada en utilisant la littérature et les arts. Il devait

s'appuyer sur un vaste éventail d'éléments canadiens qui avaient été négligés jusqu'alors dans les programmes d'étude. Mais aucune publication n'en résulta.

Project Canada West, impliquant 14 équipes d'enseignants appartenant à tous les niveaux d'éducation des quatre provinces de l'Ouest. Ils mirent au point et utilisèrent une grande variété de matériaux multiformes sur des sujets tels que l'étude du phénomène de la transition rurale-urbaine, la cité canadienne vue par la poésie et la prose, comment l'identité prend forme dans une société moderne, ainsi que les problèmes des Indiens et Métis dans les agglomérations modernes. Le projet possédait son propre conseil d'administration, un directeur à plein temps et un personnel de soutien.

Project Atlantic Canada avait un objectif analogue à celui du projet Canada West: des équipes d'enseignants et d'éducateurs travaillèrent à une variété de sujets concernant le régionalisme et la diversité culturelle.

The Multi-Media Project in Canadian History, dirigé par M. John Saywell, employa des acteurs d'expérience et de la matière documentaire originale pour produire des séquences filmées et des manuscrits sur quatre sujets: The Rebellions of 1837; Taming the West; The Boom Years 1900-1914 - Poverty and Prosperity; The 1920's and 1930's. Aucune publication n'en est résultée.

The Geography of Canada Project portait sur la production de courtes monographies sur divers sujets concernant la géographie du Canada, entre autres The Emerging Regional Pattern in Canada; Regional Disparities; Urbanization; The Canadian Resource Base; Canada's External Geographical Relations.

The Guidelines Project impliquait des représentants de chacun des projets: il émanait de certains problèmes auxquels on s'était heurté et du besoin de s'assurer que tous les projets cadraient avec les objectifs de la Fondation. Chaque directeur rédigea un document énonçant les objectifs de son projet et ses rapports avec ceux de la Fondation. Le secrétariat émit des directives précises à ce sujet et l'on élabora une nouvelle définition de la raison d'être des activités de la Fondation.

Les exemples qui précédent illustrent le travail effectué par la Fondation des études canadiennes durant ce qu'il est convenu d'appeler la Phase I. Ces efforts ont été financés par des sources privées, essentiellement par de grandes entreprises multinationales.

A partir de 1975, toutefois, la Fondation éprouva le besoin de consolider ses projets et de les intégrer au système éducatif canadien. Le financement en vue de la Phase II fut assuré par le C.M.E.C. et le Secrétariat d'État.

Cet aspect des activités de la Fondation consistait à publier les matériaux de la Phase I lorsque la chose était possible, et à en assurer la dissémination. On entreprit le développement, la mise à l'épreuve et la révision des manuscrits et des matériaux, et l'on communiqua avec des maisons d'édition. La Phase II possédait de plus deux grands thèmes d'étude, "Le Canada, une fédération sous pression" et "Le Canada en tant que société urbanisée et technologiquement avancée". Dix projets virent le jour: Mosaic; La correspondance scolaire et l'étude de la réalité francophone; Canadian Cultural Studies; Projet diversité culturelle; Perspectives Canada; L'Atlas pédagogique du Canada français; Canadian Socialization; Women and Men in Canadian Society; Technology: Its Impact on Canadian Past, Present and Future; Canada's Political and Economic Systems. Ils ont tous été publiés, et ces activités se poursuivent en chevauchant la phase III.

Voici quelques exemples de matériaux de la Phase I qui ont été publiés commercialement: une série de matériaux en langue française en cinq volumes, comprenant Les deux Canadas 1760-1810, a été publiée par Guérin; les deux derniers volumes de la série correspondante en langue anglaise, ainsi qu'un guide d'enseignement à son sujet, ont été publiés par l'Institut pour les études pédagogiques de l'Ontario (I.E.P.O.): Debates About Canada's Future 1868-1896 et Lower Canada in the 1830's. En 1978, l'I.E.P.O. publia trois ouvrages émanant du Projet sur les relations industrielles: Unions and the Collective Bargaining Process, Union Organization and Strikes et Technological Change and the Work Force. The Atlantic Privateers (Their Story - 1749-1815), par John Leefe, fut publié par Petheric Press en 1978. La même année, Dundurn Press publiait une série de neuf monographies intitulée "The United Empire Loyalists".

Lorsque la publication commerciale se révélait impossible, on envisagea d'autres procédés: en 1978, par exemple, l'équipe Brunskill du Project Canada West imprima et mit en vente par ses propres moyens Identity in a Canadian Community, une série de quatre manuels d'enseignement, un livre de références pour étudiants et un ouvrage d'évaluation. L'Association des enseignants du Nouveau-Brunswick et l'Union des enseignants de Nouvelle-Ecosse aidèrent à l'impression et à la distribution de certaines des unités du Atlantic Canada Project, entre autres: Folklore as means of Enquiry: A Guide for Teachers, The Americans in our Midst: What Can They Tell Us? et Values Issues for Canadian Youth. On obtint de placer toute la matière non publiée dans le Centre des matériaux pédagogiques de l'I.E.P.O.

La communication constitue un autre aspect de la Phase II: la Fondation publie à de fréquents intervalles la brochure Contact, qui informe quelque 4 000 personnes de ses travaux et d'autres questions relatives aux études canadiennes.

Alors que la Phase II touchait à sa fin, l'ancien directeur de la Fondation, Paul Gallagher et le président du conseil d'administration, A. B. Hodgetts, firent le résumé de ce qui avait été accompli et de ce qui restait encore à faire. Intitulée Teaching Canada for the 80's, cette monographie préconise le maintien d'un procédé pancanadien

d'étude du pays, pour combler les fossés régionaux et culturels qui divisent la société canadienne. Cette philosophie, si elle a été critiquée par certains, possède par ailleurs de nombreux adeptes. Gallagher et Hodgetts avancent qu'un programme national d'études canadiennes devrait insister sur quatre sujets principaux: l'environnement canadien, le système politique canadien, le système économique canadien et l'étude des problèmes d'intérêt public au Canada. Teaching Canada for the 80's a été le sujet d'une importante conférence organisée collectivement par la Fondation, l'I.E.P.O., la Fédération des enseignants de l'Ontario et la Fondation canadienne pour l'éducation économique.

La Fondation adopta ces thèmes comme fondement de ses demandes de subventions au Secrétariat d'Etat. Le 22 novembre 1978, elle obtint $290 000 pour la première année et $210 000 pour la seconde année d'un plan de deux ans. En raison des modalités de versement, cette subvention vaudra jusqu'au milieu de 1981.

Dans la Phase III, la Fondation se propose de rattacher tous ses travaux aux quatre thèmes décrits dans Teaching Canada for the 80's. L'objectif général est de faire des considérations théoriques de cette prise de position une réalité au moyen du développement, de la mise à l'épreuve, de la publication et de la distribution de matériaux d'enseignement, et de l'organisation d'ateliers de travail axés sur l'éducation des enseignants dans ce domaine.

À cette fin, on a institué des centres régionaux qui communiquent entre eux afin de sauvegarder le caractère pancanadien de cet effort. Ces centres se trouvent à l'U.C.-B., où l'on coordonne le travail sur les questions d'intérêt public; à l'Université du Manitoba, où l'on prépare les monographies sur le système politique; à l'Université Laval, où l'on travaille également aux questions d'ordre public; à l'Institut pédagogique des provinces de l'Atlantique, qui s'occupe du thème de l'environnement canadien; et au Trinity College School, qui s'intéresse au système économique.

Dans chacun de ces centres, on a retenu les services de rédacteurs pour rédiger des monographies universitaires et pédagogiques. Les premiers manuscrits devraient être prêts pour l'été 1980. LOISE Publication a accepté en principe de publier toutes les monographies, sauf contrordre. Les manuscrits sont également échangés parmi les divers centres, aux fins d'évaluation. Des équipes d'enseignants mettent au point des prototypes de matériel d'étude basés sur ces ouvrages, qui seront mis à l'essai durant l'automne 1980 et le printemps 1981.

En plus des travaux effectués dans ces centres, la Fondation canadienne pour l'éducation économique (F.C.E.E.) met au point une série de brochures à l'intention des enseignants et des étudiants, traitant des concepts utilisés par le centre du T.C.S., et la F.C.E.E. collabore à ce travail avec le centre du T.C.S. Par ailleurs, l'Association ontarienne pour l'éducation géographique et écologique met au point une série d'informations pour les étudiants non

universitaires, utilisant les principes et les directives concernant la géographie de l'Ontario énoncés dans Teaching Canada for the '80.

Au cours des trois dernières années, la Fondation des études canadiennes a publié The Walter L. Gordon Lecture Series, grâce à un fonds spécial administré par elle et institué pour organiser des causeries et les publier. Depuis 1976, trois monographies ont été publiées, la première The Role of Government in Canadian Society, la seconde sur Goals for Canada et la dernière An Economic Strategy for Canada.

La Fondation des études canadiennes ne semble pas avoir été grandement influencée par le rapport de la Commission sur les études canadiennes. Elle a fait remarquer que les deux premiers volumes du rapport ne portaient pas explicitement sur l'état de l'enseignement relatif au Canada au niveau scolaire. Toutefois, plusieurs numéros de Contact ont abordé des questions qui avaient été soulevées par le rapport: par exemple, le numéro 44 s'est occupé des problèmes concernant l'éducation scientifique qui avaient été mentionnés par le commissaire et ses collègues.

Néanmoins, ainsi que l'a fait remarquer le directeur de la Fondation, "même si Se connaître s'applique au système scolaire canadien, il est perçu (lorsqu'il l'est) comme un document visant les universités. La grande majorité des enseignants...ont probablement entendu parler de la Commission Symons. Cela pourrait être pire: virtuellement aucun enseignant n'a jamais entendu parler de l'étude de l'O.C.D.E.

Si tel est le cas, la situation est tragique: l'étude de l'O.C.D.E. et le rapport Symons constituent tous deux des documents fondamentaux sur l'état de l'éducation au Canada au milieu des années 1970, et ils ont tous deux des implications sérieuses sur la recherche, la planification et l'application des programmes d'étude pour les années 1980.

Lorsque les deux derniers volumes du rapport de la Commission Symons paraîtront, le rôle de la Fondation d'études du Canada deviendra crucial en raison des contacts qu'elle a établis et de l'influence qu'elle a acquise au cours des dix dernières années. Il est à espérer que la Fondation pourra étayer la Commission en facilitant le débat et en l'encourageant au dernier stade de son travail. Mais pour ce faire, il importe que la Fondation d'études du Canada continue d'exister.

## Conclusions

Les quatre organisations décrites dans le présent chapitre ont des rôles importants à jouer dans le développement de la recherche, de l'enseignement et des publications sur le Canada. Chacune possède un champ d'action différent, et en travaillant ensemble, elles se complètent les unes les autres. Trois d'entre elles ont été en mesure de progresser d'une façon significative depuis la publication du rapport Symons, grâce à l'appui que leur a accordé le Secrétariat

d'État; la quatrième, l'A.U.C.C., a soumis une proposition que le ministère était prêt à financer, mais, au cours des négociations qui s'ensuivirent, il devint évident que les gouvernements provinciaux considéraient ce financement fédéral comme une ingérence dans leur juridiction propre. Le comité de l'A.U.C.C. sur le rapport Symons n'en joue pas moins un rôle important, en sensibilisant les administrations universitaires aux problèmes auxquels ont à faire face les canadianistes.

Chacune de ces organisations, à l'exception peut-être de l'A.U.C.C., dépend de subventions axées sur des programmes précis, plutôt que de fonds qui seraient engendrés d'une façon régulière et prévisible par leurs activités. Pour cette raison, et à cause des contributions importantes qu'elles apportent et qu'elles peuvent apporter, il est impératif que le gouvernement envisage à leur endroit un plan de soutien à long terme. Elles seraient ainsi assurées du temps et des fonds nécessaires pour leur planification, à une époque cruciale pour le développement des études canadiennes dans les écoles, les collèges et les universités.

L'Association des études canadiennes est une petite organisation qui a manifesté un potentiel de croissance considérable et dont le nombre des membres est passé de 110 à 450 en quelque vingt mois. Elle est actuellement sous-financée, et ne peut profiter de beaucoup des occasions qui lui sont offertes de faire progresser les études canadiennes, particulièrement au niveau universitaire.

Le projet d'études canadiennes mis sur pied par l'Association canadienne des collèges communautaires est unique et représente un développement important dans le domaine des études canadiennes. Les collèges canadiens se trouvent dans une situation particulière par rapport aux universités: ils n'ont pas accès aux subventions émanant des organismes qui financent principalement la recherche. Ce sont essentiellement des institutions d'enseignement, et ils ne sont pas orientés vers la recherche. Cela signifie que le seul financement du développement des études canadiennes dans ces collèges est celui qui est fourni à l'A.C.C.C. par le Secrétariat d'État. Les collèges sont par ailleurs uniques en ce sens que, en tant qu'institutions relativement nouvelles, ils ne possèdent que peu ou même pas de fonds de dotation. De plus, parce qu'il s'agit d'institutions canadiennes relativement nouvelles, l'industrie de la publication a été lente à comprendre leurs besoins particuliers en ce qui a trait aux manuels. Toutes ces conditions, et d'autres encore, illustrent l'importance pour le projet d'études canadiennes de l'A.C.C.C. d'être maintenu et amplifié.

La Fondation d'études du Canada est d'ores et déjà bien établie dans le domaine des études canadiennes. Elle a été en mesure de mettre sur pied un réseau de canadianistes sérieux au niveau scolaire. La Fondation joue un rôle important dans le développement des programmes scolaires canadiens et des méthodes d'enseignement sur le Canada. En insistant, comme elle le fait, sur les programmes nationaux, elle complète le travail effectué dans les provinces par

les ministères et instituts d'éducation. L'importance qu'elle attache à l'éducation en études canadiennes des enseignants sur place est particulièrement bienvenue, à une époque où il existe peu de mobilité au sein de cette profession et où il y a si peu de nouveaux arrivants. Dans une situation statique de ce genre, la cause des études canadiennes ne peut être avancée que par la mise au point de matériaux et de stratégies dont les enseignants pourront se servir sur place, et la Fondation d'études du Canada est bien placée pour satisfaire cette exigence.

L'Association des universités et collèges du Canada a rendu un service signalé à la cause des études canadiennes en créant la Commission sur les études canadiennes. De plus, l'A.U.C.C. a pris sérieusement en considération les recommandations de Se connaître la concernant. Le comité de l'A.U.C.C. sur le rapport Symons peut accomplir une oeuvre importante en sensibilisant les administrations universitaires à l'urgence d'intensifier les études canadiennes.

Il est lamentable de constater que seuls $120 000, du $1,5 million que constituent les subventions destinées aux études canadiennes, sont destinés aux universités du Canada, et encore partiellement. Comme l'indique la conclusion de la section du présent chapitre portant sur les universités, leurs besoins sont considérables, et les problèmes auxquels elles ont à faire face en vue de l'élaboration de programmes d'études canadiennes sont immenses. Il est clair que des stratégies doivent être mises au point pour intensifier le financement universitaire, afin de permettre l'essor des programmes d'études canadiennes.

En considération de la priorité très relative que les études canadiennes semblent avoir dans tant d'universités canadiennes, il semble que la meilleure façon de financer ces études soit de le faire par le truchement des quatre organisations nationales. Des discussions devraient être entreprises, sur une base tripartite peut-être, entre le Secrétariat d'État, l'A.E.C. et l'A.U.C.C. pour résoudre les problèmes qui, par le passé, ont fait échouer les tentatives de financement.

# CHAPITRE QUATRE

## RÉACTIONS DE CERTAINES REVUES SAVANTES ET DE CERTAINS ORGANISMES DISCIPLINAIRES ET PROFESSIONNELS AU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES ÉTUDES CANADIENNES

## RÉACTIONS DE CERTAINES REVUES SAVANTES ET DE CERTAINS ORGANISMES DISCIPLINAIRES ET PROFESSIONNELS AU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES ÉTUDES CANADIENNES

La plus grande partie de ce qui suit a pour objet d'illustrer la variété des réactions et la diversité des commentaires qu'ont suscités le professeur Symons et ses collègues de la part du public et de la communauté savante.

La première section décrit en termes généraux les réactions de la presse populaire - journaux et revues - au rapport. Elle donne également quelques exemples des commentaires fournis par la presse universitaire et académique. La deuxième section donne quelques exemples des réactions de diverses organisations - associations et sociétés formant les "groupes intéressés", organisations d'action publique ou de service public et organisations académiques ou "sociétés savantes". La dernière section du présent chapitre fournit plusieurs exemples de réactions du monde professionnel aux analyses et recommandations de Se connaître, en insistant particulièrement sur l'administration et le droit en tant que secteurs représentatifs.

La presse populaire a publié un certain nombre d'articles sur les travaux du professeur Symons, ainsi qu'une synopsis de cette étude: son appréciation de Se connaître est illustrée par les quelques manchettes suivantes, coiffant divers articles et éditoriaux:

Canadian Studies Report Harsh with Universities
Vancouver Sun, 8 mars 1976.

A.U.C.C. Report Deplores Low Canadian Content
"UBYSSEY", 9 mars 1976.

Canadian Studies Neglected...And It's Our Own Fault!
SFU Week, 18 mars 1976.

A Truly Disturbing Prospect, Edmonton Journal,
5 avril 1976.

Transplanted Ivy, Albertan de Calgary, 22 mars 1976.

Academic Snobbery Leaves Trail of Ignorance about Canada
Calgary Herald, 6 mars 1976.

Canadian Studies Ignored by Colleges and Universities
Red Deer Advocate, 9 mars 1976.

More Emphasis urged for Canadian Studies
Lethbridge Herald, 6 mars 1976.

Apalling State of Canadian Studies, Star Phoenix, Saskatoon
16 mars 1976.

Apalling State of Studies at Universities, Leader Post, Regina 15 mars 1976.

Universities Indifferent to Canada, Winnipeg Free Press, 8 mars 1976.

Canadians Don't Know Much About Themselves, Bulletin Université du Manitoba, 17 mars 1976.

Canadian Universities Indifferent to Canada, Report Says, Globe and Mail, 6 mars 1976.

Canadian Studies Neglected, The Ottawa Journal, 6 mars 1976.

Canadian Colleges Responsible for Dismal History Awareness, The Ottawa Citizen, 6 mars 1976.

Il faut convaincre les universitaires de la valeur du Canada, Le Droit, 6 mars 1976.

Universities Neglect Canadian Studies Commission Reports, Toronto Star, 6 mars 1976.

Trail of Ignorance on Campuses Blasted, Windsor Star, 6 mars 1976.

Universities Ignore Canadian Culture, Peterborough Examiner, 6 mars 1976.

Nind says He'll Act on Symons' Report, Peterborough Examiner, 8 mars 1976.

Universities Urged to Broaden Studies of Canadian Culture, London Evening Free Press, 6 mars 1976.

Educating Universities to Accept the Importance of Canadian Culture, London Evening Free Press, 11 mars 1976.

More Canadian Courses Recommended, Hamilton Spectator, 6 mars 1976.

Study Finds Ignorance of Canada on Campuses, Brantford Expositor, 6 mars 1976.

Canadian Studies Needed, Guelph Mercury, 8 mars 1976.

Are the Academics in Hiding, Kitchener Waterloo Record, 13 mars 1976.

The Sad State of Poli Sci, Brampton Daily Times, 18 mars 1976.

Politics Should Make Use of the Academic Community, Welland Port Colborne Tribune, 15 mars 1976.

Snobbery, Hostility in the Ivory Towers Leaving Trail of Ignorance on Campuses, St. Catharines Standard, 8 mars 1976.

Canadian Studies Feel Trail of Ignorance, St. Thomas Times-Journal, 6 mars 1976.

Attention Needed for Own Country, The Barrie Examiner, 6 mars 1976.

Campuses Show Learning Lack, Chatham News, 6 mars 1976.

Canadians Need to Know More About Own Land, Cornwall Standard Freeholder, 6 mars 1976.

Queen's Sold Short by Commission, Kingston Whig Standard, 18 mars 1976.

Report Asks Boost in Universities' Canadian Studies, Montreal Star, 6 mars 1976.

College Level Studies Need on Canada, The Gazette, Montréal, 6 mars 1976.

L'Ignorance de l'histoire, Le Quotidien du Saguenay, 6 mars 1976.

Le rapport de la Commission Symons, Le Devoir, éditorial, 13 avril 1976.

Un inquiétant bilan des études canadiennes dans les collèges et universités du pays, Le Devoir, 13 avril 1976.

Problem in Universities Typical Canadian Malaise, The Evening Patriot, Charlottetown, Î.-du-P.-É., 15 mars 1976.

Pass Marks for UNB, Moncton Times, 11 mars 1976.

Report Contends Trail of Ignorance across Campuses, St. John's Evening Telegram, Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 6 mars 1976.

Les périodiques se sont également intéressés au rapport: Weekend Magazine, par exemple, a publié un article de fond intitulé "Engager des éducateurs au Canada ou continuer de perdre graduellement le pays". Le numéro du 5 avril 1976 de la section éducative de Maclean's a été consacré au rapport: dans un article intitulé "Ô Can-a-da, pays ignoré et inconnu", Anne Gillis décrit cette étude comme "...une mise en accusation de 350 pages des institutions post-secondaires canadiennes pour n'avoir pas su s'intéresser aux problèmes, aux besoins et aux espoirs du Canada". Des publications professionnelles nationales comme Quill and Quire ont publié plusieurs articles sur les travaux de la Commission, en avril 1976 parut "Le point de vue de l'archiviste", et, plus récemment, "Symons déclare", dans le numéro d'octobre 1979. Le Canadian Forum a publié, dans son numéro de juillet 1976, un article intitulé "Le rapport Symons: une discussion":

> Le Rapport constitue un jalon dans le débat constant sur la nature et la qualité des universités canadiennes, qui a été marqué, depuis 1969, par une controverse persistante sur la détermination (ou l'absence de détermination) des universités de comprendre leur propre communauté nationale. L'état non concluant du débat est reflété par les commentaires apparaissant aux pages suivantes. Il est clair que le Rapport a touché certaines cordes sensibles...Il s'agit d'un sujet que, jusqu'à maintenant, les universités avaient hésité à aborder, mais le rapport Symons rend désormais toute hésitation difficile. Le Canadian Forum offre cette discussion comme sa contribution à un débat qui ne devrait plus être évité.

Au nombre des personnes qui ont contribué à ce travail, citons J. M. Bumstead, David Godfrey, James Steele, D.C. Williams, E.Z. Froedenberg, Phyllis Grosskurth, Paul Fox, Michael Oliver, David M. Payne et Pierre Savard.

Les comptes rendus de la radio et de la télévision se firent l'écho de ceux de la presse écrite: Pierre Berton et Charles Templeton, par exemple, discutèrent de l'étude du professeur Symons à l'occasion de leurs émissions radiophoniques nationales. Par ailleurs, les principales publications pédagogiques mentionnèrent le rapport: la revue de l'A.U.C.C., University Affairs, ainsi que College Canada, de l'A.C.C., en parlèrent abondamment; le Bulletin de la C.A.U.T. publia une analyse de Michael Horn intitulée "Un Canadien discret se décide à parler: le rapport Symons sur les études canadiennes". Le Supplément sur l'éducation supérieure du Times du 2 avril 1976, et le Chronicle of Higher Education du 29 mars 1976 consacrèrent tous deux un article aux travaux de la Commission.

La presse, tant populaire que pédagogique, a manifesté un intérêt soutenu envers le rapport qui ne se limita pas à la publication initiale de ce document: durant plus d'un an, des articles et commentaires parurent régulièrement, et, considérés dans leurs ensembles ils constituent une analyse considérable de cette étude, et illustrent l'importance accordée à Se connaître par d'éminents éditorialistes et chroniqueurs.

Si l'ampleur des commentaires de la presse a décru au cours des années, il en a été tout autrement de leur qualité: au début, beaucoup des articles revêtaient un caractère purement descriptif, et certains étaient empreints d'un nationalisme peu critique, mais les choses ont changé, et de 1977 à 1980, un certain nombre de commentaires sérieux sur l'importance que continuait de revêtir le rapport ont été publiés, et, à mesure que se déroulaient certains événements, mention a été faite de l'analyse, par la Commission, de développements significatifs au Canada. Des chroniqueurs, tels que Norman Webster, ont fait des allusions répétées au rapport, et les récents articles parus dans des journaux de Halifax et d'Ottawa illustrent l'intérêt que cette étude continue de susciter.

Ces réactions de la presse sont importantes parce qu'elles soulignent le rôle qu'a joué le public profane intéressé en suscitant une prise de conscience des problèmes soulignés par le rapport Symons, et l'influence que les citoyens ordinaires peuvent exercer sur les leaders politiques et les administrateurs universitaires aux prises avec les questions complexes soulevées par le professeur Symons et ses collègues.

Mais l'intérêt envers le rapport Symons n'a pas été l'apanage de la seule presse populaire: un nombre important de publications savantes se sont intéressées elles aussi à ce document. Leur analyse du rapport, et particulièrement leur examen de certaines des questions spécifiques soulevées par cette étude, ont fourni une indication directe de l'importance croissante des études canadiennes pour un vaste éventail d'universitaires.

En conséquence, le présent chapitre fournit quelques remarques sur un échantillonnage représentatif d'articles parus depuis la publication de Se connaître et commentant les travaux de la Commission. Il s'agit d'un échantillon assez large, et nous fournissons, dans une autre section du présent chapitre, des informations plus détaillées sur les réactions manifestées par les organismes savants par le truchement de conférences, de bulletins d'associations et de débats.

L'Anthropologie biologique au Québec a publié une analyse dans laquelle elle partage certaines des principales conclusions du rapport sur l'état de l'anthropologie, y compris les trois principales assertions de la Commission, à savoir qu'il faudra intensifier les études et la recherche sur les peuples canadiens dans le domaine de l'anthropologie comme dans d'autres si les Canadiens veulent se connaître eux-mêmes; que de telles études ont été négligées dans de nombreux secteurs; et qu'il existe souvent des circonstances, dues à l'expérience historique, géographique et culturelle diverse des Canadiens, qui rendront de telles études profitables aux Canadiens comme aux autres nationalités.

L'édition de l'été 1976 d'Archivaria (Vol. 1, no. 2), qui est la revue de l'Association des archivistes canadiens, contenait un précis de la section du rapport consacrée aux archives, ainsi qu'un aperçu de la philosophie générale de cette étude. Ecrite par Marcel Caya, l'archiviste de l'Université McGill, cette brève étude a conclu que "...le chapitre consacré aux archives revêt un énorme intérêt pour les archivistes canadiens". Le chapitre six de la présente étude décrit avec plus de détails les réactions des archivistes au rapport de la Commisssion sur les études canadiennes. D'autres articles traitant du rapport ont également été publiés par Archivaria.

Le Journal canadien de l'Éducation a consacré une édition spéciale aux études canadiennes (Vol. 2, no. 1, 1977), qui incluait une analyse de Robin Harris débutant ainsi:

> L'essentiel de ce que j'ai à dire étant hautement critique, je commencerai en affirmant que les travaux de la Commission revêtent une grande importance, qu'ils ont été menés à bien avec diligence et imagination et que le rapport lui-même, avec toutes les informations qu'il contient sur presque tous les aspects de l'enseignement et de la recherche tels qu'ils sont pratiqués au Canada, est un document qu'aucune personne intéressée à l'éducation post-secondaire au Canada ne peut se permettre de ne pas lire et analyser.
>
> Je considère comme particulièrement important - et encourageant - le fait que le rapport s'adresse directement à tous ceux qui travaillent dans ce vaste complexe qu'est l'industrie de l'enseignement et de la recherche: archivistes, conservateurs, journalistes, bibliothécaires, éditeurs et producteurs de radio et de télévision, tout autant que présidents ou professeurs.

Et voilà pour les bonnes nouvelles: pour Harris, les mauvaises nouvelles sont que le rapport lui-même "...est pour le moins désastreux dans sa présentation générale".

> Il est au moins deux fois trop long, il est inutilement et désagréablement répétitif dans son traitement de sujets particuliers, il est général plutôt que spécifique dans ses illustrations de ce qui est incorrect, il n'accentue pas ce qui est correct, il ne fournit aucune perspective historique et, ce qui est encore plus grave, il ne souligne pas efficacement ce qui devrait être fait...il ne fait aucune distinction entre ses diverses recommandations et suggestions quant à leur importance relative. Si des considérations financières ou autres obligent de choisir entre la recommandation A, la recommandation B et la suggestion C, comment décider...le rapport n'offre aucune ligne de conduite à ce sujet.

L'auteur dit craindre que la multiplicité des recommandations du rapport Symons n'ait encouragé "...la tendance à la diffusion des ressources".

Claude T. Bissell a rédigé un article intitulé "Le rétablissement d'une tradition canadienne dans l'éducation supérieure" pour la Revue canadienne de l'éducation supérieure (Vol. 7, no. 2, 1977). Il y félicite la Commission pour avoir attiré l'attention sur les questions nationales en dépit de l'indifférence manifestée depuis quelque temps par le public envers l'éducation supérieure:

> Dans cette atmosphère généralement lourde et stagnante, la perturbation causée par le rapport sur les études canadiennes a constitué un soulagement, et le professeur Symons et ses collègues méritent notre gratitude, ne serait-ce que pour avoir soulevé des questions controversées. L'existance même de la Commission et du rapport constitue la preuve que les universités ne sont pas des corporations impersonnelles et hiérarchisées, mais qu'elles sont capables d'auto-analyse et d'auto-critique et qu'elles ne font pas que réagir aux pressions publiques.

Dans son article, M. Bissell a placé les commentaires de la Commission sur les études canadiennes et toute la "question nationale" des universités canadiennes dans le contexte de l'évolution et de la tradition de ces centres. Il insiste sur l'importance pour les universités d'examiner le rôle qu'elles ont joué et qu'elles continuent de jouer dans la vie nationale, et propose l'institution d'un groupe de séminaires interdisciplinaires dans diverses universités du pays, dont le personnel serait les membres actuels du corps enseignant et des étudiants du niveau post-doctoral et qui se consacreraient à l'étude de problèmes canadiens cruciaux.

La Revue canadienne de sociologie a commenté le rapport dans son volume 2, no 3. Rédigé par Ronald D. Lambert, de l'Université de Waterloo, ce bref article résume la philosophie fondamentale du rapport et donne un aperçu général des conclusions du professeur Symons en ce qui concerne, en particulier, les imperfections de la vie universitaire canadienne.

M. Lambert écrit que Symons "...se refuse obstinément à établir un cadre conceptuel, ou même à émettre des conjectures sur les raisons pour lesquelles tant d'individus semblent avoir délaissé l'autoconnaissance". Nous nous retrouvons, souligne-t-il, avec une anomalie de proportions nationales, et sans hypothèses générales.

> Mais peut-être Symons a-t-il stratégiquement raison de s'abstenir de théoriser. Peut-être connait-il son auditoire et sait-il qu'il suivra la direction prescrite aussi longtemps qu'il ignorera théoriquement d'où il vient et où il va.

Pour cette étude de la R.C.S., M. Lambert s'est intéressé spécifiquement au point de vue sociologique: il a dit craindre que le professeur Symons n'ait pas abordé sérieusement le problème de la complicité des générations antérieures d'universitaires canadiens dans l'élaboration d'une sociologie fondée sur l'étude d'autres sociétés.

> Néanmoins, ces observations sur ce que la Commission Symons a décidé de ne pas faire n'enlèvent rien à ce qu'elle a fait. D'autres critiques ont commenté la contribution variée et importante du rapport à l'appréciation de l'état des études canadiennes. C'est toutefois précisément ce que le rapport ne fait pas qui fournit certains indices sur la direction que pourrait prendre une sociologie nationale. Ce faisant, nous pourrions rétablir des éléments tels que "Harold Innis sur les sciences sociales canadiennes, non pas pour des raisons d'obligation nationale, mais parce qu'une "stratégie de la culture" requiert finalement une sociologie de la culture".

L'analyse de Duncan D. Campbell, "Le rapport Symons: certaines implications pour l'éducation universitaire permanente", a été publiée dans la Revue canadienne de l'éducation universitaire permanente, Vol. 4, no 1, été 1977. Le professeur Campbell y écrit que "...une bonne partie du rapport s'applique directement aux préoccupations pédagogiques de l'éducateur universitaire des adultes...la totalité du

rapport devrait être examinée par celui-ci". Son article passe en revue certaines questions d'un intérêt particulier pour les lecteurs de la Revue, entre autres le contenu et le contexte canadiens, la dotation en personnel, la coopération internationale et les "frontières canadiennes", ainsi que la recherche et les ressources bibliothécaires. Il conclut en soulignant que ces éléments, et beaucoup d'autres, assurent aux éducateurs des adultes un vaste champ d'action de la part de l'Association canadienne de l'éducation universitaire des adultes comme des divisions individuelles d'éducation permanente elles-mêmes.

Arctique: la revue de l'institut arctique d'Amérique a publié, dans son volume 29, no 3, septembre 1976, un examen détaillé du rapport Symons effectué par W.P. Adams. Ce dernier a relevé un certain nombre de problèmes touchant à la présentation du rapport, en notant, par exemple, que l'usage de tableaux et de chartes aurait pu aider à la présentation du matériel utilisé. Il n'en a pas moins souligné "l'ampleur extraordinaire de cette enquête approfondie", et fait remarquer que "le rapport traitait d'un certain nombre de questions relatives au Nord sans faire montre de xénophobie". M. Adams s'est dit d'avis que cette étude pourrait avoir au moins deux résultats primordiaux, modifier d'une façon significative les attitudes présentes, et fournir un point de départ précieux en vue d'un aperçu d'ensemble.

La Revue de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et les loisirs a publié un précis du rapport sur deux éditions, dans son volume 32, no 1 et 2, septembre-octobre 1976 et novembre-décembre 1976. Les éditeurs ont cité textuellement un extrait du rapport dans leur introduction:

> Nous sommes d'avis que cette déclaration revêt une importance primordiale pour notre secteur. Tous les membres de notre profession devraient analyser très sérieusement ce qui suit.

Les éditeurs se disent préoccupés des tendances actuelles au Canada, qui posent selon eux de sérieux problèmes. En athlétisme, il y a la norme selon laquelle il faut "gagner à tout prix", et aussi les réductions des fonds destinés à la recherche en éducation physique et en programmes de santé. "Cette déclaration du professeur Symons devrait nous aider dans notre mission. Serons-nous prêts à nous prévaloir de ce rapport?".

La Revue des études canadiennes a publié une section spéciale consacrée à des analyses du rapport dans son volume 9, no 4, novembre 1976. Il s'agit de quatre articles constituant un examen critique de ce document.

Le premier, "Les ambiguités de l'analyse: le problème de l'autoconnaissance", par Stephen Clarkson, résume les problèmes étudiés dans le rapport. L'auteur reproche à cette étude de n'avoir pas présenté un cadre analytique, et fait remarquer qu'"en dépit de son intensité, ce rapport présente de curieuses faiblesses". M. Clarkson écrit:

> ... les données manquent, par exemple. La matière est impressionniste... aucune documentation ne vient étayer les déclarations.
>
> Le lecteur pourrait peut-être conclure des déclarations citées ci-dessus que la situation est sérieuse, mais cette impression est écartée par une atmosphère d'optimisme confiant.
>
> En fait, à l'exception d'une identification de lacunes spécifiques des études canadiennes, le rapport ne définit pas réellement le problème.

M. Clarkson conclut en affirmant que les ambiguités du rapport créent des ambiguités dans son évaluation. D'un côté, dit-il, la communauté universitaire devrait être reconnaissante que l'on ait effectué une étude si complète de l'état des activités universitaires au Canada. Le pouvoir de la pensée tempérée, fait-il observer, est de persuader l'intempéré, et "la valeur des études canadiennes a sans doute été justifiée aux yeux de beaucoup de nationalistes peu empressés". D'un autre côté, il est triste de constater le chemin que cette analyse a encore à parcourir. "Car le prix d'un rapport susceptible d'être accepté à travers le Canada a été l'élimination des deux questions les plus importantes, l'assimilation et l'intégration".

Dans le même numéro de la Revue, John Woods a publié "Rapatriement de l'université canadienne". Il y examine les diverses réactions au rapport, notant que certains ont été surpris de son faible nationalisme, que d'autres l'avaient critiqué pour ses erreurs techniques, et que d'autres encore avaient réagi d'une façon plus réfléchie et plus philosophique. M. Woods a émis des conjectures sur le sort que connaîtrait probablement ce document:

> ... le rapport Symons a beaucoup plus souvent raison que tort, et le tableau qu'il peint, s'il utilise parfois des couleurs peu voyantes, n'en est pas moins saisissant. Il a touché une corde nationale très sensible, et il est très douteux que rien ne soit fait à son sujet.

M. Woods a affirmé que, selon lui, la caractéristique la plus impressionnante du rapport est qu'il "... énonce un grand nombre de faits qui parlent d'eux-mêmes". Fort de cette perspective, il consacre l'essentiel de son article à un examen de l'état passé et présent des universités canadiennes, et soulève certaines questions intéressantes au sujet de notre future ligne de conduite. La valeur du rapport Symons dans tout cela, souligne-t-il, est qu'il nous a donné une perception de ce qu'est le problème national de nos universités et de la façon dont il a pris naissance. "Nous avons pris contact avec l'ennemi, et c'est nous-mêmes".

The McGill Journal of Education a analysé le rapport de la Commission sur les études canadiennes dans son édition d'avril 1977, volume 12, no 1. Intitulé "Et qu'advient-il des administrateurs universitaires, Tom?", cet article rédigé par Carman Miller, contient un commentaire critique:

> Ce rapport... n'a pas été accueilli d'une façon très flatteuse, et pourtant, il mérite plus d'attention, ne serait-ce que pour en exposer les lacunes. Mais du côté positif, il constitue probablement la description statistique la plus complète du personnel et des ressources affectées aux études canadiennes dans nos universités et collèges. De plus, il abonde d'idées et de suggestions utiles en vue de l'amélioration des programmes, des cours et des ressources relatifs aux études canadiennes.

Miller considère le rapport Symons comme un document "expansionniste" plutôt qu'"isolationniste", et le félicite de s'attaquer à certains des problèmes les plus délicats avec lesquels les universités canadiennes sont aux prises. Le point principal de l'article, et sa critique essentielle du rapport, est que la Commission ait omis d'examiner l'administration de nos universités.

> ... le silence n'étouffera pas le soupçon voulant que les administrateurs d'universités et de collèges se soient montrés fort peu vigilants et intéressés quant à l'état des études canadiennes au cours de la dernière décennie.

L'auteur semble convaincu que les nombreuses recommandations du rapport en faveur d'une augmentation des fonds publics et privés destinés au soutien des études canadiennes en changeront peut-être pas grand-chose. Même à l'époque où les universités possédaient des fonds suffisants, durant l'expansion des années soixante, les administrateurs universitaires préférèrent les affecter à des activités autres que les programmes d'études canadiennes; en fait, comme le démontre le professeur Symons, la situation a empiré dans certains secteurs canadiens. "Manquaient-ils de fonds?", se demande l'auteur, "ou manquaient-ils d'intérêt, de courage et de contrôle?".

Miller soulève également certaines questions pertinentes au sujet des structures universitaires:

> Selon Symons, les politiques et structures gouvernementales passées, leur bureaucratie peu maniable, des duplications onéreuses et le manque de planification et de coordination ont retardé leur contribution aux études canadiennes. Mais les réalisations des universités et collèges canadiens ont-elles été plus valables?... comment ont-ils distribué les fonds destinés à la recherche, aux bibliothèques, aux publications et aux déplacements? Comment les comités contrôlés par des étrangers ont-ils traité les postulants canadiens? Comment l'achat, l'emprunt et le catalogage bibliothécaires, orientés vers un marché nord-américain, affectent-ils l'élaboration de meilleurs programmes d'études canadiennes?
>
> L'acceptation aveugle, par les universités, des systèmes américains, leur refus de reconnaître l'existence d'une frontière ont souvent été préjudiciables aux études canadiennes. Ce genre de dépendance n'est certes pas l'apanage des universités canadiennes, mais personne ne niera qu'elles ont été des disciplines humbles et empressées.

Ces remarques soulèvent d'importantes questions quant à l'attitude de ceux qui sont chargés de surveiller le développement de nos institutions. La vérité est que les études canadiennes occupent une place secondaire dans l'esprit des administrateurs universitaires. Les universités, selon Carman Miller, se doivent de mettre de l'ordre chez elles.

Comme il est mentionné au chapitre 3, l'Association pour les études canadiennes a consacré sa conférence nationale annuelle de 1977 à l'examen de divers chapitres du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Les délibérations de la Conférence, publiées dans la série Canadian Issues (vol. 2, nº 1), sont intitulées: What Did Symons Say? A Retrospective Look at the Commission on Canadian Studies.

On trouve dans ce volume les travaux de la Conférence et des textes traitant des principales sections du rapport. Il y a, par exemple, des articles de Tom McMillan et de James Steele sur la raison d'être des études canadiennes. Dolores Donnelly, de la faculté des sciences bibliothécaires de l'Université de Toronto, Marcel Caya, archiviste de l'Université McGill et George Brandak, archiviste de l'Université de la Colombie-Britannique, examinent la question des archives, des bibliothèques et des études canadiennes. Le volume renferme vingt-deux autres communications dont: Audio-visual and Museum Resources for Canadian Studies, A Canadian Context for Business Education, Teacher Education: The Schools and Canadian Studies, The Universities and the Symons Report, Canadian Studies and Science and Technology et Discipline by Discipline Review of the Symons Report.

Dans l'introduction du volume, il est indiqué que Se connaître est un document qui fait époque pour ceux qui s'intéressent à l'expansion des études canadiennes à tous les niveaux de l'enseignement. Le rapport Symons a eu des répercussions considérables sur les milieux universitaires, mais il reste encore beaucoup à faire pour résoudre les problèmes soulignés par le professeur Symons et ses collègues.

Il semble que les commentaires de James Steele sur l'étude du professeur Symons résument bien ceux de divers spécialistes qui ont critiqué le rapport:

> Avant de formuler mes critiques, j'aimerais souligner que la plupart d'entre elles touchent plus les omissions que les faits exposés. On ne saurait le nier, il faut au contraire l'affirmer: le rapport Symons constitue probablement l'analyse la plus importante qu'on ait faite jusqu'ici des études canadiennes. Il n'existe sûrement aucune description aussi détaillée de l'insuffisance de la culture canadienne dans les universités. La richesse du fond, bien que relative, devient évidente quand on la compare à celle d'études antérieures. Le rapport Symons est donc très riche, c'est presque un monument.

La majorité des documents recueillis et publiés dans ce volume traitent du rapport Symons en ces termes.

Dialogue: la revue philosophique canadienne a publié le document "Philosophie nationale", l'allocution présidentielle prononcée à l'occasion du 20e congrès annuel de l'Association philosophique canadienne, le 4 juin 1976 à l'Université Laval, par le professeur F.E. Sparshott, de l'Université de Toronto. Le texte parut dans le volume 16 de Dialogue, no 1, mars 1977.

M. Sparshott soulignait que le rapport s'était intéressé à la question de la philosophie au Canada. Symons...,

> ... prend conscience de ce que nous faisons et de ce que nous ne faisons pas et nous exhorte à modifier notre façon d'agir, et les aspects de nos activités dont il prend note sont ceux que, de toutes façons, un enseignant digne de ce nom examinerait de temps en temps. D'autres liront le rapport, si nous ne le faisons pas, et se demanderont - et nous demanderont - ce que nous en pensons: il deviendra partie du concept selon lequel nous serons jugés.

Sparshott réagit au rapport avec humour et perspicacité; il avance qu'une philosophie nationale n'existe pas, que ce que nous appelons la philosophie allemande n'a rien à voir avec ce pays: c'est simplement un terme descriptif appliqué à une ligne de pensée qui s'est développée dans un certain lieu mais qui n'est pas essentiellement liée à celui-ci. Il prétend que les philosophes manifestent leur canadianisme non pas en apprenant ce qu'a été le Canada, mais en montrant ce qu'il doit être, car ce que nous faisons maintenant deviendra le passé de tout Canada futur.

> La Commission a certes raison en affirmant que le respect de soi exige que nous regardions autour de nous, et que nous nous occupions essentiellement de ce qui se trouve à l'intérieur du seul pays que nous possédions. Mais il est possible que nous assumions mieux nos responsabilités envers une philosophie nationale non pas en nous demandant si ce que nous faisons est suffisamment canadien, mais en faisant avec confiance ce que nous avons à faire, et en nous assurant que dans l'honnêteté, la précision et la hardiesse de notre pensée, nous formerons une ascendance dont les générations futures seront fières de se réclamer et dont elles étudieront les travaux, non pas comme un pensum, mais comme un privilège.

Le fait que M. Sparshott ait émis ces commentaires en tant que président de l'Association philosophique canadienne illustre, comme nous le signalons dans une autre section du présent chapitre, l'importance et l'étendue du débat que Se connaître a suscité au sein de la communauté philosophique canadienne.

Un examen très positif du rapport de la Commission sur les études canadiennes a été publié dans Northern Mosaic, Vol. 2, no 2, novembre-décembre 1976. Intitulé "Le rapport Symons: Nous connaître nous-mêmes", cet article, par Evona Zawadowski, donne un aperçu général des conclusions de la Commission, en insistant sur l'importance des recommandations visant les communautés ethniques du Canada:

> L'indifférence et l'ignorance, ou même une attitude négative de la part de certains Canadiens en ce qui a trait aux questions relatives au Canada dans son ensemble, à sa culture et à son identité, ont profondément choqué la majorité des ethnies canadiennes, qui professent un patriotisme profond à l'endroit du Canada, leur nouvelle patrie.
>
> Nous ne pouvons que nous féliciter de ce qu'enfin, certains Canadiens n'appartenant pas à ces ethnies aient décidé de rompre la "conspiration du silence" qui sévissait à ce sujet. Nous espérons que le rapport de la Commission Symons ne sera pas le dernier effort accompli dans ce domaine.

L'auteur souligne qu'à son avis, il est essentiel que la recherche de l'auto-connaissance débute au niveau des écoles élémentaires et secondaires. Elle insiste sur la nécessité d'enseigner l'héritage et la culture ethniques. "La culture canadienne a été créée, et continue de l'être, par la fusion d'un certain nombre de cultures ethniques (dont les premières sont les cultures française et anglaise) ...".

L'intérêt manifesté envers le rapport par les revues savantes se poursuit à ce jour. Par exemple, la Revue historique canadienne a publié récemment un article sur le rapport Symons (Vol. 61, no 1, mars 1980). Le professeur Stanley Johannesen, de l'Université de Waterloo, a écrit une critique de deux livres qu'il considère comme "... traitant de la culture canadienne", le rapport Symons et The Cultural Connection: An Essay on Culture and Government Policy in Canada, de Bernard Ostry. Il se dit peu impressionné par le rapport, et se demande ce que la Commission connaît réellement des diverses disciplines et des divers secteurs de spécialisation, et sur quoi repose cette connaissance. Johannesen considère le rapport comme étant "agressivement nationaliste": "Si un patriotisme plus poussé nous est recommandé comme étant profitable aux arts et aux sciences au Canada", se demande-t-il, "une dose encore plus forte ne sera-t-elle pas encore meilleure?". Selon lui, le rapport n'est pas intéressé à la "république des lettres", et ne tient pas compte de la fragilité et du sérieux de la vie universitaire. Johannesen affirme que les études sectorielles s'adressent aux éléments médiocres et note que:

> Tout en enviant l'ampleur des programmes d'études américaines existant aux États-Unis, les auteurs du rapport ne se sont évidemment pas demandés pourquoi - même s'ils ont noté le fait - ni Harvard ni Yale n'ont encouragé les études sectorielles, et les études américaines sont généralement perçues, aux États-Unis, comme revêtant un caractère lourd, amorphe et intellectuellement médiocre.

Le professeur Johannesen sera probablement très surpris d'apprendre que Harvard possède une chaire d'études canadiennes et que Yale a accepté du gouvernement canadien, à l'occasion du bicentenaire, un professorat en études canadiennes et s'occupe de recueillir par elle-même $1 million pour perpétuer cet accord.

Outre cette sélection de revues savantes et les comptes rendus du rapport Symons fournis par la presse populaire, des commentaires sur cette étude ont paru dans plusieurs autres types de publications. La presse universitaire, par exemple, en a abondamment parlé: des articles ont été publiés à ce sujet dans le Queen's Alumni Review et dans le Queen's Quarterly, ainsi que dans le BIO-Alumni News de l'Université de Guelph, dans l'Ubyssey, dans la Western Gazette, dans le Trent Fortnightly, etc. Interchange, une revue d'études pédagogiques publiée tous les trimestres par l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, a publié plusieurs articles faisant allusion, dans des contextes divers, au rapport de la Commission sur les études canadiennes, entre autres "Mise au point des programmes pour les écoles canadiennes: ce que nous avons appris du saumon de l'Atlantique", par Gary J. Anderson et Ann E. Brimer, de l'Institut pédagogique de l'Atlantique et Muriel Cooper, pour le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Agenda, une publication du Conseil des sciences du Canada, a consacré un long article à la section scientifique et technologique de Se connaître dans son volume 1, no 1, d'août 1978.

De tout cela, il ressort que le rapport a suscité des commentaires et des débats considérables, tant dans la presse populaire que savante ainsi que dans des publications spécialisées. Beaucoup des commentaires de la communauté académique ont un caractère critique, mais ils prouvent que les préoccupations du professeur Symons et de ses collègues ont été notées.

## Associations et sociétés

Un certain nombre d'organisations universitaires et d'organismes impliqués dans les publications et les arts se sont intéressés au rapport de la Commission sur les études canadiennes. Les réactions de certains d'entre eux ont été notées dans la présente étude: par exemple, la réaction de l'Association des archivistes canadiens est analysée au chapitre six, tandis que le chapitre trois étudie celles de l'Association pour les études canadiennes, de l'Association des collèges communautaires canadiens, de l'Association des universités et collèges du Canada et de la Fondation des études canadiennes.

Dans la présente section de ce document, nous donnons des exemples des diverses réactions et activités suscitées par les travaux du professeur Symons et de ses collègues. Nous parlons d'abord de divers groupes d'intérêt spécifique, comme l'Association canadienne des bibliothécaires, et de divers groupes d'action publique, tel le Comité pour un Canada indépendant. La seconde catégorie groupe un certain nombre de "sociétés savantes", organismes consacrés à l'élaboration de disciplines dans les sciences sociales et les lettres.

## Groupes d'intérêt spécifique et groupes d'action publique

Nous incluons ici treize organisations différentes qui s'inscrivent sous la rubrique générale de groupes d'intérêt spécifique ou d'action publique. Nous traitons brièvement de chacun d'eux, mais, pris dans leur ensemble, ils fournissent une idée de l'effet exercé par le rapport de la Commission sur un certain nombre d'organisations canadiennes et non canadiennes.

The Association of Commonwealth Universities (A.C.U.) publie ce qu'elle appelle ABCD, The Associations' Bulletin of Current Documentation, qui est distribué à tous les administrateurs des universités du Commonwealth. Le ABCD a consacré un important article à un résumé de Se connaître dans son numéro 24, de juin 1976. Il en extrait certaines allusions spécifiques à l'A.C.U., et commente les recommandations du rapport traitant des bourses du Commonwealth et d'autres questions du genre.

L'Association de la recherche institutionnelle possède un groupe d'intérêt canadien, qui a organisé une conférence sur la recherche universitaire où Tom McMillan, le directeur de la recherche de la Commission, a parlé des travaux de la Commission sur les études canadiennes. Cette conférence s'est déroulée à Montréal du 8 au 12 mai 1977.

Le Conseil du développement des livres et périodiques (C.D.L.P.), une organisation de couverture qui inclut parmi ses membres l'Union des écrivains, l'Association canadienne des éditeurs et l'Association canadienne des éditeurs de périodiques, a organisé la rédaction d'un précis de Se connaître qui fut présenté sous le titre de Rapport Symons. Cette version abrégée du rapport a été mise au point pour le C.D.L.P. par Jeffrey Holmes, avec l'appui du Conseil des arts de l'Ontario, afin d'aider au déclenchement d'un débat, à travers le Canada, sur les questions soulevées par le rapport. La directrice exécutive du C.D.L.P., Sheila Kieran, entreprit une tournée du Canada pour parler du Conseil et du rapport, et le professeur Symons prononça lui-même une série de causeries dans le cadre de la distribution du précis, dont 20 000 exemplaires furent imprimés par McClelland and Stewart.

L'Association canadienne des bibliothécaires cartographes (A.C.B.C.) a longuement commenté Se connaître dans le numéro de mai 1976 de son Bulletin. L'éditeur écrit de qui suit:

> Les pages reproduites ci-dessous... ont été écrites à un moment des plus opportuns, la dixième année de l'A.C.B.C. Certains des points soulevés au sujet de la géographie, et la plupart de ceux qui traitent des collections de cartes dans une publication aussi largement disséminée et aussi importante peuvent nous être d'un grand secours dans nos discussions avec les administrateurs. Cette section du rapport souligne évidemment le peu d'appréciation de la

> valeur des collections de cartes. Il est par conséquent impératif que les administrateurs des bibliothèques prennent connaissance des pages suivantes.

L'Association a ainsi reproduit dans sa totalité la section géographique du rapport à l'intention des lecteurs du Bulletin.

L'Association canadienne des étudiants en planification (A.C.E.P.) a organisé à l'Université du Manitoba, en février 1977, une conférence sur "le contenu canadien dans la planification de l'éducation". On avait jugé que ce thème était approprié parce que "... avec la publication de Se connaître, ... l'intérêt envers le contenu canadien dans le domaine de l'éducation a été ravivé". En prévision de la conférence, l'A.C.E.P. a mené, dans les écoles de planification, un sondage sur les programmes d'étude et leur contenu canadien. Voici une des questions posées: "Quelles mesures votre département envisage-t-il de prendre à la suite du rapport Symons?" Les résolutions prises à la Conférence étaient introduites comme suit:

> Essentiellement les résolutions qui suivent découlent, en partie, du rapport de la Commission sur les études canadiennes, par T.H.B. Symons et ses collaborateurs.

On y demandait que chaque école de planification examine soigneusement ses programmes d'étude quant au contenu et détermine les secteurs où il lui fallait ajouter des cours sur le Canada; que toutes les associations de planificateurs et d'enseignants en planification examinent les programmes de cours dans tout le pays pour en connaître le contenu canadien; et que les résolutions mêmes soient soumises à de telles associations (C.I.P., A.P.P.C.U.) pour étude et adoption dès que possible.

La Canadian Association of Research Libraries a formé un comité chargé d'étudier les répercussions qu'aurait, sur les bibliothèques de recherches, la mise sur pied de programmes d'études canadiennes accrues, par suite du rapport Symons.

La Conférence canadienne des arts a publié, dans son Bulletin de juin 1976 (vol. 3, no 1), une recension de l'étude Symons, par Richard Courtney. Celui-ci concluait en encourageant les lecteurs à se procurer cette étude, à la fois "sérieuse, bien documentée, claire et précise".

La Canadian Daughters' League a fait une étude spéciale du rapport, en 1977, au cours de ses diverses assemblées.

Le Comité pour l'indépendance du Canada a constitué, à la fin de 1977, un groupe de spécialistes en éducation. Sa présidente, Mary Miller, a rédigé un article, publié dans The Independencer (vol. 6, no 6), dans lequel elle expose le plan d'action recommandé aux membres du Comité. La première des neuf étapes proposées consiste à "examiner le rapport

Symons". Ensuite, elle conseille fortement de parler des questions qui y sont soulevées aux enseignants, aux commissaires d'écoles et aux autorités; de leur écrire quand il surgit de nouvelles questions analogues; de préconiser un plus grand usage du matériel didactique canadien dans les écoles; d'encourager l'utilisation des cours de perfectionnement pour familiariser les instituteurs avec les ouvrages canadiens; de consulter les guides de matières et d'études du Ministère; de surveiller l'embauchage de professeurs étrangers; de se renseigner sur les ouvrages canadiens à l'intention des lecteurs adultes et d'échanger des renseignements par l'entremise du groupe de spécialistes en éducation.

La Canadian Library Association a invité le professeur Symons comme principal orateur à sa conférence de 1976 sur les bibliothèques canadiennes dans un milieu en évolution. Un des buts de cette rencontre était de chercher à appliquer les recommandations du rapport, tout récent, de la Commission sur les études canadiennes en fournissant aux bibliothécaires l'occasion de "se connaître". Sept des douze séances, tenues par des bibliothécaires d'écoles, ont été consacrées aux documents canadiens destinés aux établissements scolaires. Le professeur Symons s'est vu demander de prendre la parole à une conférence sur le même sujet, parrainée par l'Ontario Library Association et la Canadian Association of Special Libraries and Information Services, qui s'est tenue le 25 février 1977.

En septembre 1976, la Canadian Association for Senior Adults a tenu un forum d'où sont sorties des résolutions destinées à être présentées à l'assemblée générale annuelle de l'Association. Voici une des recommandations:

> Mettre le rapport à la disposition de tous les secteurs de la société pour qu'ils l'étudie afin d'établir des plans d'avenir; en envoyer des exemplaires aux ministres de l'Éducation et au Conseil économique du Canada.

Cette recommandation a été adoptée au forum et soumise à l'assemblée générale annuelle de 1977.

L'Association canadienne des commissaires d'école a étudié, le 9 février 1980, un plan d'action visant à accroître le "contenu canadien" dans les programmes et les manuels scolaires. Au cours des discussions, le rapport de la Commission a été mentionné comme document de base.

Dans son allocution devant les membres de la Federation of Catholic Parent-Teachers Associations of Ontario, Arthur Maloney (C.R.) a cité un passage assez long de Se connaître.

> En tant qu'instrument pour nos futurs enseignants, le rapport Symons est d'une importance considérable. Il signale que bon nombre de Canadiens n'ont apparemment aucun sens d'identité, ce qui est scandaleux. Le professeur Symons demande aux Canadiens de s'efforcer, collectivement et individuellement, de combler cette lacune.

L'Institut panaméricain de géographie et d'histoire a organisé une conférence le 5 mars 1979, à Ottawa, sur la question des atlas nationaux et régionaux. Le professeur Symons a été invité à prendre la parole devant l'assemblée. Dans son allocution sur la nature et la valeur des atlas nationaux et régionaux, il a signalé la mise en marche du projet d'un atlas historique du Canada, dont les travaux dureront six ans et coûteront plusieurs millions de dollars, ainsi que les plans de la Société royale du Canada pour l'inauguration du projet d'établissement d'un atlas du Nord.

L'Association des scientifiques, ingénieurs et technologistes du Canada a souligné l'importance du rapport Symons aux participants à un colloque spécial sur l'enseignement des sciences qui s'est tenu à Ottawa en mai 1977, et en a signalé les sections pertinentes à l'attention de ses membres, des présidents de société affiliées et à ceux d'autres sociétés, dans une lettre qu'elle leur a adressée.

Le Writer's Union of Canada a parrainé, par l'entremise du Writers' Development Trust, la préparation d'une série de manuels sur la littérature et la langue au Canada. Il était mentionné dans The Introductory Handbook: Resource Guides for the Teaching of Canadian Literature que le but premier de la série était d'appliquer les conclusions et les recommandations de Se connaître. Le Writers' Development Trust a également publié The North/Native Peoples, Coming of Age in Canada, The Immigrant Experience, New Land/New Language, Family Relationships, Action/Adventure, Quebec Literature in Translation, Images of Biculturalism, Social Realism et Women in Canadian Literature.

## Sociétés savantes et organismes de recherche

En plus de réponses de divers groupements d'intérêt et groupes d'action publique, les membres d'un certain nombre d'organismes de recherche et de sociétés savantes se sont intéressés au contenu de Se connaître.

Le rapport de la Commission sur les études canadiennes a été publié il y a plus de quatre ans. Depuis et par suite de la réorganisation des conseils fédéraux de subventions et de la création du Conseil de recherches en sciences humaines, les anciens Conseil canadien de recherches sur les humanités et Conseil canadien de recherche en sciences sociales (C.C.R.S.S.) ont été rebaptisés la Fédération canadienne des études humaines et la Fédération canadienne des sciences sociales, respectivement. On peut dire, en général, que les deux fédérations et les conseils dont elles sont issues, qui réunissaient de nombreux organismes de recherche et services universitaires canadiens, ont pris au sérieux la publication des deux premiers volumes de Se connaître.

John Banks, le directeur exécutif du Conseil canadien de recherches sur les humanités, a diffusé le rapport à cent personnes-clés et leur a demandé de formuler des commentaires sur les parties du document se

rapportant à leur discipline particulière ainsi qu'aux travaux du Conseil. Jean Loubser, directeur du C.C.R.S.S., en a fait autant et les réponses qu'ils ont reçues ont permis aux deux conseils de connaître l'opinion de spécialistes dans toutes les sciences humaines et sociales. Ces commentaires n'ont jamais été publiés, mais, en se fondant sur eux, les deux anciens conseils ont jugé que le rapport avait de la valeur et ont décidé d'y donner suite.

C'est à peu près à ce moment-là que les deux conseils sont devenus des fédérations. La Fédération canadienne des études humaines a incité ses sociétés affiliées à donner suite au rapport dans leur propre secteur. La Fédération canadienne des sciences sociales s'est inspirée du rapport et de sa propre évaluation de celui-ci dans son exposé sur la crise touchant le financement de la recherche en sciences sociales.

> ... la recherche en sciences sociales doit permettre aux membres de la société de se connaître, notamment de faire leur autocritique et d'acquérir les connaissances nécessaires à leur épanouissement... Ce qui nécessite un effort considérable à l'échelle nationale, effort auquel les sciences sociales peuvent contribuer d'une façon importante. Les recherches effectuées de façon indépendante par des spécialistes des sciences sociales dans les universités constituent un élément essentiel d'un tel effort, car elles permettent la poursuite de l'autocritique en fonction des circonstances changeantes. Tout comme l'indique le rapport Symons, cet effort, au Canada, n'est encore que partiel et fragmenté. Le peu de recherches gouvernementales qui se fait est surtout axé sur les problèmes urgents qui intéressent les gouvernements et, pendant ce temps, les besoins à long terme de la société sont peu satisfaits.

En concluant qu'on ne peut permettre à la situation de s'éterniser, le Conseil a fait quatre recommandations au Gouvernement:

(1) Augmenter tout de suite les fonds alloués au Conseil des Arts du Canada pour ses activités dans le domaine des sciences sociales et humaines afin de contrebalancer les sommes bloquées, puis augmenter considérablement les crédits en 1977-1978, pour combler le retard en sciences sociales et développer entièrement le potentiel dans ce domaine.

(2) Donner la priorité au financement des recherches universitaires effectuées à titre indépendant. À partir des crédits destinés à la recherche gouvernementale, fournir des fonds aux universités pour la formation d'équipes de recherches en sciences sociales et l'acquisition de ressources, de manière à accroître rapidement la connaissance que le public canadien a de sa propre société.

(3) Mettre sur pied, sans délai, le nouveau conseil de subventions proposé pour les sciences humaines et lui donner toute l'autonomie nécessaire pour appuyer la recherche indépendante et pour faire progresser les disciplines en question.

(4) Établir une politique à long terme pour l'appui permanent et prioritaire des recherches en sciences sociales, qui ne soient pas assujetties à des coupures aléatoires ni à des mesures restrictives générales, dans le but de faire disparaître le déséquilibre déplorable qui existe actuellement dans le domaine de l'aide à la recherche et d'éviter les conséquences graves qu'un tel déséquilibre pourrait avoir sur la société canadienne.

Ces recommandations ont été approuvées par la Fédération le 6 juin 1976 et elles ont été mises en application ou sont en voie de l'être. Citons en exemple la création du C.R.S.H.C., dont le budget de recherche a été augmenté de façon marquée à l'automne de 1979. Le Conseil a déposé récemment un plan quinquennal qui s'inspire de recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes.

Suite à ces deux mesures, le Comité de développement du Conseil des Arts du Canada a examiné l'aide fournie aux études canadiennes par sa Division des sciences humaines de 1972 à 1975. En appliquant la définition des études canadiennes donnée dans Se connaître, le Comité a constaté que 55,8 pour 100 du budget de subventions aux recherches avaient été utilisés pour de telles études. Au cours de la même période, 33.8 pour 100 de la valeur pécuniaire de telles subventions étaient absorbés par des projets qui pourraient être décrits comme contribuant à la connaissance universelle (histoire et littérature étrangères, philosophie, études théoriques dans les sciences sociales). Le reste des fonds (10,4 pour 100) a été affecté à des travaux étrangers. En outre, pendant la même période, un total de $1 005 130 a été fourni, grâce à une subvention spéciale, pour les travaux du Dictionnaire biographique du Canada.

Sur l'invitation du Conseil des Arts du Canada, la Fédération canadienne des sciences sociales a parrainé un colloque d'une semaine sur "La Canadianisation des sciences sociales: état de la question, problèmes et programmes", tenu à Stanley House du 19 au 23 juillet 1977. Les participants ont commencé par discuter de l'évaluation, faite dans le rapport Symons de la situation des sciences sociales et par examiner les avis exprimés sur le rapport. Ils ont essayé de définir les principales questions ainsi que les problèmes disciplinaires et généraux, et de formuler des recommandations à l'intention du C.R.S.H.C., du Conseil des arts du Canada, des universités, des sociétés savantes, du gouvernement fédéral et des provinces. Le compte rendu détaillé de ce Colloque a paru dans Sciences sociales au Canada (vol. 4, no 4, 1976).

À peu près à la même époque, la F.S.S.C. donna son approbation de principe à un projet visant à mettre sur pied un répertoire informatisé des sciences sociales. L'annonce de cette décision s'est accompagnée du commentaire suivant: "Pour paraphraser Thomas Symons, vous aurez participé à un projet qui encouragera et aidera la communauté des sciences sociales à se connaître elle-même'". Ce projet, s'il est mené à bien, pourrait se révéler très utile pour la détermination des besoins transdisciplinaires dans le domaine des sciences sociales au Canada.

Enfin, la Fédération des sciences sociales du Canada vient d'annoncer (juin 1980), à la suite d'un examen de ses activités, de nouvelles priorités pour les prochaines années. L'une d'entre elles consistera en "... une concentration sur les problèmes canadiens". Tout succès que remporterait la F.S.S.C. dans ce domaine pourrait constituer une contribution importante à notre "auto-connaissance".

Outre les réactions des deux fédérations, un certain nombre d'organismes académiques individuels se sont intéressés au rapport de la Commission sur les études canadiennes. L'Association canadienne des professeurs de droit (A.C.P.D.), par exemple, a adopté la motion suivante lors de son assemblée générale de 1976:

> Que l'Association canadienne des professeurs de droit appuie la recommandation de la Commission Symons sur les études canadiennes... proposant qu'une commission soit instituée pour étudier les principaux aspects de l'enseignement du droit au Canada.

Pour sa part, l'Association historique canadienne (A.H.C.) possède depuis longtemps déjà un "comité sur la profession historique", auquel elle a demandé de commenter le rapport et de travailler en coopération avec le Conseil canadien de recherche en lettres à l'examen de Se connaître. Le résultat de ce travail a été décrit dans le numéro de l'hiver 1977 du Bulletin de nouvelles de l'A.H.C.

Le comité s'est intéressé particulièrement aux chapitres du rapport consacrés aux programmes d'études et aux archives. Il a émis de longs commentaires, mais il est possible de les résumer en disant qu'il s'est généralement déclaré d'accord avec les considérations du rapport concernant l'histoire, et a approuvé les commentaires du professeur Symons relatifs au peu de cas que l'on fait au Canada de sujets tels que l'histoire de la science et de la technologie. Il approuve par ailleurs l'essentiel du chapitre sur les archives, mais s'élève contre la proposition concernant l'établissement d'archives régionales dans les universités. Il accepte le point de vue selon lequel tous les étudiants du niveau préparatoire devraient être assujettis à une introduction à l'histoire canadienne et en français et en anglais. Il s'oppose par contre à l'expansion de l'histoire canadienne qui, selon lui, pourrait s'opérer au détriment d'autres secteurs de développement pédagogique, comme par exemple les études latino-américaines ou asiatiques, à une époque de compressions budgétaires. Il recommande, entre autres, le transfert des archives publiques dans un nouvel immeuble, des révisions régulières de la liste des manuscrits de l'Union, l'établissement d'un répertoire pour certaines collections de journaux, un accroissement du financement du programme de diffusion des archives publiques, un appui solide au développement de l'histoire de la science et de la technologie, le renforcement de la Société pour l'étude de l'histoire et de la philosophie de la science, et un appui fédéral aux archives scientifiques et aux musées du Canada.

L'Association philosophique du Canada s'est intéressée au rapport de la Commission: comme nous l'avons déjà mentionné, le professeur Francis Sparshott, de l'Université de Toronto, a consacré son allocution présidentielle de 1976 aux implications, pour la philosophie, de ce document. Intitulé "Philosophie nationale", ce discours a été reproduit dans Dialogue, et nous le commentons sous cette rubrique au début du présent chapitre.

Il est important de souligner par ailleurs que l'intérêt suscité par la rapport dans les milieux philosophiques ne s'est pas limité à l'Association, ce qui est également le cas pour d'autres disciplines. Par exemple, le professeur David Gallop a effectué une critique de 25 pages du rapport dans une causerie prononcée à l'Université de Guelph et intitulée "La philosophie dans une université moderne", et le professeur Charles Daniels a soumis, comme sa contribution au débat, un commentaire de six pages, "Réflections sur la section du rapport Symons relative à la philosophie".

Le rapport a recommandé la tenue d'une importante conférence sur la philosophie au Canada, et la création d'un centre d'étude de la philosophie canadienne: ces deux recommandations ont été appliquées: un centre a été institué à l'Université d'Ottawa, où s'est par ailleurs déroulée, en mars 1979, une conférence sur la philosophie canadienne qui fut inaugurée par le professeur T.H.B. Symons.

L'Association canadienne des sciences politiques (A.C.S.P.), appliquant la recommandation 3 (Vol. 1 page 129) de Se connaître, demanda aux professeurs Donald Blake (U.C.-B.) et Norman Ruff (Victoria) d'étudier les implications du rapport Symons pour cette discipline et pour l'Association. Ils soumirent leur rapport à l'automne 1976, et un résumé de leurs conclusions et de leurs recommandations parut dans le numéro de février 1977 du Bulletin de l'A.C.S.P. (Vol. 6, no 3). Ils y approuvaient la recommandation 9 du rapport (Vol. 1, page 130), suggérant que l'A.C.S.P. charge un comité spécial de recueillir des données régionales et nationales sur le contenu canadien des cours préparatoires et supérieurs, de les commenter, de tirer des conclusions et d'émettre des recommandations. En conformité avec l'esprit de la recommandation 42 du rapport sur les communications universitaires, les professeurs Blake et Ruff ont proposé que le Bulletin de l'A.C.S.P. soit mis à contribution pour publier les noms et projets des personnes intéressées à l'étude interdisciplinaire ou intégrée du Canada.

M. Arthur K. Davis, élu en 1976 à la présidence de l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie, a souligné que les travaux de l'A.C.S.A. dans le domaine de la "canadianisation" avaient été mentionnés à plusieurs reprises dans Se connaître. "Nous pouvons être fiers de notre initiative dans ce domaine, mais il ne s'agit là que de la première manche d'un match en quinze manches". Il conclusit en faisant remarquer que le mouvement "... vers une analyse historique et comparative de la société canadienne illustre une prise de conscience accrue de l'intérêt national canadien de la part de nombreux universitaires".

La Société canadienne pour l'étude de l'éducation (S.C.E.E.) a entrepris d'analyser le rapport Symons à l'intention du C.R.S.S.C. Cette étude, oeuvre des professeurs David Friessen et Edward A. Holdaway, décrit le rapport comme "... un travail louable qui devrait se révéler très utile pour l'encouragement des études canadiennes dans les universités et dans les écoles publiques". La définition des études canadiennes donnée par le rapport leur a toutefois paru discutable, et ils se sont dits d'avis que les questions de juridiction devraient être elles aussi définies plus clairement, afin que des mesures puissent être rapidement adoptées à l'endroit des problèmes spécifiques. Ils ont conclu que des ressources plus abondantes devraient être consacrées à la recherche et aux écrits relatifs à la teneur en contenu canadien de la matière d'enseignement imprimée et non imprimée. Par ailleurs, la S.C.E.E. a invité le professeur Symons à prendre la parole à l'occasion de l'assemblée de 1977 de la Société, qui s'est déroulée aux "Learneds" de Fredericton, Nouveau-Brunswick; M. Symons intitula sa causerie "Point de vue canadien dans l'éducation supérieure".

La Société royale du Canada a réagi au rapport en soumettant en avril 1977 au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et au ministère d'État, Science et Technologie Canada un projet de composition d'un atlas du Nord canadien: la Commission avait souligné le besoin d'un atlas de ce genre dans la section du rapport consacrée à la géographie. La société royale a, par ailleurs, mis sur pied un "projet d'histoire culturelle du Canada", une étude des effets de la science et de la technologie sur la culture canadienne; une telle initiative avait été encouragée par Se connaître (Vol. 1, page 65). Si ces projets sont menés à terme, ils apporteront une contribution importante à l'auto-connaissance canadienne.

De tous ces exemples, ils ressort clairement que les études canadiennes et le rapport Symons ont su retenir l'attention de divers organismes savants et groupes de citoyens tant au Canada qu'à l'étranger. Il est essentiel que cet intérêt se traduise par d'autres projets comme ceux de la Société royale, par exemple, susceptibles de faire progresser les études canadiennes.

Les exemples que nous avons fournis soulèvent par ailleurs un autre point: il existe très peu de coordination des efforts ou de partage des informations entre ces diverses organisations. On devrait envisager la mise au point de mécanismes qui permettraient à celles-ci de se tenir au courant des modifications survenant dans ce domaine, et qui donneraient en même temps aux organismes gouvernementaux intéressés au développement des études canadiennes la possibilité de savoir ce qui se fait, par qui et avec quels résultats.

## Professions

Dans cette section du chapitre quatre, nous examinons brièvement la façon dont plusieurs organismes professionnels ont réagi au rapport de la Commission sur les études canadiennes. L'étude du professeur

Symons a analysé "la composante canadienne de l'éducation visant les professions", et a considéré l'agriculture et la médecine vétérinaire, l'architecture et le design écologique, les études administratives, l'éducation, l'ingénierie, le génie forestier, les sciences de la santé, le droit, l'éducation physique et le travail social.

Les conclusions auxquelles parviennent le rapport en ce qui concerne les professions sont inquiétantes pour un certain nombre de raisons: cas après cas, la Commission souligne que notre éducation en vue des professions ne considère pas les préoccupations et les besoins canadiens. Heureusement, un certain nombre de changements significatifs sont survenus depuis la rédaction du présent chapitre.

Par exemple, les travaux concernant la recherche canadienne dans le domaine des professions scientifiques ont été facilités par le programme de subventions stratégiques du Conseil national de la recherche: annoncées en juillet 1977, ces subventions étaient destinées à soutenir la recherche universitaire dans des secteurs d'intérêt national désignés spécifiquement. Les trois premières catégories choisies furent la toxicologie écologique, l'énergie et les océans: pour la première année, on affecta $2,4 millions à ces programmes, et les projections pour 1980-1981 sont de $17,7 millions pour les trois secteurs originaux ainsi que pour l'alimentation- agriculture et les communications techniques, deux nouveaux secteurs qui furent ajoutés en 1979. Le programme de subventions stratégiques est désormais administré par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en ingénierie du Canada (C.R.S.N.I.C.), qui fut institué le 1er mai 1978 et qui hérita des responsabilités d'octroi à la recherche du C.N.R.

L'institution de ces subventions stratégiques a constitué à n'en pas douter un grand pas en avant, mais il reste encore bien du chemin à faire: le financement de la recherche scientifique sur les problèmes canadiens au Canada demeure rudimentaire; nous n'encourageons pas la recherche canadienne: en fait, nous y contribuons si peu que les rapports de l'O.C.D.E. sur les dépenses nationales consacrées à la recherche et au développement nous classent encore de pair avec la Grèce et la Turquie. Nous permettons à des filiales d'allouer des crédits à la recherche effectuée par les compagnies-mères, et nous autorisons ensuite des dégrèvements fiscaux sur ces dépenses. Notre effort de recherche est si faible que nous courons un risque sérieux de perdre notre souveraineté technologique.

Les personnes intéressées aux questions d'écologie et de design que nous avons interrogées dans le cadre de la présente étude ont signalé par exemple les problèmes suivants: le Canada connaîtra probablement dans moins de dix ans une pénurie catastrophique d'hommes de science et d'ingénieurs; déjà, on constate un manque tragique de bons étudiants dans de nombreuses disciplines relevant de la science et du génie. Cette situation a été soulignée par une récente étude du Conseil des sciences, La recherche universitaire en danger. Nous risquons de nous trouver - et nous nous trouverons probablement - dans la situation où les seules personnes qualifiées pour enseigner les

professions scientifiques viendront de l'extérieur, et nous nous retrouverons là où nous étions à la fin des années soixante, avec des professeurs étrangers enseignant aux Canadiens des solutions étrangères à des problèmes étrangers.

On peut avancer, du côté positif, qu'il existe aujourd'hui un plus grand nombre de manuels canadiens pour l'étude des sciences au Canada que ce n'était le cas lors de la parution de Se connaître. Mais la quantité de matière ne signifie rien si le contenu ne s'applique pas aux circonstances canadiennes. Une des personnes interviewées nous a fait part d'un petit test écologique qu'elle avait mis au point pour les manuels traitant de cette question, et auquel la plupart des nouveaux manuels échouaient lamentablement; il s'agit simplement de vérifier les indices fournis pour l'hiver, la neige, la glace, le permafrost, le muskeg, l'estivation, etc.: on constate que la plupart des manuels sont rédigés comme si le Canada connaissait un été perpétuel. La matière consacrée au développement de la science au Canada cause elle aussi des problèmes sérieux: la disparition de Science Forum en est un exemple frappant et infiniment regrettable.

Il subsiste un manque très inquiétant d'informations et de connaissances sur les problèmes scientifiques et de gestion des ressources associés à notre climat extrême; le design et la question en fonction des conditions extrêmes qui prévalent à un degré plus ou moins élevé dans la totalité du Canada présentent d'énormes difficultés; s'il est possible de composer avec un climat où il fait toujours chaud ou froid, il en va tout autrement d'un climat assujetti à des changements saisonniers ou à d'autres variables. On peut avancer que les écosystèmes stabilisés, le muskeg et le permafrost, ne bénéficient pas encore d'une attention suffisante de la part de la recherche canadienne.

Nous sommes encore en butte, par ailleurs, à de sérieux problèmes en ce qui a trait à la gestion des déchets et des ressources au Canada, à l'élimination des égouts - au lieu de leur utilisation - et à l'énergie. Les communautés ontariennes intensifient encore leurs problèmes d'élimination des égouts et d'énergie en incinérant les vidanges: le recyclage demeure dédaigné dans la plus grande partie du Canada. Les Canadiens croient encore que l'énergie peut être bon marché, et même qu'ils ont le droit de l'obtenir à bas prix, alors que presque tous les autres pays du monde ont renoncé à ce mythe. Cela en dit certes long sur notre système éducatif. Il existe de nombreuses régions, au Canada, où les ressources hydrauliques constituent un problème - il y a trop d'eau ou il n'y en a pas suffisamment: nous n'avons pas encore compris combien cette ressource est rare et précieuse, et nous croyons posséder des quantités illimitées d'eau fraîche, si bien que nous ne lui accordons que peu de valeur: c'est pourquoi les programmes de conservation ont échoué, et nous polluons à tort et à travers.

Il convient de souligner, par ailleurs, que l'histoire et la philosophie des sciences en sont encore à leurs débuts au Canada. De plus, nous n'avons pas suffisamment étudié l'histoire du Canada pour

profiter des erreurs commises par le passé dans les domaines de l'écologie, de la gestion des ressources et du design. L'absence d'une association canadienne pour le développement des sciences qui s'inspirerait peut-être des organisations du genre existant en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande ou en Australie est sans doute l'un des facteurs qui ont maintenu les Canadiens dans l'ignorance du rôle important - profitable comme préjudiciable - que la science peut jouer et joue effectivement au Canada. Il semble exister entre la science et la politique, dans ce pays, une séparation presque identique à celle de l'Église et de l'État. En conséquence, le gouvernement canadien continue d'avoir un système consultatif scientifique presque inexistant: au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande, par exemple, les hommes de science exercent une influence directe sur la politique, le système canadien réduit la science à un rôle insignifiant.

Non seulement existe-t-il des problèmes dans le domaine de l'éducation en vue des professions, mai il en existe aussi pour l'éducation professionnelle: le rapport Symons a signalé toute une série de problèmes relevant de l'éducation scientifique, qui ont été commentés dans une récente publication du Conseil des sciences intitulée Un contexte canadien pour l'éducation scientifique. Cet article cite les passages suivants du volume 1, page 151, de Se connaître:

> ... la grande majorité des étudiants en arts des universités et collèges sont illettrés du point de vue scientifique. Cette situation se perpétue à mesure que beaucoup de ces étudiants deviennent à leur tour enseignants ou parents. Pour les étudiants des disciplines non scientifiques, le problème émane essentiellement de ce que l'on n'apporte pas une attention suffisante, au niveau post-secondaire, aux dispositions de l'éducation générale concernant les sciences...
>
> L'inverse est également vrai... Le doyen d'une faculté de sciences a signalé que... nous constatons parmi les étudiants qui suivent ce programme un manque de conscience - frisant souvent l'ignorance - de la société canadienne contemporaine et historique. Ils ne comprennent pas suffisamment la structure de notre société, ses institutions et la nature des fonctions accomplies.

Tout cela laisse clairement entendre que dans notre formation de ceux qui embrassent la profession d'enseignant, ou dans notre éducation de ceux qui y appartiennent déjà, il est essentiel que les enseignants scientifiques soient avertis de ces problèmes.

C'est pour de telles raisons que la lecture du chapitre du rapport Symons consacré à l'éducation en vue des professions laisse songeur. Toutefois, beaucoup de professions ont pris note du rapport et se sont efforcées de résoudre certains des problèmes mentionnés dans cette

étude, en appliquant les principales recommandations émises à leur endroit par le professeur Symons et ses collègues. Des remarques relatives à deux professions, le droit et la gestion des affaires, peuvent servir à illustrer ce point.

Études commerciales et administratives

Lors de la réunion annuelle de 1977 du Conseil des doyens des facultés de gestion des affaires, on discuta des deux premiers volumes de Se connaître. Les délégués se déclarèrent d'accord avec l'esprit du rapport, et le président du Conseil, le professeur Max B.E. Clarkson, écrivit au président de la Commission, le professeur Symons, pour l'informer que:

> "... nous avons été particulièrement impressionnés par vos commentaires perspicaces sur les "études en gestion des affaires" et, à la suite, dans une certaine mesure, de vos observations, nous avons mis sur pied un certain nombre de projets.
>
> Votre rapport a donné le ton au débat, et nous y avons répondu. Les 40 écoles commerciales, avec leurs 2 500 enseignants à plein temps et à temps partiel, représentent une ressource nationale unique...
>
> Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est donnée de réagir aussi favorablement à vos commentaires sérieux et pénétrants - et, jusqu'à un certain point, sujets à controverse - à propos des études canadiennes.

Lors de cette assemblée, le Conseil des doyens a lancé un programme visant à expliquer le rôle de ses enseignants dans le développement économique et social du Canada, et à élaborer un plan de développement pertinent de l'éducation en gestion dans les années 80 et 90. Le Conseil demanda un certain nombre de travaux de recherche sur l'état actuel de l'éducation commerciale dans les universités canadiennes, et sur les tendances pour l'avenir. Un atelier de travail sur "la gestion et l'éducation en gestion durant les deux prochaines décennies" fut prévu pour le printemps 1978.

Le rapport de la Commission sur les études canadiennes décrit les études de gestion des affaires comme revêtant une importance vitale pour le Canada. "Les gestionnaires, et les autres éléments responsables de la prise des décisions économiques, jouent un rôle de premier plan dans les sociétés (industrielles avancées). Cela est particulièrement vrai du Canada, car il n'existe aucun autre pays au monde (y compris les États-Unis) où les affaires aient joué un rôle plus direct dans le développement national".

Notant que l'éducation commerciale avait été négligée au Canada dans presque toutes les universités jusqu'aux années 1960, le rapport en tire la conclusion que:

> Le Canada n'a jamais préparé un groupe de gestion compétent à assumer ses responsabilités par une éducation poussée, et l'éducation en gestion, dans ce pays, a essentiellement procédé par tâtonnements. Il ne fait aucun doute que le pays a payé cher cette négligence.
>
> La pénurie (de main-d'oeuvre compétente)... a forcé des écoles commerciales de ce pays à aller recruter en grand nombre ses enseignants hors du Canada... la très forte proportion d'enseignants américains dans les facultés de commerce canadiennes a injecté dans ce genre d'études un parti pris évident en faveur des principes et des pratiques en vigueur aux États-Unis... et a eu également pour résultat de modeler substantiellement les programmes des écoles de commerce sur ceux des écoles américaines.
>
> Dans une large mesure, la gestion des affaires a été enseignée et étudiée au Canada comme si les valeurs et les conditions existant dans notre société propre étaient sans conséquence.

Un autre problème qu'a noté la Commission est le peu d'intérêt relatif que manifeste le secteur de la gestion des affaires à l'endroit des écrits et de la recherche s'appliquant spécialement au Canada. En conséquence, les écoles commerciales canadiennes dépendent en grande partie des cas et des textes étrangers, particulièrement américains. Selon un mémoire soumis à la Commission, la recherche sur l'idéologie des affaires et sur la gestion des firmes multinationales canadiennes est virtuellement inexistante, et, dans le domaine des investissements étrangers au Canada, la plupart des meilleurs travaux ont été effectués dans des écoles étrangères - "une situation dont il serait difficile de se féliciter". Par ailleurs, si l'on en croit un ancien président de l'Association canadienne des sciences administratives, le Canada est un pays de petits hommes d'affaires, et pourtant, on constate une insuffisance flagrante d'études détaillées des petites entreprises.

La Commission a cherché à savoir ce qui causait ces problèmes. Elle a trouvé toute une gamme de raisons, depuis la forte proportion d'enseignants étrangers, ou formés à l'étranger, jusqu'au manque d'instruments de recherche élémentaires. Elle a souligné la nécessité d'études canadiennes, d'archives sur les entreprises canadiennes et d'une éducation permanente dans ce domaine. Symons conclue, dans son rapport, qu'il doit y avoir un lien, plus étroit qu'à l'heure actuelle, entre, d'une part, l'enseignement et les recherches et, d'autre part, les besoins et les réalités du pays.

Le Conseil des doyens des facultés des sciences de la gestion et de l'administration du Canada a réagi positivement à la manière dont le professeur Symons voyait la situation. Le Conseil et l'organisme qui

lui a succédé en décembre 1978, la Fédération canadienne des doyens des écoles de gestion et d'administration, ont tous deux essayé de résoudre ces problèmes.

Par exemple, le Conseil devenu la Fédération a parrainé, en collaboration avec l'Association des sciences administratives du Canada, un colloque sur la recherche en gestion tenu à l'Université Western Ontario en mai 1978. Ce fut l'occasion pour les spécialistes de faire la connaissance des représentants du Conseil de recherches en sciences humaines, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et du ministère de l'Industrie et du Commerce, organismes qui sont les trois grandes sources de financement des recherches en gestion effectuées dans les universités canadiennes. Les thèmes étaient liés à la définition des problèmes de l'enseignement de la gestion au Canada, l'étude des paramètres de la recherche en gestion et l'examen des vues et impressions des arbitres et des juges sur les propositions de recherches en gestion.

La Fédération a également parrainé quelques recherches. Ces études étaient destinées à faire le point sur les recherches effectuées par des spécialistes de la gestion à plein temps; à déterminer les points forts et les points faibles de la recherche en gestion, surtout du point de vue des méthodes; et à recommander les moyens les plus efficaces d'améliorer les possibilités de recherche, et d'établir des critères des lignes directrices pour les recherches futures. Entre autres, la Fédération a commandé les études suivantes:

(1) Une étude sur les besoins en recherches des professeurs de commerce des universités canadiennes à la fin des années 1970. La première partie de cette étude consistait notamment à établir un répertoire pratique des enseignants en gestion, à plein temps, à partir des renseignements tirés des manuels et des curriculum vitae fournis par les doyens. Les résultats ont été publiés en trois volumes.

(2) Une étude des programmes de recherche des écoles de commerce des universités, à la fin des années 1970. À l'été de 1978, chaque école commerciale fut priée de fournir des informations sur l'objet de ses recherches, ses buts et ses projets pour l'avenir, ainsi que sur le financement et l'organisation de ses programmes de recherche. On mit au point un profil analytique d'après ces informations, et on le soumit aux doyens lors de leur assemblée de l'automne 1978.

(3) "Un relevé des méthodologies et thèmes de recherche des publications des facultés de commerce".

(4) "Modèle proposé pour les ateliers sur la méthodologie de recherche". Ce modèle a été mis au point en vue de l'assemblée tenue en mai 1978 à l'Université Western Ontario, et a été utilisé en vue de l'organisation d'autres ateliers de travail sur la recherche en gestion.

L'une des principales mesures qui aient été adoptées dans ce domaine à la suite de la publication du rapport Symons fut l'institution, par le C.R.S.S.C., d'un groupe consultatif sur la recherche et l'éducation supérieure en études commerciales et administratives. Nous en parlons en détail dans le premier chapitre du présent document. Le groupe a publié un rapport de ses travaux, comme nous l'avons souligné, et plusieurs de ses recommandations ont été adoptées: le C.R.S.S.C. a approuvé, par exemple, lors de sa réunion des 27 et 28 mars 1980, un programme de subventions en vue du doctorat destiné au personnel universitaire affecté aux études administratives. Au moins 20 prix seront offerts pour 1980-1981, et les demandes sont acceptées sur une base concurrentielle. Les prix sont d'une valeur de $12 000 pour une année entière, auxquels s'ajoutent les frais de scolarité et de déplacement du lauréat et des personnes à sa charge.

Sous les auspices de la Fédération, une conférence intitulée "Gestion dans les années 80: la crise de l'éducation et de la recherche en gestion" s'est déroulée les 2 et 3 octobre 1979 à Toronto; une bonne centaine de représentants de la communauté universitaire, des gouvernements et du secteur privé y participèrent. Les thèmes essentiels de cette réunion furent le rapport intérimaire du groupe consultatif du C.R.S.S.C., La Crise de l'éducation et de la recherche en gestion dans les universités, ainsi que le rapport d'un groupe de travail sur "Le programme d'études et le contexte, une étude qui fut publiée plus tard par le Conseil économique du Canada, l'un des commanditaires de cette conférence.

Plusieurs des mémoires présentés à cette conférence faisaient allusion à la section de Se connaître consacrée aux études sur la gestion des affaires: par exemple, dans un document intitulé "Éducation et recherche en gestion dans les universités du Canada: quelques problèmes non résolus", Max von Zur-Muehlen mentionna à plusieurs reprises le rapport, en soulignant, entre autres, l'insistance de la Commission sur la nécessité d'effectuer des recherches sur les programmes pédagogiques visant chaque profession, et sur le besoin de recherches indigènes.

Cette conférence doit être suivie d'une seconde réunion qui s'intitulera "Le choix des thèmes: la recherche en gestion dans les années 80", et proposera l'adoption d'un processus en quatre étapes devant aboutir à la soumission de propositions aux agences de financement. La première étape consistera en quatre sondages visant à déterminer les suggestions, en ce qui concerne la recherche, du personnel enseignant des écoles de gestion, des principaux chercheurs appartenant aux sous-disciplines, des principaux chercheurs professionnels au sein des entreprises et des gouvernements, et des administrateurs d'entreprises. La seconde étape prévoit la tenue, à Toronto, d'une réunion où seront discutés les résultats de ces enquêtes et les récents développements survenus dans le domaine de la recherche en gestion. On soumettra alors une liste définitive des thèmes recueillis au cours des deux étapes précédentes, et l'on étudiera les réactions suscitées par la réunion. Enfin, les membres du corps enseignant et autres chercheurs universitaires en gestion se proposent de soumettre leurs

propositions au C.R.S.S.C. entre janvier et mars 1981, en vue d'un financement pour l'exercice financier 1981-1982.

D'après ce qui précède, il semble évident qu'un certain nombre de mesures importantes sont actuellement prises par les membres de cette profession pour s'attaquer d'une façon systématique et consciencieuse aux problèmes soulevés par le rapport Symons. Depuis son approbation initiale des conclusions du professeur Symons, la Fédération des doyens des études administratives s'est livrée à un examen assidu des besoins existant dans le domaine de la recherche et de l'éducation en gestion.

Droit

La profession juridique s'est intéressée au rapport de la Commission sur les études canadiennes: lors de la parution de Se connaître, l'Association canadienne des professeurs de droit adopta une résolution approuvant l'une des principales recommandations du rapport concernant la jurisprudence, qui proposait qu'une étude soit entreprise sur l'état de l'éducation juridique au Canada. Le président de l'A.C.P.D. à l'époque, le professeur Lyman R. Robinson, de l'Université de Victoria, écrivit au professeur Symons pour l'informer de cette résolution, notant, entre autres, que "... notre association s'engagerait à contribuer, dans la mesure de ses moyens, à tout projet qui pourrait être entrepris pour étudier l'enseignement du droit au Canada".

Dans son examen de la profession juridique (Vol. 1, pages 213-217), la Commission note les changements occasionnés par le rôle croissant des universités dans l'éducation juridique. Au cours du dernier quart de siècle, on est passé d'une éducation juridique insistant sur la formation à une conception plus critique, portant sur la compréhension du système juridique plutôt que sur l'apprentissage de la doctrine légale.

La Commission a déterminé, entre autres, que l'histoire juridique est un secteur pédagogique négligé au Canada: les archives juridiques sont virtuellement inexistantes, et les statistiques légales et judiciaires doivent être recueillies d'une façon plus systématique. Le Canada n'insiste pas sur l'éducation supérieure en droit dans ses universités, et, par conséquent, les personnes intéressées à ces études ont peu d'occasions de les poursuivre dans ce pays. La Commission souligne que beaucoup de mémoires qui lui ont été soumis sur la question de l'éducation juridique ont fait remarquer que les tests d'aptitude étaient américains, et que de nombreux étudiants s'étaient déclarés mécontents d'avoir à les subir pour être admis dans une faculté de droit canadienne. La Commission note par ailleurs qu'il est essentiel que la majorité des Canadiens soient informés dans ce domaine, et qu'en conséquence, les universités devraient envisager l'institution de cours fondamentaux de droit destinés aux étudiants appartenant à d'autres facultés professionnelles, ainsi qu'aux arts et sciences. Le rapport souligne que le juge en chef de la Cour suprême du Canada a

préconisé des cours d'introduction au droit au niveau scolaire. Pour toutes ces raisons, la Commission a recommandé "qu'une étude détaillée de l'état de l'éducation juridique au Canada soit entreprise dès maintenant".

Cette suggestion a été généralement acceptée par la communauté juridique: par exemple, dans un article publié par la Gazette de la société juridique, Vol. XI, no 4, décembre 1977, le professeur D.L. Johnson, doyen de la Faculté de droit de l'Université Western Ontario, a chaudement aprouvé cette idée. Le doyen Daniel A. Soberman, de l'Université Queen's de Kingston, a soumis son étude sur L'éducation juridique dans les provinces maritimes à la Commission de l'éducation supérieure des provinces maritimes en 1977; il y approuvait, lui aussi, une étude nationale. Ces prises de position ne visaient toutefois pas la totalité de la section de Se connaître consacrée à l'éducation juridique: le doyen Soberman, par exemple, écrivit pour Les Affaires universitaires (Vol. 18, no 1, janvier 1977) un article hautement critique dans lequel il s'élevait contre certaines des principales conclusions de la Commission Symons; il s'y disait en désaccord avec l'intensification de l'éducation supérieure au Canada préconisée par le professeur Symons:

> Ce dont nous avons besoin au Canada, plutôt que de multiplier les écoles supérieures, c'est d'encourager les humanistes à entreprendre d'écrire la littérature fondamentale qui fait défaut dans ce pays.

Soberman juge les données du rapport sur la citoyenneté difficiles à accepter: il se dit surpris de ce que la Commission s'inquiète que 40% des étudiants en éducation juridique viennent de l'extérieur du Canada, notant que la majorité des Canadiens qui briguent des diplômes dans ce domaine les obtiennent hors de nos frontières. "J'ose espérer que nous pourrons renforcer nos programmes d'éducation supérieure sans décourager la participation des non Canadiens", dit-il. Il met de plus en doute l'exactitude des chiffres cités par la Commission sur la citoyenneté des professeurs de droit, et qualifie de "contentieux et spécieux" les commentaires de la Commission sur les tests d'aptitude. Il souligne que bien plus que le test, le dossier scolaire de l'étudiant est pris en considération en vue de son admission éventuelle. De plus, il est lamentable "mais vrai" que les Canadiens passent ce test avec des notes aussi élevées que les Américains: la raison, selon lui, dépasse la télévision, les films et les revues, et est imputable aux programmes et aux manuels scolaires. M. Soberman conclut en affirmant que "l'éducation juridique dans ce pays est probablement plus canadianisée qu'aucun autre aspect de notre système d'éducation supérieure.

Le professeur Symons a commenté l'article du doyen Soberman dans le numéro d'avril 1977 d'University Affairs (Vol. 18, no 4). Il y répète que les statistiques sur la citoyenneté citées dans le rapport sont exactes, et déclare que s'il est vrai que les remarques émises à propos des tests sont contentieuses, "je ne pense pas, pour ma part,

qu'elles soient spécieuses". Il se dit peu surpris de ce que le doyen Soberman prétende que l'éducation juridique est plus canadianisée que tout autre aspect de l'éducation supérieure, soulignant qu'alors que les doyens émettent de telles affirmations, les mémoires et commentaires émanant des professeurs et des étudiants en droit peignent un tableau bien différent.

Les débats de ce genre prouvent l'intérêt considérable que le rapport Symons a suscité, non seulement dans cette profession, mais dans d'autres également.

Comme nous l'avons mentionné, la principale recommandation de la Commission en ce qui a trait à l'éducation juridique suggérait que l'on entreprenne une étude immédiate de ce secteur, ce que la profession juridique a approuvé avec enthousiasme. Le C.R.S.S.C. vient de créer à cet effet un groupe consultatif sur l'éducation juridique, qu'il a chargé d'examiner l'état de la recherche en droit au Canada, en notant son ampleur, sa qualité, ses sources de financement et la proportion d'avocats y participant activement; de considérer les implications pour la recherche et le financement de celle-ci de la situation professionnelle du droit, en déterminant les conclusions générales qui peuvent en être tirées en ce qui concerne toutes les disciplines professionnelles; d'examiner le statut de l'éducation dans les écoles de droit canadiennes dans ses rapports avec l'encouragement et les possibilités de recherche avancée offerts aux étudiants, professeurs et avocats; et enfin, d'émettre des recommandations à la profession juridique, aux écoles de droit, aux gouvernements et aux agences de financement, sur les moyens d'améliorer la recherche et l'éducation axée sur la recherche en droit.

Les travaux de la Commission relatifs à l'éducation au sein des professions semble avoir accru la prise de conscience de ces professions du besoin d'appliquer leur enseignement et leur recherche aux problèmes canadiens. Outre les changements apportés ou les études entreprises dans les domaines des études de gestion et du droit, on peut citer plusieurs exemples montrant qu'un travail plus consciencieux est effectué à ce sujet dans d'autres professions également.

Par exemple, la Loi sur le Conseil de la recherche médicale a été amendée par le gouvernement fédéral, si bien que le Conseil peut désormais participer au soutien de la recherche sur la santé publique dans ses rapports avec les conditions de vie canadiennes. Santé et Bien-être Canada a annoncé, durant l'été 1977, le lancement d'une étude épidémiologique du Canada; cette mesure avait été recommandée par la Commission; la dernière étude du genre entreprise au Canada datait de 1951. La Commission a souligné les problèmes inhérents à la dissémination des médecins au Canada (page 210, Vol. 1): en décembre 1978, l'Association médicale canadienne annonçait sa décision de créer une banque nationale de données médicales, qui fournirait des informations précises sur les médecins exerçant au Canada; l'A.M.C. soulignait que cette banque serait essentiellement utilisée pour résoudre les problèmes de distribution géographique et de pénurie de médecins dans certains secteurs. Il est à espérer que les profils ainsi produits aideront les nouveaux diplômés à déterminer leur

spécialisation. La Direction des programmes de santé du ministère de la Santé et du Bien-être a fait savoir, en 1977, que le ministère allait entreprendre un relevé national annuel des problèmes de santé au Canada: ce programme de $2,7 millions répondait à une recommandation émise à ce sujet par la Commission (page 208, Vol. 1). Malheureusement, on annonça, le 25 juin 1980, qu'on avait décidé de l'annuler, en conformité avec les restrictions financières courantes.

## Conclusions

Un examen de ce chapitre montre que les professions ont réagi d'une façon positive et constructive aux recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Des réactions similaires pourraient être relevées dans les domaines de l'architecture, du design, du génie maritime et de la médecine vétérinaire.

De plus, on a noté un intérêt significatif envers le rapport de la part de divers groupes de citoyens et organisations académiques. Ce point est illustré par les commentaires constructifs de diverses "sociétés savantes" que nous avons rapportés dans le présent document.

Enfin, on a constaté une réaction volumineuse et soutenue de la part de la presse populaire et académique canadienne: l'ampleur de cette réaction prouve, à mon avis, que les éducateurs, les érudits et le public considèrent les études canadiennes comme une question d'une importance nationale, et le rapport Symons comme une déclaration positive de la façon dont nous sommes en mesure d'améliorer l'enseignement, la recherche et les publications sur le Canada, particulièrement dans nos universités et nos collèges.

## CHAPITRE CINQ

## LES ÉTUDES CANADIENNES À L'ÉTRANGER

... il n'est pas surprenant... que l'idée qu'on se fait de nous à l'étranger soit vague, lorsqu'elle n'est pas totalement faussée. Le Canada est encore rarement considéré à l'étranger comme un pays distinct dont la société, l'histoire, la politique et la littérature méritent un examen intellectuel sérieux. Plusieurs des vieux mythes relatifs à un pays "de neige et de glace" subsistent, et l'épithète "le pays inconnu" a peut être acquis une nouvelle signification.

... Dans une large mesure, ce manque de connaissance du Canada émane de ce que nous n'ayons pas réussi à mieux faire connaître et comprendre notre pays à l'étranger.

Se connaître
Volume II, page 3

La Commission sur les études canadiennes a déterminé que la négligence générale des études canadiennes dans les universités au Canada s'accompagnait d'une négligence des études canadiennes à l'étranger. Le fait que les autres pays s'intéressent peu à l'étude du Canada a été attribué à l'insuffisance du matériel de recherche et de référence sur le Canada existant à l'étranger, ainsi que des fonds nécessaires au développement de programmes d'étude. Avec quelques importantes exceptions, principalement aux États-Unis, on a établi que la matière bibliothécaire des universités relative au Canada ou aux sujets canadiens était très peu abondante, et qu'il existait peu de grandes collections d'articles canadiens hors du pays. De plus, le manque d'enseignants qualifiés a joué un rôle significatif, même dans les pays qui ont manifesté un intérêt envers ce sujet. Tout cela se rattache au fait que les Canadiens n'aient pas su aider les autres à acquérir des connaissances sur l'histoire du Canada, sa culture et son territoire.

Il n'est pas surprenant, par conséquent, que la Commission ait constaté que l'attention envers les affaires canadiennes dans de nombreuses universités étrangères était fragmentaire et rarement intégrée positivement dans le programme d'études. Dans la plupart des cas, les universités étudient le Canada non pas comme une nation distincte, mais comme une partie de l'Amérique du Nord ou du Commonwealth, ou encore du monde francophone, et le contenu canadien est superficiel ou fortuit. Et même là où existent des études canadiennes, elles progressent au petit bonheur et sont souvent le résultat de l'initiative personnelle d'un expatrié qui a réussi à persuader ses collègues de le laisser enseigner quelque chose sur le Canada.

La Commission considère que cette situation affecte aussi le Canada, particulièrement les hommes de lettres et les étudiants canadiens:

> Le Canada manque des occasions d'en apprendre plus sur lui-même, parce qu'il n'insiste pas suffisamment sur la détermination, le recueil, l'organisation, la conservation et l'utilisation du matériel de recherche fondamental étranger qui s'applique directement à lui... Et nous n'avons pas non plus cherché avec suffisamment d'énergie à obtenir d'autrs pays des informations relatives aux problèmes d'intérêt commun... il existe d'énormes possibilités d'étude collaboratives et comparatives entre les universitaires canadiens et les institutions d'autres pays, dont profiteraient les deux parties, ainsi que leurs sociétés respectives.

Et il existe un autre aspect du développement des études canadiennes à l'étranger que la Commission a souligné et qui est souvent ignoré:

> Non seulement pourrons-nous profiter de l'étude par les universitaires canadiens des sources étrangères, comme nous l'avons souligné, mais nous avons également beaucoup à gagner de l'étude du Canada par des universitaires étrangers. Que les chercheurs étrangers se rendent ou non au Canada, ils sont à

même de donner du Canada une perspective qui nous échapperait autrement, en raison de la diversité et du contraste qui ont présidé au développment des disciplines à l'étranger. Lorsque chaque communauté nationale applique son système de pensées et de valeurs à un secteur d'études donné, les résultats (particulièrement dans les sciences humaines) tendent à être différents. La différence des perspectives ne peut qu'aider à illuminer la réalité.

Afin de profiter de ces occasions et de pallier à la négligence des études canadiennes à l'étranger, la Commission a adressé 88 recommandations aux agences et gouvernements les plus directement intéressés. Il serait impossible d'examiner dans ce document l'effet de chacune d'elles, car cela impliquerait des recherches considérables dans plus de 40 pays et l'analyse des travaux accomplis au cours des cinq dernières années par un certain nombre d'agences et de ministères. De plus, diverses organisations et associations non gouvernementales s'intéressent spécialement aux relations culturelles et universitaires externes, entre autres l'Association des universités et collèges du Canada, le Service universitaire canadien outre-mer, la Société royale du Canada et un vaste éventail de sociétés savantes. Bref, il faudrait au moins la longueur de la totalité du présent rapport pour documenter les travaux de toutes ces agences et examiner l'état des études canadiennes à l'étranger. La Commission a elle-même noté que "les études canadiennes à l'étranger pourraient à elles seules faire l'objet d'un rapport distinct".

Puisqu'un examen détaillé de l'effet du rapport Symons sur les études canadiennes à l'étranger est impossible, nous émettons ici quelques observations sur les travaux effectués dans le domaine des études canadiennes par le ministère des Affaires extérieures, et nous donnons certains exemples des efforts accomplis par d'autres organisations. De plus, nous examinons l'effet de l'étude de la Commission dans d'autres pays, ainsi que certaines questions d'éducation nationale à l'étranger.

Le présent chapitre montre que des efforts sérieux ont été accomplis pour remédier à la pénurie d'études canadiennes à l'étranger et pour résoudre les problèmes soulevés par la Commission sur les études canadiennes. Cependant, les programmes décrits ici ne nous permettent aucunement de conclure que ces problèmes sont réglés, ou que les obstacles fondamentaux aux études canadiennes à l'étranger ont été éliminés.

Une bonne partie des activités que l'on associe aux études canadiennes dans les autres pays en sont encore à leurs débuts. Si l'ampleur de ces activités, et le nombre d'étudiants et de professeurs qui y prenne part, peuvent paraître impressionnants au premier abord, les études canadiennes à l'étranger se révèlent être une très petite entreprise lorsqu'on les considère dans le contexte mondial. Si l'on peut tirer de cela une conclusion générale, c'est que, même si des développements encourageants sont survenus, il reste encore beaucoup à accomplir. Le rapport Symons émet un certain nombre de recommandations sur l'étude

du Canada hors de nos frontières à propos desquelles rien n'a encore été fait.

## Le ministère des Affaires extérieures

Le ministère des Affaires extérieures a réagi positivement à la publication du rapport de la Commission sur les études canadiennes. Plusieurs recommandations du rapport le concernant ont été appliquées, par coïncidence ou volontairement, et l'on travaille actuellement à d'autres.

Dans le numéro d'octobre 1976 de Perspectives internationales, l'ancien directeur de la Direction des relations avec les universités, John W. Graham, expliquait pourquoi le ministère s'intéressait au rapport Symons:

> La philosophie générale du chapitre de la Commission relatif aux études canadiennes à l'étranger est accueillie favorablement, non pas seulement parce qu'il s'agit du premier examen public de cette question, mais parce qu'elle souligne le rôle des relations universitaires et culturelles dans la réalisation des objectifs concernant la politique nationale et étrangère.

Dans son article, intitulé "Accroissement récent de l'intérêt envers les études canadiennes à l'étranger", M. Graham passait en revue le développement du programme d'études canadiennes du ministère et affirmait que l'on s'employait énergiquement à modifier la triste situation décrite par le professeur Symons.

Le programme d'études canadiennes du ministère constitue une addition récente à la politique culturelle canadienne à l'étranger, si récente, en fait, que le rapport Symons ne mentionne virtuellement aucune de ses activités. Le programme officiel, étayé de bureaux, d'un budget et d'un personnel de soutien, date d'avril 1975, bien que le ministère se soit intéressé avant cette date aux études canadiennes aux États-Unis et au Royaume Uni. Dans la mise au point du programme, le ministère a été aidé, avant la publication de Se connaître, par une série de réunions entre le commissaire et son personnel et des représentants du ministère. Il convient de noter, de plus, qu'après la publication du rapport, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Basil Robinson, organisa une assemblée dans l'édifice Lester B. Pearson, pour permettre aux cadres de discuter avec le commissaire des implications de son étude en ce qui concerne les activités du ministère.

Au ministère des Affaires extérieures, les études canadiennes relèvent de la Division des relations avec les universités, qui dépend du Bureau des relations culturelles internationales. Les pays prioritaires dans le cadre du programme sont les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Japon, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique,

Belgique, toutes des nations avec lesquelles nous entretenons des liens politiques et économiques étroits. On envisage, si le personnel et les fonds le permettent, d'étendre cet effort à d'autres pays, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Scandinavie et certains États d'Amérique latine: un certain nombre de ces pays reçoivent déjà des livres et des revues distribués en vertu du programme, ainsi qu'un modeste soutien pour les conférenciers.

Le programme d'études canadiennes possède un objectif de politique extérieure spécifique, qui est de susciter un intérêt avisé, positif et soutenu envers le Canada parmi les membres d'éminentes organisations étrangères; il vise essentiellement le niveau universitaire: on s'efforce d'accroître le nombre des professeurs et des étudiants familiers avec le Canada, de leur faire prendre conscience de la qualité distincte du système pédagogique canadien, principalement dans les sciences sociales et les lettres, et d'encourager des échanges productifs entre universitaires canadiens et étrangers. Le ministère espère ainsi qu'en axant le programme sur les étudiants, il participera à l'effort accompli pour s'assurer que les futurs hommes d'affaires, universitaires et hommes politiques de ces pays seront familiers avec le Canada.

Les principaux objectifs du programme d'études canadiennes, tels qu'énoncés par le directeur adjoint de la Division des relations avec les universités, Richard G. Seaborn, dans une lettre ouverte à l'Association pour les études canadiennes, sont les suivantes:

a) faciliter la formation additionnelle des professeurs consentant à mettre au point et à enseigner un cours nouveau ou substantiellement amélioré sur le Canada, les universités intéressées approuvant les cours à enseigner;

b) fournir un appui limité en vue des conférences et séminaires sur le Canada organisé par des universités étrangères ou des organisations conexes;

c) fournir un appui limité aux professeurs canadiens invités par les universités des pays visés à donner des conférences sur le Canada ou à enseigner dans le contexte des activités relatives aux études canadiennes de ces institutions;

d) fournir un appui limité aux associations pour les études canadiennes établies à l'étranger (aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, au Japon, en Italie et en Allemagne);

e) aider les bibliothèques des universités étrangères à se procurer des livres, microfiches, revues savantes ou autre matériel pédagogique, destinés à l'enseignement et à la recherche sur le Canada; et

f) fournir un appui limité aux universités étrangères qui mettent au point des programmes sur le Canada destinés aux écoles de leurs pays (principalement les États-Unis et la Grande-Bretagne à l'heure actuelle).

L'ampleur de l'appui consenti à chacun des pays visés par le programme d'études canadiennes dépend de leurs besoins, de leurs activités et de leur importance, et les crédits affectés à chacun d'eux varient annuellement. Il est important de souligner que les services "en nature" font également partie de cet effort. Le budget total du programme pour 1980-1981 est évalué à $845 000. En 1978, quelque 420 universités étrangères ont offert des cours traitant en tout ou en partie du Canada; plus de 2 800 facultés incluaient le Canada dans leur enseignement ou leur recherche, et l'on estime que leurs cours atteignaient près de 20 000 étudiants.

Bien qu'il ne fasse pas partie du programme d'études candiennes per se, le programme des Prix du gouvernement du Canada aux ressortissants étrangers offre des occasions d'échanges universitaires: administré par le C.R.S.S.C. jusqu'à l'été 1980, ce programme ne vaut qu'au Canada; les prix, qui couvrent tous les secteurs - arts, lettres, sciences sociales, physiques et biologiques et génie - sont offerts aux candidats possédant des qualifications universitaires éminentes. Par suite de récents changements, les programmes d'étude envisagés doivent insister sur un sujet canadien ou posséder un contenu canadien.

Le ministère des Affaires extérieures a appliqué plusieurs recommandations du rapport de la Commission sur les études canadiennes comme par exemple la recommandation 6A, à la page 46 du volume II, qui suggérait "... la création d'un conseil consultatif indépendant pour les affaires universitaires et culturelles extérieures, constitué de citoyens privés, pour aider le ministère... à organiser les programmes universitaires et culturels extérieurs au Canada". La chose a été faite: le 17 octobre 1978, le ministère annonçait l'institution du Comité consultatif sur les affaires universitaires, dont la composition se fait sur une base rotative et dont les membres sont nommés pour trois ans. Le comité est présidé par un administrateur supérieur du ministère; ses premiers membres furent:

- le professeur René de Chantal, vice-recteur, Université de Montréal;
- le professeur Brian Evans, Département d'histoire, Université de l'Alberta;
- le professeur Louis-Edmond Hamelin, Départment de géographie, Université Laval;
- le professeur John Meisel, Départment de sciences politiques, Université Queen's, Kingston;
- le professeur Pierre Savard, directeur du Centre de recherche sur la civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa;
- le professeur Denis Stairs, Départment de sciences politiques, Université de Dalhousie;
- le professeur Thomas Symons, professeur Vanier d'histoire, Université Trent.

Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada compte également un représentant au sein du comité. Depuis la création de cet organisme, les professeurs de Chantal, Hamelin et Meisel ont démissionné par suite d'autres engagements, et quatre nouveaux membres ont été nommés en 1980: les professeurs Alan C. Cairns, Department de sciences politiques, Université de Colombie-Britannique; Peter St. John, Département des études politiques, Université du Manitoba; Louis Trotier, vice-recteur de l'Université Laval; et Francis J. Leddy, Department des études classiques, Université de Windsor.

Le communiqué de presse émis à l'occasion de l'établissement du nouveau comité notait que celui-ci avait été institué en réponse à la nécessité pour le ministère de bénéficier d'une source de consultation plus directe pour son programme de relations universitaires. Il soulignait que "la création d'un tel organisme avait été recommandée par le rapport de la Commission sur les études canadiennes". Le comité tint sa première réunion le 13 septembre 1978; on prévoit deux réunions par an.

La recommandation 23A, dans le même chapitre, suggérait au ministère:

> ... d'aider et d'encourager la formation d'associations pour les études canadiennes dans les pays appropriés. De tels organismes devraient intensifier l'intérêt envers le Canada à tous les niveaux du système pédagogique, et constituer un centre de liaison pour les personnes partageant un intérêt dans ce domaine.

Le ministère a fourni un appui significatif aux universitaires dans un certain nombre de pays intéressés à créer leurs propres associations ou sociétés. Depuis la publication de Se connaître, par exemple, on a créé l'Association britannique pour les études canadiennes, en avril 1975, l'Association japonaise, en 1977, l'Association italiene, le 1er avril 1979, et l'Association allemande, le "Gesellschaft fur Kanada Studien", le 24 février 1980. Il existe par ailleurs des associations pour les études canadiennes aux États-Unis (1971) et en France (1976). La section suivante du présent chapitre fournit de plus amples informations à leur sujet.

La Division des relations avec les universités encourage également les études canadiennes d'autres façons: en 1976, par exemple, le ministère commanda quatre bibliographies d'introduction au domaine des études canadiennes; l'objectif était de mettre sur pied des inventaires fondamentaux de livres, séries de livres et matériel sur microfiches qui serviraient de base à l'établissement de programmes d'études canadiennes dans les universités d'outre-mer. Elles ont été distribuées par l'intermédiaire des diverses associations pour les études canadiennes situées à l'étranger, et une version revisée fut publiée en 1979.

Ces bibliographies sont les suivantes:

Introduction to Canadian Studies, préparée sous la surveillance du professeur S.F. Wise.

Le Canada par le livre, préparée par Jacques Grimard avec l'aide de Robert Desaulniers et Pierre Gosselin.

Microform Resources in Candian Studies, préparée par John Modenhauer.

Canadian Studies Bibliographies, éditée par Joseph Jurkovic, de la Divison des relations universitaires.

Ces quatre ouvrages ont été publiés ensemble en un volume intitulé "Bibliographies des études canadiennes". D'autres guides ont également été publiés: par exemple, à la fin du printemps et durant l'été 1980, le ministère a distribué 3 500 exemplaires de "Voir le Canada" une filmographie sur les études canadiennes.

L'appui fourni par les agents des Affaires universitaires à l'étranger est très varié. Les travaux effectués au Royaume-Uni et aux États-Unis donnent une idée du genre d'activités entreprises dans tous les pays visés par le programme.

Au Royaume-Uni, la section des Relations universitaires a été établie dans la Maison du Canada le 1er septembre 1977. Elle administre le programme d'études canadiennes au Royaume-Uni, et a pour objectifs principaux de faciliter les relations universitaires anglo-canadiennes et d'encourager et soutenir l'enseignement sur le Canada au sein du système pédagogique britannique, au moyen de la mise sur pied de programmes d'études pour les élèves âgés de 14 à 19 ans, ainsi que de cours en éducation supérieure. Ce travail comprend:

Des enquêtes sur l'enseignement du Canada dans l'éducation britannique, dont les résultats sont énoncés dans une série de documents intitulés Études canadiennes dans l'éducation britannique. Le premier, qui porte sur "l'histoire canadienne dans l'éducation supérieure britannique", a été publié en août 1978. Les autres consistent en un relevé de la matière canadienne dans les principales bibliothèques universitaires et spécialisées britanniques, ainsi qu'en une étude des possibilités d'enseignement sur le Canada dans les programmes d'examen des écoles publiques pour les élèves de 14 à 19 ans.

La dissémination des informations universitaires. Celle-ci se fait principalement par l'entremise de la revue des Nouvelles universitaires canadiennes, dont la publication a débuté à l'été 1978, et aussi par la publication de séries spéciales de documents portant sur des sujets particuliers; citons, entre autres, Études canadiennes dans l'éducation britannique, la Série de conférences de la Maison du Canada et Universitaires canadiens en Grande-Bretagne.

Les conférenciers universitaires, disponibles en vue de causeries, de séminaires ou de présentations spéciales, sont portés à l'attention des universités britanniques grâce à la publication d'une liste de tous les universitaires canadiens se trouvant au Royaume-Uni, souvent en congé sabbatique.

La Série de conférences de la Maison du Canada se prévaut habituellement de la compétence du professeur en visite à l'Université d'Edimbourg. La première conférence de la série a été prononcée par le professeur Alan C. Cairns, visiteur en 1977-1978; son sujet était "Le gouvernement d'une société fédérale, le cas du Canada". On peut citer également les causeries données par le professeur Donald N. Thompson sur "Fusions et acquisitions: causes et effets", par David N. Dilks sur "La Grande-Bretagne et le Canada à l'époque de Mackenzie King", et par le professeur Trevor Lloyd sur "Les récents développements survenus dans le Nord canadien".

Les membres canadiens de l'Institut du Commonwealth. Un appui est fourni à l'Institut pour permettre à des Canadiens de participer à des expositions et à des causeries dans les écoles et collèges.

L'aide aux universitaires britanniques effectuant de brèves visites au Canada est fournie lorsque la chose est possible: l'état limité des ressources ne permet toutefois d'accorder cette assistance qu'à quelques personnes seulement.

Le don de livres se fait de temps en temps aux bibliothèques d'établissements d'éducation supérieure assurant un enseignement suffisant sur le Canada ou possédant un matériel canadien suffisant.

Les travaux accomplis par les Relations universitaires à propos des études canadiennes aux États-Unis fournissent des exemples additionnels du genre d'effort entrepris; voici quelques exemples des activités de notre ambassade et de nos postes consulaires aux États-Unis.

Programmes d'enrichissement du personnel enseignant: conçus pour permettre à des universitaires américains de se "reformer" au Canada, pour offrir de nouveaux cours d'études canadiennes aux États-Unis.

Programmes de conférences et de séminaires exposant les programmes visant à faciliter et à aider financièrement le déploiement de la matière canadienne dans les établissements pédagogiques américains.

Don de livres, distribution de revues et de matière informative, à l'appui des cours canadiens offerts. Fournissent du matériel et consentent des subventions aux bibliothèqes et aux membres du corps enseignant, pour faciliter la mise sur pied de programmes d'études.

Appui aux institutions, pour aider à l'établissement et au maintien de programmes d'études canadiennes. On peut citer comme exemples le Centre d'études canadiennes de Johns Hopkins, l'Université du Nord-Ouest, Case Western et Yale. C'est sous l'égide de ce programme que des fonds sont fournis à l'A.E.C.E.U.

Projets spéciaux, financés de temps en temps, par exemple Le gouvernement canadien: politique et procédure, qui consiste en une série de 18 interviews d'une demi-heure effectués auprès de personnalités canadiennes par le professeur F. Conrad Raabe, du Département des sciences politiques de l'Université Loyola de la Nouvelle-Orléans: Roland Michener y est interviewé sur la Couronne, Bora Laskin sur l'appareil judiciaire, l'Honorable Donald Jamieson sur le cabinet, Sylvia Ostry sur la bureaucratie, Eugène Forsey sur le Sénat, James Jerome sur le président de la Chambre des Communes, Robert Stanfield sur l'opposition, Ed Broadbent sur les tiers partis, Claude Morin sur le Québec, et ainsi de suite.

Au moyen de programmes tels que ceux que nous venons de décrire, le ministère des Affaires extérieures encourage les études canadiennes à l'étranger. De bien des façons, par coïncidence ou à dessein, le ministère s'attaque à des problèmes mentionnés au sujet de l'étude du Canada dans d'autres sections de Se connaître, le rapport de la Commission sur les études canadiennes.

## Associations pour les études canadiennes à l'étranger

Comme nous l'avons mentionné, l'un des aspects du travail du ministère des Affaires extérieures a consisté à aider au développement d'associations ou de sociétés pour les études canadiennes à l'étranger. Nous donnons ci-dessous quelques exemples de la variété des programmes institués, et de la façon dont ils sont mis à exécution par les canadianistes dans d'autres pays.

L'Association pour les études canadiennes aux États-Unis (A.É.C.É.U.), a été créée en 1971 pour encourager les activités pédagogiques, y compris l'étude, la recherche, l'enseignement et les publications sur le Canada à tous les niveaux d'éducation et dans toutes les disciplines aux États-Unis. Les 600 membres de l'A.E.C.E.U. sont répartis dans 37 États et représentent plus de 175 universités et collèges. Ses 300 institutions membres comptent des bibliothèques, des maisons d'édition, des ministères ainsi que des groupements disciplinaires et professionnels.

L'Association publie la Revue américaine des études canadiennes deux fois par an, et un bulletin d'actualité chaque trimestre. De plus, l'A.E.C.E.U. a entrepris d'organiser une série de monographie sur les études canadiennes qui devrait être publiée très bientôt. Sa prochaine conférence biennale se tiendra en octobre 1981.

L'Association britannique pour les études canadiennes (A.B.É.C.), a été créée en 1975, donnant suite à la recommandation 6A du chapitre du

rapport Symons traitant des études canadiennes à l'étranger. Son but est d'encourager l'enseignement et la recherche en déterminant les ressources pédagogiques existant en Grande-Bretagne, en facilitant les possibilités de déplacements et d'échanges du personnel enseignant et en s'assurant que la compétence des universitaires canadiens en visite au Royaume-Uni soit utilisée d'une façon aussi efficace que possible.

L'A.B.É.C. publie un Bulletin et une brochure d'information, et tient chaque année une conférence. Ses articles et analyses traitent des disciplines relevant des sciences sociales et des lettres. De plus, avec l'appui de la Fondation pour les études canadiennes en Grande-Bretagne, elle octroie de temps en temps des subventions visant à permettre à des universitaires britanniques de se rendre au Canada pour y parfaire leur connaissance de ce pays.

La création d'une association française avait été recommandée par la Commission Symons (recommandation 17B), et l'Association française d'études canadiennes a été fondée à Paris le 13 mai 1976, pour encourager les études canadiennes en France. Elle est accessible à toute personne ou organisation intéressée à ce genre d'activité, sans préjudice de la profession ou de la nationalité.

Depuis sa création, l'Association a organisé plusieurs conférences: la première s'est déroulée le 14 décembre 1976 à l'Institut d'études politiques de Paris, et portait sur le développement de la vallée du Saint-Laurent, la seconde, tenue en janvier 1977 au Centre de recherche sur l'histoire nord-américaine, avait pour thème la récente historiographie de la Nouvelle-France, et les conférenciers en étaient Mme Louise Déchène, de l'Université de Montréal et le professeur W.J. Eccles, de l'Université de Toronto.

En octobre 1977, l'Association prit part à une conférence franco-canadienne portant sur les idéologies et la politique, une étude comparative de la situation au Canada et en France et organisée par l'Université York de Toronto. Les 9 et 10 décembre 1977, une conférence se déroula à Paris sur la littérature du Canada anglais et du Québec; et finalement, les 25 et 26 novembre 1978, l'Université de Bordeaux tint une conférence sur le droit comparatif franco-canadien.

Le but de réunions de ce genre est de clarifier les récentes recherches effectuées au Canada, à l'intention des spécialistes français intéressés. Elles sont de plus susceptibles de fournir des occasions d'échanges d'informations entre Canadiens et canadianistes étrangers.

En Allemagne, la "Gesellschaft Fur Kanada Studien" a été fondée en février 1980, à l'occasion de la quatrième conférence annuelle sur les études canadiennes de l'Europe germanophone (Suisse, Autriche, République démocratique allemande et République fédérale d'Allemagne). Un rapport sur cette conférence et une liste des membres doivent être publiés incessamment.

L'Association japonaise pour les études canadiennes (A.J.É.C.), compte quelque 200 membres. Elle tient une conférence annuelle et publie un bulletin d'actualité semestriel et une revue annuelle. En juillet 1979 fut publiée la Bibliographie japonaise des publications sur le Canada, produit d'un effort coopératif de l'A.J.É.C. et de l'ambassade du Canada à Tokyo; elle donne la liste de 411 livres et 838 articles. L'avancement des études canadiennes au Japon avait été recommandé par Se connaître (recommandations 40 et 41).

L'Association italienne pour les études canadiennes, a été créée dans le but de faire progresser les études canadiennes en Italie, d'encourager la coopération entre les hommes de lettres italiens et appartenant à d'autres pays étrangers intéressés aux questions canadiennes, et d'aider à l'organisation de conférences, de séminaires et de causeries. L'"Associazione italiana di studi canadesi" fut fondée à l'occasion du troisième séminaire sur les études canadiennes.

Il convient de noter que toutes ces associations se tiennent en contact direct avec l'Association canadienne, dont les représentants ont assisté aux conférences des associations américaine, britannique et allemande durant l'année universitaire 1979-1980. De plus, l'A.E.C. doit publier sous peu, grâce aux informations fournies par ces diverses organisations, un Guide international des études canadiennes. L'appui du ministère des Affaires extérieures à l'A.E.C. en vue de contacts de ce genre avait été recommandé par le rapport Symons (recommandation 18).

## Réactions additionnelles au rapport de la Commission sur les études canadiennes, et exemples d'activités pertinentes à l'étranger

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction du présent chapitre, le nombre des organisations actives dans les domaines discutés par le rapport Symons, et celui des pays où elles possèdent des ramifications, ne permettent pas de les examiner chacune en détail.

Les deux premières sections du présent chapitre fournissent quelques indications sur le programme d'études canadiennes du ministère des Affaires extérieures et sur les diverses associations pour les études canadiennes. Dans les deux sections suivantes, nous donnons des exemples des travaux effectués par d'autres agences, et de l'application du rapport à l'étranger; nous les avons intitulées "Autres exemples d'activités relatives aux études canadiennes à l'étranger" et "Exemples d'application non canadienne du rapport Symons".

### Autres exemples d'activités relatives aux études canadiennes à l'étranger

Outre les travaux de l'Association, les études canadiennes sont encouragées dans ces pays de diverses autres façons, que l'on peut illustrer par des exemples glanés en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Considérés dans leur ensemble, ils montrent que le

développement de l'étude du Canada dans d'autres pays a connu un succès évident.

Au Royaume-Uni, par exemple, la Fondation pour les études canadiennes a été créée en 1974 grâce à un fonds initial de 60 000 provenant d'entreprises britanniques, 60 000 de sociétés canadiennes établies au Royaume-Uni et 60 000 du ministère des Affaires extérieures. La première initiative de la Fondation fut la création d'une chaire et d'un Centre pour les études canadiennes à l'Université d'Edimbourg; la chaire fut inaugurée officiellement le 21 octobre 1975, et son premier titulaire fut le professeur Ian Drummond, de Toronto. La création de cette chaire et l'intérêt du gouvernement canadien envers le programme d'Edimbourg furent encouragés par la Commission sur les études canadiennes, qui y apporta son concours.

Avec l'appui de la Fondation du Commonwealth et de contributions universitaires et privées, l'Université de Leeds nomma le professeur Norman Hillmer, un Canadien, à la chaire de visiteur en histoire du Commonwealth pour 1978-1979. Le 14 juin 1979, l'Honorable Paul Martin annonçait qu'un Centre régional d'études canadiennes allait être établi à Leeds. La division des Relations avec les universités a encouragé les activités de ce centre par des dons de livres, ainsi que par un appui en vue de l'organisation de conférences sur des sujets canadiens et de visites d'universitaires canadiens. La division a appuyé par ailleurs l'établissement d'une bourse d'histoire canadienne à l'Université du Sussex, à Brighton.

Le 27 avril 1978, la Great West Life Company of Canada inaugurait une série de conférences annuelles sur le Canada à l'Université d'Edimbourg; le premier conférencier, W.L. Morton, parla de "la crise canadienne: ses causes et son résultat". Great West a entrepris de plus d'envoyer chaque été deux étudiants d'Édimbourg au Canada pour y étudier, y voyager et y travailler.

Divers projets relatifs aux études canadiennes ont par ailleurs été entrepris aux États-Unis, et ils fournissent eux aussi des modèles intéressants. On peut citer, comme exemple, le professorat de visiteur en études canadiennes de Yale: financé par le gouvernement canadien à raison de $35 000 par an pour cinq ans, dans le cadre de la participation du Canada au bicentenaire des États-Unis, ce professorat a été institué à l'occasion du 275e anniversaire de l'université. Les causeries se succèdent d'un department à l'autre, et jusqu'à maintenant, elles ont touché les sciences politiques, les études écologiques, l'histoire et l'économie; les conférenciers ont été John Meisel, Walter Hanson, Ramsay Cook et Richard Lipsey. Le détenteur de la chaire pour 1980-1981 est le professeur Douglas Hay, de l'Université Memorial, qui enseignera conjointement le droit et l'histoire à Yale. Il est significatif que Yale ait décidé de souscrire au fonds de $1 million pour maintenir ce professorat lorsque prendra fin le financement du gouvernement canadien, en 1981. Il convient de remarquer à ce propos qu'alors qu'Ottawa a fourni $35 000 par an à Yale pendant cinq ans, il n'a octroyé que $40 000 par an pendant trois ans à l'Association pour les études canadiennes, qui est censée desservir la totalité de la communauté universitaire canadienne.

L'appui envers les études canadiennes aux États-Unis émane également de sources américaines: en 1978, par exemple, la Fondation nationale pour les lettres a annoncé l'octroi d'une subvention de $332 287 au Centre canado-américain et au Collège d'éducation de l'Université du Maine, en vue du développement d'études canadiennes et franco-américaines aux niveaux élémentaire et secondaire, dans une vingtaine de districts scolaires de la Nouvelle-Angleterre.

La Fondation nationale des sciences a octroyé une subvention de $31 280 à l'Université Western Washingon en vue de la réalisation d'un projet de développement des enseignants pré-collégiaux en sciences: il s'agit d'un stage de trois semaines pour les enseignants du Nord-Ouest pacifique et de Colombie-Britannique, qui porte sur "l'expansion territoriale en haute mer: implications de l'adoption de la limite territoriale de 200 milles pour la nation en général et le Nord-Ouest pacifique en particulier". Ce projet constitue un effort conjoint du Centre pour les études canadiennes et canado-américaines et du Centre pour les études du nord-ouest pacifique.

Le projet le plus ambitieux qui ait jamais été entrepris pour promouvoir les études canadiennes aux États-Unis a sans doute été Le Canada au vingtième siècle, une série d'activités qui se déroulèrent du 25 janvier au 10 avril 1977 à Washington. Ce projet de l'Association pur les études canadiennes des États-Unis (A.É.C.É.U.) avait été rendu possible grâce à une subvention de la Fondation nationale pour les lettres et à la coopération de l'ambassade du Canada. La plupart des activités eurent lieu au musée Hirschorn, dans la capitale des États-Unis.

Le programme était varié: il consistait en expositions (par exemple: la collection Phillips du Groupe des sept), en conférences (données par des personnalitées telles que Robertson Davies et Hugh MacLennan), en émissions radiophoniques portant sur certaines des conférences, en concerts (le "Canadian Brass" et l'Orchestre symphonique de Toronto entre autres), en films (dix films différents durant ce symposium), et en tables rondes (sur des sujets comme "Existe-t-il une poésie canadienne distincte?", "La publication au Canada" et "La renaissance culturelle au Québec").

Mais tous les projets américains d'études canadiennes ne se déroulent pas nécessairement aux États-Unis: par exemple, le Centre des études canadiennes de l'Université Duke a organisé, du 26 juin au 23 juillet 1977, un séminaire pour les professeurs d'études canadiennes des universités américaines au Collège militaire royal de Kingston, en Ontario. Cette initiative avait été étayée par le ministère des Affaires extérieures dans le cadre de son programme d'encouragement de l'enseignement sur le Canada dans les universités et collèges américains.

Selon la définition qu'on leur donne, il existe actuellement aux États-Unis seize universités possédant des centres ou des programmes formels d'études canadiennes, dont Duke, l'Université du Maine, à Orono, l'Université du Vermont, Celle du Michigan, l'Université

Western Washington, SUNY/Plattsburgh, Northwestern, Johns Hopkins, Rochester, St. Lawrence et le Bridgewater State College. L'A.É.C.É.U. estime que 185 universités offrent des cours portant entièrement sur l'étude du Canada, et 100, des cours traitant partiellement de ce pays.

Outre l'A.É.C.É.U., six organisations régionales s'occupent de promouvoir les études canadiennes aux États-Unis: il s'agit de la Conférence du New Jersey sur les études canadiennes, du Conseil du Michigan sur les études canadiennes, du Programme d'études canadiennes des collèges associés de l'Université Duke, du Conseil des études canadiennes du Maine, du Comité sur les études canadiennes des collèges du Massachusetts, et de la plus récente, le Conseil des études canadiennes du New Hampshire, fondé au printemps 1980.

Outre les travaux accomplis par le ministère des Affaires extérieures pour soutenir les études canadiennes dans le cadre de notre politique culturelle à l'étranger, d'autres agences gouvernementales, et le gouvernement lui-même, se sont intéressés à cette question.

Par exemple, en 1978, le Conseil des arts créait un Bureau des relations internationales en conformité avec la recommandation 15A, page 47, du chapitre du rapport consacré aux études canadiennes à l'étranger. Le professeur Symons avait souligné que:

> ... si, dans ses activités futures, le Conseil doit continuer de fournir une assistance sur ces questions, la Commission suggère qu'il envisage la création d'une section ou division spéciale qui aurait la responsabilité de cet aspect particulier de ses travaux.

En prenant la décision de créer ce bureau, le Conseil reconnaissait l'importance des échanges et des rapports universitaires internationaux. Lorsque les nouveaux conseils d'octroi de subventions furent institués, en 1978, c'est le C.R.S.S.C. qui se chargea de cet aspect du programme du Conseil des arts.

Le Bureau des relations internationales possède un budget et un personnel distincts, ainsi qu'un "comité consultatif" pour chacun de ses programmes. Il est assisté, de plus, par le Comité sur les relations internationales du C.R.S.S.C.

Jusqu'à maintenant, les travaux du Bureau international ont revêtu deux aspects essentiels, l'application des programmes du C.R.S.S.C. lui-même, et celle des programmes administrés par lui pour d'autres agences: ces derniers vont être graduellement éliminés au cours des prochaines années.

Lors de la mise au point du plan quinquennal du C.R.S.S.C., qui fut approuvé par le Conseil des arts en décembre 1979, on établit un certain nombre d'objectifs fondamentaux, qu'applique le Bureau international de la façon suivante.

La priorité essentielle du C.R.S.S.C. pour la période s'étendant de 1980 à 1985 est le financement de la recherche indépendante, et le Bureau international s'y emploie au moyen de son Programme d'aide à la recherche collaborative internationale, ainsi que par les programmes d'échanges que la C.R.S.S.C. a conclus avec les organismes de recherche étrangers suivants: l'Académie des sciences de l'URSS, le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) de France, la Société japonaise pour l'encouragement des sciences (S.J.E.S.) et l'Académie des sciences de Hongrie. On envisage par ailleurs un accord similaire avec l'Académie des sciences sociales de Chine: si la chose se réalise, elle s'inscrira dans l'esprit de la recommandation 38B de la section du rapport relative aux études canadiennes à l'étranger.

Le second objectif est d'"encourager l'intensification des efforts relatifs à la recherche axée sur des thèmes d'importance nationale". Comme nous l'avons signalé dans une autre partie de la présente étude, le C.R.S.S.C. inclut les études canadiennes dans cet effort. Dans la définition qu'il donne de la composante internationale du plan quinquennal, le Bureau international souligne que cet objectif pourrait être poursuivi au moyen de la mise sur pied de projets de recherche collaboratifs entre universitaires canadiens et étrangers sur des sujets tels que l'ethnicité et la société pluraliste, le développement du Nord, le développement du tiers monde et la société technologique. Cette opinion concorde avec la recommandation 25A de la section du rapport consacrée aux études canadiennes à l'étranger.

Le troisième objectif du C.R.S.S.C. est la communication des résultats de la recherche et à la communauté universitaire et au public intéressé. Le Conseil des arts encourage les universitaires canadiens à communiquer les résultats essentiels de leurs recherches à la communauté universitaire internationale par l'intermédiaire de deux nouveaux programmes: l'octroi de subventions de déplacement aux universitaires canadiens pour leur permettre de présenter des mémoiresaux conférences internationales relatives aux lettres et aux sciences sociales; et l'octroi de subventions en vue de séminaires, ateliers de travail et conférences organisés conjointement par des Canadiens et des étrangers pour discuter, coordonner et évaluer des sujets de recherche spécifiques.

De plus, on envisage sérieusement une participation aux frais de dissémination des résultats de ces séminaires et projets communs. Le fait de subventionner les co-publications aiderait à réduire les délais et à assurer une distribution internationale; le Conseil s'assurerait ainsi que les résultats des séminaires et projets communs qu'il soutient soient communiqués rapidement et sur une vaste échelle.

Par ailleurs, le Conseil se propose de porter, pour 1980-1981, de $125 000 à $145 000 le budget du Programme de déplacement en vue des séminaires et conférences; au-delà de cette date, on envisage une augmentation annuelle d'environ 10 pour cent. Le Conseil songe enfin à se charger du programme relatif aux universitaires en visite au Canada, qui était administré jusqu'en 1978 par le ministère des Affaires extérieures.

Le quatrième objectif du C.R.S.S.C., dans le cadre de son plan quinquennal, porte sur la nécessité de s'engager plus fermement dans le renforcement de l'infrastructure, des installations et des instruments requis pour le succès du programme pédagogique. Deux des programmes internationaux du Conseil s'inscrivent dans cette catégorie: les Subventions de déplacement pour la représentation internationale (S.D.R.I.) et l'Aide aux secrétariats internationaux. Le premier vise à aider les universitaires appartenant à des organisations internationales à participer aux réunions administratives de celles-ci, et le second fournit une aide modeste à un petit nombre d'organisations universitaires pour la gestion de leurs secrétariats pendant que ceux-ci sont établis au Canada.

On s'attend à ce que le S.D.R.I. progresse à un rythme relativement modéré durant cette période; quant au programme d'aide aux secrétariats, il devrait lui aussi demeurer assez modeste, avec un plafond d'environ $50 000.

Outre ces programmes et projets, le C.R.S.S.C. s'est intéressé à deux autres recommandations de Se connaître: la recommandation 29B proposait "... un développement substantiel des installations et aménagements relatifs aux activités culturelles et universitaires canadiennes en Italie", et la recommandation 31B suggérait "... l'établissement d'une école canadienne à Rome".

En avril 1978, le C.R.S.S.C. octroyait une subvention de trois ans, à raison de $25 000 par an, à la Fédération canadienne des lettres, pour lui permettre de créer un centre universitaire canadien en Italie. Ce centre a depuis été institué, et, selon toutes les indications, il joue un rôle actif en facilitant la recherche des universitaires canadiens travaillant en Italie et en suscitant dans ce pays une prise de conscience de l'entité culturelle canadienne. Il a facilité l'accès aux musées et aux collections spéciales, aidé les universitaires à s'installer et à se procurer des services tels que le xérox, et a organisé des séminaires réunissant des Canadiens et des Italiens. De plus, il coopère étroitement avec d'autres centres universitaires étrangers à Rome. Outre le financement du C.R.S.S.C., le Centre bénéficie d'un appui de l'Institut culturel canadien de Rome, ainsi que de fonds provenant de quinze universités canadiennes participant à ce projet.

Cette école canadienne en Italie constitue le pendant des réalisations du gouvernement italien au Canada: en 1977, l'Italie créait un institut culturel à Toronto, pour familiariser les Canadiens avec l'héritage culturel italien: l'Instituto italiano di cultura de Toronto est l'un des 62 centres du genre administrés par des Italiens dans le monde; il en existe deux autres au Canada, l'un à Montréal et l'autre à Vancouver.

Le Conseil des arts s'occupe d'autre part de travaux bilatéraux qui répondent aux recommandations du rapport Symons relatives à une intensification du partage des informations universitaires, et des échanges entre universitaires canadiens et étrangers. On peut citer

comme exemple l'accord signé récemment entre le Conseil des arts et la fondation suisse Pro-Helvetia et créant le Prix littéraire Canada-Suisse. Annoncé le 21 avril 1980, ce prix, d'une valeur de $2 500 (ou l'équivalent en francs suisses), sera décerné alternativement tous les ans à un écrivain canadien et suisse, pour un ouvrage publié en français au cours des huit années précédentes et traitant de poésie, de fiction, d'un sujet dramatique ou de non fiction. Outre les oeuvres rédigées en français, le prix pourra être accordé pour la traduction française d'un ouvrage écrit en anglais par un auteur canadien, ou écrit en allemand, italien ou roman par un écrivain suisse. Une entente similaire existe avec la Belgique.

Le programme d'échange d'écrivains canadiens et gallois revêt un aspect différent: le Conseil des arts et l'Académie galloise des écrivains annoncèrent en juin 1979 l'institution d'un programme d'échanges qui devait permettre à un auteur gallois de se rendre en visite au Canada, pour une semaine à dix jours de discussions, de séminaires et de lectures, en tant qu'hôte d'un écrivain canadien; celui-ci visiterait à son tour le Pays de Galles un peu plus tard. Les Canadiens sont choisis par le Conseil des arts, et les Gallois par l'Académie des écrivains. Chacune des deux organisations assume les frais respectifs, tandis que le logement est la responsabilité de l'auteur agissant comme hôte. Ce programme est accessible aux écrivains anglophones "ayant réussi" dans le domaine de la fiction, de la poésie ou de l'art dramatique et qui sont toujours actifs dans leur profession.

Le Conseil des arts a conclu avec le Conseil des arts d'Écosse un accord légèrement différent, qui porte sur un programme d'"écrivain résident" plutôt que sur de brèves visites. Le Conseil des arts du Canada s'engage à fournir à l'écrivain écossais une bourse de $17 000 pour son séjour au Canada, et l'université canadienne qui le reçoit est responsable de son logement; le Conseil écossais assume pour sa part les frais de déplacement de l'écrivain. De son côté, l'écrivain canadien reçoit une bourse de 5 000 du Conseil écossais, tandis que son logement est assuré par l'université écossaise et ses frais de déplacements sont assumés par le Conseil des arts.

On offre aussi des programmes aux musiciens et aux artistes: au milieu de 1979, par exemple, le Conseil a annoncé qu'il avait loué un studio à la Cité internationale des arts, à Paris, du 1er septembre 1979 à la fin d'août 1980: la pianiste Angela Hewitt, le compositeur Reynald Arsenault, l'artiste Iain Baxter et le sculpteur Tony Urquhart ont ainsi pu profiter de cet arrangement durant une partie ou la totalité de cette période.

Outre ces projets du Conseil des arts et du C.R.S.S.C., le gouvernement fédéral est intervenu de temps en temps pour encourager les études canadiennes à l'étranger: nous mentionnons un exemple de cette intervention dans la section du présent chapitre consacrée au ministère des Affaires extérieures: il s'agit de l'établissement à Yale, dans le cadre du bicentenaire des États-Unis, d'une chaire de cinq ans de professeur visiteur en études canadiennes.

On peut citer par ailleurs l'appui fourni par le gouvernement canadien en vue de l'institution d'une chaire d'études canadiennes à l'Université hébraique de Jérusalem, une initiative qui avait été recommandée par le rapport Symons (recommandation 39B, page 55): en avril 1976, au nom du gouvernement du Canada, le secrétaire d'État, l'Honorable John Roberts, annonçait l'octroi d'une subvention de $250 000 pour aider à l'établissement d'une chaire d'études canadiennes à l'Universités hébraique de Jérusalem; cette contribution devait égaler le don fait à cette fin à l'université par Ralph et Roz Halbert, de Toronto.

L'apport de ces ressources aboutit à la création, à l'Université hébraique, d'un programme d'études canadiennes plutôt que d'une chaire, car on jugeait qu'un programme permettrait d'atteindre un plus grand nombre d'étudiants et de susciter un plus grand intérêt envers cette question. Le programme fut annoncé en avril 1978 et inauguré en mai 1979.

Il est régi par un comité universitaire présidé par N. Lectzion, doyen de la Faculté des lettres de l'Université hébraique, et coordonné par Daniel Ben-Natan, doyen associé, qui sont aidés dans leur tâche par un comité consultatif canadien présidé par le professeur Eugene Rothman, de l'Université Carleton d'Ottawa.

Le programme comprend un professorat de visiteur en études canadiennes, ainsi que la mise au point de plusieurs projets relatifs aux études canadiennes. Par exemple, le professeur Peter Oberlander, professeur visiteur de l'U.C.-B. en 1979, et Arie Shachar, de l'Université hébraique, ont proposé conjointement un projet de recherche intitulé "La dynamique des systèmes de peuplement: une analyse comparative du Canada et d'Israel", qui permettra à un nombre substantiel de chercheurs éminents et moins expérimentés appartenant au Canada et à Israel de travailler dans un domaine présentant un intérêt commun évident.

En 1979 également, des universitaires canadiens et israéliens se réunirent pour discuter de la place occupée par les Juifs canadiens dans la culture du Canada: les professeurs Gerald Tulchinsky, de Queen's, Seymour Mayne, de l'Université d'Ottawa et Gideon Shimoni, de l'Université hébraique, discutèrent des "perspectives des Juifs canadiens". Par ailleurs, une réunion eut lieu, sous la présidence du professeur Abraham Harman, de l'Université hébraique, entre des professeurs de cette institution et les membres d'une délégation de l'Institut canadien des affaires internationales.

Outre le développement d'un programme d'études canadiennes à l'université, on s'efforce de mettre au point des cours possédant une orientation canadienne: les considérations financières, ainsi que les décisions prises par la communauté universitaire, détermineront le succès éventuel de cet effort.

Exemples d'application non canadienne du rapport Symons

Outre les efforts accomplis par des Canadiens pour faire progresser les études canadiennes à l'étranger, d'autres nations se sont montrées intéressées à cette question et au rapport de la Commission sur les études canadiennes: le rapport Symons a été utilisé comme modèle pour d'autres travaux, ou évoqué dans les délibérations de divers gouvernements. Voici quelques exemples:

Le Bulletin pédagogique des Caraïbes (Vol. 4, no 1, pages 15-21, janvier 1977) a publié un résumé de six pages de Se connaître dans un article intitulé "Matériel de base pour les ateliers de travail d'Unica V". Unica V est un institut de Curaçao qui organise des ateliers de travail sur les études asiatiques, africaines et antillaises. L'auteur y soulignait que "... l'applicabilité du rapport à la région des Caraïbes peut être facilement appréciée".

En Nouvelle-Zélande, le vice-chancelier de l'Université d'Auckland a attiré l'attention de ses collègues sur le rapport, et à la suite de cet examen, l'université chargea un comité d'analyser les divers aspects des études néo-zélandaises. Cette enquête fut annoncée en août 1977 dans le Bulletin News, de l'Université d'Auckland:

> Le sous-comité qui analyse le nombre et le contenu des cours relatifs à la Nouvelle-Zélande doit s'enquérir auprès de tous les chefs de département de l'état des cours et de la recherche possédant un contenu néo-zélandais, et obtenir d'eux, ou de leur personnel, tous les commentaires qu'ils jugeront bon d'émettre sur la raison d'être des études relatives à la Nouvelle-Zélande, et sur les domaines où un développement additionnel semble approprié.

De la même façon, en Australie, le Centre de recherche sur la politique scientifique de l'Université Griffith a relevé les commentaires du rapport sur le manque d'intérêt des sociologues, des historiens et des éducateurs envers les réalisations canadiennes dans le domaine de la science et de la technologie. Le directeur du Centre nota que ces remarques avaient attiré l'attention sur un problème similaire existait en Australie et qui valait que son organisme s'en occupe.

En 1979, le gouvernement britannique imposa des restrictions budgétaires très strictes à divers ministères et agences publiques. Lors du débat qui s'ensuivit, le Conseil des arts de Grande-Bretagne, dans ses représentations au Foreign Office, a cité certains passages de Se connaître mentionnant le laisser-aller qui affecte les relations canado-britanniques et déplorant la faiblesse des efforts accomplis par le Conseil du Canada (Vol. 2, chapitre 6, pages 20 et 21). C'est là un exemple de la façon dont une agence culturelle étrangère a utilisé le rapport Symons dans ses discussions avec son propre gouvernement sur des questions touchant à sa philosophie et à ses politiques financières.

Il existe d'autres situations où des individus ont réagi aux questions soulevées par le rapport Symons: par exemple, le professeur John Wolforth, de McGill, avisa la Commission sur les études canadiennes qu'il allait passer son congé sabbatique en Angleterre, afin de travailler avec des pédagogues britanniques sur des questions relatives au Canada dans sept villes du Royaume-Uni (Glasgow, Edimbourg, Sheffield, Birmingham, Cambridge, Londres et Plymouth), entre autres l'intérêt des élèves britanniques envers la géographie du Canada et leur perception de celle-ci, la mise au point de matériel relatif à la géographie du Canada, l'organisation d'ateliers de travail pour les enseignants et la liaison avec les projets scolaires.

## Conclusions

L'étude du Canada a progressé substantiellement dans certains pays, et d'importantes mesures ont été prises par le gouvernement canadien pour répondre à cet intérêt. Il convient de mentionner particulièrement les efforts accomplis par la Division des relations avec les universités du ministère des Affaires extérieures dans six des sept pays désigné comme prioritaires dans ce domaine. Plusieurs autres agences semblent avoir aidé à faciliter les échanges entre universitaires canadiens et étrangers, et à encourager les étrangers à effectuer des recherches, à écrire et à enseigner sur le Canada.

Il n'en demeure pas moins impératif de réitérer une observation émise au début du présent chapitre, à savoir que si l'on compare les informations contenues dans la présente étude aux divers problèmes et possibilités soulignés par Se connaître, il est clair qu'un travail phénoménal reste encore à accomplir.

Si les études canadiennes à l'étranger doivent continuer de progresser, il est essentiel que les diverses agences intéressées à ce genre de travail et possédant des responsabilités dans ce domaine intensifient leurs efforts: chacune devra effectuer son travail en tenant compte des programmes des autres et des recommandations de la Commission.

En ce qui concerne le ministère des Affaires extérieures, il est à espérer que le nombre des "pays prioritaires" visés par son programme d'études canadiennes pourra être augmenté: de plus, les aspects du programme qui dépassent ces pays, particulièrement les programmes de distribution de livres et de revues, devront être poursuivis et amplifiés: non seulement aident-ils au développement des études canadiennes à l'étranger, mais ils sont importants pour beaucoup de revues canadiennes et de petits éditeurs canadiens.

Enfin, l'Association pour les études canadiennes et l'Association des universités et collèges semblent avoir un rôle de premier plan à jouer dans l'établissement de liens entre les programmes universitaires d'études canadiennes au Canada et à l'étranger. L'A.E.C. a déjà établi des contacts précieux avec les diverses associations ou société nationales pour les études canadiennes d'Europe, des États-Unis et du Japon; il est à espérer qu'ils pourront être poursuivis et amplifiés, avec l'appui du ministère des Affaires extérieures et du C.R.S.S.C.

## CHAPITRE SIX

## LES ÉTUDES CANADIENNES ET LES ARCHIVES

"Il n'est pas exagéré de dire que les archives canadiennes constituent le fondement des études canadiennes."

Se connaître
Volume II, page 69

La Commission sur les études canadiennes a consacré un chapitre entier à l'examen du rôle que jouent les archives dans les études canadiennes.

Le professeur Symons a souligné qu'aucune question ne revêt une importance plus grande pour l'avenir des études canadiennes que l'état des archives de notre pays.

> Sans les ressources de beaucoup de nos archives, la détermination de l'origine du développement de notre société, de nos institutions et de notre culture, serait impossible. En même temps, plus les ressources archivistiques de la nation s'amplifieront, plus grandes seront nos possibilités de sonder la nature de l'expérience historique canadienne..., l'acquisition de l'auto-connaissance dépend d'un honnête examen de notre passé individuel et collectif... Il ressort de cet état de fait que la qualité future des études canadiennes est directement liée à l'état et aux ressources des archives canadiennes. Il n'est pas exagéré de dire que les archives canadiennes constituent le fondement des études canadiennes.

L'inclusion, dans cet examen de l'état des études canadiennes en 1980, d'un chapitre spécial sur les archives, semble donc justifiée.

Depuis la parution du rapport de la Commission, Archivaria, la revue de l'Association des archivistes canadiens, à publié plusieurs articles sur cette étude, et dans le numéro de l'été 1976, on publia un résumé des conclusions du professeur Symons.

Notant que le rapport de la Commission contenait "des recommandations susceptibles d'étayer le concept des études canadiennes dans son entier", l'article soulignait que "... le chapitre traitant des archives est d'un grand intérêt pour les archivistes...", et donnait ce résumé des conclusions dudit chapitre:

> Sensible aux besoins régionaux et à leur potentiel d'acquisition, le rapport recommande l'établissement d'un réseau national d'archives régionales "bien équipé et possédant un personnel suffisant, qui travaillerait en liaison étroite avec les archives provinciales et fédérales et en collaboration avec les universités, les sociétés historiques, les commissions scolaires et les autres institutions et autorités appropriées" (p. 72). Soupçonnant que la solution ne réside pas nécessairement dans l'expansion des centres archivistiques actuels, mais plutôt dans une décentralisation, le rapport souligne le rôle des archives en tant que centres de ressources essentiels au public canadien et à la communauté universitaire. Dans le cadre de la recommandation proposant que les universités s'intéresssent plus directment à leurs communautés régionales, la Commission exhorte ces institutions à envisager sérieusement de jouer un rôle dans un réseau

d'archives régionales. Le rapport attire de plus l'attention des administrateurs universitaires sur la valeur de leurs propres dossiers. Enfin, soulignant le besoin d'intensifier la formation des archivistes et des conservateurs, le rapport recommande "au système universitaire de prendre des mesures immédiates, en coopération et en consultation avec les principaux archivistes et institutions du genre au Canada, pour assurer sans tarder la mise sur pied de programme de formation d'archivistes professionnels dans les deux langues officielles du pays" (p. 75). D'autres recommandations portent spécifiquement sur les Archives publiques du Canada: approbation de la résolution adoptée l'an dernier à la conférence d'Edmonton par l'Association canadienne des archivistes en vue de l'érection d'un nouvel immeuble; expansion du programme de diffusion; et rappel de l'importance des études canadiennes pour les nouvelles Archives nationales du film. La Commission a également souligné, entre autres, la nécessité de préserver les dossiers et les sources d'études autochtones, de mettre au point un fichier pour les journaux, et d'apporter les modifications tant attendues à la loi actuelle du copyright.

La publication du rapport a suscité un intérêt et des discussions considérables dans les milieux archivistiques. Ses recommandations ont été examinées soigneusement, et plusieurs d'entre elles ont été approuvées par les archivistes.

Les archivistes s'accordent pour dire qu'il existe un certain nombre de questions relatives à la diffusion et à l'accessibilité qui doivent être résolues. Le public se doit d'être informé de l'importance des ressources archivistiques, pour que nous ne perdions pas, sans le savoir, des articles qui pourraient être précieux pour les générations futures. Enfin, il faut nous assurer que les principes archivistiques de la provenance et du respect des fonds soient proprement reconnus, pour que les ressources de recherche que constituent réellement les archives ne soient pas endommagées ou compromises.

Le professeur Symons a fait remarquer par ailleurs que les archives étaient importantes pour remédier à la négligence de certaines études canadiennes. Nous avons eu tendance à négliger, au Canada, l'histoire de la science, de la technologie, du design, de l'innovation, de l'architecture et des affaires, par exemple. Pour que l'on puisse écrire cette histoire, il faut d'abord mettre au point des collections archivistiques adéquates.

Le présent chapitre résume certaines des discussions qui ont eu lieu dans ce domaine depuis 1975, en insistant particulièrment sur les délibérations de l'Association canadienne des archivistes, des Archives publiques du Canada et du Groupe consultatif sur les archives canadiennes du C.R.S.S.C. Les projets relatifs aux archives que le Conseil des arts de l'Ontario a mis sur pied en réponse directe au rapport ont été énoncés au chapitre deux.

En raison de l'état des archives canadiennes, il est urgent que les questions soulevées dans le présent chapitre soient considérées sans plus tarder. Les archives représentent des ressources uniques et précieuses, et l'absence d'un bon système d'archives au Canada menace chaque jour l'existence même de documents qui pourraient être demain d'une immense valeur pour les études canadiennes.

## L'Association canadienne des archivistes (A.C.A.)

Pendant un certain nombre d'années, la section des archives de l'Association historique canadienne a servi de centre de liaison entre les archivistes canadiens et a aidé à l'évaluation des programmes et des besoins nationaux dans ce domaine. En 1972, la section créa un "comité de l'avenir" qui examina plusieurs importantes questions relatives à l'établissement de société archivistiques, y compris la création éventuelle d'une société nationale des archivistes. Les recommandations du comité furent discutées par la section des archives de l'A.H.C. le 7 juin 1974, et adoptées; l'une d'elles suggérait la création d'une société indépendante pour les archivistes "vers" le ler juillet 1975.

Cette initiative fut encouragée par la Commission sur les études canadiennes, et peu après la publication de Se connaître, l'Association canadienne des archivistes était fondée. Elle représente, en collaboration avec l'Association francophone des archivistes du Québec, fondée dans les années soixante, les archivistes de toutes les régions du Canada. Ce lien est assuré par le Bureau des archivistes canadiens, composé de trois représentants de chacun des deux organismes; les présidents des deux associations sont membres du bureau et font partie de leurs délégations respectives.

L'A.C.A. a accueilli favorablement le chapitre du rapport consacré aux archives: un article publié dans le volume I, no 2 d'Archivaria, la revue de l'Association canadienne des archivistes, donne une idée de l'importance que les archivistes attachent aux études canadiennes:

> Le rapport de la Commission sur les études canadiennes intéressera sans aucun doute la communauté archivistique et devrait aider à une prise de conscience du potentiel et de l'importance des archives pour les universités et pour la population du Canada. Comme le suggère le commissaire, il pourrait être utile aux archivistes que l'Association canadienne des archivistes charge un comité d'examiner le rapport et de proposer des moyens d'appliquer les recommandations pertinentes. Il serait désastreux de laisser passer une telle occasion.

Le président de l'A.C.A. a réagi sans attendre à cette suggestion, en nommant une commission d'enquête qu'il chargea d'obtenir les vues des archivistes sur le rapport et de rédiger une réponse globale à celui-ci; pour aider la commission, le président de l'A.C.A. invita les particuliers à soumettre des mémoires à ce sujet. Après avoir examiné les 31 recommandations du rapport Symons, la commission

rédigea un questionnaire qu'elle distribua en même temps que le numéro de juillet du Bulletin des Archives: 62 des 225 archivistes faisant l'objet de cette enquête répondirent au questionnaire.

Le rapport résumant les conclusions et les délibérations de la commission fut intitulé: Le rapport Symons et les Archives canadiennes; il subit plusieurs révisions avant d'être publié, et sa préparation prit un temps considérable: ces facteurs prouvent l'intensité du débat qui entoura le rapport Symons. Dans l'introduction du document de l'A.C.A., les auteurs notent que:

> ... les archives ont été examinées et discutées dans d'autres contextes, ... le rapport Symons est le premier document traitant des universités canadiennes dans lequel les archives aient été discutées. Les archivistes du Canada tout entier son reconnaissants au professeur Symons d'avoir attiré l'attention sur la communauté d'intérêt qui existe entre ceux qui exploitent les ressources archivistiques et ceux qui les régissent.

Les auteurs soulignaient par ailleurs que le professeur Symons avait noté le désir des universitaires de voir le plus grand nombre de documents possible préservé en vue de la recherche future. Ils ont dit approuver sa définition de certains des problèmes fondamentaux des programmes archivistiques canadiens, entre autres le peu de conscience ou l'absence totale de conscience - du public, l'imperfection des outils de référence et l'absence d'un cadre adéquat pour le développement futur des archives. Ils ont souligné enfin que le rapport proposait comme solutions le lancement d'un programme public de prise de conscience, la mise au point d'un guide national des ressources archivistiques et la création d'un réseau national d'archives régionales dépendant du système universitaire.

> Nous partageons l'opinion du professeur Symons selon laquelle la conscience publique des archives doit être intensifiée. En tant que répertoires, les archives ont été maintenues beaucoup trop longtemps dans l'ombre d'autres agences de recueil de documents plus facilement identifiables, et en tant que spécialistes de la documentation, dans l'ombre d'autres professions curatoriales plus familières.

Afin de mieux présenter leur point de vue, les auteurs avaient organisé leurs remarques en fonction des questions suivantes:

(1) Quelle est la nature des dossiers archivistiques?

(2) Quels sont les éléments intéressés actuellement, et éventuellement dans l'avenir, aux programmes archivistiques, et quels sont leurs motifs?

(3) Qui a la garde des dossiers archivistiques?

(4) Quels sont les systèmes ou réseaux possibles et nécessaires pour l'avenir?

En répondant à ces questions, les auteurs ont considéré les archives et comme institutions et comme documents. "En tant qu'institutions, elles abritent, préservent et rendent accessible notre héritage enregistré; en tant que documents, elles constituent les dossiers de nos activités, publiques ou privées, collectives ou individuelles". Ils citent le commentaire de Sir Hilary Jenkinson, selon lequel "les documents qui constituent les archives ont été rédigés à l'origine pour servir à des fins administratives, et se sont naturellement accumulés peu à peu. Leur utilité potentielle en tant que ressources culturelles a rarement été considérée dans leur établissement". Le corollaire qu'en tirait Jenkinson était que "les archives ne furent pas établies dans l'intérêt ou pour l'information de la postérité".

Le rapport Symons et les Archives canadiennes laisse entendre que la Commission donnait aux archives un sens tout différent, les considérant comme des documents à recueillir en fonction d'une spécialisation, ou à répartir selon des thèmes ou des formats, et constituant essentiellement l'outil de l'universitaire.

> Cela s'apparente au cadre conceptuel par lequel le bibliothécaire établit des collections, réunissant divers articles et les organisant selon une classification standard des connaissances humaines ... une telle conception est inappropriée pour les archives.

Le document de l'A.C.A. adhère implicitement aux deux principes fondamentaux des archives, la provenance et le respect des fonds, qu'il associe à la "gestion des dossiers" et à l'idée des "archives totales". La provenance signifie que la source ou le créateur d'un dossier ne doivent pas être obscurcis, que le lien entre un dossier et son créateur original est important et doit être préservé pour des raisons administratives, juridiques, de propriété, financières et historiques; les liens de référence entre matières transférées doivent être maintenus. Le respect des fonds veut dire que les dossiers doivent être préservés dans l'ordre original de leur création, afin de sauvegarder la signification interne et le contexte d'un document donné et de ne pas réduire son importance historique.

Selon l'A.C.A., le rapport Symons examine en détail les institutions historiques avec lesquelles les universitaires canadiens ont toujours été familiers, et insiste rarement sur l'utilisation des archives à des fins autres qu'universitaires.

> Le rapport semble préoccupé par le rôle que joue le gouvernement du Canada par l'intermédiaire des Archives publiques, et par le rôle des universités en tant que centres d'archives régionales. Il laisse de côté le mandat des archives provinciales

> en tant que garantes de l'activité archivistique, et néglige les archives principales... Aucune mention n'est faite de la façon dont les organisations religieuses ont préservé leurs dossiers.

Conséquemment, l'A.C.A. a mis en question la suggestion du rapport relative à la création d'un système national d'archives régionales, et particulièrement la recommandation selon laquelle "... dans de nombreux cas, les archives régionales pourraient et devraient être établies au sein de l'université locale et administrées par elle". Sur cette question, l'enquête de la commission a établi que les archivistes:

> ... ont mis en doute la valeur de cette recommandation en tant que stratégie nationale et la pertinence des universités en tant que garantes de ces archives. Les archivistes souhaitent écarter l'impression selon laquelle les archives devraient être établies à volonté pour desservir les régions, plutôt que d'émaner des activités d'une organisatin particulière et, par extension, d'une communauté.
>
> Si elles devaient être instituées, les archives régionales devraient résulter des besoins d'une région, par l'extension coordonnée des activités provinciales et la diffusion des activités fédérales.

Ceci dit, les archivistes ont entièrement approuvé les commentaires du professeur Symons sur le rôle des archives au sein de l'université, à propos duquel il a écrit:

> ... il existe un minimumn de services archivistiques que chaque université devrait immédiatement fournir: il s'agit des dossiers de l'université elle-même, et de ceux de son personnel. Dans certaines universités, les archives jouent un rôle important en vue de la gestion des dossiers à des fins administratives; mais dans tous les cas, les archives universitaires devraient assumer la responsabilité des dossiers documentant la politique et l'histoire de l'institution.

L'Association a approuvé ce commentaire et est allée encore plus loin:

> Les université qui ont acquis des dossiers privés et non universitaires devraient faire en sorte que ceux-ci soient placés, en temps opportun, à la disposition du public en général.

Le rapport de l'A.C.A. est trop long pour être analysé en détail dans le présent document. Il montre que les archivistes ne sont pas entièrement d'accord avec la Commission, mais il insiste en même temps sur le rôle important que la Commission a joué en donnant à cette organisation l'occasion de cristalliser sa pensée et d'entreprendre l'élaboration de politiques bien définies visant à éclairer le public au sujet des archives, à former les futurs archivistes et à coordonner les politiques archivistiques canadiennes.

Outre cette étude et les articles publiés dans Archivaria, la seconde assemblée annuelle de l'Association canadienne des archivistes tenue à Fredericton en 1977, a été consacrée entièrement au rapport de la Commission sur les études canadiennes. Le professeur Symons était le principal conférencier lors de la première session, intitulée "Symons says", et beaucoup des préoccupations énoncées par la commission d'enquête furent reprises dans les discussions qui s'ensuivirent.

Par exemple, Peter P. Moran, parlant lors de cette première session, déclara que l'idée de baser les archives régionales dans les universités n'était pas réalisable: il a souligné qu'à son avis, les archives universitaires étaient en butte à des difficultés qui ne disparaîtraient pas si l'université abritait un centre d'archives régionales; le problème primordial, a-t-il dit, est que les bibliothèques exercent souvent un contrôle considérable sur les archives au sein d'une université. Le manque de décisions concernant les acquisitions, des installations insuffisantes, une mauvaise gestion des dossiers, le manque de contrôle budgétaire et, d'une façon générale, une stature hiérarchique laissant à désirer, constituent des problèmes sérieux que connaissent la plupart des archives universitaires. Il a fait remarquer de plus que "... si la politique d'une bibliothèque peut être profondément influencée par le corps enseignant, comment les archives d'une université, généralement impuissantes, peuvent-elles espérer demeurer indépendantes?". Il se préoccupe enfin de "... l'accès du public à des institutions qui sont de toute évidence orientées vers l'université". En dépit de ces remarques sur la question des archives régionales dans les universités, Moran se fait l'écho de l'A.C.A. en se disant généralement d'accord avec la philosophie du rapport.

D'autres participants à la conférence de l'A.C.A. ont émis un point de vue similaire; par exemple, l'Archiviste provincial de la Saskatchewan, Ian Wilson, a souligné que:

> ... plus que d'indiquer la direction à suivre pour l'avenir, le rapport Symons a su discerner et articuler la tendance des développements actuels et des besoins communautaires. Nous pouvons ne pas être d'accord avec l'accent que met le rapport sur le rôle des universités, mais dans ce domaine, les intérêts du gouvernement, des archives et des universités coïncident. Notre tâche est de reconnaître cette tendance, de grouper les énergies des éléments intéressés aux archives, et de les orienter vers une direction réellement professionnelle. Des problèmes subsistent, mais je suis persuadé que nous pourrons bientôt, en tant que membres d'une même profession, nous entendre sur notre conception de la forme future que prendra le système archivistique canadien, et donner au professeur Symons l'assurance qu'il n'existe plus aucun obstacle dont les fonds appropriés ne pourront triompher.

L'étude de l'association et sa conférence prouvent toutes deux que le rapport de la Commission sur les études canadiennes a attiré l'attention des archivistes canadiens, non seulement à cause de la controverse suscitée par la suggestion relative aux archives régionales, mais parce que le rapport présentait un certain nombre de recommandations accordant aux archivistes la reconnaissance et l'encouragement qu'ils méritent.

Dès sa fondation, l'A.C.A. a chargé un comité sur l'éducation d'examiner la formation des archivistes dans les universités, et de soumettre des propositions en vue de la certification et de l'accréditation des archivistes. Il proposa ainsi un modèle en vue d'un programme de maîtrise qui fut adopté par l'A.C.A. Un programme de maîtrise en archivistique doit être mis en oeuvre par l'Université de Colombie-Britannique à l'automne 1981, et il semble avoir l'accord complet de l'A.C.A.: le cours, m'a-t-on dit, satisfait aux normes de l'A.C.A., et un archiviste doit être embauché pour diriger ce programme. Un sous-comité du comité sur l'éducation travaille depuis un an avec l'Université de Toronto à l'élaboration, dans cette institution, d'un programme détaillé de formation en archives. Au Québec, l'Université Laval examine actuellement une proposition visant à l'institution d'un cours supérieur en archivistique. Le comité sur l'éducation surveille de plus les programmes de formation en archivistique d'un certain nombre d'universités, dont Western, McGill, l'Université de l'Alberta et celle de Windsor. Toutes ces activités s'inscrivent dans l'esprit des commentaires émis au volume 2, page 75, de Se connaître.

Le Comité des archives commerciales, présidé par Jane Nokes, a déterminé un certain nombre de problèmes auxquels ce type d'archives est en butte: il a cité la répugnance des administrateurs à donner accès aux archives relatives à des dossiers récents ou confidentiels; l'absence de programmes de gestion des dossiers dans les affaires, ou l'inefficacité de ces programmes; l'idée que les archives commerciales ne sont que des projets à faire exécuter à temps partiel ou par des retraités; qu'elles sont le complément d'une bibliothèque ou d'un département; les tactiques "fulgurantes" de recueil de dossiers des agences centrales; et l'attrait que représente l'informatisation des dossiers. Les recommandations du comité correspondent exactement à la philosophie du rapport Symons: les entreprises instituant des programmes de gestion des archives ou des dossiers devraient bénéficier d'avantages fiscaux; les archives commerciales ont besoin d'une assistance immédiate en ce qui concerne la formation, l'ajustement des salaires et l'administration; et elles requièrent un organisme national pour les représenter et exprimer leurs besoins.

L'A.C.A. a institué par ailleurs un comité sur les archives des universités et collèges. Son rapport, intitulé Archives des universités et collèges: législation et politique, propose aux institutions post-secondaires un modèle de programme archivistique. Dans l'introduction de ce document, l'auteur, James Parker, note que durant les années soixante, quelques universités ont pris conscience de la nécessité de préserver des dossiers et documents illustrant le développement de

de l'éducation supérieure dans leurs communautés. "Cette prise de conscience a été accentuée par le rapport Symons, Se connaître.

L'intérêt de l'Association envers les études canadiennes s'est encore manifesté d'autres façons: par exemple, l'A.C.A. et l'Association pour les études canadiennes ont récemment créé un comité conjoint qui a été chargé d'assurer la liaison entre les deux organisations pour leur permettre d'organiser un travail collaboratif et d'échanger des points de vue quant à la politique à suivre. L'A.E.C. a examiné la section du rapport Symons consacrée aux archives dans le cadre de sa conférence nationale de 1977, et l'A.C.A. a invité le président de l'A.E.C. à parler, lors de sa conférence nationale de 1980, du problème des archives et des études canadiennes.

Le groupe consultatif sur les archives canadiennes

Comme nous l'avons mentionné au chapitre I de la présente étude, le Conseil des arts crés, en janvier 1979, un groupe consultatif sur les archives canadiennes,

> ... pour répondre aux besoins exprimés depuis si longtemps par les archivistes et les chercheurs, et aux préoccupations illustrées par le professeur Symons dans son rapport sur les études canadiennes, Se connaître.

Le rapport officiel du groupe consultatif fut soumis au successeur du Conseil des arts, le Conseil de la recherche en sciences sociales, le ler juin 1980.

Le groupe consultatif fut institué pour examiner tous les types d'archives canadiennes - municipales et locales, commerciales et ouvrières, ecclésiastiques, provinciales, universitaires et fédérales - et pour aviser le gouvernement et les universités de ses conclusions; de plus, le groupe fut chargé d'évaluer le rôle des institutions publiques et privées dans la conservation et l'utilisation des documents historiques traitant du Canada, ainsi que les implications des programmes du Conseil des arts pour le développement des archives canadiennes. Des recommandations devaient être émises en vue du développement des archives existantes et de l'évolution du système archivistique canadien.

Cet organisme de neuf membres, présidé par Ian Wilson, archiviste provincial de la Saskatchewan, demanda en février 1978 qu'on lui adresse des mémoires: il en reçut 69, dont certains de comités et de membres de l'A.C.A., traitant de divers aspects des archives. Il rédigea un questionnaire qui fut envoyé à toutes les archives du Canada, puis analysé. De plus, il obtint de prendre connaissance des mémoires reçus par le professeur Symons sur la question des archives. En groupe, ils "... constituent le premier portrait détaillé de ce système".

Dans l'introduction de son rapport, le groupe consultatif note qu'"aujourd'hui, on assiste dans les archives du pays à une renaissance évidente des études canadiennes", parce que les intellectuels appartenant à de nombreuses disciplines, et non pas seulement les historiens, étudient désormais les dossiers traitant de tous les aspects du passé du Canada.

> À mesure que la communauté universitaire acquérait une série de nouvelles perspectives sur le passé - histoire urbaine, sociale, ouvrière, féminine et ethno-culturelle; géographie historique, démographie et climatologie, et bien d'autres, les exigences exercées sur les archives se multipliaient.

Les intellectuels ont été suivis par d'autres: la renaissance qu'a constatée le groupe se répand à mesure qu'un nombre croissant d'enseignants, d'auteurs populaires, de producteurs de radio, de télévision et de cinéma, et d'éditeurs "... font appel aux ressources entières de notre système archivistique pour satisfaire l'intérêt général envers notre héritage".

Les auteurs expliquent les divers rôles des archives: elles ne sont pas seulement le répertoire des ressources culturelles fondamentales du pays, elles préservent les dossiers nécessaires pour documenter les droits des gouvernements, des entreprises et des individus au sein de la société.

Malgré leur importance, le groupe affirme que les archives canadiennes n'ont pas obtenu la reconnaissance qu'elles méritent. Les gouvernements, les agences de financement, les sociétés et même la plupart des chercheurs "... n'ont pas tenté de déterminer la valeur du système, ou de comprendre les problèmes auxquels les archives canadiennes sont en butte". Il fait remarquer que la Commission Massey avait isolé les Archives publiques du Canada du reste du système archivistique.

> Si le rapport de la Commission a aidé les Archives publiques du Canada à un moment critique de son développement, il n'a pas considéré le besoin d'un système archivistique national.

Le groupe souligne par ailleurs que:

> Le rapport de la Commission sur les études canadiennes, Se connaître a considéré les archives selon une perspective unique, celle des universités; ce faisant, il a ignoré les autres communautés et les autres intérêts que les archives doivent servir. Mais en insistant sur le rôle du système archivistique, le rapport Symons a établi clairement la dépendance de l'enseignement et de la recherche envers les archives: "... la qualité future des études canadiennes dépend directement de l'état et des ressources des archives canadiennes" (page 69).

Le groupe conclut que la recherche universitaire, et une bonne partie de la recherche financée par le Conseil des arts et son successeur, le C.R.S.S.C., supposent l'existence d'un système archivistique viable et complet. "Il s'agit là d'une hypothèse capitale". Le portrait qui émane de ce travail montre que les effets cumulatifs de la faiblesse chronique du financement, des installations et du matériel ont fait obstacle au développement de la plupart des archives. "Si l'avenir des études canadiennes repose sur le système archivistique, il repose sur une fondation peu sûre".

Le groupe consultatif indique clairement que, selon lui, le plus urgent est de mettre sur pied des systèmes archivistiques détaillés, reposant sur des réseaux fédéraux et provinciaux; ces systèmes doivent se baser sur les archives existantes et les renforcer, en encourageant en même temps l'élaboration de nouvelles archives pour combler les lacunes qui seront déterminées. Ils devront, précise le groupe, devenir partie intégrante d'une institution ou d'une communauté, et respecter les principes de la science archivistique.

Ces recommandations sont dignes d'attention parce qu'elles comportent des implications pour le développement des études canadiennes et des politiques gouvernementales concernant les archives. Les chapitres IV et V du rapport du groupe fournissent un résumé de ses recommandations.

Chapitre IV

(1) Nous recommandons que toutes les archives publiques réévaluent leurs programmes généraux, afin d'en arriver à un équilibre approprié entre leurs programmes institutionnels traditionnels et de nouveaux programmes conçus en vue de l'administration d'un système d'archives dans leurs régions.

(2) Nous recommandons que les archives de chaque province soient constituées en un réseau coordonné, afin d'établir des priorités communes et de mettre au point des services, des installations et des programmes profitant à tous.

(3) Nous recommandons que les Archives publiques du Canada créent une nouvelle section qui administrerait les services de consultation et d'information, les installations techniques, ainsi qu'un programme de subventions bénéficiant au système archivistique tout entier, les politiques et priorités étant établies en fonction des recommandations d'un comité consultatif sur les Archives nationales.

(4) Nous recommandons que le gouvernement fédéral amende le plus rapidement possible la Loi sur les Archives publiques (S.R.C. 1970, chapitre P-27), afin de permettre l'élaboration des programmes que nous recommandons, et d'instituer une base législative solide en vue du développement futur des Archives publiques du Canada.

(5) Nous recommandons que le budget annuel des Archives publiques du Canada soit augmenté de $2,5 millions, en vue de la réalisation des programmes administrés par la nouvelle direction de l'Extension.

(6) Nous recommandons la création d'une Association canadienne des archives qui serait chargée d'organiser les projets et programmes intéressant les archives et d'exprimer les points de vue de ce secteur sur des questions de politique publique ou d'activité professionnelle.

(7) Nous recommandons que l'Institut canadien de la conservation insiste plus fortement sur la formation, la consultation et les services axés sur le système archivistique, et qu'elle obtienne à cette fin le financement, le personnel et les conseillers voulus.

(8) Nous recommandons qu'Héritage Canada réévalue ses responsabilités envers toutes les questions relatives à l'héritage, et, spécifiquement, qu'il mette sur pied des programmes impliquant le public dans les problèmes des archives.

(9) Nous recommandons que la nouvelle direction de l'Extension des Archives publiques du Canada envisage l'octroi de fonds pour aider à l'élaboration d'un programme de maîtrise en sciences archivistiques, dans chacune des deux langues officielles, dans les universités candiennes, pour répondre aux besoins pédagogiques immédiats de tout le système archivistique.

(10) Nous recommandons que le C.R.S.S.C. ajoute les sciences archivistiques à sa liste de disciplines habilitées à obtenir des subventions de recherche; que les archivistes en mesure d'obtenir des congés sabbatiques de leurs institutions puissent recevoir des subventions de congé; et que les archives soient considérées comme des institutions pouvant bénéficier de subventions négociées.

(11) Nous recommandons que les subventions de recherche octroyées par le C.R.S.S.C. qui empiètent substantiellement sur des archives spécifiques comprennent un montant approprié pour aider les archives à fournir les services requis.

Nous recommandons que le C.R.S.S.C. fasse participer les archivistes à l'évaluation des demandes émanant des Lettres et des Sciences sociales.

Nous recommandons que toutes les archives mettent sur pied des systèmes de comptabilité leur permettant de recevoir et d'utiliser des paiements pour services rendus.

Chapitre V

(12) Nous recommandons que tous les gouvernements, universités, entreprises et autres organisations établissent, à l'intention

de leurs administrateurs et employés, des normes déterminant clairement les dossiers qui appartiennent aux gouvernements ou institutions et ceux qui sont la propriété des individus.

(13) Nous recommandons qu'en consultation avec l'A.A.Q. et l'A.C.A., le Secrétaire d'État entreprenne la révision de la Loi sur l'importation et l'exportation des biens culturels, pour en faire un outil efficace en vue de la préservation de la matière archivistique, au Canada, par les institutions publiques autant que privées.

(14) Nous recommandons que la Loi de l'impôt sur le revenu soit amendée pour encourager les entreprises à tenir leurs propres archives en tant que service public.

(15) Nous appuyons la recommandation du rapport Symons suggérant qu'une commission parlementaire fédérale ou toute autre commission d'enquête appropriée soit chargée d'étudier les problèmes relatifs aux dossiers et documents des entreprises internationales établies au Canada, et d'envisager l'application de contrôles de ce genre à d'autres organisations internationales établies au Canada, entre autres les syndicats, les oeuvres de charité ou associations culturelles, etc.

Nous recommandons de plus que l'Archiviste du Dominion soulève ces questions au Conseil international des archives, afin que des normes archivistiques soient instituées pour les entreprises multinationales.

(16) Nous recommandons que, jusqu'à ce que des contenants d'entreposage non acides et d'autres procédés de conservation soient manufacturés au Canada, le gouvernement fédéral élimine toutes les taxes d'importation sur ces articles.

(17) Nous recommandons que la nouvelle Direction de l'extension des Archives publiques du Canada finance une étude et forme des conseillers dans le domaine de la sécurité archivistique; et que la Direction coordonne un registre national des documents volés.

(18) Nous recommandons que le gouvernement fédéral amende la Loi sur le copyright, afin qu'elle reflète les besoins légitimes des archives, des archivistes et des chercheurs historiques.

Le groupe affirme que "... les sommes nécessaires à l'application de nos recommandations sont modestes". Si l'on considère que la totalité des dépenses archivistiques annuelles au Canada, sans compter les archives fédérales, ne représente que $11 millions, des dépenses additionnelles, si elles sont appliquées judicieusement, pourront entraîner des résultats nationaux hors de proportion avec le montant impliqué. Le groupe a exhorté chaque province à fournir un somme additionnelle annuelle s'établissant entre $100 000 et $500 000 pour soutenir son réseau d'archives, et le gouvernement fédéral à adjoindre $2,5 millions au budget des Archives publiques en vue des programmes d'extension.

Il est évident que le système archivistique nécessitera également l'assistance d'autres agences fédérales et provinciales. Le groupe consultatif a demandé à l'Institut canadien de la conservation d'aider au moyen de nouveaux programmes de formation technique, de l'accès à ses installations spécialisées et aux résultats de ses recherches. Il avance enfin que les politiques d'Héritage Canada et du C.R.S.S.C. devraient être modifiées pour prendre en considération les problèmes des archives.

> L'application de nos recommandations relatives à la mise sur pied d'un système archivistique canadien dépend de l'amélioration des possibilités de formation et de recherche en science archivistique. Des ateliers de formation et des manuels fondamentaux sont nécessaires pour aider les petites archives dans tous les aspects de leurs activités. Nous recommandons fortement, de plus, une formation continue et spécialisée pour les archivistes, ainsi que l'institution d'un cours supérieur et d'un programme de maîtrise en science archivistique. L'élaboration de programmes d'éducation dans les deux langues officielles constitue une nécessité urgente, si l'on veut assurer au système un apport régulier de nouveaux archivistes.

Ces recommandations reflètent les conclusions formulées par le rapport de la Commission sur les études canadiennes relativement à l'éducation archivistique.

L'examen de cette question est pour le moins déconcertant, même pour le profane: même si les archives obtiennent la majorité de leurs articles au moyen de dons, il est choquant de constater que le total affecté en 1979 à <u>toutes</u> les acquisitions archivistiques au Canada (à l'exception des Archives publiques du Canada) a atteint la misérable somme de $901 537, soit à peu près la moyenne dépensée par <u>chacune</u> des bibliothèques des principales universités du Canada à l'acquisition de matériel; le budget moyen des "grosses" archives représente le dixième de celui de chacune des 44 principales bibliothèques universitaires du Canada; la moitié des archives canadiennes possèdent des budgets annuels de moins de $20 000: seuls les budgets de 30 des 171 archives excèdent $75 000 par an, tandis que 62 autres ont des budgets de moins de $19 999.

> Même parmi nos archives les plus importantes, il en est qui manquent des installations ou du matériel fondamentaux pour des archives modernes. Nous n'avons pas été à même de déterminer dans quelle mesure le système archivistique assure la préservation de toute la matière possédant une importance historique; ... seules quelques archives ont mis sur pied des programmes de conservation ou possèdent les laboratoires, le personnel technique et les moyens écologiques nécessaires pour enrayer la détérioration des dossiers. Les collections archivistiques sont en voie de désintégration, et leur utilisation accrue ne fait qu'accélérer ce processus. Les possibilités pédagogiques offertes aux archivistes sont inexistantes, et un apprentissage, accompagné de quelques brefs cours, est suffisant pour donner accès à cette profession. Le portrait qui émerge de notre enquête ... souligne

> les effets cumulatifs du manque chronique de fonds, d'installations et de matériel qui a affecté le développement de la plupart des archives.

Le groupe consultatif a par conséquent été justifié de conclure que si l'avenir des études canadiennes repose sur le système archivistique canadien, il repose sur une fondation peu sûre.

Il s'agit là d'un point capital pour la présente analyse de l'état des études canadiennes en 1980. Des programmes d'études canadiennes peuvent être élaborés dans les universités et les collèges, et des activités significatives peuvent être en cours dans d'autres secteurs; ce sont là des contributions importantes au domaine des études canadiennes. Mais si les archives, que le professeur Symons considère comme le fondement même des études canadiennes, sont appelées à languir et à dépérir à cause de procédés de conservation inadéquats et d'un manque de fonds, les perspectives à long terme devront être considérées comme peu encourageantes.

## Les Archives publiques du Canada

En 1872, le Parlement du Canada approuvait, dans les estimations budgétaires du ministère de l'Agriculture, des Arts et des Statistiques, des crédits de $4 000 en vue de la création des Archives du Canada. Le mandat du premier Archiviste, Douglas Brymner, était de "recueillir, classifier et placer à la disposition des chercheurs les dossiers canadiens". Quarante ans plus tard, en 1912, la Loi sur les Archives publiques était adoptée: elle accordait à cette institution le status de ministère appelé Archives publiques du Canada et dirigé par un sous-ministre portant le nom d'Archiviste du Dominion, responsable auprès du Parlement par l'entremise du Secrétaire d'État. La loi donnait aux Archives publiques le mandat assez large de recueillir:

> ... tous les registres publics, documents et autre matériel historique de toute sorte, nature et description ... placés sous la garde et le contrôle de l'Archiviste du Dominion.

Depuis 1912, toutes les provinces du Canada, ainsi que les territoires, ont adopté une législation similaire, si bien que la pratique établie, au Canada, rend chacune des archives gouvernementales responsable de toute la matière archivistique, de tout type, de toute provenance et sur tout sujet, relative à la juridiction géographique de son propre gouvernement.

Dans le rapport de la Commission sur les études canadiennes, les Archives publiques sont appelées "... le fondement du système archivistique canadien" et "... la source indispensable de la recherche au Canada". Dans son étude, le commissaire a noté qu'afin de remplir leur rôle dans la vie culturelle et publique canadienne, les Archives publiques requièrent de nouvelles ressources et une amplification de leurs activités. Le besoin le plus pressant "... porte sur un nouveau

cadre et un nouveau mandat législatifs": les Archives publiques fonctionnent toujours selon les dispositions de la législation de 1912. "Les dispositions de la loi ne répondent plus aux responsabilités plus grandes que les Archives publiques doivent désormais assumer". Ces commentaires font l'objet de la recommandation 14 du chapitre du rapport consacré aux archives.

Les Archives publiques du Canada ont effectué une analyse de 25 pages du rapport de la Commission sur les études canadiennes: elle portait sur les diverses recommandations du chapitre consacré aux archives, mais aussi sur les recommandations relatives à ce domaine mais aussi sur les recommandations relatives à ce domaine mais apparaissant dans d'autres sections du rapport.

> L'ampleur de nos commentaires reflète le fait que le rapport offre un si grand nombre d'informations et d'opinions utiles et sensées sur l'état des archives au Canada.

Ce document a été utilisé comme un outil de planification de base, et a été largement diffusé au sein des Archives publiques du Canada.

D'une façon générale, les Archives publiques se disent d'accord avec les recommandations de Se connaître qui s'adressent directement à elles. Douze des 31 recommandations de la Commission relatives aux archives s'adressent aux Archives publiques du Canada. Nous les citons ici, accompagnées d'un commentaire sur les efforts accomplis par les Archives publiques pour appliquer certaines d'entre elles.

Recommandation 2:

> La Commission recommande l'établissement immédiat d'un guide national de toutes les ressources archivistiques connues du Canada, sous l'égide des Archives publiques du Canada en coopération avec d'autres archives fédérales, provinciales et privées. La Commission recommande l'octroi, par les gouvernements fédéral et provinciaux, des fonds nécessaires à la réalisation de cet important projet.

Cette recommandation a été approuvée chaleureusement par les Archives publiques du Canada: le 9 février 1977, l'Archiviste du Dominion, W.I. Smith, écrivait au Secrétaire d'État, l'Honorable John Roberts, pour lui proposer l'établissement d'un inventaire des ressources archivistiques, tant publiques que privées, décrivant les articles existant au Canada. Une telle mesure, notait Smith, "... répondait à une importante recommandation de la Commission Symons" et répondait "... au désir des archivistes de voir cette recommandation pleinement appliquée".

Le gouvernement prit les mesures appropriées: le 20 avril 1979, John Roberts annonçait que $330 267 venaient d'être octroyés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et $10 000 par les Archives publiques du Canada pour réaliser la première phase d'un relevé

national des ressources archivistiques, auquel participeraient 138 étudiants travaillant dans 20 secteurs différents. En annonçant cette décision, le ministre fit remarquer qu'elle avait été prise en réponse à la recommandation émise à ce sujet par la Commission sur les études canadiennes.

Recommandation 14:

> La Commission recommande au gouvernement fédéral d'entreprendre immédiatement, en coopération étroite avec l'Archiviste du Dominion, de rédiger un mandat législatif nouveau et amplifié à l'intention des Archives publiques du Canada, pour remplacer la loi de 1912, et de soumettre cette législation au Parlement dans les plus brefs délais.

Cette recommandation a elle aussi été approuvée, et le document des Archives publiques souligne que les travaux nécessaires sont présentement en cours afin d'élaborer cette nouvelle législation, qui porterait le nom de "Loi sur les archives et les dossiers nationaux".

Recommandations 15, 16 et 17:

15 La Commission recommande au gouvernement fédéral d'organiser immédiatement l'expansion des capacités physiques qui seront nécessaires pour abriter les Archives publiques du Canada.

16 La Commission recommande que des représentants des Archives publiques et de la Bibliothèque nationale, ainsi que du Secrétariat d'État, examinent soigneusement la possibilité que les nouveaux locaux envisagés abritent également des entrepôts et des bureaux dépendant de l'une de ces institutions, ou des deux, pour permettre à certaines des salles publiques et des installations de recherche des deux organismes d'être groupées sous un même toit.

17 La Commission recommande que les nouveaux immeubles soient adjacents à celui de la Bibliothèque nationale actuelle.

Les Archives publiques ont approuvé les recommandations 15 et 17, ainsi que l'essentiel de la recommandation 16, dont la première suggestion a été jugée "... impraticable et à déconseiller... La sécurité des documents et l'importance d'un service efficace et rapide s'opposent à ce que l'une ou l'autre de ces institutions accepte que des installations de recherche permanentes soient situées dans un édifice autre que celui qui abrite ses documents et son personnel".

L'octroi de locaux appropriés aux Archives publiques du Canada est essentiel pour assurer la conservation des documents qui lui sont confiés. Des propositions ont été soumises au gouvernement à cet effet par l'Archiviste du Dominion, mais la question n'a pas encore été résolue.

Recommandation 18:

> La Commission recommande que le programme de diffusion des Archives publiques soit poursuivi et amplifié.

Le programme de diffusion a été inauguré en 1974, dans le cadre d'une politique générale de décentralisation et de démocratisation culturelles, afin de placer la matière archivistique à la disposition d'un plus grand nombre de personnes dans toutes les régions du Canada. Il prévoyait le dépôt de copies sur microfilms d'importantes collections dans toutes les archives provinciales, la diffusion de diapositives et de fac-similés de documents, cartes, photographies, publications populaires, ainsi qu'un programme amplifié d'expositionsinsistant sur les expositions itinérantes, entre autres celles qui pouvaient être montées dans les centres d'achat, les hôtels et les aéroports. Le programme fut bien accueilli, connut un succès évident et suscita un intérêt international.

En tant que moyen d'accroître l'auto-connaissance des Canadiens, ce genre de programme est certainement louable, et le gouvernement du Canada devrait faire l'impossible pour l'amplifier.

Recommandation 19:

> La Commission recommande au gouvernement fédéral de placer à la disposition des Archives publiques des fonds suffisants pour lui permettre d'engager des agents de liaison, qui seraient chargés d'aider à l'organisation et à la classification des documents détenus par les petites institutions, et d'entretenir des contacts avec les universités et les centres de recherche.

Les Archives publiques ne jugèrent pas cette suggestion prioritaire et proposèrent qu'elle soit soumise à la considération des archives provinciales, pour venir en aide aux dépôts locaux.

Recommandation 20:

> La Commission félicite les Archives publiques de la mise au point de la Liste des manuscrits de l'Union contenus dans les dépôts canadiens et du Catalogue national des cartes de l'Union, et recommande au gouvernement fédéral d'allouer des fonds suffisants pour compléter ce dernier projet dans les plus brefs délais, et pour mettre au point des éditions révisées des deux documents à intervalles réguliers, par exemple tous les quatre ans.

Tout en approuvant ces suggestions, les Archives publiques ont souligné qu'elles avaient besoin de personnel pour accomplir des tâches.

Recommandation 22:

> La Commission recommande au gouvernement fédéral d'établir les Archives nationales du film sur une base permanente, en tant que

division des Archives publiques du Canada, et de leur accorder l'autorité exclusive, sous l'égide de l'Archiviste du Dominion, en vue de la sélection, de l'acquisition et de la conservation des ressources relatives au cinéma et à la télévision possédant une valeur historique, culturelle et sociale durable pour le Canada, avec le pouvoir de documenter et de diffuser ces ressources à des fins pédagogiques et culturelles.

Les Archives publiques ont approuvé cette recommandation, en suggérant de plus, dans leur analyse du rapport de la Commission, que l'on aille encore plus loin en ajoutant à ces responsabilités les archives radiophoniques: la chose a été faite avec l'établissement des Archives nationales du film, de la télévision et du son (A.N.F.T.S.).

Lorsque l'A.N.F.T.S. fut créée, en 1972, en tant qu'Archives nationales du film, on insistait essentiellement sur la préservation, tandis qu'à l'heure actuelle, l'intérêt semble évoluer vers l'accessibilité et la diffusion. L'A.N.F.T.S. collabore désormais avec la Bibliothèque nationale et l'Office national du film au développement de CAN-MARC et PRECIS, deux projets que nous avons décrits au chapitre 1er du présent rapport, et dont l'objectif est l'élaboration d'un réseau national d'information et d'accès.

On se demande actuellement, aux Archives nationales du film, de la télévision et du son, si les bureaux régionaux de l'Office national du film pourront ou non être utilisés dans ce programme de diffusion; les modalités d'une telle utilisation devront être examinées en détail, et si la chose se révèle faisable, un financement sera nécessaire. Une mesure de ce genre pourrait apporter une contribution importante aux études canadiennes, car, comme l'a montré la conférence nationale de 1980 de l'Association pour les études canadiennes, les milieux universitaires canadiens seraient fort intéressés à avoir accès aux ressources des Archives nationales du film, de la télévision et du son.

Recommandation 23:

La Commission recommande au gouvernement fédéral d'amender soit la Loi sur les Archives publiques soit la Loi sur le copyright, afin de prévoir le dépôt auprès des Archives nationales du film d'une copie au moins de chaque film canadien produit ou distribué au Canada.

Cette recommandation a été approuvée en principe, mais modifiée: les archivistes ont jugé qu'elle "allait probablement trop loin", et ont proposé que l'amendement stipule que ce dépôt ne soit obligatoire que pour les films choisis par les Archives publiques.

Recommandation 24:

La Commission recommande au gouvernement fédéral de placer immédiatement à la disposition des Archives nationales du film des fonds suffisants pour lui permettre d'acquérir et de préserver

les documents cinématographiques risquant le plus d'être endommagés ou détruits, en particulier les films de 35 mm existant seulement à base de nitrate de cellulose.

Cette recommandation a été approuvée avec enthousiasme par les Archives; des fonds ont été alloués à cette fin et un programme est en cours. Le malheur est que, dans un certain sens, cette mesure survient trop tard, car la moitié environ des ressources archivistiques de cette nature ont été détruites.

Recommandation 31:

Comme elle l'a noté dans son chapitre sur les études canadiennes à l'étranger, la Commission approuve fortement les programmes d'enregistrement sur microfilms et de recouvrement de documents concernant l'histoire et les affaires du Canada institués par les Archives publiques du Canada à l'étranger. Elle recommande une augmentation substantielle des ressources financières allouées aux Archives publiques, pour leur permettre d'amplifier et d'accélérer l'excellent travail qu'elles accomplissent dans ce domaine.

En commentant cette recommandation, les Archives publiques ont fait remarquer que de tels projets dépendaient des priorités archivistiques et de la disponibilité des ressources. On a avancé que cette question relevait du gouvernement plutôt que des Archives elles-mêmes.

De toutes ces recommandations, et des réactions qu'elles ont suscitées de la part des Archives publiques du Canada, il ressort clairement que cette organisation a un rôle important à jouer dans le développement des études canadiennes au Canada. Il est également clair que les Archives publiques sont tout à fait conscientes de ce fait.

Dans le premier chapitre du présent document, j'ai parlé des activités de la Bibliothèque nationale du Canada, en citant abondamment des extraits de la publication du Conseil de la Bibliothèque nationale, L'avenir de la Bibliothèque nationale du Canada. Ce document a suscité de vives inquiétudes au sein des Archives publiques du Canada, à un point tel que l'Archiviste du Dominion a publié une Réponse des Archives publiques du Canada à l'Avenir de la Bibliothèque nationale du Canada.

Les travaux du professeur Symons sont évoqués et par l'Archiviste du Dominion et par la Bibliothèque nationale dans ce débat: l'Archiviste, notant que le professeur Symons avait décrit les archives comme "... le fondement des études canadiennes", conclut que les recommandations du Bibliothécaire national ne feraient qu'affaiblir cette solide fondation au détriment permanent des études canadiennes".

Sans prendre parti dans cet intéressant débat, qui va au coeur même du rôle joué par les archives et par les bibliothèques, il est important d'encourager une clarification des distinctions existant entre la Bibliothèque nationale et les Archives publiques. Il est impératif

que la recommandation du rapport Symons relative à la modification de la loi de 1912 sur les Archives publiques soit appliquée aussitôt que possible, en consultation étroite avec le gouvernement et l'Archiviste du Dominion, l'A.C.A., l'A.A.Q. et le Bureau. Il nous paraît évident que tout autre affaiblissement des Archives publiques du Canada aurait des effets désastreux sur un système déjà trop fragile.

## Les Archives nationales du Québec (A.N.Q.)

J'ai choisi de consacrer la section finale du présent chapitre à une brève description des Archives nationales du Québec. Ce système, qui a attiré récemment l'attention de la communauté archivistique, représente un modèle intéressant de développement d'archives provinciales, et l'appui dont il bénéficie de la part du gouvernement du Québec, du point de vue financier autant que législatif, mérite également qu'on s'y attarde.

La politique adoptée par le ministère des Affaires culturelles du Québec consiste à permettre à toutes les régions de la province de profiter pleinement de la culture québécoise. On décida par conséquent d'établir une branche des A.N.Q. dans chacun des huit districts administratifs du Québec.

Des branches régionales des A.N.Q. ont ainsi été établies à Québec, Montréal, Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke, Rimouski et Rouyn, et une huitième doit l'être sous peu à Sept-Iles ou Baie-Comeau. Ces centres se situent généralement dans la capitale de la région administrative, et aussi près des universités que possible. Inévitablement, certaines régions particulières ne sont pas desservies par leur propre branche régionale, comme par exemple la Beauce, au sud de Québec: ce secteur possède une forte identité locale et une société historique très active, et insiste pour obtenir ses propres archives. En vertu de la loi actuelle, le Palais de justice local doit confier ses dossiers aux A.N.Q. et à personne d'autre, ce qui oblige de transférer ces dossiers de la Beauce à Québec.

Les A.N.Q. se proposent d'utiliser leurs bureaux régionaux dans le cadre d'un programme de diffusion conçu pour accroître l'accessibilité des documents. À l'heure actuelle, la matière archivistique relative au Régime français est microfilmée et déposée dans tous les centres régionaux. Bien qu'il n'existe pas de transfert des dossiers d'une archive régionale à l'autre, on consent occasionnellement à microfilmer un certain fonds pour satisfaire à une demande spécifique émanant d'une autre région. Le problème de l'accessibilité toutefois, n'a pas été résolu par cette diffusion limitée; entre autres, peu de progrès ont été accomplis dans la mise au point d'instruments ou d'aides à la recherche, bien que quelques guides aient été dactylographiés.

Le système régional des A.N.Q. est hautement centralisé, le personnel, les services techniques, le budget et les politiques d'acquisition dépendant tous de Québec; la seule exception étant la restauration, qui est effectuée à Montréal.

Les A.N.Q. s'occupent activement, à l'heure actuelle, de la mise au point de l'Inventaire national des archives: sous la direction d'un coordonnateur des Archives centrales, des équipes régionales ont été formées pour déterminer les ressources archivistiques existant dans chaque région. Pour l'instant, l'objectif de l'inventaire est simplement de dresser une liste complète des articles.

Les A.N.Q. ne sont pas habilitées à appliquer les normes à l'extérieur de leurs propres institutions, mais elles peuvent les influencer indirectement au moyen de leurs programmes de subventions aux autres archives. Bien que le budget alloué pour ce travail soit réduit, des subventions ont été octroyées en vue de la classification ou de l'inventaire dans le cadre du projet d'Inventaire national; dans de tels cas, les A.N.Q. ont été à même d'instituer des normes pour les travaux à effectuer.

Les A.N.Q. ont peu à voir avec les nombreuses archives privées existant au Québec, si ce n'est la tâche immense de dresser la liste de leurs articles. En fait, dans le cas de la Société du Saguenay, des archives privées on demandé l'aide des A.N.Q., qui la leur ont accordé en échange de certains droits d'accès. La régionalisation a toujours été conçue comme constituant un réseau complet d'archives publiques et privées: il ne s'agit pas seulement d'une multiplication des branches des A.N.Q., mais aussi de la participation d'archives afiliées.

Les A.N.Q. ne se trouvent pas, actuellement, en mesure de fournir des fonds aux autres archives de la province pour les aider à accroître leurs articles; en fait, elles ont elles-mêmes énormément de travail à faire dans ce domaine: des millions de documents doivent être traités à Montréal, et 6% seulement des document photocopiés au Québec ont été inventoriés.

La politique d'acquisition des A.N.Q. considère que les documents privés tout autant que publics relèvent de leur juridiction, et elles sont prêtes à les acheter si la chose est nécessaire. À l'instar de la situation existant entre les A.P.C. et la Bibliothèque nationale, les A.N.Q. sont en désaccord avec la Bibliothèque nationale du Québec en ce qui concerne l'acquisition de la matière archivistique. Il reste par ailleurs beaucoup à faire pour organiser le transfert des dossiers de nombreux ministères.

Enfin, il convient de mentionner le pouvoir très important que détiennent les A.N.Q., par l'intermédiaire du ministère des Affaires culturelles, de décréter des archives ou fonds, propriété culturelle de la province (en vertu de la Loi sur les biens culturels); elles peuvent ainsi prévenir la vente de ces articles sans le consentement du ministère.

Il est intéressant de relever, dans les A.N.Q., des dispositions touchant un rôle de financement d'archives provinciales, un programme d'inventaire des archives à l'échelle provinciale, le début d'un programme de diffusion de microfiches, et un potentiel d'élaboration

de normes archivistiques. Tout réseau provincial d'archives devrait s'intéresser à des activités de ce genre, qui peuvent faire beaucoup pour assurer une contribution importante, de la part des archives provinciales, à l'élaboration d'une fondation solide pour les études canadiennes, définies dans leur sens large autant que restreint.

## Conclusions

De cette analyse assez rapide des travaux de l'Association des archivistes canadiens, du Groupe consultatif sur les archives canadiennes, des Archives publiques du Canada et des A.N.Q., se dégage l'impression évidente que les études canadiennes sont devenues aussi importantes pour la communauté archivistique que les archives elles-mêmes. Le rapport de la Commission sur les études canadiennes a provoqué un débat sur la fonction et l'avenir des archives qui a impliqué tous les archivistes du pays. Aucun autre organisme professionel n'a été affecté aussi profondément par Se connaître.

Il est important pour tous les canadianistes de se pencher sur les questions intéressant les archives. Comme le souligne le professeur Symons, les archives constituent la fondation même des études canadiennes, et leur robustesse est essentielle au développement de celles-ci. Les membres de la communauté des études canadiennes, qu'il s'agisse d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs, devraient s'intéresser à la lutte que livrent les archives pour obtenir une reconnaissance et un soutien, et insister en faveur de l'adoption de politiques propres à aider au développement d'un système national d'archives robustes, capable de s'engager d'une façon logique dans des programmes de sélection, d'acquisition, de préservation, de cataloguage de diffusion et d'accès.

Cette analyse de l'état des archives aboutit à un accord avec la conclusion émise par le groupe consultatif sur les études canadiennes du C.R.S.S.C., à savoir que les études canadiennes reposent sur une fondation peu sûre.

L'A.C.A. peut faire beaucoup, par l'intermédiaire de ses comités, pour aider à la mise au point de politiques archivistiques et pour assurer l'avenir des archives canadiennes. Cette organisation ne bénéficie toutefois d'aucun financement, et ses efforts pour obtenir une aide modeste en vue de l'établissement d'un secrétariat ont été repoussés par les agences de financement.

L'A.C.A. a réagi franchement et positivement au rapport de la Commission sur les études canadiennes. Elle semble intéressée à coopérer avec l'A.E.C. à l'élaboration de projets et de politiques complémentaires.

De plus, le Comité de l'éducation de l'A.C.A. a réussi à mettre sur pied un modèle de cours d'éducation en archives, et le Comité des affaires a clairement déterminé les problèmes à surmonter en vue de l'élaboration de politiques archivistiques pour ce secteur.

Le groupe consultatif sur les archives canadiennes du C.R.S.S.C. a montré que les archives étaient en danger au Canada: il existe de sérieuses difficultés dues à l'insuffisance de fonds et de personnel, à des installations inadéquates, à une législation vétuste et au manque de coordination entre les divers niveaux de juridiction et les diverses formes de services. "Pour ajouter encore au problème", souligne Ian Wilson, le président du groupe, "des pressions s'exercent de toutes parts sur les archives pour qu'elles fournissent plus de services que jamais".

La crise des archives canadiennes, précipitée par un intérêt croissant envers notre passé, est encore intensifiée, note le groupe, par la détérioration accélérée des collections archivistiques et par la nécessité de préserver une variété toujours plus grande de documents. De plus, il existe des problèmes causés par la sécurité insuffisante des collections, la pénurie de cours de formation en science archivistique, le chevauchement des intérêts parmi les archives soumises à diverses juridictions, l'urgence d'une révision de la Loi sur le copyright, pour résoudre les difficultés émanant de la recherche utilisant des documents non publiés, les décisions relatives aux documents devant être considérées comme appartenant au domaine public, et bien d'autres.

Le thème qui domine toutes les recommandations du groupe consultatif est la création à travers le pays d'un réseau archivistique complet, fondé sur des principes sains, à savoir: que les documents soient conservés et préservés, dans la mesure du possible, par ceux qui les produisent; que les séries de dossiers soient conservées intactes; que la garde des dossiers change aussi peu que possible; et que la matière archivistique demeure dans son milieu d'origine. Ce réseau national devrait être conçu de façon à sauvegarder ces principes.

Comme l'a montré la section du présent chapitre consacrée aux A.P.C., les Archives publiques du Canada souffrent d'un manque d'espace sérieux qui devra être résolu. D'autre part, certains programmes des A.P.C., reconnus internationalement comme inédits et importants, se trouvent en danger ou sont sérieusement compromis par suite de restrictions financières: le programme de diffusion en est le meilleur exemple. De plus, les A.P.C. ont besoin de fonds afin de réviser et mettre à jour à intervalles réguliers la Liste des manuscrits des dépôts canadiens et le Catalogue national des cartes de l'Union. Et enfin, il est essentiel que la Loi sur les Archives publiques et la Loi sur le copyright soient révisées.

# CHAPITRE SEPT

# CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La présente étude montre que depuis la publication de Se connaître, des progrès significatifs ont été réalisés en ce qui concerne l'enseignement, la recherche et les publications sur le Canada dans nos écoles, nos collèges et nos universités. Elle montre de plus que le rapport Symons a eu un effet positif d'envergure: aucune autre commission d'enquête sur des questions d'éducation nationale n'a suscité autant d'intérêt, ni encouragé aussi efficacement la résolution des problèmes relatifs à l'éducation.

Le président de la Commission, le professeur T.H.B. Symons, a fait beaucoup pour encourager le développement des études canadiennes: depuis la parution des deux premiers volumes de son étude, il a travaillé sans relâche pour attirer l'attention des autorités gouvernementales et universitaires sur ses conclusions. Grâce à ses efforts, et à son engagement envers les études canadiennes, la phase qui suivit la publication du rapport a été aussi importante que le document lui-même.

Cet effort du professeur Symons a nécessité des sacrifices considérables: les activités qui suivirent la publication des deux premiers volumes ont nécessairement retardé la rédaction des deux autres. Si l'on en juge par les progrès accomplis dans les secteurs couverts par les deux premiers volumes, progrès dus pour une bonne part à la manière dont le commissaire a répondu aux demandes d'information et d'avis, et au temps qu'il a consacré à des conférences, réunions, discussions, etc., le fait que les deux derniers volumes n'aient pas encore paru est tout à fait compréhensible. Néanmoins, il est essentiel, pour l'avenir des études canadiennes, qu'ils soient menés à terme et qu'ils suscitent un débat aussi rigoureux que les deux premiers.

La présente étude s'est attachée à analyser l'effet des deux premiers volumes de Se connaître, et à résumer les nouveaux développements survenus dans les secteurs illustrés par le rapport. À la fin de chaque chapitre, nous avons tiré des conclusions spécifiques, qu'il n'est pas besoin de répéter ici. Toutefois, certaines observations générales pourront être utiles en guise de conclusion.

Le chapitre 1er décrit certaines des réactions de gouvernements, d'agences gouvernementales et d'organisations financées par les gouvernements au rapport de la Commission en général, et à l'importance des études canadiennes dans les écoles, les collèges et les universités en particulier. Cette analyse indique que beaucoup des réactions les plus significatives ont émané du niveau fédéral. Bien que certains gouvernements provinciaux se soient intéressés à la question, on ne décèle pas un traitement consistant des études canadiennes au niveau des provinces; la même remarque s'applique à la réaction des provinces aux travaux de la Commission sur les études canadiennes: certaines en ont pris note, mais pour d'autres, la réaction a été virtuellement inexistante.

On peut s'interroger sur les raisons de cette différence entre les réactions fédérales et provinciales et l'intérêt manifesté par les deux niveaux de gouvernement envers les études canadiennes. Mais les accusations et les contre-accusations ne feront rien pour répondre aux besoins réels de notre communauté. Il est plus important de reconnaître que le Canada ne possède pas de stratégie pédagogique nationale ou de priorités pédagogiques, et de tenter de modifier cette situation, qui a eu un effet des plus néfastes sur l'éducation en général, et sur les études canadiennes en particulier. L'un des symptômes de cette déficience est l'effondrement graduel de la publication de manuels scolaires canadiens et notre dépendance de plus en plus grande envers la matière étrangère. Nous ne développerons jamais des études canadiennes valables sans utiliser une matière et des véhicules canadiens pour diffuser les travaux relatifs au Canada.

Il existe d'autres facteurs qui contribuent au malaise existant au sein des études canadiennes, facteurs à propos desquels la Commission sur les études canadiennes a eu beaucoup à dire. Par exemple, le Canada est un importateur de recherche, de technologie et de design: nous entretenons des rapports presque parasitiques avec beaucoup de nos principaux partenaires économiques, mais beaucoup de ce que nous importons est d'une valeur douteuse dans le contexte canadien. Parce que nous comptons sur la technologie et la recherche importées, nous perdons notre souveraineté économique. Et, ce qui est plus important, parce que nous sommes devenus un client dans ce domaine, nous n'avons pu nous donner une capacité de recherche orientée vers nos propres besoins. Cet échec possède de sérieuses implications pour notre avenir et pour le développement des études canadiennes.

Il est vrai qu'en ce qui concerne les études canadiennes, beaucoup a été accompli depuis la publication des deux premiers volumes de Se connaître. Le chapitre 1er de la présente étude montre que plusieurs agences ont la capacité de contribuer d'une façon significative aux progrès dans ce domaine; toutefois, un trop grand nombre d'entre elles manquent des ressources nécessaires pour réaliser cet objectif; l'Office national du film, les Archives publiques et le Musée national de l'homme en sont des exemples frappants.

Le second chapitre de la présente étude traite des "études canadiennes dans certaines universités du Canada". Comme nous le mentionnons dans l'introduction et la conclusion du chapitre, plusieurs universités ont réagi vigoureusement et d'une façon réfléchie à la nécessité, pour les programmes d'études, de comporter des études canadiennes et un contenu candien. De nombreuses universités ont réagi positivement au rapport de la Commission sur les études canadiennes, qui semble avoir influencé leurs programmes d'études et leurs politiques. Par contre, beaucoup d'autres n'ont pas agi ainsi, et dans certaines de nos institutions post-secondaires, les travaux de la Commission, tout comme la question des études canadiennes, ont été discrètement ignorés.

Il existe, sur papier du moins, plus de programmes d'études canadiennes dans les universités que jamais auparavant. Mais certains d'entre eux semblent être le résultat d'une simple redéfinition de programmes existants, plutôt que d'émaner d'un engagement plus sérieux envers ce secteur. Comme nous le soulignons dans l'introduction du chapitre deux, un travail considérable sera nécessaire pour développer les études canadiennes au niveau universitaire: il faudra étudier de près certaines questions, telles que l'autonomie et l'autorité relatives des programmes d'études canadiennes vis-à-vis des départements disciplinaires, l'effet de l'engagement envers les études canadiennes sur les carrières universitaires, la mise sur pied et la viabilité de programmes fondamentaux d'études canadiennes, ainsi qu'un certain nombre de questions d'ordre méthodologique et pédagogique touchant aux études interdisciplinaires, transdisciplinaires, collaboratives et coopératives. Le chapitre deux analyse toutes ces questions, qui engendrent la conclusion que, lors de la rédaction du rapport, on pensait que les universités constituaient la clé du problème des études canadiennes. Toutefois, elles ne l'ont pas résolu avec suffisamment d'efficacité, et d'autres options devront être explorées.

Le chapitre trois passe en revue les travaux de quatre organisations nationales qui apportent depuis un certain nombre d'années une contribution spéciale aux études canadiennes, et se révèlent être la clé du développement de celles-ci. Il s'agit de l'Association des études canadiennes, de l'Association des collèges communautaires canadiens, de l'Association des universités et collèges du Canada et de la Fondation d'études du Canada. Nous tirons des conclusions générales sur leur influence et leur potentiel futur. Des organisations nationales solides, intéressées aux études canadiennes, sont essentielles au développement de la capacité, pour le Canada, de se connaître.

Le chapitre quatre examine, d'une façon générale, les réactions suscitées par le rapport de la Commission sur les études canadiennes auprès d'organisations et de sociétés pédagogiques, savantes ou publiques. Il donne des détails sur certaines des réactions de la presse populaire et universitaire, et décrit la façon dont la formation à certaines des principales professions a été affectée par le rapport.

On peut conclure de ces observations que le rapport de la Commission sur les études canadiennes a donné au public en général, et à la communauté universitaire, un aperçu de l'état des études canadiennes. La réaction initiale du public a été un mélange d'étonnement, d'inquiétude et de colère, en apprenant que nos universités s'étaient révélées incapables de faire face aux besoins légitimes du Canada. Beaucoup de membres de la communauté intellectuelle ou universitaire ont réagi par la défensive, et il y eut beaucoup de critiques du rapport. Toutefois, lorsque cette communauté eut le temps d'analyser le rapport à tête reposée, il devint évident pour beaucoup que le professeur Symons et ses collègues avaient rendu aux disciplines et aux professions un service signalé. Au cours des quatre dernières

années, la réaction de ces milieux au rapport de la Commission est devenue de plus en plus positive.

Le chapitre cinq traite des études canadiennes à l'étranger. Il passe en revue les travaux accomplis par le ministère des Affaires extérieures, particulièrement dans le cadre du Programme des relations avec les universités, pour faire progresser l'étude du Canada dans les autres pays. Ce chapitre examine les travaux effectués en Grande-Bretagne, en France, en Italie, en Allemagne, au Japon et aux États-Unis, ainsi que certains des programmes internationaux du Conseil des arts, du C.R.S.S.C. et d'autres organisations.

Si beaucoup de travail a été accompli depuis la publication de Se connaître pour faire progresser l'étude du Canada à l'étranger, il reste encore énormément à faire. Les études canadiennes hors de nos frontières en sont encore à l'état embryonnaire et les efforts devront se multiplier pour en améliorer la qualité tout autant que la quantité. On pourrait faire plus pour mettre les canadianistes étrangers en contact avec les chercheurs, les enseignants et les administrateurs dans les universités et collèges du Canada. Il faut mettre au point des stratégies appropriées au financement disponible, et, lorsque la chose est possible, amplifier certaines activités: par exemple, la Division des relations avec les universités du ministère des Affaires extérieures possède un programme de distribution de livres et de revues qui fournit aux canadianistes étrangers un matériel précieux et aide en même temps l'industrie canadienne de la publication à exploiter un marché dont elle a grand besoin. À l'heure actuelle, cet effort coûte au gouvernement canadien quelque $180 000 par an, et un accroissement de cette proportion relativement faible du financement total du ministère profiterait grandement et aux bénéficiaires et aux producteurs.

Le chapitre six examine en détail l'état des archives canadiennes, que Tom Symons a appelées le fondement des études canadiennes: si la chose est vrai, les études canadiennes reposent sur une fondation très peu sûre. Il existe au sein des archives canadiennes des problèmes considérables, auxquels il est essentiel de s'attaquer sans tarder.

La présente étude ayant été entreprise à l'intention du Secrétariat d'État, il semble approprié de la conclure en adressant quelques commentaires à ce ministère.

Le Secrétariat d'État devrait être vivement félicité pour le financement généreux et imaginatif par lequel il a soutenu directement les études canadiennes. Les subventions à l'A.E.C., à l'A.C.C.C. et à la F.E.C. ont considérablement aidé ces organisations à se développer et à mener à bien leur diverses entreprises.

Ces organisations accomplissent des tâches importantes, qui profiteront à tous les canadianistes, et il est essentiel que ces efforts soient encouragés: s'ils ne le sont pas, ils risqueront d'être réduits à néant, ce qui signifie que les fonds ainsi dépensés l'auront été, dans une large mesure, inutilement.

Outre ces subventions spécifiques, toutefois, il existe beaucoup d'autres secteurs où il convient d'agir: un grand nombre d'agences fédérales qui ont manifesté un intérêt envers les études canadiennes doivent être encouragées si leur contribution veut être valable; l'Office national du film, les Archives publiques, la Bibliothèque nationale, la Société des musées nationaux et le C.R.S.S.C. viennent immédiatement à l'esprit. Même si beaucoup d'entre elles ne dépendent plus directement du Secrétariat d'État, par suite d'une récente réorganisation, celui-ci, et le Secrétaire d'État lui-même, devraient attirer l'attention des organismes pertinents sur les conclusions de la présente étude, et exhorter le gouvernement à rechercher des solutions aux problèmes que nous venons d'examiner.

Canada